



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2019

L'Union Valdôtaine au pouvoir (1949-2018). Les succès d'un parti régionaliste

Bottel Maxime

Bottel Maxime, 2019, L'Union Valdôtaine au pouvoir (1949-2018). Les succès d'un parti régionaliste

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB_CD7AAD2DEFC31

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.



UNIL | Université de Lausanne

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES, HISTORIQUES ET
INTERNATIONALES

L'Union Valdôtaine au pouvoir (1949-2018)
Les succès d'un parti régionaliste

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la

Faculté des sciences sociales et politiques
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de

Docteur ès science politique

par

Maxime Bottel

Directeur de thèse

Oscar Mazzoleni, Professeur titulaire, Maître d'enseignement et de
recherche, Université de Lausanne

Jury

Giulia Sandri, Maître de conférences, Université Catholique de Lille
Alfio Mastropaolo, Professeur émérite, Université de Turin
Jean-Philippe Leresche, Professeur, Université de Lausanne

LAUSANNE
2019



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, au nom du Conseil et sur proposition d'un jury formé des professeurs

- Oscar MAZZOLENI, directeur de thèse, Professeur à l'Université de Lausanne
- Jean-Philippe LERESCHE, Professeur à l'Université de Lausanne
- Alfio MASTROPAOLO, Professeur émérite de l'Università degli Studi di Torino
- Giulia SANDRI, Maître de conférences à l'Université Catholique de Lille

autorise, sans se prononcer sur les opinions du candidat, l'impression de la thèse de Monsieur Maxime BOTTEL, intitulée :

« L'Union Valdôtaine au pouvoir (1949-2018). Les succès d'un parti régionaliste »



Jean-Philippe LERESCHE

Doyen

Lausanne, le 14 décembre 2018

Résumé

À travers l'étude du cas de l'Union Valdôtaine (UV), cette thèse a pour ambition d'apporter une contribution à la littérature consacrée aux succès des partis politiques régionalistes en s'interrogeant sur la dimension temporelle de ce phénomène. En effet, la plupart des analyses portant sur cet objet d'étude ont largement négligé cette dimension. Pour combler cette lacune, nous avons essayé de comprendre pour quelles raisons un parti régionaliste est en mesure de maintenir durablement un rôle gouvernemental significatif à l'échelon régional. Pour répondre à ce questionnement, nous avons proposé une nouvelle articulation du concept de succès nous permettant d'appréhender sa dimension diachronique. En outre, nous avons conçu un modèle théorique pour expliquer la durée des succès des partis régionalistes en nous appuyant sur les analyses à la fois de la *dominance* et du régionalisme (politique et institutionnel). À l'aide d'un large corpus documentaire, nous avons reconstruit la trajectoire de l'UV afin d'identifier les périodes caractérisées par des succès gouvernementaux. Par la suite, nous avons analysé les conditions structurelles (capacités des institutions régionales, configuration du champ politique régional), stratégiques (capacité à maximiser le soutien électoral, gouvernance de coalition) et intra-partisane (cohésion interne) susceptibles d'influencer la durée des succès du parti. Les résultats obtenus nous ont permis de comprendre que la capacité de l'UV à maintenir un rôle gouvernemental significatif à l'échelon régional a été influencée par les évolutions des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisane analysées. En effet, la conjonction de ces conditions, en réduisant ou bien en augmentant la capacité de l'UV à maintenir un rôle politique significatif au fil du temps, a influencé la durée des succès gouvernementaux du parti.

Summary

Through the case study of the Union Valdôtaine (UV), this thesis aims to make a contribution to the literature devoted to the successes of regional political parties by questioning the temporal dimension of this phenomenon. Indeed, most of the analyses of this object of study have widely neglected this dimension. To fill this gap, we have tried to understand why a regionalist party is able to maintain a relevant government role at a regional level over time. In order to achieve our intent, we suggested a new articulation of the concept of success allowing us to grasp its diachronic dimension. Furthermore, we developed a theoretical model in order to explain the duration of a regionalist party's successes, based on analyses of both dominance and regionalism (political and institutional). Using the broad corpus of documents that we have built, we reconstructed the trajectory of UV to identify periods characterised by government success. Subsequently, we analysed the structural (capacity of regional institutions, configuration of the regional political field), strategic (capacity to maximise electoral support, coalition governance) and intra-partisan (internal cohesion) conditions expected to influence the duration of party successes. The results obtained allowed us to understand that the capacity of the UV to maintain a relevant governmental role at the regional level was influenced by variation in the conditions analysed. Indeed, the conjunction of these conditions, by reducing or increasing the capacity of the UV to maintain a relevant political role over time, has influenced the duration of the party's government successes.

À mes parents et à ma sœur Nicole

Remerciements

Cette thèse, laquelle représente l'achèvement du doctorat que j'ai commencé en septembre 2013, a été un voyage à la fois physique et introspectif. Comme pour les voyages de Gulliver, ce doctorat m'a permis d'explorer des terres inconnues et de me mesurer avec plusieurs défis. En reproduisant les discours néo-libéristes, désormais hégémoniques même au sein du champ académique, je pourrais affirmer que j'ai réussi à faire face à ces multiples défis uniquement parce que je disposais de certaines qualités personnelles et intellectuelles. Bien sûr, la force de volonté, les motivations et les intuitions ont été importantes, mais il s'agit de conditions nécessaires, mais pas suffisantes pour cette réussite. En effet, je n'aurai jamais été en mesure de terminer cette thèse sans l'aide et le soutien de plusieurs personnes.

Je veux tout d'abord remercier Oscar Mazzoleni de m'avoir offert la possibilité de continuer à étudier le régionalisme valdôtain. Je remercie Giulia Sandri, Jean-Philippe Leresche et Alfio Mastropaolo pour leurs critiques et remarques qui m'ont aidé à améliorer la version finale de ma recherche. À ce propos, je remercie également Sean Mueller, Tudi Kernalegenn et Oscar Barberà pour avoir lu et discuté des versions précédentes de certains de chapitres de ma thèse.

Merci à mes collègues de l'Observatoire de la vie politique régionale (OVPR) de l'Université de Lausanne, Andrea, Carolina, Virginie, Roberto, Karim, de m'avoir accompagné durant mon parcours en rendant la science une production collective. Merci à mes collègues du « couloir 45XX », Steven, Steven, Ludovic, Philippe, Riccardo, Sabina, Anastasia, Fanny, Thereza, Arsène, ainsi que Edoardo, Dimitri, Ewoud, Johanna, Iris, Simon, Philipp, Lekh et Alain pour avoir partagé nos pauses, nos repas, nos voyages et un grand nombre de moments festifs. Merci à Lucien, Connor, Christophe, Claudio, Anne, Dimitri, Muriel, Sandy, Yi-Tang, Hannah et Emma de m'avoir aidé à apprécier toutes les nuances du gris du bureau 4549. Merci aux membres de l'équipe de foot de l'IEPHI d'avoir rendu le 8 juin une journée que je n'oublierai jamais. Merci aussi aux collègues du Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne (CRAPUL) et de l'Institut d'études politiques, historiques et internationales (IEPHI) d'avoir partagé cinq ans de travail. Un grand merci aux secrétaires de l'IEPHI et au personnel du campus de l'UNIL pour avoir contribué à m'offrir un cadre hors pair dans lequel réaliser le doctorat.

Merci à tous mes ami-e-s éparpillés dans le monde entier, les *Iubal*, les ami-e-s du Beauty et des apéros, les sociologu-e-s *in fuga*, les ami-e-s de la *ex V^e A SOC*, mes cousins et cousines, les ami-e-s du LAdAR, les ami-e-s de Wengen, les ami-e-s du covoiturage et les expats valdô-lausannois de m'avoir toujours rappelé qu'il y a un monde en dehors de la thèse en m'aidant à ne jamais oublier que le doctorat n'est qu'une « simple » étape d'un voyage plus long.

Roberto, je te remercie d'avoir consacré un peu de ton temps à une relecture très attentive des chapitres de cette thèse. Andrea, je te remercie de m'avoir accueilli à la fois à l'OVPR et à Géopolis et de n'avoir jamais hésité à m'offrir ton aide. Un grand merci à Carolina de m'avoir amené à découvrir le Tessin et de m'avoir transmis la *fede biancoblu*! Merci Steven! Nos matchs de basket, les bières, le hockey, les bonnes mauvaises blagues ont contribué à casser la routine de ce doctorat. Romi, ta sérénité et ta grande capacité à simplifier la complexité m'ont aidé à vivre les phases les plus chaudes de la thèse sans jamais stresser! Merci!

Je tiens à remercier mes parents et ma sœur Nicole. Merci de votre soutien inconditionné. Merci de m'avoir accompagné, parfois à distance, et encouragé du début jusqu'à la fin de cette aventure. Bien que j'aie été parfois trop froid, j'ai toujours apprécié votre soutien en le réputant très important. Nicole, je te remercie de m'avoir aidé à devenir plus flexible et pour nos soirées Rolling & Pezz!

En espérant n'avoir oublié personne...encore merci...*grazie...danke...thanks!*

Lausanne, décembre 2018

Table des matières

Résumé.....	3
Summary	3
Remerciements.....	7
Liste des tableaux.....	13
Liste des graphiques.....	14
Liste des figures	15
Liste des abréviations.....	16
Chapitre 1 - Introduction	19
1.1 Appréhender le succès.....	19
1.2 Le succès des partis régionalistes : une nouvelle problématisation d'un objet d'étude consolidé.....	23
1.3 Structure de la thèse.....	25
Chapitre 2 - Concepts et théories	27
2.1 Partis politiques régionalistes.....	27
2.2 Partis régionalistes et succès : un état de l'art critique.....	30
Le succès : une vision électoraliste prédominante.....	30
Du succès aux succès : partis régionalistes et politiques publiques.....	33
Limites et nouvelles pistes à explorer	37
2.3 Succès et durée.....	40
Séquences d'acquisition d'un rôle significatif	40
Séquences successives.....	42
2.4 Expliquer la durée des succès gouvernementaux.....	46
Capacités des institutions régionales.....	47
Configuration du champ politique régional	48
Capacité à maximiser le soutien électoral.....	49
Gouvernance de coalition.....	50
Cohésion intra-partisane.....	52
Relations entre conditions et hypothèses.....	53
Chapitre 3 - Méthodes et démarches	57
3.1 Design de la recherche.....	57
Type de recherche	57
L'Union Valdôtaine : justification de la sélection du cas d'étude.....	59
Démarche de l'étude de cas.....	66
3.2 Données empiriques.....	67
Construction du corpus.....	67
Analyse du corpus	71
Chapitre 4 - Trajectoire socio-historique de l'Union Valdôtaine.....	73
4.1 Sociogenèse de l'Union Valdôtaine.....	73
Le mythe des origines de l'Union Valdôtaine	73
Les conditions d'émergences.....	76
Les fondateurs : profil socioéconomique et ressources.....	79
4.2 Trajectoire de l'Union Valdôtaine.....	82
Organisation.....	82
Idéologie	84
Leadership	86

Profil des élus régionaux	88
Ancrage électoral	92
Relations inter-partisanes	94
Changement dans la continuité et tournants.....	97
Chapitre 5 - Contextualisation de la trajectoire des succès de l'Union Valdôtaine.....	99
5.1 La configuration institutionnelle de la Région Autonome Vallée d'Aoste	99
Continuités et changements de la configuration régionale	99
Impact structurant	104
5.2 Les succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine.....	105
Acquisition d'un rôle gouvernemental significatif.....	105
Maintien d'un rôle gouvernemental significatif	111
Exclusion du gouvernement régional	118
5.3 Trajectoire des succès et contextualisation des hypothèses.....	121
Chapitre 6 - Capacités des institutions régionales.....	125
6.1 Autonomie, stabilisation et portée des capacités régionales.....	125
5.2 Institutionnalisation de l'autonomie régionale.....	128
Institutionnalisation asymétrique.....	128
Faible réduction de l'asymétrie	131
Réduction de l'asymétrie et consolidation de l'autonomie	132
5.3 Autonomie formelle	136
Augmentation des compétences administratives.....	136
Réduction compétences administratives	138
Extensions compétences législatives et administratives	139
5.4 Autonomie matérielle	143
Ressources limitées soumises à de fortes contraintes	144
Croissance budgétaire exponentielle et affaiblissement des contraintes	146
Décroissance budgétaire et augmentation des contraintes	148
5.5 Capacités des institutions régionales et durée des succès gouvernementaux.....	151
Chapitre 7 - Configuration du champ politique régional	155
7.1 Régionalisation et compétition	155
7.2 Régionalisation du champ politique	157
Faible régionalisation	159
Croissance de la régionalisation.....	161
Diminution de la régionalisation.....	164
7.3 Compétition	167
Stabilisation de la concurrence.....	168
Diminution de la concurrence.....	170
Augmentation de la concurrence	173
7.4 Configuration du champ régional et durée des succès gouvernementaux	177
Chapitre 8 - Capacité à maximiser le soutien électoral.....	179
8.1 Offre politique et capacité de mobilisation.....	179
8.2 Évolution de la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine.....	181
8.3 Faible capacité à maximiser le soutien électoral.....	183
Offre limitée et limitante	183
Faible capacité de mobilisation	185
8.4 Expansion de la capacité à maximiser le soutien électoral.....	186
Augmentation de l'hétérogénéité de l'offre partisane	187

Croissance de la capacité de mobilisation.....	193
Impact sur le marché politique valdôtain	195
8.5 Contraction de la capacité à maximiser le soutien électoral	197
Affaiblissement de la capacité de mobilisation.....	200
8.6 Capacité à maximiser le soutien électoral et durée des succès gouvernementaux	201
Chapitre 9 - Gouvernance de coalition	203
9.1 Efficacité de la gouvernance de coalition	203
9.2 Prévenir les défections	205
Structuration des attentes	207
Prévention inefficace.....	208
Prévention efficace.....	209
9.3 Répondre aux défections	216
Types de défections	218
Réponses faiblement efficaces	222
Réponses efficaces.....	223
9.4 2018 : un tournant des stratégies de coalition de l'Union Valdôtaine	225
9.5 Gouvernance de coalition et durée des succès gouvernementaux.....	226
Chapitre 10 - Cohésion intra-partisane	229
10.1 Cohésion et dynamiques intra-partisanes.....	229
10.2 Morphologie des factions de l'Union Valdôtaine	232
Des factions personnalisées	233
Des factions faiblement institutionnalisées	234
Un cas partiellement déviant : le météore du Groupe Progressiste de l'Union Valdôtaine	236
10.3 Dynamiques coopératives	238
Leadership reconnu	238
Changements organisationnels.....	239
Événements critiques.....	240
10.4 Dynamiques compétitives	241
10.5 Dynamiques dégénératives.....	244
Augmentation des asymétries de pouvoir intra-partisanes.....	244
Impact sur la trajectoire partisane.....	245
10.6 Cohésion intra-partisane et durée des succès gouvernementaux	248
Chapitre 11 - Expliquer la durée des succès gouvernementaux.....	251
11.1 Évolution de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental significatif de l'Union Valdôtaine	251
11.2 Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental.....	252
1949-1954	253
1959-1966	256
11.3 Forte capacité à maintenir un rôle gouvernemental	260
11.4 Remise en cause de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental	266
11.5 Capacité à maintenir un rôle politique significatif et durée des succès gouvernementaux	270
Chapitre 12 - Conclusions.....	273
12.1 Résultats.....	274
12.2 Discussion des hypothèses.....	276

12.3 Bilan	280
Apports.....	280
Limites.....	281
Perspectives	282
Références	285
Annexes.....	305
Conseil de la Vallée : résultats électoraux et sièges occupés (1949 - 2018).....	305
Observations réalisées	312
Entretiens réalisés	312

Liste des tableaux

Tableau 1 - Séquences d'acquisition d'un rôle politique significatif.....	42
Tableau 2 - Séquences successives.....	43
Tableau 3 - Durée et types de succès.....	44
Tableau 4 - Succès durables : dimensions et indicateurs.....	44
Tableau 5 - Succès et durée : conditions.....	47
Tableau 6 - Hypothèses de recherche.....	54
Tableau 7 - Typologie des études de cas.....	58
Tableau 8 - Partis régionalistes de gouvernement en Europe (1945-2013).....	62
Tableau 9 - Partis régionalistes de gouvernement : rôle gouvernemental acquis.....	64
Tableau 10 - Partis régionalistes de gouvernement : durée du maintien du rôle de membres le plus puissant du gouvernement régional.....	64
Tableau 11 - Partis régionalistes de gouvernement : degré d'hétérogénéité de la trajectoire des partis régionalistes ayant maintenu durablement le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional.....	65
Tableau 12 - Structure du corpus documentaire.....	68
Tableau 13 - Fondateurs de l'UV : profil socio-professionnel et appartenances précédentes.....	81
Tableau 14 - Union Valdôtaine : évolution idéologique (1945-2018).....	86
Tableau 15 - Union Valdôtaine : leaders.....	87
Tableau 16 - Union Valdôtaine : continuités et changements de la trajectoire partisane.....	97
Tableau 17 - Union Valdôtaine : séquences d'acquisition force relative exécutive (1949-2018).....	106
Tableau 18 - Union Valdôtaine : séquences d'acquisition d'un rôle gouvernemental significatif.....	107
Tableau 19 - Union Valdôtaine : séquences d'acquisition post-électorales.....	109
Tableau 20 - Union Valdôtaine : séquence d'acquisition intra-législative.....	111
Tableau 21 - Union Valdôtaine : perte temporaire de la force relative exécutive.....	113
Tableau 22 - Intensité des succès : dimensions et indicateurs.....	113
Tableau 23 - Union Valdôtaine : évolution de l'intensité des succès gouvernementaux.....	114
Tableau 24 - Union Valdôtaine : trajectoire des succès gouvernementaux.....	121
Tableau 25 - Hypothèses dans le contexte.....	123
Tableau 26 - Autonomie et capacités des institutions régionales.....	127
Tableau 27 - RAVA : Évolution du degré d'institutionnalisation de l'autonomie.....	128
Tableau 28 - Répartitions des impôts RAVA - État italien (1949-2018).....	134
Tableau 29 - RAVA : évolution de l'autonomie formelle.....	136
Tableau 30 - RAVA : compétences législatives.....	138
Tableau 31 - RAVA : Compétences administratives (1954-1960).....	139
Tableau 32 - RAVA : impact de la production normative sur l'autonomie formelle (1974-2018).....	141
Tableau 33 - RAVA : croissance de l'autonomie formelle (1974-2018).....	143
Tableau 34 - RAVA : évolution de l'autonomie matérielle.....	144
Tableau 35 - RAVA : évolution des recettes (1949-2018).....	149
Tableau 36 - RAVA : évolution des recettes (2007-2016).....	150
Tableau 37 - Union Valdôtaine : capacités des institutions régionales et durée des succès gouvernementaux.....	152
Tableau 38 - Configuration du champ politique et maintien d'un rôle gouvernemental.....	156
Tableau 39 - Saillance du clivage territorial et régionalisation d'un champ politique.....	158
Tableau 40 - Évolution de la régionalisation du champ politique valdôtain.....	158
Tableau 41 - Intensité de la compétition.....	168
Tableau 42 - Champ politique : évolution de la compétition.....	168
Tableau 43 - Union Valdôtaine : configuration du champ politique régional et durée des succès gouvernementaux.....	177
Tableau 44 - Capacité à maximiser le soutien électoral.....	181
Tableau 45 - Union Valdôtaine : capacité à maximiser le soutien électoral.....	182
Tableau 46 - Degré de dépendance des politiques régionales des principaux secteurs économiques.....	191
Tableau 47 - Union Valdôtaine : fiefs électoraux (1978-2003).....	195
Tableau 48 - Union Valdôtaine : fiefs électoraux (2003-2013).....	200
Tableau 49 - Union Valdôtaine : capacité à maximiser le soutien électoral et durée des succès gouvernementaux.....	202
Tableau 50 - Efficacité de la gouvernance de coalition.....	205
Tableau 51 - Union Valdôtaine : défections et durée du cycle de vie des coalitions de gouvernement.....	206

Tableau 52 - Structuration des attentes à l'égard des coalitions.....	208
Tableau 53 - Union Valdôtaine : partage des portefeuilles des gouvernements régionaux	212
Tableau 54 - Union Valdôtaine : coalitions électorales nationales (1974-2018)	214
Tableau 55 - Union Valdôtaine : principales rétributions des partenaires de coalition.....	216
Tableau 56 - Efficacité des réponses aux défections.....	217
Tableau 57 - Union Valdôtaine : efficacité des réponses aux défections.....	217
Tableau 58 - Union Valdôtaine : efficacité de la gouvernance de coalition et durée des succès gouvernementaux	227
Tableau 59 - Degré de cohésion et dynamiques intra-partisanes.....	231
Tableau 60 - Union Valdôtaine : dynamiques coopératives.....	238
Tableau 61 - Union Valdôtaine : dynamiques compétitives.....	242
Tableau 62 - Union Valdôtaine : présidents.....	242
Tableau 63 - Union Valdôtaine : dynamiques dégénératives	244
Tableau 64 - Union Valdôtaine : cohésion intra-partisane et durée des succès gouvernementaux.....	249
Tableau 65 - Union Valdôtaine : évolution de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental.....	252
Tableau 66 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions stratégiques, structurelles et intra-partisane (1949-1954)	255
Tableau 67 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (1949-1954).....	256
Tableau 68 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions (1959-1966)	259
Tableau 69 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (1959-1966).....	260
Tableau 70 - Forte capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions (1974-2003)	264
Tableau 71 - Forte capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (1974-2003).....	266
Tableau 72 - Remise en cause de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions (2003-2018)	269
Tableau 73 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (2003-2018).....	270
Tableau 74 - Capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV: conjonction de conditions.....	271
Tableau 75 - Union Valdôtaine : capacité à maintenir un rôle politique significatif et durée des succès gouvernementaux	272
Tableau 76 - Principaux résultats de la recherche.....	276
Tableau 77 - Hypothèse 1 et cas de l'UV	277
Tableau 78 - Hypothèse 2 et cas de l'UV.....	278

Liste des graphiques

Graphique 1 - Élus régionaux de l'UV : évolution du genre (1949-2018).....	89
Graphique 2 - Élus régionaux de l'UV : évolution du niveau d'étude (1949-2018).....	90
Graphique 3 - Élus régionaux de l'UV : évolution du profil professionnel (1949-2018).....	91
Graphique 4 - Élus régionaux de l'UV : évolution de l'âge moyen (1949-2018).....	92
Graphique 5 - Union Valdôtaine : évolution de l'ancrage électoral (1949-2013)	93
Graphique 6 - Union Valdôtaine : durée succès gouvernementaux.....	112
Graphique 7 - Union Valdôtaine : intensité succès (1949-1954).....	115
Graphique 8 - Union Valdôtaine : intensité succès (1959-1966).....	116
Graphique 9 - Union Valdôtaine : intensité succès (1974-2003).....	117
Graphique 10 - Union Valdôtaine : intensité succès (2003-2018).....	118
Graphique 11 - Union Valdôtaine : durée exclusion du gouvernement régional.....	119
Graphique 12 - Union Valdôtaine : force relative électorale et parlementaire (1954-1959).....	119
Graphique 13 - Union Valdôtaine : force relative électorale et parlementaire (1966-1974).....	120
Graphique 14 - RAVA : dispositions d'application et révisions statutaires (1974-2018).....	141
Graphique 15 - RAVA : évolution (en €) des recettes (1949-1954).....	145
Graphique 16 - RAVA : évolution (en €) des recettes (1959-1966).....	145
Graphique 17 - RAVA : comparaison de la croissance des recettes (en €).....	146

Graphique 18 - Champ politique régional : impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs (1949-1968)	160
Graphique 19 - Champ politique régional : saillance électorale du clivage territorial (1949-1968).....	161
Graphique 20 - Champ politique régional : impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs (1973-2003)	163
Graphique 21 - Champ politique régional : saillance électorale du clivage territorial (1973-2003).....	164
Graphique 22 - Champ politique régional : impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs (2003-2018)	165
Graphique 23 - Champ politique régional : saillance électorale du clivage territorial (2003-2018).....	166
Graphique 24 - Champ politique régional : intensité de la compétition (1949-1954).....	168
Graphique 25 - Champ politique régional : intensité de la compétition (1959-1968).....	170
Graphique 26 - Champ politique régional : intensité de la compétition (1973-2003).....	171
Graphique 27 - Force relative électorale agrégée des nouveaux compétiteurs et de l'UV (1973-2003)	173
Graphique 28 - Champ politique régional : intensité de la compétition (2003-2018).....	174
Graphique 29 - Force relative électorale agrégée des nouveaux compétiteurs et de l'UV (2003-2018)	175
Graphique 30 - Écart entre la force relative électorale de l'UV et celle de ses principaux compétiteurs (2013 - 2018)	176
Graphique 31 - RAVA : évolution du nombre des employés régionaux (1948-1992).....	192
Graphique 32 - RAVA : employés publics 1991 et 2001.....	192
Graphique 33 - Évolution de la force relative électorale des principaux partis du champ politique valdôtain (1978-2003)	196
Graphique 34 - Taux de participation aux élections régionales (1978-2003).....	197

Liste des figures

Figure 1 - Succès et durée : modèle théorique.....	53
Figure 2 - Raisons de la sélection du cas	60
Figure 3 - Configuration institutionnelle de la Région autonome Vallée d'Aoste.....	103
Figure 4 - Idéal-type : configuration des rétributions politiques de l'UV et de la DC (année 1950-1960). 184	
Figure 5 - Idéal-type : configuration des rétributions politiques de l'Union Valdôtaine en 2003 et 2018 198	
Figure 6 - Morphologie des principales factions de l'UV	232
Figure 7 - Union Valdôtaine : scissions	247

Liste des abréviations

Partis régionalistes européens

AIC	<i>Agrupaciones Independientes de Canarias</i>
BNG	<i>Bloque Nacionalista Galego</i>
CC	<i>Coalición Canaria</i>
CDC	<i>Convergència democràtica de Catalunya</i>
CIU	<i>Convergència i Unió</i>
DéFI	<i>Démocrate fédéraliste indépendant</i>
EA	<i>Eusko Alkartasuna</i>
EE	<i>Euskadiko Ezkerra</i>
ERC	<i>Esquerra Republicana de Catalunya</i>
FDF	<i>Front Démocratique des Francophones/Fédéralistes démocrates francophones</i>
LT	<i>Lega dei Ticinesi</i>
N-VA	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
PA	<i>Partido Andalucista</i>
PAR	<i>Partido Aragonés</i>
PC	<i>Plaid Cymru</i>
PNV/EAJ	<i>Partido Nacionalista Vasco/Euzko Alderdi Jeltzalea</i>
SDLP	<i>Social Democratic and Labour Party</i>
SF	<i>Sinn Féin</i>
SNP	<i>Scottish National Party</i>
UDC	<i>Unió Democràtica de Catalunya</i>

Partis régionalistes italiens

LA	<i>Lega Alpina Lumbarda</i>
LN	<i>Lega Nord</i>
MPA	<i>Movimento per l'autonomia</i>
PATT	<i>Partito Autonomista Trentino Tirolese</i>
PSdA	<i>Partito Sardo d'Azione</i>
SVP	<i>Südtiroler Volkspartei</i>
UP	<i>Union Piemontèisa</i>

Partis régionalistes valdôtains

ADP	<i>Autonomisti Democratici Popolari</i>
ALPE	<i>Autonomie liberté participation écologie</i>
APA	<i>Alleanza Popolare Autonomista</i>
AUT	<i>Autonomistes</i>
DP	<i>Democratici Popolari</i>
EPAV	<i>Edelweiss popolare autonomista valdostano</i>
FED	<i>Fédération autonomiste</i>
LIGUE	<i>Raggruppamento Indipendente Valdostano et Campagnards Valdôtains</i>
MOUV	<i>Mouv'</i>
PNV	<i>Pour notre Vallée</i>
PVdA	<i>Pour la Vallée d'Aoste</i>
RV	<i>Rassemblement Valdôtain</i>
RnV	<i>Renouveau valdôtain</i>

SA	<i>Stella Alpina</i>
UV	Union Valdôtaine
UVP	Union Valdôtaine Progressiste
VDV	Vallée d’Aoste vive

Partis politiques nationaux italiens

AN	Alliance nationale
CDL	Maison des libertés
DC	Démocratie chrétienne
DPROL	Démocratie prolétarienne
FDI	Frères d’Italie
FI	<i>Forza Italia</i>
GV-DS	Démocrates de gauche - Gauche valdôtaine (branche régionale)
M5S	Mouvement 5 étoiles
MSI-DC	Mouvement social italien - Droite nationale
NSIN	Nouvelle gauche
PCI	Parti communiste italien
PD	Parti démocrate
PDL	Peuple de la liberté
PDS-GV	Parti démocrate de la gauche – Gauche valdôtaine (branche régionale)
PLI	Parti libéral italien
PRC	Parti de la refondation communiste
PRI	Parti républicain italien
PSDI	Parti socialiste démocrate italien
PSI	Parti socialiste italien
PSIUP	Parti socialiste italien d’unité prolétarienne
PSU	Parti socialiste unifié
VERDI	Verts - Écologistes

Autres abréviations

DI	Décret-loi
IRAP	<i>Imposta regionale sulle attività produttive</i> (Impôt régional sur la production)
IVA	<i>Imposta valore aggiunto</i> (TVA)
LR	Loi régionale
RAVA	Région autonome Vallée d’Aoste
VDA	Vallée d’Aoste

Chapitre 1 - Introduction

À travers l'étude du cas de l'Union Valdôtaine (UV), cette thèse a l'ambition d'apporter une contribution à la littérature consacrée aux succès des partis politiques régionalistes en s'interrogeant sur la dimension temporelle de ce phénomène. Notre but est d'essayer de comprendre pour quelle raison un parti régionaliste est en mesure de maintenir durablement un rôle gouvernemental significatif à l'échelon régional. Le succès représente un objet de recherche aussi bien fascinant que complexe. Pour cette raison dans ce chapitre introductif, nous souhaitons avant tout délimiter notre objet d'étude (1.1). En outre, nous voulons présenter les buts de notre recherche, mais aussi mieux la situer au sein de la littérature politologique (1.2). Par conclure, nous présenterons la structure de cette thèse (1.3).

1.1 Appréhender le succès

Quand l'on s'intéresse aux dynamiques d'un champ politique, il est fort probable que tôt ou tard nous devons faire face au succès. Très souvent après une élection, notamment après que les premiers résultats du scrutin commencent à être diffusés dans l'espace public, nous pouvons entendre ou bien lire plusieurs commentaires concernant le succès de l'élection. À ce propos, les extraits suivants sont très intéressants.

Pourquoi les Verts renouent avec le succès, en Suisse et en Europe

Les Verts ont gagné cinq sièges ce dimanche au Grand Conseil de Neuchâtel. Ce succès n'est pas isolé : le parti a obtenu 12 sièges supplémentaires lors des dernières élections cantonales, dont beaucoup en Suisse romande. A cela s'ajoutent l'élection d'Alec von Graffenried à la Mairie de Berne et la belle victoire de Jurg Altwegg, qui a battu son concurrent UDC avec 60 % des voix à la Municipalité de Winterthur. L'écologie a de nouveau le vent en poupe, et pas seulement en Suisse. En Autriche et en Hollande, ce sont les Verts, avec Alexander van der Bellen et Jesse Klaver, qui ont fait sensation lors des dernières élections et barré la route à l'extrême droite populiste. Ces succès suisses et européens sont bien sûr le résultat de l'engagement fort, sur le terrain, de personnalités vertes dont la crédibilité a été reconnue par les électeurs. Mais ils s'inscrivent également dans un mouvement de fond, dont j'aimerais souligner ici deux aspects. [...] (Goumaz 2017)

Résultat du 6 mai 2018 : un succès rose-vert au 2ème tour de l'élection au Conseil d'État

[...] Les Socialistes et les Verts tiennent à adresser leurs remerciements à la population genevoise, pour sa confiance envers leurs candidat-e-s, et aux membres de leurs partis qui se sont pleinement engagé-e-s dans cette campagne du 2ème tour. Ce succès électoral est le résultat d'une forte campagne de terrain réalisée dans tout le canton. Durant ces mois de campagne, les militant-e-s Socialistes et Vert-e-s ont battu le pavé pour aller à la rencontre de la population et porter les valeurs de solidarité, d'égalité et d'écologie. [...] (PS Genevois 2018).

L'étonnant succès du Parti Communiste Japonais

[...] Le premier secret du succès du PCJ est le fait que, malgré son nom, les politiques et les objectifs du parti sont en réalité plutôt modérés. Il dénonce les relations étroites du Japon avec les Etats-Unis et les excès du capitalisme et de la globalisation, mais ses initiatives législatives ne tentent pas de changer fondamentalement la politique du pays dans ces domaines (une bataille qui serait perdue d'avance). Il se concentre plutôt sur des objectifs plus modestes – et populaires – comme la diminution des liens financiers entre grandes compagnies et partis politiques (principalement le LDP) ou l'amélioration des conditions de travail des japonais. [...] (Roth 2015).

Au Portugal, les succès de la gauche plurielle

Alors que les gauches européennes se fracturent, les socialistes portugais, soutenus par la gauche radicale et les communistes, ont de bons résultats économiques. [...] (Chastand 2017).

À première vue, ces exemples peuvent nous paraître banals. Cette banalité est due au fait qu'il s'agit de cas récurrents qui sont désormais devenus familiers parce que nous pouvons entendre les mêmes représentations au sein aussi bien d'un champ national que régional de la plupart des États européens. Cependant, une prise de distance et une déconstruction de ces exemples peuvent nous offrir des pistes de réflexion autour du concept de succès.

Premièrement, les professionnels du champ politique ne disposent pas du monopole symbolique sur le succès. En effet, des profanes ou d'autres acteurs qui participent aux

luttons du champ, notamment les journalistes et les analystes, mobilisent ce concept de manière plus ou moins légitime.

Deuxièmement, le succès est polysémique. En effet, bien qu'il soit très utilisé, comme nous venons de le voir, lors de la production des exégèses des scrutins, le succès peut désigner également la mise à l'agenda ou la promulgation d'une loi¹ ou encore ce que les organisateurs d'une manifestation considèreront comme une mobilisation « réussie »².

Troisièmement, le succès est relatif³. En effet, les représentations que se font les acteurs d'un succès électoral sont très différentes. En raison de la position occupée au sein d'un champ politique, mais aussi en fonction des attentes à l'égard du scrutin, la représentation normative d'un même résultat peut être très différente. Par exemple, les porte-parole d'un parti qui a obtenu 2% pourraient considérer leur performance comme étant un succès parce qu'il s'agit de la première fois qu'ils participaient au scrutin⁴. Ou encore, les représentants d'un parti qui a perdu un soutien électoral considérable, par exemple une perte électorale de 10% pourrait être considérée comme étant un succès s'ils avaient pronostiqué une perte encore plus considérable⁵.

À partir de ces éléments, nous pouvons donc nous rendre compte qu'il est possible d'appréhender le succès en utilisant deux postures principales. D'une part, nous pouvons décider de privilégier une posture « internaliste » qui nous amènerait à analyser les représentations du succès produites, coproduites, mais aussi reproduites par une pluralité d'acteurs. Par exemple, nous pouvons analyser les représentations du succès des militants d'un certain parti politique afin de les comparer avec celles des dirigeants.

D'autre part, nous pouvons décider de recourir à une posture « externaliste » qui nous conduira avant tout à essayer de formuler une définition du phénomène afin d'identifier des facteurs pour expliquer son évolution dans le temps. Par exemple, nous pouvons chercher à comprendre quels sont les facteurs qui favoriseraient les succès d'un parti politique.

¹ Cf. par exemple ATS (2017), Joli-Cœur (2018) et PDC (2018).

² À ce propos, cf. « Manifestation nationale, un succès de foule, et après ? » (<https://www.youtube.com/watch?v=oLK0E5vF0fg>); « La primaire de la droite, "succès politique... et financier" » (<https://www.youtube.com/watch?v=RO6Dq06AzyI>)

³ Ce point a été souligné également par Mazzoleni et Mueller (2016b).

⁴ À ce propos, cf. « ELEZIONI - comunque vada sarà un successo. » (<https://www.youtube.com/watch?v=TcJTWbdUP5I>).

⁵ Cf. par exemple ALPE (2010).

Évidemment, chacune de ces deux postures présente aussi bien des atouts que des faiblesses. La posture « internaliste » nous permet de déconstruire les représentations des acteurs en analysant leur rapport au succès. Cependant, cette posture risque de nous faire tomber dans le piège du relativisme en multipliant presque à l'infini les possibles définitions du phénomène. La posture « externaliste » peut nous aider à mieux comprendre les interactions au sein d'un certain champ politique. Au contraire, elle ne s'avère pas très utile pour tenir compte des différentes représentations que se font les multiples acteurs.

Pour analyser les succès dans n'importe quel champ politique, il est donc prioritaire de décider quelle posture suivre pour appréhender cet objet de recherche. Afin d'effectuer ce choix, nous devons expliciter l'objectif de notre étude. Notre recherche a l'ambition de renforcer la « boîte à concepts » du chercheur en questionnant la dimension temporelle des succès des partis politiques. En raison de cet objectif, nous sommes persuadés que la posture « externaliste » sera la plus appropriée pour appréhender et analyser les succès au sein de notre recherche.

Après avoir précisé cet élément, comme nous avons anticipé plus haut, notre but n'est pas d'analyser la dimension temporelle des succès de tous les types de partis politiques. Il s'agit en effet d'un projet trop ambitieux. Pour cette raison, nous nous limiterons exclusivement sur le cas des partis politiques régionalistes. Dans la section suivante, nous illustrerons les raisons de notre choix.

1.2 Le succès des partis régionalistes : une nouvelle problématisation d'un objet d'étude consolidé

Le succès représente un des principaux objets de recherche de la littérature consacrée aux acteurs politiques régionalistes⁶ (cf. De Winter et Türsan 1998; Elias et Tronconi 2011a; Mazzoleni et Mueller 2016b). Longtemps, le succès a été conçu principalement en tant que phénomène essentiellement électoral. Pour cette raison, plusieurs chercheuses et chercheurs ont analysé les performances électorales de ces partis, notamment au sein de leurs régions (cf. par ex. Delwit 2005b; Kernalegenn et Pasquier 2014b). Cette vision éminemment électoraliste a connu une grande diffusion en acquérant un statut dominant aussi bien au sein de la littérature consacrée aux acteurs politiques régionalistes (cf. par ex. Lublin 2014a) qu'au sein de la littérature généraliste des partis politiques (cf. par ex. Katz et Crotty 2006; Bolleyer et Bytzeck 2013). Cependant, elle est à la fois limitante et limitée parce que l'arène électorale représente seulement une des arènes au sein desquelles les dirigeants et les élus des partis politiques se concurrencent. En outre, elle nous empêche également d'appréhender les défis auxquels sont confrontés les partis régionalistes ayant mené la transition *from protest to power* (cf. Elias et Tronconi 2011c).

Dès la moitié des années 1990, plusieurs auteurs ont contribué à remettre en cause la prédominance d'une vision électoraliste du succès en insistant sur la nécessité de prendre en compte également les succès dans l'occupation des postes au sein d'un gouvernement (*office success*) et ceux dans le domaine des politiques publiques (*policy success*) (cf. De Winter et Türsan 1998; Elias et Tronconi 2011a; Mazzoleni et Mueller 2016b). Ces recherches ont également permis de mieux conceptualiser ce phénomène. Le succès peut être considéré comme étant la capacité d'un parti politique à acquérir et/ou à maintenir un rôle politique *relevant* dans l'arène électorale, législative et exécutive (Mazzoleni et Mueller 2016a, 7).

Cependant, certains aspects restent encore à clarifier. Plus précisément, on pourrait mieux articuler aussi bien la dimension temporelle des succès que les relations entre durée et variations de ce phénomène. En outre, après une période marquée par l'hégémonie d'une vision électoraliste, ce champ de recherche se caractérise actuellement par une vision hégémonique privilégiant les succès dans les politiques

⁶ Les autres principaux axes caractérisant ce champ d'étude sont l'émergence (cf. par ex. Brancati 2008) et l'idéologie (cf. par ex. Massetti 2009; Massetti et Schakel 2013).

publiques en considérant les autres types de succès comme étant des « étapes intermédiaires ». De plus, bien que ces apports aient été novateurs, ils ne représentent pas une discontinuité avec deux *a priori* très répandus au sein de la littérature consacrée au succès des partis régionalistes. En premier lieu, en raison de l'influence du modèle du « *responsible party government* », on continue à considérer implicitement que les compétitions politiques soient exclusivement programmatiques en négligeant leur possible côté clientélaire (Kitschelt et Wilkinson 2007, 1-3). En deuxième lieu, en considérant le succès des partis régionalistes comme uniquement lié à la réalisation d'enjeux territoriaux et identitaires (Müller-Rommel 1998, 21-26) on néglige d'autres formes de rétributions.

Pour dépasser ces lacunes, avant tout, nous proposons d'articuler le concept de succès afin de mieux explorer sa dimension temporelle en distinguant clairement les séquences d'acquisition de celle de maintien d'un rôle politique significatif. En outre, la capacité d'un parti politique régionaliste à maintenir un tel rôle ne sera pas considérée comme exclusivement liée à la réalisation d'enjeux territoriaux ou bien à des rétributions identitaires. Au contraire, en nous appuyant sur la littérature consacrée à la dominance (cf. Bogaards et Boucek 2010), notamment celle infranationale (cf. Abedi et Schneider 2010), et sur les analyses du régionalisme aussi bien politique (cf. Seiler 1994; Hepburn 2013) qu'institutionnel (cf. Keating 2000; Pasquier 2012), nous sommes convaincus qu'elle est liée à l'imbrication de conditions structurelles (capacités des institutions régionales et configuration du champ politique régional), stratégiques (capacité à maximiser le soutien électoral et gouvernance de coalition) et intra-partisanes (cohésion interne)⁷.

À partir de ces éléments, nous allons essayer de comprendre pour quelle raison un parti régionaliste est à même de maintenir durablement le rôle de membre le plus puissant d'une coalition de gouvernement à l'échelon régional. Pour répondre à notre questionnement, nous analyserons le cas de l'Union Valdôtaine, parti régionaliste actif au Val d'Aoste (Italie). Pour examiner les succès de l'Union Valdôtaine nous avons construit et analysé un large corpus de sources primaires, mais surtout secondaires collectées au sein d'archives (partisanes, journalistiques et des institutions régionales) et sur le champ (entretiens et observations)⁸.

⁷ Pour les détails cf. Chapitre 2.

⁸ Pour les détails cf. Chapitre 3 et Annexes.

1.3 Structure de la thèse

Cette thèse, outre ce chapitre introductif, se compose de douze chapitres. Pour commencer, nous illustrerons les enjeux théoriques et méthodologiques de notre recherche. Avant tout, nous présenterons les concepts clés qui sont à la base de notre cadre théorique, notamment celui de succès, le modèle théorique que nous avons conçu à partir de ces concepts et nos hypothèses de recherche (Chapitre 2). Par la suite, nous discuterons les choix méthodologiques effectués, nous présenterons les données collectées et la démarche que nous avons suivie pour les analyser (Chapitre 3).

Après avoir clarifié ces éléments cruciaux, nous reconstruirons la trajectoire socio-historique de l'Union Valdôtaine (Chapitre 4) et nous contextualiserons les succès du parti (Chapitre 5). Les chapitres suivants seront consacrés à l'illustration des résultats de l'analyse de chacune des conditions susceptibles d'influencer la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle gouvernemental significatif à l'échelon régional. Dans un premier temps, nous focaliserons notre regard sur les conditions structurelles en analysant les capacités des institutions régionales (Chapitre 6) et la configuration du champ politique valdôtain (Chapitre 7). Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les conditions stratégiques en examinant la capacité à maximiser le soutien électoral (Chapitre 8) et la gouvernance de coalition (Chapitre 9) de l'Union Valdôtaine. Dans un troisième temps, nous présenterons l'analyse de la cohésion intra-partisane (Chapitre 10).

Par la suite, nous changerons de perspective en nous focalisant sur la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisane étudiées afin d'expliquer la durée des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine (Chapitre 11). Pour conclure, nous discuterons nos hypothèses et nous effectuerons un bilan de notre recherche (Chapitre 12).

Chapitre 2 - Concepts et théories

Notre but est d'apporter un regard nouveau à l'étude des partis politiques régionalistes en analysant la durée des succès gouvernementaux à l'échelon régional.

Ce premier chapitre est consacré à l'illustration des concepts et des théories sur lesquelles nous avons construit le cadre théorique de notre recherche. Avant tout, nous focaliserons notre regard sur l'acteur en présentant les traits distinctifs des partis politiques régionalistes (2.1). Après, nous nous pencherons sur le concept de succès. Dans un premier temps, à l'aide d'un état de l'art critique nous retracerons la trajectoire à la fois du concept et des explications de ce phénomène (2.2) au sein du champ de recherche consacré aux partis régionalistes. Ensuite, afin de combler les limites et les lacunes de ce champ d'étude nous proposerons une nouvelle conceptualisation du succès qui nous permet d'appréhender sa dimension temporelle (2.3). La discussion des conditions susceptibles d'influencer la durée des succès gouvernementaux à l'échelon régional d'un parti politique régionaliste conclura ce chapitre (2.4).

2.1 Partis politiques régionalistes

Les partis politiques sont les principaux acteurs de la démocratie représentative⁹. En général, nous pouvons les considérer comme des organisations aussi bien durables (cf. LaPalombara et Weiner 1966) que changeantes (cf. Katz et Mair 1995; Harmel et Janda 1994) en compétition pour la conquête du pouvoir¹⁰. La participation aux élections permettrait de distinguer les partis d'autres organisations qui essaieraient d'influencer le pouvoir de l'État, comme les groupes d'intérêts et les syndicats (cf. Sartori 2005; Panebianco 1982). Les recherches sur les partis politiques, en identifiant plusieurs types d'organisations partisans, ont permis de saisir la complexité du phénomène partisan (cf. par ex. Seiler 2011). Ainsi, les partis régionalistes peuvent être considérés comme des organisations partisans particulières.

Avant tout, les partis régionalistes sont des organisations politiques indépendantes qui participent aux élections. Ce premier constat apparemment très intuitif s'avère très

⁹ Pour une analyse des compétitions démocratiques cf. Gaxie (2001, 11-23).

¹⁰ Selon Bourdieu (cf. par ex. 2000) les acteurs politiques se concurrenceraient pour la conquête de trophées politiques.

précieux parce qu'il nous permet de distinguer clairement les partis régionalistes des partis régionaux en tant que succursales régionales de partis nationaux (Massetti et Schakel 2015, 868). De plus, nous permet également de distinguer le régionalisme politique des autres formes de régionalisme (Pasquier 2012, 20).

La sociogenèse¹¹ d'une organisation partisane régionaliste se déroule au sein de périphéries, territoires ayant un certain degré de marginalisation culturelle, économique, politique, administrative ou bien une combinaison des quatre marginalisations (cf. Rokkan et Urwin 1983; Bartolini 2005b). Très souvent, ces phénomènes sont étroitement liés au processus de construction de l'État-nation (cf. Lipset et Rokkan 1967).

Les organisations politiques régionalistes sont donc présentes exclusivement dans un territoire infranational spécifique (cf. Strmiska 2002; Massetti 2009). En effet, ces organisations sont marquées aussi bien par un ancrage (Mazzoleni et Mueller 2016a, 4-6), qu'une concentration territoriale (Tronconi 2009, 28-29) exclusives. Pour cette raison, ces partis se distinguent également de ceux nationaux par l'absence d'une vocation¹² *catch-all over* (Caramani 2004, 26).

En outre, cette concentration et cet ancrage exclusifs ont des implications aussi bien sur la production symbolique que sur les stratégies politiques de ces organisations. Comme n'importe quel type de parti, les régionalistes peuvent être considérés comme des entreprises culturelles (cf. Sawicki 2001) produisant, mais aussi reproduisant, des représentations du monde et des projets politiques plus au moins stables et durables (Seiler 2011, 219-29). Bien que les projets politiques de ces acteurs soient très hétérogènes (cf. par ex. Dandoy 2010), ils constituent une famille politique particulière (Seiler 2011, 230-34). En effet, l'action de ces partis vise à atteindre, à protéger et à améliorer l'autogouvernement de leur région (De Winter 1998, 204-5). Ce critère permettrait de distinguer les régionalistes des partis ethniques, lesquels insistent

¹¹ Nous devons préciser que les partis régionalistes n'ont pas été caractérisés par la prédominance d'un seul processus (cf. Duverger 1951; Panebianco 1982). Au contraire, selon les contextes sociohistoriques, ces organisations ont été marquées par une pluralité de processus. Pour cette raison, l'élément qui permet de distinguer ces partis n'est pas le processus en soi, mais plutôt sa localisation et son enchevêtrement avec les autres formes de régionalisme. Dans plusieurs cas, elles précèdent la sociogenèse d'une organisation politique régionaliste.

¹² Les partis peuvent modifier ou diversifier leur « vocation » comme dans le cas de la *Lega Nord* en Italie après que Salvini a remplacé Bossi à la tête du parti en 2013.

davantage sur la défense des droits d'une communauté linguistique au détriment des droits territoriaux (Masseti et Schakel 2015, 868)¹³.

La région est donc au cœur de la production symbolique régionaliste. Souvent, la région (territoire) coïncide avec la Région (unité administrative territoriale), mais ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, la *Padania* défendue par la Lega Nord est un ensemble de Régions de l'Italie du Nord. Nous proposons donc de les distinguer. À ce propos, plusieurs chercheurs ont souligné le fait que la région est une construction sociale (cf. Bourdieu 1980; Keating 2000; Pasquier 2012). Plus précisément, il s'agit d'un espace physique intéressé par un processus de segmentation et d'identification lui conférant le statut de lieu¹⁴ auquel on associe des traits culturels et identitaires spécifiques influençant dans la plupart des cas aussi les représentations de ses habitants (cf. par ex. Sandri 2012). En outre, ces représentations essaieraient très souvent de valoriser l'appartenance territoriale au détriment des positions, notamment en termes de classe, occupées au sein de la société (Seiler 1994, 8-10)¹⁵.

Les partis régionalistes contribueraient à la reproduction de leur région et non de la nation (centrale) comme le font au contraire les partis nationaux¹⁶. Selon les époques et les contextes, les représentations d'une région peuvent concurrencer celle de la nation ou bien en être complémentaires.

Pour ce qui concerne les implications sur les stratégies des régionalistes, nous pouvons souligner que bien qu'ils soient des *multi-level competitors*¹⁷, leur terrain de chasse, l'*hunting domain* de Panebianco (1982, 13), est limité parce qu'il est constitué seulement des circonscriptions électorales ayant des liens avec leur région. Il est important de

¹³Il s'agit de types idéaux. Donc dans certains cas un même parti peut être considéré aussi bien régionaliste qu'éthnique, comme le SVP au Tyrol du Sud (cf. Pallaver 2005).

¹⁴À ce propos, cf. Genova (2011)

¹⁵Nous devons signaler que certains partis régionalistes essaient également de créer et de mobiliser l'appartenance de classe en l'hybridant avec les revendications territoriales, comme dans le cas de l'Union démocratique bretonne (Kernalegenn et Pasquier 2014a, 13-14).

¹⁶Pour cette raison certains auteurs (cf. par ex. Elias 2009) considèrent le régionalisme en tant qu'une forme micro de nationalisme.

¹⁷Les processus de transformation des *politics* (par ex. régionalisation et européanisation) ont contribué à rendre la compétition politique de plus en plus multi-niveaux (cf. Detterbeck 2012) en multipliant les échelons et les arènes dans lesquelles les partis se concurrencent pour conquérir des trophées politiques. Les partis régionalistes, comme la plupart des autres partis, n'ont pas une participation sélective aux compétitions politiques. En d'autres termes, ils n'essaient pas de conquérir les trophées politiques d'un seul échelon, par exemple celui régional.

souligner encore une fois ici que les découpages politico-administratifs et les représentations partisans ne coïncident pas nécessairement. Cette délimitation territoriale influence aussi la sélection des candidats et plus généralement celle du personnel politique. Ces pratiques sont en effet caractérisées par une forte endogamie régionale. La rigidité du processus de sélection est évidemment liée aux critères qui délimitent les frontières du groupe formant les habitants de la région.

Les régionalistes poursuivent en outre des stratégies sélectives de mobilisation de l'électorat. En effet, leur *target*, notamment électoral, est limité vu qu'ils essaient de mobiliser exclusivement des électeurs ayant le droit de vote dans les circonscriptions constituant « leur région ». Cependant, la limitation du *target* électoral concerne exclusivement la dimension territoriale et non celle sociale. En effet, ces partis en mobilisant le clivage territorial au détriment de celui fonctionnel ont un *target* électoral interclassiste (Seiler 1994, 8-10).

2.2 Partis régionalistes et succès : un état de l'art critique

Cette deuxième partie du chapitre nous permettra de retracer l'état de l'art de la littérature consacrée aux succès des partis politiques régionalistes.

Le succès : une vision électoraliste prédominante

La littérature consacrée à l'étude des succès des partis régionalistes a été caractérisée par une vision, longtemps prédominante, que nous pouvons qualifier d'électoraliste. Cette approche est principalement « empiriste » parce qu'elle a été marquée par une grande attention consacrée à l'étude du phénomène au détriment de sa conceptualisation. En raison de ce dernier élément, il n'est pas surprenant de constater qu'au sein de ce sous-champ d'études il n'y a pas une définition partagée du concept de succès. Cependant, nous avons remarqué qu'il y a une sorte d'accord tacite en considérant le succès comme la force électorale d'une organisation partisane¹⁸.

Les contributions électoralistes se sont concentrées sur trois éléments : mesurer, classifier et expliquer le phénomène (cf. section suivante).

¹⁸ La même tendance a marqué la littérature généraliste consacrée à l'étude des succès des partis politiques.

La recherche d'indicateurs fiables pour mesurer le phénomène a été un enjeu très important parce que longtemps les partis régionalistes ont été décrits comme « étranges » (cf. Urwin 1983) ou des « perdants » (cf. Tronconi 2009) parce que leurs scores électoraux étaient largement inférieurs à ceux des partis nationaux. Cependant, ce constat était fortement biaisé par le nationalisme méthodologique, c'est-à-dire : « *the assumption that the state is the main social and political form in the modern world* » (Wimmer et Glick Schiller 2002 in Hepburn 2009, 487). En effet, en suivant cette perspective les chercheurs limitaient leurs analyses aux données agrégées des compétitions électorales nationales. Tout cela ne permettait évidemment pas de saisir les différences infranationales, et surtout les variations de force électorale d'un parti au sein d'une ou plusieurs circonscriptions. Pour dépasser cette lacune, Rose et Urwin (1975) ont développé l'*index of cumulative regional inequality* qui permet de comparer le rapport de voix reçues par un parti régionaliste dans une région avec la proportion de voix qu'il aurait reçues à l'échelle nationale en proportion de la taille de chaque région (Urwin 1983, 229).

En utilisant ces indicateurs statistiques ou tout simplement en adoptant une focale territoriale, plusieurs chercheurs ont donc essayé de classer/classifier la force électorale de ces partis (cf. par ex. Müller-Rommel 1998, 20). Ces exercices classificatoires ont permis de faire un état du phénomène en soulignant l'hétérogénéité des performances électorales au sein de la famille régionaliste (cf. Delwit 2005a).

Un grand nombre d'auteurs s'est penché sur l'explication des succès, notamment électoraux, des acteurs régionalistes. Ces explications peuvent être regroupées autour de quatre axes.

En premier lieu, nous pouvons identifier les explications qui portent sur les causes institutionnelles. Selon cette perspective, le succès des régionalistes serait étroitement lié aux systèmes électoraux. En effet, les partis régionalistes seraient favorisés par des règles électorales qui prévoient des clauses de sauvegarde pour les minorités (cf. Lublin 2014b). De plus, le succès de ces acteurs serait lié aux processus de décentralisation (cf. Massetti et Schakel 2017). Plus particulièrement, selon l'*empowerment thesis*, la décentralisation aurait un effet conséquent sur les partis régionalistes en leur permettant d'augmenter leur force électorale (cf. par ex. Brancati 2006, 2008). Cependant, selon les tenants de l'*accommodation thesis* (cf. par ex. Hechter 1977) la

décentralisation de l'État aurait l'effet opposé en affaiblissant les partis régionalistes parce qu'ils auraient désormais atteint leur but principal.

En deuxième lieu, le succès des partis régionalistes serait étroitement lié à la richesse socio-économique de la région dans laquelle ils participent aux compétitions électorales. Cependant, la corrélation entre richesse socio-économique et succès n'est pas univoque. Certains auteurs affirment que les partis régionalistes seraient plus forts dans les régions les plus pauvres (cf. Hechter et Levi 1979). D'autres, au contraire, ont constaté que la force électorale de ces partis serait majeure dans les régions les plus riches (cf. Gourevitch 1979; Rokkan 1999). En outre, la richesse socio-économique de la Région influencerait aussi le positionnement des régionalistes sur l'axe gauche-droite (cf. Massetti et Schakel 2015).

En troisième lieu, les stratégies des acteurs seraient le facteur clé pour comprendre le succès de ces partis. La capacité à mobiliser et à mettre à l'agenda des enjeux non économiques, notamment ceux territoriaux comme l'autonomie de leur région ou la défense d'une culture minoritaire considérée en danger, permettrait aux régionalistes d'augmenter leur soutien électoral en se différenciant des partis *mainstream*¹⁹. D'autres auteurs insistent sur le fait que le succès des régionalistes serait au contraire dû à l'impact de processus de *mainstreaming* permettant de diversifier et d'élargir leur base électorale (cf. Hepburn 2013).

En quatrième lieu, nous trouvons les explications que nous pouvons qualifier de « multifactorielles » parce qu'elles essaient de proposer des modèles explicatifs plus complexes en croisant certains des éléments des trois perspectives que nous venons de présenter. Ainsi, les causes du succès électoral seraient liées à certains facteurs (par ex. système électoral, processus d'intégration européenne et responsabilité gouvernementale) qui pourraient représenter aussi bien des contraintes que des opportunités (Delwit 2005c, 14-16). Mais encore, le succès d'un parti régionaliste pourrait provenir de sa capacité à mobiliser des ressources politiques externes (accès au système politique, stabilité des alignements politiques et la présence d'un allié puissant) et internes (leadership, organisation et solidarité de groupe) (Müller-Rommel 1998, 23-26). Tous ces facteurs augmenteraient les chances de victoire électorale des partis

¹⁹ Pour une illustration de ces dynamiques cf. Meyer et Wagner (2013).

régionalistes quand la structure des opportunités politiques serait favorable (cf. Tarrow 2011)

Bien que cette approche ait permis de construire ce sous-champ d'études en nous permettant de saisir l'hétérogénéité des succès au sein de la famille régionaliste, une vision électoraliste est à la fois limitée et limitante parce que nous permet d'analyser seulement une des compétitions auxquelles participent les partis régionalistes.

Du succès aux succès : partis régionalistes et politiques publiques

La prédominance de la vision électoraliste a été remise en cause de manière de plus en plus insistante à partir de la moitié des années 1990. Tout cela a été profondément influencé par le débat autour des buts des partis ayant animé la littérature généraliste des partis politiques de l'époque.

En s'inspirant des résultats des travaux de Strøm²⁰ plusieurs auteurs ont insisté sur le fait que les partis peuvent tenter d'atteindre de multiples buts. En effet, ils peuvent choisir de maximiser leur poids dans l'arène électorale en mobilisant certains enjeux, chercher à occuper des postes gouvernementaux au sein des institutions politiques ou encore tenter d'influencer les politiques publiques. Selon le cas, un parti peut essayer d'atteindre prioritairement un seul but ou bien chercher à les atteindre tous. Ces auteurs implicitement affirment que les partis participent à différentes compétitions et donc, en poursuivant le raisonnement, nous pouvons affirmer que chacune d'entre elles peut représenter une source potentielle de succès.

La remise en cause de la vision électoraliste a été favorisée par deux contributions majeures.

Les impacts des partis politiques régionalistes

Dans les conclusions de *Regionalist parties in Western Europe*, De Winter (1998, 235-40) après avoir classifié et expliqué les succès électoraux des partis régionalistes²¹, propose d'analyser également deux autres types de succès : les succès dans l'accès au gouvernement, en considérant les gouvernements nationaux, et les succès dans les

²⁰ Cf. par ex. Strøm (1990a).

²¹ Pour ce faire l'auteur s'appuie sur le modèle explicatif élaboré par Müller-Rommel (De Winter 1998, 214).

politiques publiques. Dans le premier cas, l'auteur souligne qu'il s'agit, sauf pour le cas de la Lega Nord en Italie²², de succès indirect parce que :

[...] success by ethnoregionalist parties in achieving office was more the result of the willingness or calculations of traditional governmental parties to seek the support of an ethnoregionalist party than the result of the numeric impossibility of circumventing these parties in the building of a government coalition. It was not the result of clever political manoeuvring by the ethnoregionalist party's own leaders, in cases where the inclusion of that party was far from obvious at the outset of the process of forming a government. (De Winter 1998, 247)

En outre, en partant du cas des partis régionalistes belges, De Winter souligne également que l'accès au gouvernement peut constituer un « piège » parce qu'il pourrait modifier la stratégie partisane. Ces changements pourraient contrarier donc affaiblir le parti en déclenchant le mécontentement parmi ses membres et ses électeurs. Les succès dans les politiques publiques ont été considérés comme la capacité d'un parti régionaliste à réaliser son enjeu clé : atteindre, maintenir, augmenter l'autonomie de sa région. À la différence du cas précédent, ces succès seraient « directs » parce qu'ils seraient étroitement liés à la force électorale des partis. (De Winter 1998, 238).

Cette idée de considérer les succès des partis régionalistes comme leur impact sur le système politico-institutionnel a été reproposé également par Elias et Tronconi (2011b). À la différence de De Winter, ces auteurs soulignent que les succès dans les politiques publiques seraient liés à la capacité du parti de s'adapter aux changements provoqués par le dépassement d'étapes critiques caractérisant le cycle de vie d'un parti (cf. Pedersen 1982; Deschouwer 2008).

Bien que ces approches aient contribué à dépasser une vision éminemment électoraliste, les tentatives d'articulation conceptuelle ont été trop faibles.

Les dimensions des succès : un effort de systématisation

En constatant aussi bien la prédominance d'une vision électoraliste qu'un manque de conceptualisation, Mazzoleni et Müller (2016a) ont essayé de remettre en cause la vision dominante du phénomène en proposant un double changement. D'une part, ils

²² En 1994, sans le soutien de la Lega Berlusconi n'aurait pas pu constituer un gouvernement parce qu'il n'avait pas la majorité.

proposent de lier le succès au concept de *relevance* élaboré par Sartori²³. D'autre part, ils ont décidé d'articuler le concept en trois dimensions : le succès électoral, le succès gouvernemental et le succès dans les politiques publiques. Tout cela amène les deux auteurs à définir le succès d'un parti régionaliste comme la capacité d'acquérir **et/ou** maintenir un rôle politique significatif²⁴ dans l'arène électorale, législative et gouvernementale (Mazzoleni et Mueller 2016a, 7). Le succès est donc aussi bien contextuel que relatif parce qu'il est étroitement lié aux arènes dans lesquelles se concurrencent les acteurs, mais également aux interactions entre acteurs, ou encore à leurs stratégies.

Cette articulation du concept permet avant tout d'identifier des facteurs explicatifs pour chaque type de succès. Les succès électoraux seraient liés au degré de marginalisation d'un territoire, à la présence d'une sphère publique régionale, à des facteurs institutionnels, en particulier les lois électorales, et à la fragilité des alignements électoraux traditionnels. En outre, il est important de souligner que :

All four sets of factors are conditions for the possibility of regionalist party success, which have to be channelled and activated by political actors – or, more precisely: by political entrepreneurs – with their own strategies and resources in terms of mobilisation repertoires and leadership (Bolleyer 2013). Combining a resource-mobilisation with a political approach, we therefore assume that political success occurring in the electoral arena depends on the capability of the regional elite to mobilise internal and external resources exploiting opportunities provided by the cultural, political and institutional environment (Müller-Rommel 1998; Tarrow 2011). (Mazzoleni et Mueller 2016a, 11)

Le succès gouvernemental peut être articulé en quatre types : *external support, coalition inclusion as junior partner, membership in a coalition as senior partner, single-party government* (cf. Duverger 1980). Ces succès seraient liés à la capacité d'un parti à obtenir un succès électoral qui lui permet d'atteindre la majorité absolue, à la présence d'un ou plusieurs alliés potentiels permettant de constituer un gouvernement de coalition. Ou

²³ Selon Sartori (2005, 107-108) deux dimensions permettraient d'identifier la *relevance* d'un parti : "[...] a coalition/governing potential and/or a blackmail potential [...]".

²⁴ Dans la version en langue française de *Parties and Party systems*, le concept de *relevance* a été traduit par celui de pertinence (Sartori 2011, 177-87). Au contraire, dans cette thèse nous avons qualifié de significatif un rôle relevant. En d'autres termes, un parti qui occupe un rôle significatif désigne un *relevant party*.

encore au triomphe au sein du parti d'une faction ou d'une coalition de factions favorables à la participation à des gouvernements de coalition. Les succès gouvernementaux rappellent donc les succès dans l'occupation des postes de gouvernement identifiés par De Winter. Cependant, dans ce cas les auteurs abandonnent une focale nationale en soulignant que la saillance gouvernementale peut être acquise à l'échelon aussi bien régional que national.

Le succès dans les politiques publiques concerne la réalisation (partielle ou totale) des enjeux clés d'un parti régionaliste (par. ex. le maintien de l'autonomie). Tout comme pour De Winter (1998, 239-40), mais également pour Elias et Tronconi (2011b, 19-21), ce dernier type de succès permettrait de saisir l'impact de ces partis sur les systèmes politico-institutionnels. Les succès dans le domaine des politiques publiques seraient possibles à la suite de succès gouvernementaux, notamment à l'échelon régional. Cependant, la participation gouvernementale ne se traduit pas automatiquement par un succès dans les politiques publiques. En effet, un parti pourrait obtenir un succès électoral sans accéder au gouvernement. Cet élément semble donc confirmer l'intuition de De Winter concernant les liens entre succès électoraux et succès dans les politiques publiques. Cependant, l'impact des régionalistes pourrait également être indirect. Dans ce dernier cas, le succès serait lié à des politiques en faveur de la périphérie proposée par d'autres partis, très souvent nationaux, afin d'exproprier les régionalistes de leur statut d'unique « défenseur de la périphérie » (Alonso 2012, 1-2) et de leur agenda focalisé sur des enjeux territoriaux.

Cette clarification et articulation du concept nous permettent de retracer les relations entre les trois dimensions identifiées (Mazzoleni et Mueller 2016a, 12-14). La succession des trois types de succès, avec un succès dans les politiques publiques suivi à nouveau par un succès électoral, peut être considérée comme la séquence « normale » des succès d'un parti. Cette séquence a toujours caractérisé les succès du SVP dans les compétitions politiques à l'échelle régionale (Province du Sud Tyrol) (cf. Pallaver 2011). Cependant, cette séquence n'est pas la seule possible. En effet, après avoir construit une succession des trois types de succès, un parti n'est pas nécessairement à même d'obtenir un succès électoral. Si c'est le cas, il s'agit d'une séquence « autodestructrice ». Ce deuxième type de séquence a caractérisé les succès/insuccès de partis régionalistes belges, notamment le *Volksunie* (cf. De Winter 2006). De plus, un parti pourrait commencer par construire un succès dans les politiques publiques ou dans l'occupation

de postes de gouvernement et seulement par la suite être capable d'obtenir un succès électoral. Il s'agit là d'une séquence « inverse », laquelle a marqué par exemple les succès de l'Union Valdôtaine (Italie) entre 1973 – 1978. Des succès aussi bien dans les politiques publiques que dans l'occupation de postes n'amènent pas nécessairement à la réalisation d'un exploit électoral, mais également à un échec du parti dans l'arène électoral. Cette dernière séquence a marqué partiellement les succès du *Plaid Cymru* (cf. Elias 2005; Christiansen 1998), mais aussi de la *Lega Nord* (cf. Tarchi 1998; Bulli et Tronconi 2011; Biorcio 2016).

Bien que cet effort de systématisation ait contribué à combler un manque de conceptualisation « chronique », nous pouvons affirmer qu'elle ne représente pas une discontinuité avec certaines tendances ayant marqué ce domaine d'étude. Nous aborderons ces éléments dans le prochain paragraphe.

Limites et nouvelles pistes à explorer

L'état de la littérature que nous avons effectué nous a permis de constater que la plupart des analyses, même celles plus récentes, des succès des partis régionalistes sont caractérisées par les persistances de deux limites majeures.

La première limite concerne la dimension temporelle des succès. La plupart des recherches, comme nous avons vu, ont focalisé leur attention principalement sur les types de succès en négligeant la durée du phénomène. Bien que Mazzoleni et Mueller (2016a, 7) considèrent que les approches électoralistes étaient « insensibles à la durée », cette dimension n'a pas été explorée davantage et reste ambiguë. Nous pouvons retrouver cette ambiguïté même dans leur définition de succès. En effet, les deux auteurs insistent sur le fait qu'un succès est lié à l'acquisition et/ou au maintien d'un rôle politique significatif. Cependant, dans leur effort de systématisation ils insistent principalement sur les facteurs permettant d'acquérir une certaine influence en négligeant ceux nécessaires pour le maintien de celle-ci.

Tout cela est surprenant parce que les analyses menées pendant les dernières décennies ont démontré clairement que les trajectoires des succès des partis régionalistes ont été très hétérogènes. Cette hétérogénéité concerne aussi bien les types de succès que leur durée (cf. par ex. Elias et Tronconi 2011c; Delwit 2005b).

La deuxième limite concerne les relations entre types ou dimensions du succès. La critique de la vision électoraliste a donné lieu à un paradoxe. En effet, les efforts faits

pour essayer de la surmonter ont augmenté la centralité des politiques publiques. Tout cela a eu deux implications principales. Premièrement, les succès aussi bien électoraux que gouvernementaux sont très souvent considérés comme étant subordonnés à ceux dans le domaine des politiques publiques. Si dans le premier cas nous pouvons partager le fait que les succès électoraux « purs » soient très rares et que les partis essaieraient de maximiser leur soutien électoral afin d'occuper des postes de gouvernement ou pour augmenter leur influence dans l'arène des politiques publiques. Au contraire, le fait de considérer les succès gouvernementaux exclusivement comme une étape nécessaire à la réalisation de l'agenda partisan nous paraît trop limitant²⁵. En effet, plusieurs chercheurs ont souligné que la conquête des postes de pouvoir représente un but incontournable des partis politiques (cf. par ex. Schlesinger 1994) et que très souvent les politiques publiques représentent un des moyens utilisés pour élargir ou consolider la base électorale d'un parti (Stokes et al. 2013, 2-18).

Deuxièmement, la prédominance d'une approche *policy-oriented* a récemment poussé les chercheurs à privilégier les facteurs stratégiques, en négligeant largement les imbrications entre succès et trajectoires des institutions politiques, notamment régionales. Il est en effet surprenant de constater qu'actuellement la littérature consacrée au régionalisme politique ne « communique » pas ou très peu avec celle consacrée au régionalisme institutionnel (cf. Le Galès et Lequesne 1997; Keating 2000; Loughlin 2000).²⁶

Pour surmonter ces limites, nous proposons donc d'articuler davantage le concept de succès afin de saisir la dimension temporelle du phénomène, mais également de focaliser notre regard sur les succès gouvernementaux en prenant en compte les multiples imbrications entre les stratégies partisans et la trajectoire des institutions régionales.

²⁵ Cette subordination est très bien exposée par Elias et Tronconi (2011c, 517) dans cet extrait : « *The success or failure of a party in government can be evaluated in at least two ways. First, the electoral consequences of government incumbency can be assessed, since parties can be rewarded or sanctioned by their electorates based on judgements made about the party's participation in government. Second, and bearing in mind that the majority of parties enter government in order to maximize their impact on policy-making (Strøm and Müller, 1999: 6), a party can be judged on its success in meeting its policy goals. Here we limit ourselves to considering to what extent autonomist parties have been able to use government office to advance their territorial goal.* »

²⁶ Une récente tentative de renforcer les liens entre ces deux champs d'étude a été faite par Pasquier (2012)

Pour ce faire, nous devons également être très attentifs à ne pas reproduire un *a priori* concernant les rétributions offertes par les partis régionalistes. La plupart des chercheuses et chercheurs ont insisté sur le fait que les partis régionalistes soient caractérisés par certains types particuliers de rétributions²⁷. En partant du constat que les partis régionalistes ne produisent pas des rétributions sélectives pour leurs électeurs (à l'exception de certains membres de l'élite du parti), ces auteurs affirment que l'offre de rétributions de ces partis est constituée principalement par des rétributions publiques visant la production de changements politiques, comme des changements de la structure de l'État.

En d'autres termes, l'offre de rétributions des partis régionalistes serait constituée exclusivement par la défense et la réalisation d'une cause collective ou sa traduction en politiques publiques. En partant de ces éléments, nous serons portés à croire que les succès des partis politiques régionalistes sont exclusivement liés à ce type de rétributions. Pour saisir une illustration de l'influence de cette logique sous-jacente, nous pouvons également considérer la séquence « normale » des succès identifiés par Mazzoleni et Mueller (2016b, 12-14). En effet, un succès dans les politiques publiques permettrait « normalement » d'obtenir un succès lors des élections suivantes. Cette séquence nous montre également l'influence du « *Responsible party government* ». Selon Kitschelt et Wilkinson ce modèle considère que les liens entre partis et électeurs seraient influencés par des liens programmatiques (Kitschelt et Wilkinson 2007, 1-2). En d'autres termes, les électeurs choisiraient de soutenir le parti qui exprime le programme de politiques publiques le plus proche de leurs préférences. Tout cela est presque surprenant parce que plusieurs recherches ont mis en avant le fait que les acteurs politiques « périphériques » pour s'affirmer et consolider leur rôle aussi bien au sein de la périphérie qu'en tant que médiateur avec le centre exploitent des répertoires clientélares²⁸. Pour surmonter cet *a priori*, nous devons donc questionner l'offre de rétribution d'un parti politique sans nous arrêter aux rétributions présentées comme étant celles légitimes²⁹.

²⁷ D'après Levi and Hechter : « [...] the benefits which ethnoregionalist parties offer to their voters are those public goods that promise political change. » (Levi et Hechter 1985, 139 in Müller-Rommel 1998, p. 23).

²⁸ Pour une analyse de ces répertoires cf. Briquet et Sawicki (1998) ; Gribaudi (1991).

²⁹ À ce propos cf. Gaxie (1977, 2005).

2.3 Succès et durée

Dans cette section, nous illustrerons la manière que nous avons suivie pour articuler davantage la dimension temporelle du concept de succès.

D'après la définition proposée ci-devant, le succès serait la capacité d'un parti politique à acquérir et/ou maintenir un rôle politique significatif. Afin d'adopter une posture analytique plus « sensible » à la durée, nous ne pouvons pas considérer l'acquisition et le maintien d'un certain rôle politique comme étant le même phénomène. En effet, si nous considérons l'ordre logique temporel, l'acquisition et le maintien représentent deux moments différents, lesquels sont étroitement liés, mais qu'ils sont consécutifs.

À partir de ce constat, nous proposons de concevoir le succès comme une succession de plusieurs séquences caractérisant la trajectoire partisane³⁰. D'un point de vue analytique nous pouvons distinguer deux séquences principales : les séquences d'acquisitions et celles successives. Comme nous verrons dans le détail dans un instant, le maintien d'un rôle significatif représente une des séquences successives possibles.

Séquences d'acquisition d'un rôle significatif

Un parti peut acquérir un rôle significatif qui lui permet d'influencer aussi bien les dynamiques des interactions inter-partisanes que les stratégies des autres acteurs au sein de l'arène électorale, législative et exécutive. L'acquisition d'un rôle politique significatif peut suivre plusieurs cheminements, lesquels peuvent être qualifiés de séquences d'acquisition (cf. Tableau 1).

L'acquisition d'un rôle électoral significatif est étroitement liée à la capacité de mobilisation du parti. En outre, ce rôle est également lié à la force relative électorale dont dispose le parti, laquelle correspond au pourcentage de voix collectées.

Pour ce qui concerne les rôles parlementaires significatifs, nous pouvons identifier une séquence principale (cf. Tableau 1). Normalement, l'acquisition d'une certaine force relative électorale est traduite en force relative parlementaire, qui correspond aux postes occupés au sein d'un législatif, laquelle peut permettre à un parti de jouer un rôle

³⁰ Pour ce faire nous nous sommes inspirés des séquences des succès élaborées par Mazzoleni et Mueller (2016a, 12-14).

d'une grande importance dans cette arène. Dans ce cas de figure, les mécanismes de traduction des systèmes électoraux ont un rôle clé³¹.

En raison des configurations institutionnelles, nous pouvons distinguer deux types de séquences d'acquisition d'un rôle gouvernemental significatif : une électorale et l'autre parlementaire (cf. Tableau 1). Dans les deux cas, l'acquisition d'une force électorale représente un élément incontournable. Dans le premier cas, la force relative électorale est traduite « directement » en force relative exécutive, postes occupés au sein d'un exécutif, permettant l'acquisition d'un rôle politique significatif. À l'échelon régional, cette séquence a permis à la *Lega dei Ticinesi* (Ligue des Tessinois) d'occuper plusieurs postes au sein du Conseil d'État du Canton du Tessin (cf. Mazzoleni 2016). En outre, cette traduction « directe » a également permis à la Lega Nord d'occuper les postes de Président de Région en Lombardie et en Vénétie. Dans le deuxième cas, la force relative électorale d'un parti est traduite en force relative parlementaire. Dans ce cas, c'est le parlement qui est chargé d'élire le président et les membres du gouvernement à l'aide d'un vote de confiance.

Comme déjà constaté par Mazzoleni et Mueller (2016a, 11), si la traduction de la force électorale en force parlementaire permet au parti de conquérir la majorité absolue, alors le parti ne devrait pas avoir de problème à acquérir un rôle exécutif significatif. Au contraire, s'il ne dispose pas de la majorité au sein de l'arène parlementaire, l'acquisition de ce rôle sera étroitement liée à son potentiel de coalition, c'est-à-dire la capacité d'un parti à être considéré comme étant un partenaire de coalition légitime (Sartori 2005, 108). Dans ce dernier cas, la traduction de la force parlementaire n'est pas « mécanique », en d'autres termes régulés par les systèmes électoraux, mais elle est liée aux accords entre acteurs. En outre, un parti peut accéder au gouvernement au début d'une législature (Post-électorale) ou bien pendant une législature (Intra-législative). Cela se vérifie si le gouvernement perd sa majorité et le parti est à même d'exploiter son potentiel de coalition pour intégrer la nouvelle majorité.

Il est important de préciser qu'en fonction de la force parlementaire ou bien exécutive acquise, un parti peut devenir le *Senior member* (membre le plus important) ou le *Junior*

³¹ Pour une analyse de ces mécanismes cf. également Moser et Scheiner (2012) et Lublin (2014b).

member (membre le moins important) au sein aussi bien de la coalition de majorité ou de minorité que de celle de gouvernement³².

Tableau 1 - Séquences d'acquisition d'un rôle politique significatif

Arène	Séquence(s)	
Électorale	Capacité de mobilisation → Rôle électoral significatif	
Parlementaire	Capacité de mobilisation → FR EL → Rôle parlementaire	
Gouvernementale	Séquence électorale FR EL → Rôle gouvernemental	
	Séquence parlementaire FR EL → FR PARL → Rôle gouvernemental	Post-électorale
		Intra-législative

Nota : FR EL = Force relative électorale ; FR PARL = Force relative parlementaire ; FR GOUV = Force relative gouvernementale.

Jusqu'ici, nous nous sommes limités principalement à décrire les différents types de séquences d'acquisition d'un rôle significatif. Cependant, vu que notre but est d'analyser la dimension temporelle des succès, nous n'allons pas nous attarder ultérieurement sur les conditions permettant à un parti régionaliste d'acquérir un rôle politique significatif³³.

Séquences successives

Comme nous l'avons vu, lors de sa trajectoire un parti peut acquérir un certain rôle significatif, lequel toutefois n'est pas invariable. En effet, il peut être remis en cause quand se vérifient certains événements qui contribuent à reconfigurer les relations de force au sein d'une ou plusieurs arènes politiques. Ces événements peuvent être cycliques – comme les échéances électorales – ou bien inattendus, non prévus, par exemple des élections anticipées ou la crise d'une coalition.

À partir de ces éléments, si nous considérons la séquence d'acquisition d'un rôle significatif comme le temps t_1 et la reconfiguration des rapports de force comme le temps t_{1+n} nous pouvons distinguer trois cas de figure. Dans le premier cas, la reconfiguration des rapports de force ne remet pas en cause le rôle partisan acquis au

³² En suivant cette logique nous avons considéré les gouvernements mono-partisans (*Single party government*) comme étant un cas extrême d'acquisition et de maintien d'un rôle de membre le plus puissant du gouvernement.

³³ Pour une analyse des facteurs explicatifs cf. Mazzoleni et Mueller (2016a, 11).

temps t_1 . En d'autres termes, le parti continue à influencer aussi bien les interactions inter-partisanes que les stratégies des autres acteurs au sein d'une ou plusieurs arènes. Au contraire, dans les autres cas la reconfiguration des rapports de force provoque un changement du rôle partisan. Dans un cas, le parti perd le rôle acquis au temps t_1 en acquérant un rôle moins significatif. Par exemple, après une reconfiguration un parti qui était le membre le plus puissant de la coalition de gouvernement est exclu du gouvernement en devenant le principal parti d'opposition. Dans l'autre cas, le parti au temps t_{1+n} acquiert un rôle plus significatif. Par exemple, un parti qui était partenaire minoritaire de gouvernement (t_1) devient le membre le plus puissant du gouvernement au t_{1+n} ³⁴ (cf. Tableau 2).

En suivant ce que nous avons dit plus haut, ce dernier cas de figure représente une séquence d'acquisition d'un rôle significatif. Au contraire, les deux autres cas de figure représentent deux types de succès : temporaires et durables. Le succès temporaire caractérise la trajectoire d'un parti quand il n'est pas en mesure de maintenir dans le temps le rôle acquis auparavant. Par contre, si un acteur politique est capable de maintenir le même rôle politique dans le temps, sa trajectoire sera marquée par le succès durable. À partir de ces éléments, nous pouvons donc considérer le succès durable comme étant la capacité d'un parti politique à maintenir un rôle politique significatif (cf. Tableau 2).

Tableau 2 - Séquences successives

t_1	t_{1+n}			
Acquisition d'un rôle politique significatif (RPS)	Reconfiguration rapports de force	$RPS_{t1} = RPS_{t2}$	Maintien	Succès durable
		$RPS_{t1} \neq RPS_{t2}$	Changement	Succès temporaire
		$RPS_{t1} \neq RPS_{t2}$	Changement	Séquence d'acquisition

Avant de nous pencher sur l'explication de ce phénomène, il est important de préciser encore certains éléments.

Avant tout, nous pouvons articuler le concept de succès durable en deux dimensions : durée et intensité.

³⁴ Pour des exemples cf. chapitre méthodologique.

La première dimension nous permet de saisir la longévité du maintien du même rôle politique significatif. Il s'agit d'un élément important parce que la durée de ces succès n'est pas forcément la même. Avant nous avons "simplement" distingué entre succès temporaires et durables. Afin de rendre plus fine cette distinction, nous proposons de distinguer entre plusieurs cas de figure.

En nous inspirant des travaux de Sartori, notamment sa tentative d'identifier les partis prédominant en utilisant la législature comme unité temporelle de référence (Sartori 2005, 174), nous pouvons distinguer les succès temporaires et les succès durables de moyenne et de longue durée (cf. Tableau 3).

Tableau 3 - Durée et types de succès

		Durée maintien du rôle acquis
Succès temporaire		1 - 2 Législatures
Succès durable	Moyenne	3 - 4 Législatures
	Longue	4 Législatures ou plus

La deuxième dimension nous permet d'identifier les évolutions de la force relative partisane lors des périodes marquées par le maintien du même rôle. Lors de ces périodes, nous pouvons en effet observer la prédominance de la même dynamique. À ce propos, nous pouvons distinguer entre stabilisation, croissance ou bien diminution de la force relative partisane (cf. Tableau 4). Dans ce dernier cas de figure, une diminution de la force relative partisane ne comporte pas forcément la perte d'un rôle significatif³⁵. Ou encore par l'imbrication de plusieurs dynamiques (par ex. une diminution de la force relative pourrait être suivie par sa croissance).

Tableau 4 - Succès durables : dimensions et indicateurs

Concept	Dimensions	Indicateurs
Succès durable	Durée	Longévité (législatures) du rôle significatif acquis
	Intensité	Évolution de la force relative électorale, législative, exécutive

³⁵ Cf. par exemple le cas du SVP dans les années 2000 (Scantamburlo et Pallaver 2014).

En outre, comme nous avons vu avant, en fonction du rôle acquis nous pouvons distinguer entre trois types principaux de succès durables : électoraux, parlementaires et gouvernementaux. À ce propos, il est important de préciser que ces types de succès doivent toujours être situés au sein d'un système politique. Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier avec précision l'échelon ou bien les échelons politiques, régionaux ou nationaux, ou même supranationaux, comme l'EU (cf. par ex. Lynch 1998), au sein duquel le parti joue ou pourrait jouer un rôle significatif prolongé.

En raison de notre problématique, nous focaliserons notre regard sur les succès gouvernementaux durables à l'échelon régional afin de comprendre pour quelle raison un parti régionaliste est à même de maintenir dans le temps ce rôle. Notre but sera de répondre à la question de recherche suivante:

QR Pourquoi un parti politique régionaliste est-il à même de maintenir durablement le rôle de membre le plus puissant d'une coalition de gouvernement à l'échelon régional ?

Afin de rendre plus fluide l'exposition, dans les pages suivantes nous utiliserons rôle gouvernemental pour désigner le rôle de membre le plus puissant de la coalition de gouvernement à l'échelon régional.

Avant d'aborder les explications de ce phénomène, il est intéressant de constater une certaine proximité entre notre objet d'étude et la *dominance*. En effet, « *Longevity in office is a conventional device for identifying dominant parties.* » (Boucek 2012, 6). Cependant, il s'agit d'un champ d'études controversé parce que : « *Party longevity in office and the size of a party's legislative majority (or a combination of both) is the way most scholars identify dominant parties. These variables are easily quantifiable although opinion varies about the size-of-the-majority criterion and the required length of office tenure before a party can be characterised as dominant.* » (Boucek 2012, 8). En raison de notre objet de recherche, nous n'essayerons pas de clore cette controverse, toutefois cette proximité nous offre la possibilité de construire des ponts avec cette littérature (cf. après).

2.4 Expliquer la durée des succès gouvernementaux

Comme nous l'avons vu plus haut, la plupart des recherches consacrées aux succès des partis régionalistes n'ont pas pris en compte la dimension temporelle en se focalisant principalement sur les facteurs permettant aux acteurs régionalistes d'acquérir un certain rôle significatif au détriment de son maintien.

Pour cette raison afin d'expliquer la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps à l'échelon régional, nous avons décidé d'utiliser comme point de départ la littérature consacrée aux partis dominants (cf. par ex. Bogaards et Boucek 2010) parce que la dominance, mais également l'hégémonie d'un parti (cf. par ex. Magaloni 2006), peut être considérée comme un type de succès gouvernemental durable³⁶.

Plus précisément, nous avons décidé de nous appuyer sur le modèle théorique développé par Abedi et Schnieder (2010, 86-94) pour analyser la dominance infranationale. En effet, celui-ci, à la différence de la plupart des explications de la dominance (cf. Pempel 1990; Greene 2007), nous permet de déplacer le regard des institutions et des arènes du centre à celles d'une périphérie. D'après ces auteurs, la dominance infranationale serait liée à deux types de conditions³⁷ : structurelles (par ex. *Party system structure* et *Institutionnal arrangements*) et stratégiques (par ex. *Coalition building* et *Electoral mobilisation*).

À côté des conditions que nous venons de présenter, lesquelles nous permettent de saisir les interactions entre *structure* et *agency*, nous devons également considérer un autre type de condition. À ce propos Boucek (2012, 4) affirme que :

The intraparty dimension of competition is a critical factor in the emergence, persistence and decline of dominant parties. Parties that maintain harmony are more likely in the long run to stay in power than parties that don't. The capacity to maintain unity over time through the efficient management of intraparty relations represents a necessary, albeit insufficient, condition for political dominance.

³⁶ En raison de ces éléments, dans les pages qui suivront les concepts de *dominance* et d'hégémonie seront considérés comme étant synonymes.

³⁷ Ces auteurs considèrent ces éléments comme étant des facteurs. Cependant, en raison de notre approche (cf. Chapitre 3) nous avons décidé de les considérées comme étant des conditions.

Pour cette raison, nous avons intégré à la grille analytique élaborée par Abedi et Schneider l'analyse de cette dimension. En outre, nous avons décidé d'apporter encore d'autres changements parce que ce modèle n'a pas été conçu pour l'analyse de la dominance des partis régionalistes. Pour combler cette lacune, nous l'avons adapté à notre objet d'étude en créant plusieurs liens entre cette littérature et celle consacrée au régionalisme aussi bien politique qu'institutionnel (cf. Keating 2008). À partir de ces éléments, nous avons donc considéré que la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle gouvernemental significatif à l'échelon régional soit étroitement liée à des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes (cf. Tableau 5). Dans les prochains paragraphes, nous analyserons chacune de ces conditions.

Tableau 5 - Succès et durée : conditions

Conditions structurelles	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités des institutions régionales • Configuration du champ politique régional
Conditions stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à maximiser le soutien électoral • Gouvernance de coalition
Condition intra-partisane	<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion intra-partisane

Capacités des institutions régionales

Les capacités d'une institution sont étroitement liées aussi bien aux compétences qu'aux ressources dont elle dispose (cf. Pasquier 2012). Elles influencent le maintien d'un rôle gouvernemental dans le temps parce qu'elles permettraient de réduire les coûts de la participation au gouvernement (cf. Müller et Strøm 1999). En effet, si les capacités d'une institution augmentent ou bien sont stables l'occupation de postes de gouvernement représenterait un atout parce qu'elles permettraient aux partis de gouvernement de les exploiter. Au contraire, si elles diminuent la participation au gouvernement apporterait des avantages limités ou bien elle représenterait un coût pour les partis.

Cependant, vu que notre but est d'expliquer les succès durables à l'échelon régional, nous devons déplacer notre regard des institutions centrales à celles périphériques. Ces dernières sont marquées par un degré variable d'autonomie (cf. par ex. Keating 1992; Swenden 2006) lequel influence considérablement leurs capacités. L'autonomie des institutions territoriales concerne avant tout le degré de *self-rule* qui les caractérise (cf.

Loughlin 2000). Plus précisément : « *Regional self-rule is the capacity of a regional government to exercise authority autonomously over those who live in its territory.* » (Hooghe, Marks, et Schakel 2010, 11).

Cependant, plusieurs auteurs (Hooghe, Marks, et Schakel 2010, 5) nous invitent à ne pas tomber dans le piège d'un « juridisme naïf » en considérant l'autonomie formelle des institutions périphériques comme automatiquement substantielle ou bien matérielle. Autrement dit, la délégation ou le transfert de compétences du centre de pouvoir de l'État aux institutions territoriales ne comporte pas forcément un transfert de ressources nécessaires pour leur mise en œuvre. En particulier, les ressources publiques sont considérées comme un élément crucial pour le maintien d'un rôle politique significatif (cf. Greene 2007). En effet, la disponibilité de ressources a un impact très important aussi bien sur l'augmentation que la diminution des capacités d'une institution (Boucek 1998, 97). Pour cette raison, il est très important d'analyser à la fois les deux dimensions de l'autonomie, mais également leur degré d'institutionnalisation.

Configuration du champ politique régional

La configuration d'un champ politique façonne les dynamiques inter-partisanes (cf. Bourdieu 2000) en rendant cet espace de luttes plus au moins favorable au maintien d'un rôle gouvernemental. À ce propos, nous sommes persuadés que deux éléments principaux rendraient la configuration d'un champ politique régional propice au maintien d'un rôle gouvernemental d'un parti régionaliste.

Premièrement, nous pouvons estimer que la configuration d'un champ politique serait favorable au maintien d'un rôle gouvernemental d'un parti régionaliste si les dynamiques du champ sont fortement régionalisées parce que les coûts d'adaptations pour ces acteurs seraient plus faibles. Dans ce cas, la configuration du champ serait marquée par des dynamiques faiblement symétriques par rapport à celles caractérisant le champ central (cf. Detterbeck 2012) en augmentant les coûts d'adaptation des acteurs nationaux. Au contraire, un faible degré de régionalisation du champ, en d'autres termes sa nationalisation (cf. Caramani 2004), forcerait les régionalistes à s'adapter aux dynamiques du champ central. En outre, cette configuration pourrait favoriser aussi la réappropriation d'enjeux territoriaux par les partis nationaux et la crédibilité des acteurs régionalistes (cf. Alonso 2012).

Deuxièmement, la configuration du champ régional doit être caractérisée par une compétition faible. Longtemps, cette caractéristique a été considérée comme étant la principale déterminante de la dominance (cf. Scheiner 2006). En effet, une compétition faiblement concurrentielle contribuerait à rendre les alignements électoraux plus stables en institutionnalisant des relations inter-partisanes asymétriques. Au contraire, un champ fortement compétitif très souvent contribue à rendre les rapports de force plus instables en augmentant les risques de tournants³⁸. Certains auteurs ont souligné que le faible degré de compétition d'un champ serait lié au manque de coordination et à la fragmentation des partis d'opposition (Boucek 2012, 11). Tout cela en augmentant la concurrence entre forces d'opposition permettrait au parti de gouvernement de maintenir son rôle. D'autres ont insisté sur le fait que ce phénomène serait une conséquence de la prédominance de relations partis - institutions - citoyens clientélares (cf. Scheiner 2006). Dans ce cas, les partis de gouvernement seraient en mesure de satisfaire les attentes des électeurs en exploitant les avantages liés à leur rôle, notamment un accès privilégié aux ressources publiques, en utilisant des stratégies distributives non-programmatiques (Stokes et al. 2013, 10-18).

Capacité à maximiser le soutien électoral

Afin qu'un parti maintienne durablement son rôle gouvernemental il doit être à même de maximiser³⁹ son soutien électoral en consolidant et/ou en augmentant sa base électorale (Boucek 1998, 105). Évidemment, si le parti est le membre le plus puissant de la coalition de gouvernement dans ce cas il doit être en mesure de remporter régulièrement les élections qui se déroulent après l'acquisition de ce rôle pour disposer d'une force relative électorale plus grande de celle de ses compétiteurs⁴⁰ (Boucek 2012, 12-13).

Certains auteurs affirment que la capacité à maximiser le soutien électoral serait liée à une mobilisation d'enjeux de plus en plus *catch-all* (cf. Kirchheimer 1966) caractérisé par une graduelle dé-idéologisation de l'offre électorale (Boucek 2012, 18). Pour un

³⁸ À ce propos cf. Martin (2000).

³⁹ À ne pas confondre avec le concept de maximisation utilisé dans les travaux de Strøm (par ex. 1990).

⁴⁰ Un parti pourrait également maintenir son rôle sans remporter les élections, mais dans ce cas son rôle serait plus fragile.

parti régionaliste, tout cela impliquerait une progressive perte de saillance des enjeux territoriaux au détriment de ceux socio-économiques. En d'autres termes, il s'agit d'une remise en question du rôle d'entrepreneur ethnique (cf. Türsan 1998) du parti. Tout cela pourrait également contribuer à augmenter le degré de *mainstreaming* du parti au sein des arènes du champ politique régional (cf. Bottel, Mazzoleni, et Pallaver 2016).

D'autres affirment que la capacité à maximiser le soutien électoral d'un parti de gouvernement serait liée aux avantages de son rôle⁴¹ (Scheiner 2006, 17-18). En particulier, en suivant Pempel (1990), nous pouvons penser que la maximisation du soutien électoral soit liée à la capacité du parti à utiliser les politiques publiques pour rétribuer ses électeurs. Plus précisément, la maximisation du soutien électoral serait étroitement liée à l'adoption d'un agenda de politiques permettant de poursuivre des stratégies distributives aussi bien programmatiques que non-programmatiques. En suivant Stokes et al. (2013, 7), nous pouvons considérer que les premières sont caractérisées par des critères de distribution formalisés et publics qui façonnent la distribution des avantages ou des ressources. Par contre, les deuxièmes ne respectent pas ces deux critères.

Ces éléments nous permettent donc de comprendre qu'une maximisation prolongée du soutien électoral est étroitement liée à la capacité d'un parti à rendre son offre électorale plus hétérogène en lui permettant d'attirer plusieurs types d'électeurs (cf. par ex. Sani 2010). Pour un parti régionaliste, il ne s'agit pas d'une stratégie anodine. En effet, une modification/adaptation de l'offre électorale pourrait éviter de devenir « victime du propre succès » (cf. Van Haute et Pilet 2006).

Gouvernance de coalition

Dans plusieurs cas, notamment dans les systèmes multipartisans permissifs, les partis dominants acquièrent leur rôle en construisant une coalition de gouvernement⁴² (par ex. la DC en Italie). De plus, si nous considérons le cas des partis régionalistes (cf. Chapitre 3) nous pouvons constater que pour des raisons aussi bien institutionnelles que

⁴¹ Pour les avantages dont peuvent bénéficier les partis de gouvernement cf. également Müller (2000), van Biezen et Kopecký (2007) et Kopecký, Mair et Spirova (2012).

⁴² En utilisant la définition minimale proposée par Bué et Desage (2009, 10) nous pouvons considérer ce type de coalition comme étant « [...] une alliance notoire – i.e. publique et publicisée par ses protagonistes – et durable entre des groupes partisans pour gouverner une institution, qui se traduit par une participation conjointe à un exécutif ».

stratégiques ils n'ont presque jamais gouverné seuls, mais en constituant des coalitions de gouvernement (par ex. SVP au Tyrol du Sud).

La capacité à construire une coalition de gouvernement représente un élément incontournable pour l'acquisition d'un rôle gouvernemental (Boucek 2012, 22). Par contre, le maintien de ce rôle est étroitement lié à l'efficacité de la gouvernance de ce type de coalition (Müller et Strom 2003, 16-25). En tant que *Senior member*, le parti a en effet un rôle majeur dans la construction et dans la gestion des relations au sein d'une coalition de gouvernement (cf. Dumont et De Winter 1999). La gouvernance d'une coalition du membre le plus puissant de la coalition peut être considérée comme étant efficace pour le maintien d'un rôle gouvernemental si les stratégies des dirigeants du parti permettent aussi bien de prévenir que de répondre aux défections de leurs partenaires.

Pour prévenir les défections, les dirigeants doivent être en mesure de satisfaire les attentes de leurs partenaires de coalition. La participation à une coalition n'est pas un acte désintéressé, mais subordonné à la réalisation/l'obtention d'avantages que les acteurs ne sont pas en mesure d'atteindre individuellement (Lemieux 1997, 63). La structuration des attentes de la participation se vérifie lors de la construction ou reconstruction d'une coalition. Dans les coalitions de gouvernement, la répartition des portefeuilles a un impact très important dans la structuration des attentes (Dumont et De Winter 1999, 12). Une satisfaction durable des principales attentes des partenaires contribuera à prolonger la vie d'une coalition (cf. Müller et Strom 2003) en institutionnalisant son fonctionnement interne. Au contraire, une incapacité à satisfaire les attentes des partenaires va rendre la vie de la coalition plus courte.

Un parti est à même de prévenir la défection de ses partenaires de coalition exclusivement si leurs attentes de rétributions sont stables. Cependant, certains événements critiques (cf. Charlot et Charlot 1985), par exemple la perte de la force relative électorale, mais aussi le changement de leadership ou de la faction dominante (Harmel et Janda 1994, 266-67), en modifiant aussi bien les stratégies que le but principal d'un parti pourraient contribuer à les reconfigurer. Ces changements rendraient la participation à la coalition « moins intéressante » en favorisant la défection.

Par exemple, un changement de l'élite partisane pourrait modifier les ambitions de ses dirigeants en les rendant de plus en plus insatisfaits de leur rôle au sein de la coalition

gouvernementale. Dans ce cas, les dirigeants doivent être à même de répondre efficacement à la défection de leur partenaire (cf. Mair, Müller, et Plasser 2004), par exemple en cooptant un nouveau partenaire. Le type de réponse, mais aussi son *timing*, va influencer le maintien ou la perte temporaire ou durable d'un rôle gouvernemental. Il est important de préciser que les défections n'ont pas toutes le même impact sur le maintien de la force relative exécutive. Exclusivement, les défections provoquant la perte de la majorité nécessitent forcément une réponse des acteurs du parti.

À partir de ces éléments, nous sommes donc persuadés qu'une gouvernance de coalition efficace influence le maintien d'un rôle gouvernemental dans le temps, tandis qu'une gouvernance inefficace rendra le maintien temporaire.

Cohésion intra-partisane

La capacité à maintenir un rôle gouvernemental est liée à la cohésion intra-partisane. L'acquisition d'un rôle politique significatif soumet les partis à plusieurs défis en les « forçant » à adapter leurs organisations et/ou leurs stratégies (Pour le cas des partis régionalistes cf. Elias et Tronconi 2011c). De la même manière, le maintien d'un rôle gouvernemental rend la cohésion interne plus fragile parce qu'il transforme les partis en des aimants aussi bien pour les aspirants professionnels de la politique que pour les carriéristes en augmentant la compétitivité interne et les risques de polarisation. En outre, un accès relativement plus stable aux postes de pouvoir risque d'altérer les équilibres entre objectifs collectifs et individuels, notamment des carriéristes (Boucek 2012, 37-38). Ces éléments sont donc susceptibles d'influencer les dynamiques intra-partisanes. À ce propos, nous pouvons distinguer entre dynamiques coopératives, compétitives et dégénératives (Boucek 2009, 469-78).

La prédominance de dynamiques intra-partisanes coopératives et compétitives augmenterait la cohésion interne en consolidant les loyautés des membres et en renforçant l'action partisane favoriserait le maintien d'un rôle gouvernemental dans le temps.

Au contraire, la prédominance de dynamiques compétitives et dégénératives affaiblirait la cohésion interne en favorisant des défections qui pourraient donner lieu à

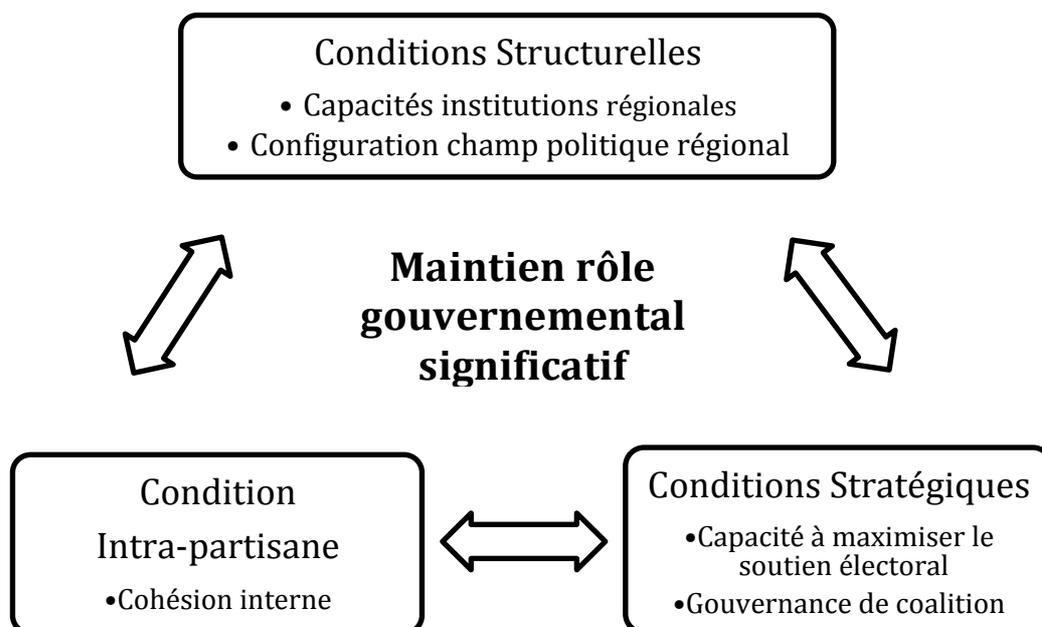
l'émergence d'un nouveau compétiteur⁴³ régionaliste ou bien à l'implosion de l'organisation partisane (cf. Boucek 2009).

Ces éléments vont donc mettre en danger le maintien du rôle du parti au sein du champ politique. Cependant, il est important de préciser qu'à la différence de l'implosion, les défections ne comportent pas nécessairement la perte du rôle acquis auparavant. En effet, en fonction de la capacité de mobilisation des acteurs qui ont décidé de suivre la voie de la défection, une baisse de la cohésion pourrait provoquer exclusivement une diminution de la force relative partisane.

Relations entre conditions et hypothèses

Jusqu'à présent, nous nous sommes focalisés principalement sur chaque condition en négligeant les relations qui les unissent. En suivant aussi bien Abedi et Schneider (2010, 94) que Boucek (2012, 4, 33), nous sommes persuadés que chacune de ces conditions soit nécessaire, mais pas suffisante. Pour cette raison, nous sommes convaincus que le maintien d'un rôle gouvernemental à l'échelon régional est lié à la conjonction des trois types de conditions identifiées (cf. Figure 1).

Figure 1 - Succès et durée : modèle théorique



⁴³ Dans ce cas l'organisation partisane serait marquée par un processus de fission (cf. Ceron 2015)

À partir de ce modèle, nous pouvons avancer les hypothèses suivantes :

Hp₁ – Afin qu’un parti régionaliste maintienne durablement un rôle gouvernemental significatif à l’échelon régional les capacités des institutions régionales doivent être fortes et la configuration du champ politique doit être favorable. En outre, les acteurs partisans doivent être en mesure de maximiser leur soutien électoral et de gouverner efficacement leurs coalitions. Enfin, la trajectoire partisane doit être marquée par la cohésion intra-partisane (cf. Tableau 6).

Hp₂ – Au contraire, si l’une des conditions identifiées ne caractérise pas la trajectoire partisane le parti maintiendra le rôle gouvernemental acquis exclusivement temporairement (Hp_{2a}) ou bien son rôle sera remis en cause (Hp_{2b}). Dans ce dernier cas, l’intensité de la force relative du succès pourrait baisser plus au moins rapidement. Cependant, encore une fois la « vitesse » de ce processus sera liée à l’imbrication des facteurs identifiés (cf. Tableau 6).

Tableau 6 - Hypothèses de recherche

Conditions	Maintien durable* (Hp ₁)	Maintien temporaire** (Hp _{2a})	Remise en cause du rôle gouvernemental (Hp _{2b})
Capacités institutions régionales	+	-	+ → -
Configuration champ politique régional	+	-	+ → -
Capacité à maximiser le soutien électoral	+	-	+ → -
Gouvernance coalition	+	-	+ → -
Cohésion interne	+	-	+ → -

*3-4 législatures ou plus

**1-2 législatures

Après avoir présenté et discuté les concepts et les théories sur lesquels nous avons construit notre cadre théorique, clarifié notre question de recherche et identifié des conditions susceptibles d’influencer la capacité d’un parti régionaliste à maintenir un

rôle gouvernemental à l'échelon régional, dans le chapitre suivant nous aborderons les enjeux méthodologiques de notre recherche.

Chapitre 3 - Méthodes et démarches

Tout chercheur tout au long d'une recherche doit effectuer plusieurs choix méthodologiques. Ce chapitre est consacré à la présentation et à la discussion de ce type de choix. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les raisons qui nous ont poussés à effectuer certains choix cruciaux : la démarche à suivre (type de recherche) et la sélection du cas (3.1). Dans un deuxième temps, nous présenterons les données empiriques que nous avons collectées et le type d'analyse effectuée (3.2).

3.1 Design de la recherche

Cette première section du chapitre est consacrée aux deux principaux choix méthodologiques auxquels nous avons dû faire face : le type de recherche et la sélection du cas d'étude. Dans les prochains paragraphes, nous illustrerons les raisons de ces deux choix. Évidemment, elles sont liées parce que le type de recherche influence le type de sélection de cas.

Type de recherche

Pour essayer de comprendre pour quelles raisons un parti régionaliste est à même de maintenir durablement le rôle de membre le plus puissant d'un gouvernement régional nous avons décidé de réaliser une étude de cas. Une étude de cas représente⁴⁴ : « [...] *an intensive study of a single unit or a small number of units (the cases), for the purpose of understanding a larger class of similar units (a population of cases).* » (Gerring 2007, 37). En considérant l'absence ou la présence de variations aussi bien spatiales que temporelles, nous pouvons distinguer différents types possibles d'étude de cas (Gerring 2007, 27-33) (cf. Tableau 7).

⁴⁴ Cf. également Gerring (2012). Pour d'autres façons de concevoir l'étude de cas cf. Albarello (2011) ou Gagnon (2012).

Tableau 7 - Typologie des études de cas

		Variation temporelle	
		Non	Oui
Variation spatiale	Non	1. <i>Logically impossible</i>	2. <i>Single-case study (diachronic)</i>
	Oui	3. <i>Single-case study (synchronic)</i>	4. <i>Single-case study (synchronic + diachronic)</i>

Nota : Il s'agit de notre ré-élaboration du tableau table 2.4. « Research designs: A covariational typology » (Gerring 2007, 28).

En particulier, nous avons décidé de suivre une démarche de recherche inspirée principalement du deuxième type. En effet, dans notre recherche nous allons focaliser notre regard sur la trajectoire d'un parti régionaliste au sein d'un certain champ politique régional. Ce choix a été dicté par quatre raisons principales :

En premier lieu, cette démarche de recherche nous permet d'adopter une perspective diachronique. En raison de la construction de notre objet de recherche, il s'agit d'un choix à la fois logique et contraignant. En effet, il est nécessaire d'utiliser une approche diachronique afin d'analyser la dimension temporelle des succès.

En deuxième lieu, l'étude de cas nous permet d'adopter un regard approfondi. Ce type de regard est incontournable si l'on souhaite analyser les enchevêtrements de plusieurs conditions comme les imbrications de la trajectoire d'un parti politique régionaliste avec celles des institutions régionales et du champ politique régional. En outre, ce type de regard est également très précieux pour reconstruire et analyser les dynamiques intra-partisanes.

En troisième lieu, cette démarche est considérée comme étant la plus pertinente pour étudier des phénomènes localisés (cf. Briquet et Sawicki 1989; Sawicki 2000a). Comme nous avons vu dans le premier chapitre, les partis régionalistes sont caractérisés par une forte concentration territoriale.

En quatrième lieu, le choix de réaliser une étude de cas représente une continuité avec la littérature consacrée à l'étude des succès des partis régionalistes. En effet, l'étude de cas représente la démarche de recherche la plus utilisée au sein de ce champ d'études (cf. par ex. De Winter et Türsan 1998; Delwit 2005b; Elias et Tronconi 2011a; Mazzoleni et

Mueller 2016b)⁴⁵. Il ne s'agit pas d'un élément anodin parce qu'il nous permet de comprendre que les partis régionalistes, en raison de leurs particularités, aussi bien organisationnelles que stratégiques, sont des objets de recherche difficiles à analyser si l'on ne dispose pas d'un regard approfondi et historique permettant de les situer dans leur contexte.

Évidemment, le choix de mener une étude de cas nous empêche de faire des comparaisons systématiques avec d'autres cas. Cependant, en raison de la centralité de la dimension diachronique il sera possible de mener des comparaisons au sein du cas (cf. Gerring 2007) en analysant les variations caractérisant les séquences de la trajectoire des succès du parti. Afin de réaliser ce type de comparaison, la trajectoire du cas d'étude doit donc être caractérisée par une certaine hétérogénéité. Il s'agit d'un élément important dont nous avons tenu compte lors de la sélection du cas (cf. section suivante).

L'Union Valdôtaine : justification de la sélection du cas d'étude

Pour réaliser notre recherche, nous avons décidé d'analyser le cas de l'Union Valdôtaine (UV). L'UV, avec le *Südtiroler Volkspartei*, est un des principaux partis régionalistes italiens (cf. De Winter 1998; Tronconi 2009). En outre, il s'agit du plus important parti de la famille régionaliste au Val d'Aoste. D'un point de vue géographique, la Vallée d'Aoste :

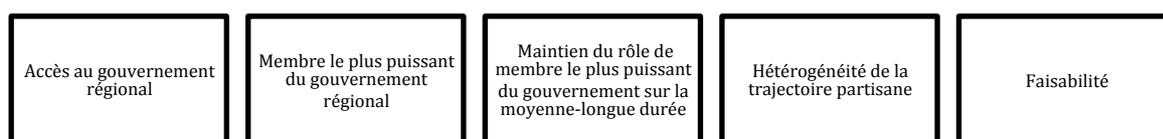
[...] se situe au Nord-Ouest de la haute Italie [...]. Ce pays frontière est la charnière des Alpes. Contenu au Sud et à l'Est par le Piémont [...] au Nord et à l'Ouest, avec la Suisse et la France: sur 198 kilomètres la limite de l'Etat le sépare du monde valaisan e savoyard. Il correspond au bassin montagneux de la Doire Baltée dont il n'abandonne, à la province de Turin, qu'un infime lambeau méridional. D'une superficie e 3.262 km²[...]. Etiré sur 80 kilomètres environ, de l'Ouest à l'Est, et large de 40 kilomètres du Nord au Sud, le Val d'Aoste a la forme d'un quadrilatère bien proportionné, solidement encadré per les môles du Mont Blanc, du Grand Paradis et du Mont Rose[...]. (Janin 1976, 9)

⁴⁵ À ce propos, il est important de préciser deux éléments. Premièrement, les ouvrages mentionnés plus haut constituent des récoltes d'études de cas ayant une visée comparative. Deuxièmement, évidemment les analyses comparatives ne sont pas absentes (cf. par exemple Pala et Sandri 2010; Massetti et Sandri 2012; Massetti et Schakel 2013).

L'Union Valdôtaine a été créée le 13 septembre 1945 pour « [...] défendre et [...] promouvoir les intérêts de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains. » (*Statuts de l'Union Valdôtaine* 1945, Art. 1). En 1949, le parti participa aux élections régionales. Il s'agissait de la première fois que les citoyens valdôtains ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentants au sein du Conseil de la Vallée (cf. Martial 1995). À partir de ce moment et jusqu'aux dernières élections de 2018, l'UV a participé à toutes les quinze compétitions électorales qui se sont déroulées à l'échelon régional. Nous devons souligner que l'Union Valdôtaine est la seule organisation politique, partis et mouvements régionalistes et nationaux confondus, qui a participé à toutes les compétitions électorales régionales pour la période 1949 – 2018 (cf. Annexes). De plus, l'UV représente le principal parti de gouvernement du champ politique régional. En effet, les unionistes ont participé à 22 des 31 gouvernements valdôtains en occupant 10 fois sur 19 le poste de président de la Région⁴⁶.

Nous avons arrêté notre choix sur l'Union Valdôtaine pour cinq raisons (cf. Figure 2). La trajectoire du parti a été caractérisée par l'accès au gouvernement, par l'acquisition du rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional, par le maintien de ce rôle sur la moyenne-longue durée et par une certaine hétérogénéité. De plus, ce cas se caractérise par une importante faisabilité. Dans les prochains paragraphes, nous illustrerons chacune de ces éléments.

Figure 2 - Raisons de la sélection du cas



Accès au gouvernement

Avant tout, nous avons sélectionné le cas de l'Union Valdôtaine parce qu'il représente un des partis régionalistes qui ont occupé des postes au sein des gouvernements régionaux lors de la période 1945 – 2013⁴⁷ en Europe occidentale⁴⁸. En raison de notre question de recherche cet élément représente en effet une caractéristique incontournable.

⁴⁶ Pour les détails cf. Chapitre 5 et Chapitre 9.

⁴⁷ La recherche a commencé en septembre 2013.

Lors de la période considérée, plusieurs partis de la famille régionaliste ont acquis un rôle gouvernemental significatif à l'échelon régional (cf. Tableau 8). Évidemment, dans le Tableau 8⁴⁹ ne figurent pas les partis politiques régionalistes qui n'ont pas été en mesure d'accéder au gouvernement, par exemple l'Union Démocratique Bretonne (cf. Kernalegenn et Pasquier 2014b), la Ligue savoisiennne (cf. Massetti et Sandri 2012). En outre, nous avons également exclu les partis régionalistes qui ont acquis un rôle gouvernemental exclusivement à l'échelon national. Ce type de trajectoire a caractérisé le cas du *Svenska Folkpartiet i Finland* (Parti populaire suédois de Finlande) (cf. Elias et Tronconi 2011c), des partis belges *Volksunie* (cf. Van Haute 2005) et Rassemblement Wallon (cf. Buelens et Van Dyck 1998), mais également des partis ayant occupé des postes de gouvernement en étant *de facto* la branche régionale d'une organisation nationale, par exemple l'*Unión del Pueblo Navarro* lors des années 1990 (cf. Barberà 2009).

⁴⁸ Vu que la littérature que nous avons utilisée pour construire notre cadre théorique se focalise principalement sur l'Europe occidentale, nous avons décidé de ne pas prendre en compte les partis régionalistes qui agissent dans d'autres macro-régions du monde.

⁴⁹ Pour construire ce tableau, nous avons utilisé comme point de départ la littérature consacrée aux succès des partis régionalistes, notamment l'état des lieux effectués par Elias et Tronconi (2011c, 509-10).

Tableau 8 - Partis régionalistes de gouvernement en Europe (1945-2013)

Parti régionaliste	Région(s)	État
<i>Agrupaciones Independientes de Canarias</i> (AIC)	Canarie	Espagne
<i>Bloque Nacionalista Galego</i> (BNG)	Galice	Espagne
<i>Coalición Canaria</i> (CC)	Canarie	Espagne
<i>Convergència democràtica de Catalunya</i> (CDC)*	Catalogne	Espagne
<i>Democratici Popolari</i> (DP)	Vallée d'Aoste	Italie
<i>Eusko Alkartasuna</i> (EA)	Pays Basque	Espagne
<i>Euskadiko Ezkerra</i> (EE)	Pays Basque	Espagne
<i>Esquerra Republicana de Catalunya</i> (ERC)	Catalogne	Espagne
Front Démocratique des Francophones/Fédéralistes démocrates francophones (FDF)***	Région de Bruxelles	Belgique
Fédération autonomiste (FED)	Vallée d'Aoste	Italie
<i>Aautonomisti Democratici Popolari</i> (ADP)	Vallée d'Aoste	Italie
<i>Lega Nord</i> (LN)	Piémont ; Lombardie ; Vénétie ; Frioul ; Ligurie.	Italie
<i>Lega dei Ticinesi</i> (LT)	Tessin	Suisse
<i>Movimento per l'autonomia</i> (MPA)	Sicile	Italie
<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i> (N - VA)	Flandre	Belgique
<i>Partido Andalucista</i> (PA)	Andalousie	Espagne
<i>Partido Aragonés</i> (PAR)	Aragon	Espagne
<i>Plaid Cymru</i> (PC)	Wales	UK
<i>Partido Nacionalista Vasco/Euzko Alderdi Jeltzalea</i> (PNV/EAJ)	Pays Basque	Espagne
<i>Patito Sardo d'Azione</i> (PSdA)	Sardaigne	Italie
Rassemblement Valdôtain (RV)	Vallée d'Aoste	Italie
<i>Social Democratic and Labour Party</i> (SDLP)	Irlande du Nord	UK
<i>Sinn Féin</i> (SF)	Irlande du Nord	UK
<i>Scottish National Party</i> (SNP)	Ecosse	UK
<i>Stella Alpina</i> (SA)	Vallée d'Aoste	Italie
<i>Südtiroler Volkspartei</i> (SVP)	Tyrol du Sud	Italie
<i>Unió Democràtica de Catalunya</i> (UDC)*	Catalogne	Espagne
Union Valdôtaine (UV)	Vallée d'Aoste	Italie
Union Valdôtaine Progressiste (UVP)	Vallée d'Aoste	Italie

*CDC et UDC ont gouverné la Catalogne en constituant le cartel électoral *Convergència i Unió* (CiU) (Barrio et Barbera 2011). En 2016, CDC prend le nom de *Partit Demòcrata Europeu Català* (PDECAT - Parti démocrate européen catalan). En 2017, le parti UDC a été dissous.

**Actuellement le FDF a été remplacé par le mouvement Démocrate fédéraliste indépendant (DéFI)

***Ce mouvement politique est né de la fusion de ADP, *Alleanza Popolare Autonomista* (APA) et Pour la Vallée d'Aoste.

Membre le plus puissant du gouvernement

Nous avons choisi de nous pencher sur l'étude du cas de l'UV parce qu'elle a été à même d'acquérir au moins une fois le rôle de membre le plus puissant d'une coalition de gouvernement. Encore une fois, cet élément représente un critère incontournable pour répondre à notre question de recherche. L'Union a acquis ce rôle en 1949, en 1959 et 1974⁵⁰.

L'UV ne représente pas le seul membre de la famille régionaliste ayant été *senior member* d'un gouvernement régional. Cependant, nous avons remarqué que pas tous les partis mentionnés dans le Tableau 8 ont réussi à acquérir ce rôle. Par exemple, FDF (cf. Pilet 2005), PSdA (cf. Hepburn 2009a), ERC (cf. Argelaguet 2011) et PC (cf. Elias 2011) ont été à même d'acquérir exclusivement le rôle de partenaire minoritaire de gouvernement (cf. Tableau 9).

À ce propos, il est important de préciser que la Ligue du Nord représente un cas particulier parce que « sa région » est constituée de plusieurs régions administratives du nord de l'Italie (cf. Biorcio 1997). Cependant, la trajectoire des succès gouvernementaux du parti n'a pas été la même dans ces régions (administratives). En effet, en Ligurie la LN a toujours été un partenaire minoritaire des gouvernements de centre droit. Au contraire, au Piémont, en Lombardie, au Frioul et en Vénétie elle a acquis le statut de membre le plus puissant du gouvernement régional⁵¹.

En outre, bien qu'en 2011 la Ligue des Tessinois (LT) ait acquis le statut de membre le plus puissant du gouvernement du Canton du Tessin, en raison de la configuration de l'arène gouvernementale cantonale⁵² cet acteur n'a pas eu le même rôle de *pivot* que la plupart des autres partis régionalistes de gouvernement ont adopté (Bottel, Mazzoleni, et Pallaver 2016, 6).

⁵⁰ Pour les détails cf. Chapitre 5.

⁵¹ Cf. site web des Conseils régionaux.

⁵² Pour les détails cf. Klöti et al. (2007).

Tableau 9 - Partis régionalistes de gouvernement : rôle gouvernemental acquis

Rôle gouvernemental	Partis
Partenaire minoritaire	FDF ; N – VA ; FED ; ADP ; PSdA ; RV ; SA ; UVP ; LN (Ligurie) ; AIC ; BNG ; EA ; EE ; ERC ; PA ; PAR ; UDC ; PC ; SDLP ; SF
Membre le plus puissant	DP ; MPA ; SVP ; UV ; LN (Piémont ; Lombardie ; Frioul ; Vénétie) ; CC ; CDC ; PNV/EAJ ; SNP, LT

Durée maintien du rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional

Nous avons opté pour le cas de l'Union Valdôtaine parce qu'elle a réussi à maintenir le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional sur la moyenne – longue durée. Cet élément nous permet en effet d'analyser la dimension temporelle des succès. L'UV a été le *senior member* des gouvernements régionaux lors de 9 législatures (pour les détails cf. Chapitre 5).

Nous avons pu constater que ce type de trajectoire a également caractérisée les cas de CC, CDC, PNV/EAJ et SVP. Au contraire, les Démocrates Populaires (DP) au Val d'Aoste, la Ligue du Nord dans plusieurs régions (cf. Bulli et Tronconi 2011), la Ligue des Tessinois (cf. Bottel, Mazzoleni, et Pallaver 2016), le Parti Nationaliste Écossais (SNP) (cf. Lynch 2011) ont maintenu le rôle de membre le plus puissant du gouvernement de manière temporaire (cf. Tableau 10).

Tableau 10 - Partis régionalistes de gouvernement : durée du maintien du rôle de membres le plus puissant du gouvernement régional

Durée maintien	Partis
Temporaire (1-2 législatures)	DP ; LN (Piémont ; Frioul ; Lombardie ; Vénétie) ; LT ; SNP
Durable (3 législatures ou plus)	CC ; CDC ; PNV/EAJ ; SVP ; UV

Hétérogénéité de la trajectoire

Nous avons sélectionné le cas de l'UV parce que la trajectoire partisane a été caractérisée par une certaine hétérogénéité. En effet, ce parti a gouverné le Val d'Aoste, mais il été également relégué dans l'opposition (pour les détails cf. Chapitre 5). En nous limitant aux autres partis ayant été en mesure de maintenir sur la moyenne-longue

durée le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional, nous avons pu relever que la trajectoire de la CC et du SVP ont été très homogènes parce que ces deux partis ont toujours été à même de maintenir leur suprématie gouvernementale dans leurs régions. Dès 1993, la CC est le parti le plus puissant du gouvernement de la communauté autonome des Canaries (cf. Elias et Tronconi 2011c) et le SVP recouvre le même rôle au Tyrol du Sud dès 1948 (cf. Pallaver 2011). Au contraire, les trajectoires de CDC, du Parti Nationaliste Basque (PNV/EAJ), comme celle de l'Union Valdôtaine, ont été plus hétérogènes parce que ces partis ont été relégués dans l'opposition⁵³.

Cependant, le degré d'hétérogénéité des trajectoires de ces trois partis n'a pas été le même. Celui du PNV/EAJ et de CDC a été faible parce que ces partis ont été exclus uniquement une fois du gouvernement de leur région. Le PNV/EAJ n'a pas gouverné le Pays basque entre 1978 et 1979 (cf. Pérez-Nievas 2011). La CDC n'a pas été à la tête du gouvernement catalan entre 2006 et 2010 (cf. Barrio et Barbera 2011). Au contraire, la trajectoire de l'UV a eu un degré d'hétérogénéité plus fort parce que le parti a été dans l'opposition à trois reprises (1954 – 1959 ; 1966 – 1973 ; 1990 – 1992) (cf. Sandri 2011).

Tableau 11 - Partis régionalistes de gouvernement : degré d'hétérogénéité de la trajectoire des partis régionalistes ayant maintenu durablement le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional

Type de trajectoire		Partis
Homogène		CC ; SVP
Hétérogène	-	CDC ; PNV/EAJ
	+	UV

Faisabilité

Un dernier élément qui nous a persuadés à sélectionner le cas de l'Union Valdôtaine est la faisabilité. Il s'agit d'un élément à ne pas sous-estimer parce que « Pragmatic considerations are often – and quite rightly – decisive in the case-selection process. » (Gerring 2007, 149-50). Pour évaluer ce dernier point, nous avons mené une sorte de recherche exploratoire afin de cartographier les sources et les données disponibles. Cette recherche a été menée entre septembre 2013 et juin 2014. De plus, il est important

⁵³ Pour le cas du PNV/EAJ, nous n'avons pas considéré l'exclusion forcée du champ politique légitime ayant marqué la trajectoire partisane lors de la dictature franquiste.

de préciser qu'il ne s'agissait pas de la première exploration de ce terrain. En effet, nous avons réalisé une autre recherche exploratoire du champ politique régional en nous concentrant sur l'analyse des pratiques politiques de ses acteurs (cf. Bottel 2012). Ces explorations nous a permis d'identifier la présence d'un riche corpus de sources secondaires potentiellement intéressantes pour notre recherche. De plus, nous avons pu constater que l'accès aux sources n'était pas soumis à de fortes contraintes (pour les détails cf. section suivante).

Démarche de l'étude de cas

Nous concluons cette première section de ce chapitre par une illustration synthétique de la démarche de notre recherche. L'étude de cas que nous avons réalisée a été caractérisée par trois étapes principales.

Dans un premier temps, nous avons reconstruit la trajectoire des succès gouvernementaux de l'UV lors de la période 1949-2018. Tout cela nous a permis de contextualiser les succès du parti ainsi que d'identifier les segments de la trajectoire de l'UV caractérisés par des succès gouvernementaux. En d'autres termes, cette première étape nous a aidés à identifier les périodes sur lesquelles nous avons focalisé notre regard lors des étapes suivantes.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé de manière « isolée » chacune des conditions susceptibles d'influencer la capacité de l'UV à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps. Pour ce faire, nous avons analysé le corpus documentaire que nous avons constitué (pour les détails cf. section suivante). Nous avons commencé par prendre en compte l'influence des conditions structurelles (capacités des institutions régionales et configuration du champ politique régional), par la suite nous nous sommes penchés sur l'analyse des conditions stratégiques (capacité à maximiser le soutien électoral et la gouvernance de coalition) et sur la cohésion intra-partisane.

Dans un troisième temps, en étant persuadés que chacune des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisane identifiées soit nécessaire, mais pas suffisante pour le maintien d'un rôle politique significatif, nous avons analysé leur conjonction lors des séquences ayant marqué la trajectoire des succès gouvernementaux de l'UV. Pour mener ces analyses, nous nous sommes appuyés sur les résultats obtenus lors de l'étude

« isolée » des conditions. Tout cela nous a permis d'analyser l'influence des évolutions de la capacité de maintenir un rôle politique significatif de l'UV sur la durée des succès gouvernementaux du parti.

3.2 Données empiriques

Une étude de cas n'est pas caractérisée par la prédominance ni d'une méthode (qualitative ou quantitative) ni d'une technique⁵⁴, par exemple l'observation ethnographique, mais nous offre une pluralité de possibilité (Gerring 2007, 10-11, 33-36).

En raison de notre questionnement, nous avons décidé de réaliser notre étude de cas en nous appuyant principalement sur la technique de l'analyse documentaire (cf. par ex. Prior 2003). En d'autres termes, nous avons constitué et analysé un corpus documentaire. En effet, cette technique nous semble la plus adaptée pour une analyse aussi bien diachronique que localisée⁵⁵.

Dans les prochains paragraphes, nous nous focaliserons sur la construction du corpus documentaire et sur la démarche que nous avons suivie pour l'analyser.

Construction du corpus

Le corpus documentaire que nous avons constitué se compose principalement de sources secondaires (cf. Tableau 12). Avant de continuer, nous devons préciser un élément. Dans les paragraphes précédents, nous avons utilisé l'expression « corpus documentaire » au singulier. Cependant, le corpus que nous avons constitué représente en réalité un corpus de corpus. En effet, pour rédiger chacun des chapitres « empiriques » de cette thèse nous avons constitué un sous-corpus documentaire. Dans les sections suivantes, nous illustrerons comment nous avons réussi à produire les sources primaires et à collecter celles secondaires.

⁵⁴ Pour la distinction entre méthode et technique cf. Cardano (2011).

⁵⁵ Si la dimension diachronique était moins saillante on aurait pu utiliser une approche ethnographique (cf. par ex, Beaud et Weber 2010).

Tableau 12 - Structure du corpus documentaire

Sources	Types de document
Primaires	<ul style="list-style-type: none">• Observations (2012-2015)• Entretiens (2012-2014)
Secondaires	<ul style="list-style-type: none">• Article de presse• Données électorales• Données statistiques• Recherches locales• Documents partisans• Lois et règlements• Images• Site web

Sources primaires

Les sources primaires que nous avons analysées ont été produites principalement lors d'une recherche exploratoire du champ politique valdôtain menée en 2012 (cf. Bottel 2012).

Dans ce cadre nous avons réalisé des entretiens discursifs (cf. Cardano 2011) avec plusieurs acteurs actifs ou ayant été actifs au sein du champ politique régional notamment dans les rangs de l'UV, mais aussi des autres principales forces politiques (pour les détails cf. Annexes). Le but principal de ces entretiens était de collecter des informations concernant les pratiques politiques caractérisant le champ régional valdôtain. Cependant, elles nous ont permis de recueillir plusieurs informations sur l'organisation, le fonctionnement et les relations intra-partisanes de l'UV, sur l'évolution des rapports des forces du champ politique, mais aussi sur la trajectoire des institutions régionales. Lors de cette exploration du champ politique valdôtain, nous avons également réalisé des observations aussi bien participantes que non participantes lors des principaux événements (institutionnels, publics et partisans) caractérisant la vie politique régionale. Ces observations nous ont aidés à examiner les pratiques politiques des acteurs du champ tout en nous permettant d'observer également le fonctionnement des institutions régionales et partisanes.

En outre, en 2013 nous avons mené d'autres observations (2013-2015) et en 2014 nous avons réalisé encore quelques entretiens. Aussi bien ces observations que ces entretiens nous ont permis d'atteindre deux résultats. Avant tout, elles nous ont favorisé la collecte d'informations à la fois complémentaires et supplémentaires concernant les dynamiques

du champ, la trajectoire de l'UV et celle des institutions régionales. De plus, elles nous ont aidés à accéder à plusieurs sources secondaires (cf. section suivante).

Sources secondaires

Pour construire le corpus de sources secondaires, nous avons exploré les champs suivants. Tout d'abord, nous avons commencé par explorer le champ partisan. L'exploration de ce champ nous a permis d'accéder à la presse partisane. Entre 1945 et 1954, l'organe de presse de l'UV a été « L'Union Valdôtaine ». Au contraire, dès 1954 jusqu'à nos jours « Le Peuple Valdôtain » est l'organe de presse du parti⁵⁶. Ces documents nous ont permis de retracer les continuités et les changements de la trajectoire partisane.

Nous avons également collecté plusieurs sources partisans, par exemple « Pourquoi être autonomiste » de Bruno Salvadori (1978), et des publications qui concernaient le parti, notamment son histoire (cf. par ex. Boiardi et Di Capua 1994) ou son action institutionnelle (cf. par ex. Mannello 2006). Nous avons également essayé d'accéder aux archives du parti, mais sans succès. Cet échec est dû à deux raisons principales. Premièrement, les archives concernant la période de 1945 jusqu'aux années 1970 n'ont pas été conservées au siège central du parti et apparemment personne n'a été à même de nous dire où les trouver. Deuxièmement, l'accès aux archives concernant la période de 1970 à nos jours nous a été refusé parce ce qu'il aurait violé les normes de confidentialité du parti. Le site web de l'UV⁵⁷ s'est révélé être une source très riche nous permettant d'accéder à plusieurs types de documents aussi bien textuels, par exemple les résolutions finales des congrès nationaux du Mouvement et les programmes électoraux, qu'iconiques, par exemple les photos des campagnes électorales. Afin d'essayer de ne pas reproduire les narrations partisans officielles, nous avons aussi pris en compte certains témoignages d'acteurs parus dans la presse locale (cf. plus bas). Nous avons également exploré le champ institutionnel afin de collecter des données concernant aussi bien la trajectoire que le fonctionnement des institutions régionales valdôtaines. Pour ce faire, nous avons collecté plusieurs données en consultant les bases de données accessibles sur le site web du Conseil de la Vallée. En outre, nous avons

⁵⁶ La fin du financement public des partis a transformé l'hebdomadaire de l'UV, le « Peuple valdôtain » en semestriel disponible désormais exclusivement dans sa version numérique.

⁵⁷ Cf. www.unionvaldotaine.org.

intégré ces sources de manière ponctuelle en ayant obtenu l'accès aux archives du Conseil de la Vallée⁵⁸. Ces informations nous ont par exemple permis de reconstruire la production législative de cette assemblée. Nous avons également consulté plusieurs publications « produites » par le Conseil, notamment les rapports d'activités, et des ouvrages portant sur cette institution (cf. par ex. Désandré 2015).

Pour reconstruire la trajectoire des institutions régionales, nous avons utilisé également certaines bases de données nationales, notamment *normattiva* et celles des deux chambres. En outre, l'exploration de ce champ nous a permis d'accéder aux archives du bureau électoral régional. Cela nous a permis de collecter les données électorales (agrégées et désagrégées par communes) de toutes les élections régionales entre 1949 et 2013. Par contre, pour les élections régionales de 2018, nous avons pu collecter les données désagrégées exclusivement pour les quatre macro-zones dans lesquelles a été divisée la région après la réforme électorale de 2017. Ce changement nous a empêchés de mener une comparaison systématique avec les élections précédentes.

Afin de mieux contextualiser les données collectées dans ces deux champs, mais également pour rendre plus riche notre corpus nous avons exploré deux autres champs.

Le premier champ exploré a été celui de la recherche locale, notamment historique. Cela nous a aidés à collecter plusieurs données sur l'histoire économique, sociale, mais également politique de la Vallée d'Aoste (cf. par ex. Woolf 1995; Riccarand 2004, 2010)

Le deuxième champ exploré a été celui de la presse locale. L'analyse des articles des journaux locaux, notamment *Aostasera*⁵⁹ et *La Stampa*⁶⁰, nous a permis de collecter des informations sur la trajectoire aussi bien du champ que des institutions régionales.

Pour explorer ces champs, mais également ceux précédents, nous avons consulté les documents conservés au Fond Valdôtain de la bibliothèque régionale d'Aoste⁶¹.

Avant d'aborder l'analyse du corpus documentaire que nous avons constitué, il est important de préciser deux éléments.

Premièrement, la construction de notre corpus a été caractérisée par une limite principale : la faible originalité des sources. En effet, il s'agit de sources connues et largement utilisées au sein de la communauté des historiens valdôtains. En outre, l'usage de ce type de source peut être également considéré comme désormais consolidé

⁵⁸ Pour ce faire nous avons adressé un courrier à la présidence du Conseil de la Vallée.

⁵⁹ Cf. www.aostasera.it.

⁶⁰ Cf. www.lastampa.it/edizioni/aosta et www.lastampa.it/archivio-storico.

⁶¹ Cf. biblio.regione.vda.it/biblioteche-sbv/Aosta-Biblioteca-regionale/fondo-valdostano.

également au sein de la recherche politologique (cf. Pala et Sandri 2010; Sandri 2011, 2012; Bottel, Mazzoleni, et Pallaver 2016).

Deuxièmement, les documents que nous avons collectés étaient aussi bien en français qu'en italien parce qu'elles sont les deux langues officielles de la région.

Les documents produits par les institutions régionales sont principalement bilingues. La plupart des documents partisans que nous avons collectés sont en français parce que l'usage de la langue française représente un des traits distinctifs du style de communication unioniste. Cependant, il est intéressant de constater qu'entre 1945 et 2018, l'italien a acquis progressivement un statut prédominant en reléguant le français à un rôle très souvent symbolique. Par exemple, plusieurs unionistes ont désormais l'habitude de commencer leurs discours, voire même leurs articles, en français et après quelques phrases utiliser l'italien (cf. Bottel 2012). Comme nous le verrons par la suite, cet élément représente une stratégie d'adaptation mobilisée dans les stratégies partisans pour faire face aux transformations du contexte, en l'occurrence l'augmentation de l'italianisation linguistique de la population valdôtaine (cf. Fondation Chanoux 2003). Par contre, tous les articles de presse collectés ont été rédigés en italien. Dans les prochains chapitres, quand nous citons des extraits en italien nous les avons traduits en français en ajoutant dans une note en bas de page la version originelle.

Analyse du corpus

Un corpus documentaire peut être analysé en utilisant différentes techniques. Par exemple, nous pouvons décider de compter les cooccurrences d'un ou plusieurs mots ou bien nous focaliser sur le contenu (Lejeune 2014). Dans le premier cas, nous devons effectuer un codage systématique des documents collectés. Dans le deuxième cas, nous devons au contraire effectuer une segmentation ou une analyse thématique des documents. Pour l'analyse de notre corpus, nous avons privilégié cette deuxième voie.

Pour ce faire, tout d'abord, nous avons divisé notre corpus en six sous-corpus thématiques principaux. Chacun de ces recueils rassemblait les documents qui présentaient des liens avec la trajectoire de l'Union Valdôtaine et avec les conditions structurelles, stratégiques et intra-partisane susceptibles d'influencer la capacité du parti à maintenir durablement un rôle politique significatif à l'échelon régional. En raison de notre démarche (cf. section précédente), les documents étaient organisés selon un ordre chronologique. Il est important de préciser qu'un même document

pouvait appartenir à plusieurs sous-corpus. Par la suite, au fur et à mesure que nous procédions dans l'étude de la trajectoire du parti ou des conditions influençant la durée de ses succès, nous avons effectué une analyse en profondeur des documents d'un certain sous-corpus. Par exemple, pour reconstruire la trajectoire des succès de l'UV nous avons analysé les données électorales, les données du Conseil régional concernant les élus, les groupes parlementaires, etc., ainsi que les règles du jeu, les Statuts de la Région. Ces analyses nous ont permis de nous familiariser avec les évolutions du contexte socio-historique valdôtain, mais surtout de collecter des informations et des données qui nous ont permis à la fois de construire des indicateurs et de découvrir des pistes pour répondre ou bien réorienter nos questionnements.

Après avoir découvert les choix méthodologiques que nous avons effectués, illustré les données empiriques collectées et la démarche que nous avons suivie pour les analyser, dans le chapitre suivant nous examinerons la trajectoire socio-historique de l'Union Valdôtaine.

Chapitre 4 - Trajectoire socio-historique de l'Union Valdôtaine

Dans ce premier chapitre de la thèse, nous présenterons la trajectoire sociohistorique de l'Union Valdôtaine. D'un point de vue analytique, nous pouvons considérer qu'elle est constituée de deux phases principales. Avant tout, un parti est caractérisé par une phase génétique (cf. Panebianco 1982). Par la suite, il est soumis à plusieurs processus aussi bien intra-partisans qu'extra-partisans qui contribuent à influencer de manière variable son organisation, son idéologie, etc. L'analyse de ces processus nous permet donc de retracer sa trajectoire afin d'identifier des périodes marquées par des changements plus ou moins intenses. En suivant ces éléments, tout d'abord, nous analyserons la sociogenèse de l'Union Valdôtaine (4.1) et après nous retracerons les continuités et les changements ayant caractérisé sa trajectoire (4.2).

4.1 Sociogenèse de l'Union Valdôtaine

Cette première partie du chapitre est consacrée à la sociogenèse de l'Union Valdôtaine. La sociogenèse d'un parti régionaliste est un processus complexe influencé aussi bien par des conditions structurelles que par l'action et les ressources des acteurs (Mazzoleni et Mueller 2016b, 9-10). Pour analyser cet objet, nous avons adopté deux perspectives. Avant tout, nous illustrerons le mythe des origines de l'UV. Par la suite, afin de déconstruire ce mythe nous focaliserons notre regard sur les conditions ayant favorisé l'émergence du mouvement et sur les profils et ressources des acteurs-fondateurs.

Le mythe des origines de l'Union Valdôtaine

Bien que la genèse d'un parti politique représente un événement clé⁶², très souvent elle « tombe aux oubliettes » ou bien se retrouve mythifiée en devenant le premier chapitre d'un roman de parti (Ansart 1983). Dans ce deuxième cas, l'ensemble des discours et des représentations concernant la genèse vise à « [...]naturaliser le processus de création partisane, [à] entretenir l'illusion d'un corps partisan unifié dès son origine, mais aussi

⁶² Par exemple, selon Panebianco (1982) la genèse partisane influence l'institutionnalisation d'un parti.

[à] gommer les hésitations, les conflits internes, les contradictions qui accompagnent nécessairement la fondation d'une organisation quelle qu'elle soit. » (Aït-Aoudia et Dézé 2011, 634).

Les dirigeants de l'Union Valdôtaine ont produit et reproduit un véritable mythe des origines de leur parti. Un récent éditorial de E. Pastoret, président de l'UV entre 2013 et 2018, paru en l'occasion du 72^e anniversaire du Mouvement, nous offre un exemple très clair de ce mythe :

Le 13 septembre 1945, au lendemain de la promulgation des "Décrets du Lieutenant du Royaume", un groupe de personnes courageuses et clairvoyantes, convaincues que le pouvoir d'autogouvernement attribué au Val d'Aoste par ces actes était trop faible, fonda l'Union Valdôtaine. Ces devanciers, qui tenaient à la défense du caractère ethnique et linguistique de notre communauté, s'unirent pour créer un Mouvement qui rassembla des autonomistes, de toutes tendances politiques, se rattachant à l'idéal du martyr de la Résistance valdôtaine Emile Chanoux (Pastoret 2017).

Cet éditorial nous permet d'identifier les éléments constitutifs du mythe de la fondation de l'Union Valdôtaine. Avant tout, nous pouvons situer de manière très ponctuelle le moment de la fondation du Mouvement (le 13 septembre 1945). Cet extrait nous permet également de comprendre que les fondateurs du Mouvement n'avaient pas un caractère ordinaire. Au contraire, il s'agit de femmes et d'hommes « courageux » et « clairvoyants », mais surtout d'« autonomistes se rattachant à l'idéal du martyr de la Résistance valdôtaine Emile Chanoux ». Ce dernier passage est très important parce qu'il illustre la tentative des unionistes de s'auto-représenter comme étant les héritiers légitimes de Chanoux⁶³. En outre, en lisant ce texte nous pouvons comprendre que la création de l'UV représente l'expression d'un sentiment de mécontentement et d'insatisfaction de certains acteurs à l'égard de la première forme d'autonomie régionale octroyée par l'État italien. D'après cette représentation, la naissance du Mouvement est donc étroitement liée à la promulgation des Décrets du septembre 1945⁶⁴. La centralité

⁶³ Pour un aperçu de la biographie et des écrits de Chanoux cf. Riccarand (2017a), www.fondchanoux.org/emilechanoux.aspx et www.istorecovda.it/fr/emile-chanoux/.

⁶⁴ Pour une reconstruction historique de la promulgation des Décrets du Lieutenant du Royaume cf. Zanotto (2006).

de cette relation a été présentée de manière encore plus claire par A. Bétemps, un des prédécesseurs de Pastoret, en l'occasion du 40^e anniversaire de l'UV :

On ne peut éviter les parallèles entre ces deux dates, l'une [le 7 septembre 1945] étant celle où l'état italien après la guerre se voyait contraint par les événements de la Libération, tels qu'ils s'étaient déroulés dans notre Vallée, à octroyer et reconnaître, pour la première fois en Italie, le droit à l'autogouvernement de notre peuple; la deuxième [le 13 septembre 1945], celle où les Valdôtains prenaient conscience d'avoir obtenu quelque chose de l'Etat qui se reconstituait, mais en même temps de devoir se constituer des moyens de défense pour ce qu'ils avaient obtenu, et chercher à améliorer, pour la VDA, les rapports de force avec Rome. L'un de ces moyens fut justement l'UV (Bétemps 1985).

D'après cet extrait, la promulgation des Décrets aurait déclenché une véritable prise de conscience des Valdôtains, notamment de futurs fondateurs du Mouvement, en les poussant à se mobiliser pour la « défense du caractère ethnique et linguistique » du Val d'Aoste. Ces deux extraits nous fournissent des exemples très clairs du mythe des origines unionistes, mais également de sa mise en conformité visant à restituer l'image des fondateurs comme étant des militants dévoués à la cause valdôtaine. En d'autres termes, tout au long de la trajectoire de l'UV, ces acteurs ont été marqués par un processus qui nous rappelle la « sanctification » (cf. par ex. Union Valdôtaine 1970, 1985).

Le mythe des origines du Mouvement ne constitue pas simplement un ensemble de récits et croyances, il représente également une importante ressource à disposition des cadres du parti. Par exemple, lors des crises internes, la naissance de l'UV est représentée comme une sorte de boussole qui permettrait aux unionistes de ne pas perdre la bonne direction (Union Valdôtaine 2005b) ou de la retrouver en cas de difficulté (Union Valdôtaine 1965, 1970). En outre, la commémoration des origines partisans a donné lieu à plusieurs rites collectifs permettant d'augmenter la cohésion au sein du Mouvement en renforçant aussi bien l'identification que l'appartenance (cf. Avanza et Laferté 2005) de ses membres (cf. par ex. Union Valdôtaine 1995, 2005a).

Les conditions d'émergences

Cette deuxième section de la première partie sera consacrée à l'analyse des conditions ayant favorisé l'émergence de l'Union Valdôtaine. Bien que plusieurs conditions possèdent une certaine influence sur ce processus (cf. par ex. Brancati 2008), nous avons focalisé notre regard sur les conditions structurelles. L'émergence de l'UV a été encouragée par le processus de marginalisation du Val d'Aoste et l'imbrication de reconfiguration ayant caractérisé la conjoncture de 1945. Ces deux éléments nous permettent donc de situer spatialement et temporellement la sociogenèse de l'UV. Dans les prochains paragraphes, nous expliquerons pour quelle raison la genèse du Mouvement a eu lieu dans cette région italienne et pourquoi elle s'est déroulée en 1945.

Processus de marginalisation

L'émergence de l'Union Valdôtaine a eu lieu au Val d'Aoste parce que cette région a été caractérisée par un processus de marginalisation. À partir de la moitié du XIX^e siècle, pour se limiter à l'époque contemporaine, le Val d'Aoste a été subit par un processus de marginalisation politico-administrative, économique et culturelle⁶⁵. Ainsi, lors de cette période ce territoire peut être considéré comme une périphérie « perdante » (Rokkan 1999)⁶⁶.

La marginalisation politico-administrative est liée à la construction et la pénétration de l'État italien (1848 - 1861) ainsi qu'à sa trajectoire (1861 - 1945) au sein de ce territoire. Ces processus ont augmenté le degré de centralisation au sein de la configuration étatique italienne (cf. Ziblatt 2006). En effet, lors de la période considérée, la région était dépourvue d'institutions politiques ayant un pouvoir législatif ou exécutif ou bien disposant d'une autonomie administrative. En outre, la centralisation politique a favorisé une nationalisation (cf. Caramani 2004) des dynamiques et des acteurs du champ politique valdôtain. Les dynamiques structurant ce champ étaient les mêmes du champ central. Les oppositions au sein de la classe dominante entre conservateurs et libéraux, la centralité des clivages état-église et capital-travail, les luttes entre fascistes et antifascistes, mais aussi entre monarchiques et républicains ont structuré simultanément les compétitions aussi bien au sein de la périphérie valdôtaine que celles

⁶⁵ Pour une illustration de ces phénomènes cf. par ex. Zanotto (1968) ou bien Woolf (1995).

⁶⁶ Bien que le processus ait été marqué par la continuité entre 1859 et 1945, le degré d'intensité de la marginalisation n'a pas été la même (cf. par ex. Zanotto 1960; Cuaz 1995).

centrales⁶⁷. La configuration d'acteurs des deux champs était très similaire parce que lors de cette période les principaux acteurs et les principales organisations partisans nationales ont réussi à pénétrer et à s'ancrer progressivement au sein de ce territoire (cf. Cuaz, Riccarand, et Momigliano Levi 2003). Par exemple, en 1893, une année après la fondation du parti socialiste italien, fut créé à Aoste le premier *circolo socialista* (cercle socialiste). En outre, en 1919, fut constitué la branche régionale du *partito popolare* (parti populaire) et, en 1920, d'anciens combattants fondèrent les *fasci di combattimento* (faisceaux de combat) d'Aoste.

La marginalisation économique a été favorisée par un faible développement des infrastructures de communication (notamment les routes et le chemin de fer) et par une classe entrepreneuriale régionale disposant de ressources limitées. La construction de l'État italien en mettant fin au régime protectionniste en vigueur dans la région contribua à fragiliser ultérieurement l'économie valdôtaine en augmentant sa dépendance aux capitaux privés ou publics extérieurs. Tout cela favorisa un colonialisme interne (cf. Hechter 1977). Le cas le plus emblématique est représenté par la pénétration sur le territoire régional des principaux groupes capitalistes italiens liés au secteur sidérurgique comme l'Ansaldo (cf. Picchierri 1995).

La marginalisation culturelle du Val d'Aoste est principalement due au processus de construction de la nation italienne. Après avoir bâti l'état, l'élite savoyarde souhaitait compléter son œuvre par la construction d'une conscience nationale fondée sur le partage du même territoire, de la même culture et de la même langue : l'italien. Au Val d'Aoste, l'italien était largement minoritaire. En effet, la majorité de la population parlait couramment un des patois de la région ou bien le français, notamment le clergé et la bourgeoisie. Afin d'« italianiser » la région, les acteurs du centre décidèrent de restreindre et par la suite d'abolir l'usage du français au sein de l'administration et du système scolaire (Riccarand 2015, 139-40). Cela diminua progressivement le rôle public du français en rendant l'italien de plus en plus hégémonique dans l'espace public valdôtain. Cependant, le nouveau rôle de la langue italienne n'effaça ni le français ni les patois. La majorité de la population continua à utiliser les patois comme langue véhiculaire principale. Certains milieux liés à la bourgeoisie ou bien au clergé continuèrent à utiliser couramment le français. L'apogée des politiques d'italianisation

⁶⁷ Pour une illustration de ces dynamiques cf. Désandré (2008, 2015) et Riccarand (2000, 2004, 2010, 2014).

fut atteint lors de la période fasciste. Les dirigeants du PNF (parti national fasciste) aussi bien régionaux que nationaux intensifièrent les efforts pour effacer le français, ou, encore mieux, ces vestiges au sein de l'espace public valdôtain. Les principaux journaux de la région italianisèrent leur nom. De plus, tous les toponymes francisant de la région furent italianisés, par exemple la commune de Châtillon fut renommée *Castiglion Dora*, et « fascistisés », par exemple la commune de La Thuile devint *Porta littoria* (Riccaraud 2000, 138-39).

L'imbrication de la marginalisation politico-administrative, économique et culturelle a donc rendu le Val d'Aoste un espace favorable à la fleuraison d'un régionalisme à mi-chemin entre celui culturel et celui politique. À ce propos, le cas de la Ligue Valdôtaine (cf. Perrin 1974) et celle de la Jeune Vallée d'Aoste par exemple (cf. Perrin 1973) sont emblématiques. Cependant, les tentatives de politiser et/ou mobiliser le clivage territorial étaient subordonnées aux autres fractures. Cela ne représente pas une particularité du contexte valdôtain, mais il s'agit d'une étape qui très souvent précède la formation de véritables partis politiques régionalistes (cf. Seiler 1994).

1945 : reconfigurations imbriquées

L'analyse du processus de marginalisation nous a permis de comprendre pour quelles raisons

le Val d'Aoste est devenu un espace politique favorable à la fleuraison du régionalisme. Cependant, cette condition nous empêche d'expliquer pourquoi la genèse de l'Union a eu lieu en 1945. Pour ce faire, il est important de considérer les conjonctures. En effet, « ce sont finalement les conjonctures, à étudier cas par cas, qui fournissent l'élément déclencheur d'une contre-mobilisation autonomiste. » (Seiler 1994, 9). Dans cette section, il s'agira donc d'analyser la conjoncture 1945.

L'émergence de l'Union Valdôtaine s'est vérifiée en 1945 parce que cette conjoncture a été caractérisée par l'imbrication de plusieurs processus de reconfigurations. Ces processus ont concerné plusieurs niveaux politiques.

Dans la plupart des pays européens, l'année 1945 représente la fin du deuxième conflit mondial. Cet événement a favorisé une reconfiguration des relations politiques. Progressivement, les luttes physiques ont été remplacées par celles symboliques caractérisant les compétitions politiques des démocraties représentatives (Gaxie 2001, 11-13). De plus, cette conjoncture a été marquée par une reconfiguration des relations

géopolitiques internationales polarisée qui déclencha la guerre froide (cf. Bongiovanni 2016).

En Italie, la conjoncture 1945 a été caractérisée par l'éclosion d'un processus de reconfiguration aussi bien du régime politique que de la structure territoriale de l'État italien. Ce processus a été influencé par la guerre civile italienne (cf. Pavone 1991), mais également par la nouvelle configuration des relations internationales (cf. Weibel 1971). En outre, cette période a été marquée par le retour des partis politiques dans l'espace public.

Au Val d'Aoste, l'année 1945, plus précisément la période entre avril et décembre, a été marquée par une pluralité de processus de reconfigurations concernant plusieurs champs sociaux⁶⁸. Pour cette raison nous pouvons qualifier cette conjoncture de dense (Désandré 2015, 25-28). La reconfiguration des relations centre-périphérie, laquelle se conclura par l'émergence de la Région autonome (1949), a provoqué un affaiblissement progressif de l'intensité du processus de marginalisation ayant caractérisé le champ politique et administratif de ce territoire.

L'imbrication de ces reconfigurations a donc rendu la structure des opportunités politiques valdôtaine très favorable à la création d'un mouvement régionaliste. En particulier, ces processus en rendant les frontières du champ politique très perméables ont réduit les coûts d'entrée pour un nouveau parti. En outre, le début du processus de reconfiguration des relations avec le centre représentait une fenêtre d'opportunité (cf. Ravinet 2014) très intéressante pour des acteurs politiques qui souhaitaient mobiliser le clivage territorial pour autant sauvegarder qu'augmenter leur pouvoir lors d'une phase caractérisée par une forte incertitude (Désandré 2015, 133-38).

Les fondateurs : profil socioéconomique et ressources

Après avoir pris en compte les conditions structurelles ayant influencé l'émergence de l'Union Valdôtaine, dans cette section nous focaliserons notre regard sur les acteurs qui ont participé à la création du Mouvement afin de les situer au sein de la société valdôtaine et d'illustrer leurs ressources organisationnelles. Pour ce faire, nous avons

⁶⁸ Pour une illustration de ces processus cf. Désandré (2015).

analysé le profil socio-économique (sexe, niveau d'étude et profession) et les appartenances précédentes des fondateurs de l'Union Valdôtaine⁶⁹.

L'analyse des profils socio-économiques de ces acteurs nous a permis de comprendre qu'ils étaient marqués par une forte homogénéité socioprofessionnelle (cf. Tableau 13). En effet, quinze des seize fondateurs sont des hommes. De plus, tous les seize fondateurs ont bénéficié d'un parcours de scolarisation – formation que nous pouvons considérer comme avancé parce qu'aucun d'entre eux ne disposait d'un « simple » capital scolaire primaire. Pour ce qui concerne les capitaux professionnels, nous pouvons observer la prépondérance de capitaux issus de professions libérales et intellectuelles. L'analyse du profil de ces acteurs nous permet donc de comprendre que les fondateurs de l'Union ne sont pas représentatifs de la société valdôtaine de l'époque (Riccarand 2004, 69-70). Au contraire, ces derniers appartenaient à certaines fractions de l'élite régionale lesquelles avaient dominé la politique au sein de la périphérie valdôtaine tout au long de l'époque libérale et de pendant le fascisme (cf. Désandré 2008). Cependant, il est important de souligner que les fondateurs de l'UV ne représentaient pas la totalité de l'élite valdôtaine de l'époque. En effet, ces acteurs représentaient principalement la fraction de la classe dominante disposant de capitaux locaux (Désandré 2015, 135-39).

L'analyse des appartenances sociales précédentes nous a aidé à comprendre deux éléments principaux. Avant tout, les fondateurs de l'UV n'étaient pas de néophytes de la « cause valdôtaine ». La plupart de ces acteurs avait intégré auparavant d'autres groupes régionalistes notamment la Ligue Valdôtaine, la Jeune Vallée d'Aoste et le Comité Valdôtain de libération (cf. Tableau 13). Ces expériences ont aidé les futurs fondateurs à développer leur réseau et à acquérir plusieurs répertoires d'action leur permettant de mobiliser le clivage territorial au sein de l'espace public et de principales arènes politiques de la région. De plus, elles ont influencé le processus de mise en œuvre de l'UV (cf. après). L'engagement au sein du Comité valdôtain de libération avait également permis aux fondateurs de développer des liens avec l'armée française. Cette relation a toujours été controversée. Cependant, la récente découverte de nouvelles sources a permis de préciser que certains des fondateurs de l'UV n'avaient pas seulement d'étroites relations avec les services de renseignements français, mais que ces derniers auraient eu un rôle clé dans la fondation du Mouvement (Désandré 2015, 133-35).

⁶⁹ La démarche que nous avons suivie pour réaliser cette analyse a été inspirée de celle de Pilotti (2016).

Tableau 13 - Fondateurs de l'UV : profil socio-professionnel et appartenances précédentes

Prénom et nom	Profil socio-professionnel			Appartenances précédentes		
	Sexe	Niveau d'étude	Profession	Ligue valdôtaine (1909-1928)	Jeune Vallée d'Aoste (1925-1941)	Comité valdôtain de libération (1944-1945)
Flavien Arbaney	Homme	Technique/professionnel	Prof. libérales			X
Aimé Berthet	Homme	Universitaire	Prof. intellectuelles		X	X
Louis Berton	Homme	Universitaire	Prof. libérales			
Robert Berton	Homme	Technique/professionnel	Prof. intellectuelles			
Amédée Berthod	Homme	Lycée	Prof. intellectuelles		X	
Lino Binel	Homme	Universitaire	Prof. libérales		X	
Joseph Bréan	Homme	Séminaire	Prof. intellectuelles		X	X
Charles Bovard	Homme	Séminaire	Prof. intellectuelles			X
Séverin Caveri	Homme	Universitaire	Prof. libérales		X	X
Albert Deffeyes	Homme	Universitaire	Prof. intellectuelles		X	
Paul-Alphonse Farinet	Homme	Universitaire	Prof. libérales	X		X
Joseph Lamastra	Homme	Universitaire	Prof. libérales			X
Félix Ollietti	Homme	Universitaire	Prof. libérales	X		X
Ernest Page	Homme	Universitaire	Prof. libérales	X	X	X
Jean-Joconde Stevenin	Homme	Séminaire	Prof. intellectuelles	X		X
Maria Ida Viglino	Femme	Technique/professionnel	Prof. intellectuelles			X

Sources : Désandré (2015) et Union Valdôtaine.

L'analyse des profils et des ressources organisationnelles des fondateurs de l'UV nous a permis de nuancer les représentations de ces acteurs produites par les unionistes. Après

avoir analysé la sociogenèse de l'Union Valdôtaine, dans la prochaine partie du chapitre nous prendrons en compte les évolutions de la trajectoire partisane.

4.2 Trajectoire de l'Union Valdôtaine

Cette deuxième partie du chapitre sera consacrée à l'analyse de la trajectoire de l'Union Valdôtaine lors de la période 1945-2018. La trajectoire d'un parti politique est un objet très complexe. Pour cette raison afin d'identifier aussi bien les tournants que les continuités de la trajectoire de l'UV nous avons décidé de focaliser notre regard sur certaines de ces dimensions : les évolutions organisationnelles, idéologiques, du leadership, du profil des élus régionaux, de l'ancrage électoral et des relations inter-partisanes. Dans les paragraphes suivants, nous nous pencherons sur l'analyse de chacune de ces dimensions en commençant par celle organisationnelle.

Organisation

Avant tout, il est important de souligner que d'un point de vue organisationnel, la forme de l'UV n'a pas toujours été celle d'un parti politique. Au début, bien que les unionistes présentaient leur organisation comme étant un mouvement d'opinion, elle représentait un exemple de groupe d'intérêt parce qu'ils essayaient principalement d'exercer de la pression sur les acteurs du centre et sur l'opinion publique régionale. Cet élément marque donc une continuité avec le régionalisme politique des décennies précédentes. Cependant, dès 1946 un processus de reconfiguration contribua à transformer progressivement l'UV en un véritable parti politique. Cette transformation a été déclenchée par le renouvellement de l'élite partisane⁷⁰ et par l'autonomisation du champ politique régional. Il est important de souligner que ce processus de transformation n'a pas bouleversé les Statuts de l'UV. En outre, bien que l'UV soit devenue un parti, les dirigeants et les membres n'ont jamais arrêté de la considérer et de la représenter en tant que mouvement afin de la distinguer des «partis romains» (Proment 1985, 1993). Nous pouvons considérer que la reconfiguration du Mouvement se termina en 1949 quand le parti annonça la volonté de participer aux premières élections régionales (cf. Martial 1995).

⁷⁰ Pour une illustration cf. Trèves (1999, 199-202).

À partir de 1949, la trajectoire organisationnelle de l'UV a été marquée aussi bien par des processus d'institutionnalisation (cf. Panebianco 1982) que de transformation (cf. Krouwel 2012). Lors des années 1950 et jusqu'au début des années 1970, l'UV était un parti de cadre. D'après Martial (1995, 833), l'organisation de l'UV présentait les principaux traits des partis politiques ayant marqué l'époque libérale. Pendant cette période, l'Union était caractérisée par un degré d'institutionnalisation relativement modeste principalement dû au leadership charismatique de S. Caveri (cf. après).

De plus, cette période a été caractérisée par une certaine instabilité de l'organisation partisane. En effet, la trajectoire de l'UV a été marquée par deux vagues de scissions qui ont favorisé la création du Rassemblement Valdôtain en 1963 et de l'Union Valdôtaine Progressiste en 1972⁷¹. Entre 1974 et 1976, le renouvellement de l'élite unioniste a déclenché un processus de transformation de l'organisation partisane en contribuant à mettre fin à l'instabilité ayant caractérisé la période précédente. Afin de réformer leur parti, les unionistes s'inspirèrent largement de la structure organisationnelle du Parti Communiste italien⁷². Vu que ce dernier représentait un type pur de parti de masse (cf. Duverger 1951) il n'est pas surprenant de constater que ce choix contribua donc à rendre l'Union Valdôtaine très proche de ce modèle. Ce processus a permis une augmentation de l'institutionnalisation de l'organisation partisane en renforçant aussi bien la légitimité que l'action du *central office* du parti. En effet, pour la première fois le président du Mouvement fut élu par les représentantes des sections. De plus, cette reconfiguration contribua à augmenter considérablement la présence du Mouvement sur le territoire, en ainsi relançant l'action de ses sections.

Bien que la nouvelle structure organisationnelle ait provoqué une reconfiguration des rapports de force au sein de l'Union Valdôtaine, dès la moitié des années 1980, le *public office* du parti a acquis progressivement un statut prédominant à l'égard des autres facettes de l'organisation. Tout cela, ainsi qu'une pénétration et une intégration de l'UV au sein des institutions régionales, contribuèrent à déclencher une graduelle cartellisation (cf. Katz et Mair 1995) du Mouvement. En effet, dès les années 1990 l'Union Valdôtaine peut désormais être considérée comme étant un des principaux agents de la Région autonome Vallée d'Aoste.

⁷¹ À ce propos cf. Rassemblement Valdôtain (1967) et Union Valdôtaine Progressiste (1973).

⁷² Cet élément a été souligné à maintes reprises lors de plusieurs entretiens.

Au début des années 2000, l'UV est marquée par une nouvelle période d'instabilité. En effet, entre 2005 et 2016 plusieurs unionistes décident de quitter leur parti pour constituer Vallée d'Aoste Vive (2005), Renouveau Valdôtain (2006), Union Valdôtaine Progressiste (2013), Pour Notre Vallée (2016). Après la mauvaise performance électorale des élections régionales de 2018, un renouvellement partiel de l'élite partisane est à l'œuvre. Cependant, il est encore trop tôt pour comprendre si cet élément favorisera un renouvellement de la structure organisationnelle du Mouvement.

Idéologie

La trajectoire idéologique de l'Union Valdôtaine a été marquée par deux périodes principales (cf. Tableau 14). Entre 1945-1947, l'UV peut être considérée comme étant un parti rattachiste (Dandoy 2010, 213) parce que les unionistes souhaitaient que le Val d'Aoste soit annexé par l'État français⁷³. Par contre, à partir de 1947 les ambitions rattachistes de l'UV perdirent progressivement leur élan principalement parce que les Français décidèrent d'abandonner leur politique étrangère agressive vis-à-vis de l'Italie, mais surtout parce que l'Etat italien décida d'octroyer un statut d'autonomie à la région (cf. Lucat 2006). Pour cette raison, à partir de 1947, l'UV peut être considérée comme un exemple de parti autonomiste (Dandoy 2010, 209) parce que son but était désormais d'essayer d'accomplir la mise en œuvre de l'autonomie régionale (Union Valdôtaine 1949d).

Cependant, l'autonomisme du Mouvement a évolué au fil du temps. À ce propos, nous pouvons distinguer trois phases (cf. Tableau 14). Dans un premier temps, l'autonomisme de l'Union Valdôtaine peut être considéré comme étant défensif parce que lors de cette période le parti visait principalement la sauvegarde des particularités valdôtaines. Par exemple, en 1954, les unionistes proposaient de défendre l'autonomie, les traditions et les activités locales (Union Valdôtaine 1954a). Ou encore, le programme électoral de 1963 insistait avant tout sur le renforcement de l'autonomie et sur la défense de l'ethnie valdôtaine (Union Valdôtaine 1963).

Cependant, lors des années 1970 le Mouvement renouvelle progressivement son positionnement idéologique. Le but du parti ne concerne « simplement » pas la défense des traditions comme lors de l'époque précédente, au contraire l'Union doit bâtir une

⁷³ Certains secteurs de l'armée française voulaient annexer le Val d'Aoste, mais également une partie du Piémont comme dédommagement de guerre (cf. Lengereau 1984a).

nouvelle société valdôtaine (Union Valdôtaine 1976). Cette vision que nous pouvons qualifier de « révolutionnaire » de l'autonomisme unioniste a atteint son apogée dans les années 1980. Par contre, dès la décennie suivante l'autonomisme unioniste devient moins radical en se caractérisant par un retour à une attitude défensive. Cependant, il ne s'agit pas du même type d'autonomisme défensif ayant marqué les années 1950-1960 parce que les unionistes voulaient alors principalement continuer à garantir au peuple valdôtain la « stabilité » et le « bien-être » commencés dans les années 1980⁷⁴.

L'autonomisme représente le principal pilier idéologique de l'Union Valdôtaine. Cependant, il ne s'agit pas du seul. En effet, l'europhisme peut être considéré comme étant le deuxième pilier idéologique unioniste. Comme pour l'autonomisme, aussi l'europhisme du Mouvement a été marqué par plusieurs phases.

Longtemps, l'europhisme des unionistes a été « utopique » parce que la construction d'une fédération européenne était considérée comme le seul moyen pour garantir l'autodétermination de tous les peuples sans état du continent (Union Valdôtaine 1979). Cette vision a profondément influencé les relations de l'Union avec les autres partis et mouvements régionalistes aussi bien italiens qu'européens (cf. après). Cependant, à partir des années 1990, l'europhisme de l'UV est devenu de plus en plus « fonctionnel ». L'Europe ne représentait plus un moyen pour mettre un terme à la domination des états, mais elle était considérée comme un acteur incontournable pour assurer le développement des régions européennes⁷⁵.

Récemment, l'europhisme de l'UV est devenu plus critique. L'Europe et l'europhisme sont toujours considérés comme étant des valeurs à défendre. Cependant, les unionistes sont devenues de plus en plus sceptiques à l'égard de l'action des institutions européennes, notamment vis-à-vis des politiques d'austérités (Ventrice 2014).

⁷⁴ Cf. par exemple le programme électoral de l'UV des élections régionales de 1993 disponible sur le site web du parti.

⁷⁵ Cf. par exemple le programme électoral de l'UV des élections européennes de 2004 disponible sur le site web du parti.

Tableau 14 - Union Valdôtaine : évolution idéologique (1945-2018)

1945-1947	1947 - 2018	
Rattachisme	Autonomisme : Défensif (tradition) (1950-1970) Révolutionnaire (1970-1980) Défensif (bien-être) (1990-2010)	Européisme : Idéaliste-utopique (1950-1980) « Fonctionnel » (1990-2000) Critique (Années 2010)

Sources : programmes électoraux de l'UV ; presse partisane.

Leadership

Entre 1945 et 2018, S. Caveri, M. Andrione, A. Rollandin, et D. Viérin. ont été à même d'affirmer leur leadership au sein de l'Union Valdôtaine. D'un point de vue socioprofessionnel, ces acteurs ont un profil très similaire (cf. Tableau 15). En effet, les quatre disposaient d'un capital scolaire universitaire et tous, sauf D. Viérin, ont exercé une profession libérale. En outre, le *cursus honorum* de ces acteurs a été marqué par l'occupation de plusieurs postes aussi bien partisans, parmi les quatre seulement D. Viérin n'a pas été Président du Mouvement, qu'institutionnels, notamment par l'occupation du poste de président de la Région. Ces acteurs représentent donc trois générations de leaders unionistes. S. Caveri représente les unionistes de la « première heure » et M. Andrione représente l'élite partisane qui a contribué à réformer le fonctionnement du Mouvement. Par contre, aussi bien A. Rollandin que D. Viérin représentent la « nouvelle vague » des années 1980. À la différence des périodes précédentes, cette génération d'unionistes a été marquée par un degré de professionnalisation plus élevé et par des carrières politiques commencées au niveau local, notamment au sein des organes exécutifs des communes.

Tableau 15 - Union Valdôtaine : leaders

Nom et prénom	Période leadership	Année de naissance	Niveau d'étude	Profession	Postes occupés		
					Partisans	Institutionnels	
						Région	Autres niveaux
Severino Caveri	Années 1950-1970	1908	Universitaire	Avocat	Syndic (1945-1946) Président (1946-1973)	Président de la Région (1949-1954 ; 1963-1966) Conseiller régional (1966-1975) Président du Conseil (1975-1977)	Conseiller communal (1946-1949) Député (1958-1963)
Mario Andrione	Années 1970-1980	1932	Universitaire	Avocat	Président (1973-1975)	Assesseeur (1963-1966) Conseiller régional (1966-1974 ; 1984-1993) Président de la Région (1974-1984)	Assesseeur à la Commune d'Aoste (1961-1963)
Augusto Rollandin	Années 1980 ; 2000	1949	Universitaire	Vétérinaire	Président (1998-2001)	Conseiller régional (1990-1992 ; 1993 ; 1998 ; 2017-2018) Assesseeur (1978-1984 ; 1992) Président de la Région (1984-1990 ; 2008-2017)	Syndic de Brusson (1975-1978) Sénateur (2001-2006)
Dino Viérin	Années 1990	1948	Universitaire	Enseignant	Vice-secrétaire (1984-1989)	Assesseeur (1988-1990) Conseiller (1990-1992 ; 2002-2003) Président de la Région (1993-2002)	Syndic de Jovençan (1985-1988)

Source : Conseil de la Vallée.

Chacun de ces acteurs a marqué la trajectoire de l'Union Valdôtaine. S. Caveri a été un des fondateurs du Mouvement (cf. § 4.1) et a été son premier président. Lors des années 1950 et 1960, son leadership charismatique a permis à l'UV de s'autonomiser de la DC et de créer les bases pour la création d'une alliance avec les partis de gauche. Cependant, son style de leadership, lequel était considéré comme trop autoritaire (« Premier cahier

blanc de l'Union Valdôtaine » 1960), a favorisé l'essor de plusieurs scissions. Ces tensions ont détérioré la légitimité de S. Caveri en permettant à M. Andrione de s'imposer comme le nouveau leader de l'Union. L'action de M. Andrione a contribué à reconfigurer aussi bien les rapports de forces que la structure organisationnelle de l'UV en favorisant la fin des conflits intra-partisans. En outre, elle a aussi mis fin au déclin électoral de l'UV en permettant au parti d'acquérir un rôle de plus en plus prédominant. Une affaire de corruption a provoqué la remise en cause du leadership d'Andrione. Cet événement a offert la possibilité à A. Rollandin d'émerger en devenant rapidement le nouveau leader de l'UV. A. Rollandin a continué l'action de son prédécesseur en renforçant la centralité du Mouvement. De plus, il a également renforcé la primauté des élus régionaux sur les autres facettes du parti. Comme pour Andrione, le leadership de Rollandin a été fragilisé à la suite d'une affaire judiciaire. À nouveau, ce type d'événement a favorisé l'émergence d'un nouveau leader. En effet, ce scandale a aidé D. Viérin à acquérir une position dominante. Ce dernier a continué l'action de ses prédécesseurs en consolidant ultérieurement le rôle de l'UV au sein des arènes régionales valdôtaines lors des années 1990. Cependant, au début des années 2000, le leadership de D. Viérin a commencé à devenir de plus en plus fragile en permettant à Rollandin d'acquérir à nouveau un statut prédominant au sein du parti. Les années 2000 ont été marquées par la rivalité entre Viérin et Rollandin et entre leurs factions respectives (cf. Chapitre 10). Cependant, aucune des tentatives de Viérin et de ses proches visant à remettre en cause le leadership de Rollandin n'ont atteint leur but. Tout cela a marginalisé l'ancien leader en favorisant sa défection. Le départ de Viérin a permis à Rollandin de consolider ultérieurement son leadership. Tout cela a également renforcé le degré de personnalisation de l'UV⁷⁶. Actuellement, bien que le leadership de Rollandin paraisse être remis en cause per le mauvais résultat des élections régionales de 2018, aucun acteur n'a encore réussi à s'imposer au sein du Mouvement.

Profil des élus régionaux

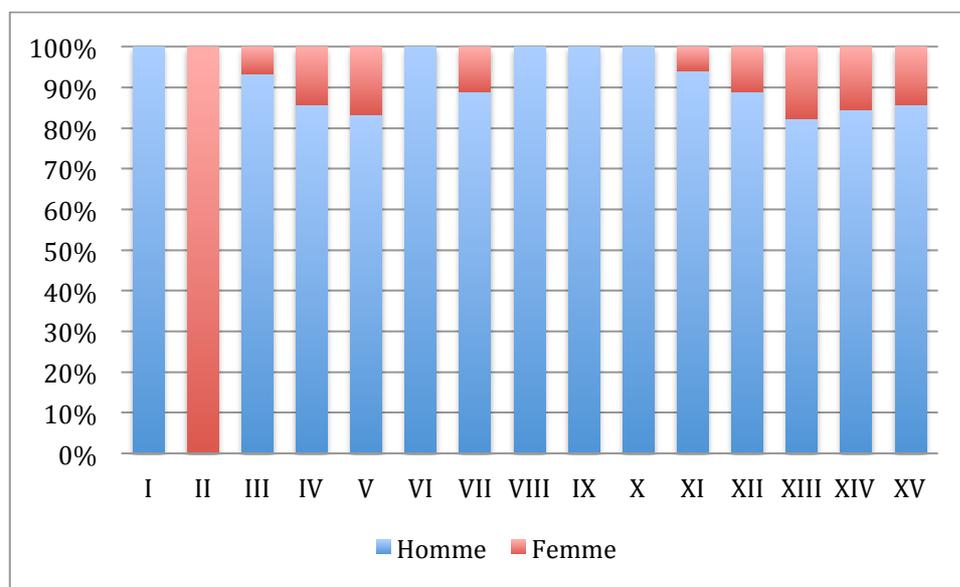
Pour retracer les continuités et les changements du profil des élus régionaux de l'Union Valdôtaine nous avons analysé les évolutions du sexe, du niveau d'étude, de la

⁷⁶ Lors du comice de clôture de la campagne électorale de 2018, Rollandin a été salué par 10 minutes d'applaudissements (Ansa 2018a).

profession et de l'âge moyen des conseillères et des conseillers régionaux unionistes entre 1949 et 2018⁷⁷.

Pour ce qui concerne le sexe, nous pouvons observer que le profil des élus régionaux de l'UV a été caractérisé par la prédominance des hommes (cf. Graphique 1). En effet, les élus ont été toujours plus nombreux des élues (Législatures III^e-V^e ; VII^e ; XI^e-XV^e) ou bien aucune femme n'avait réussi à accéder au Conseil de la Vallée (Législatures I^e ; VI^e ; VIII^e-X^e). Cependant, lors de la deuxième législature il y a eu une prédominance des femmes parce que la seule représentante de l'UV était Céleste Perruchon. L'élection de Mme Perruchon n'est pas liée à une tentative de régionaliser la « cause des femmes », au contraire elle est principalement due au capital politique dont elle disposait. En effet, elle était la femme d'Émile Chanoux.

Graphique 1 - Élus régionaux de l'UV : évolution du genre (1949-2018)

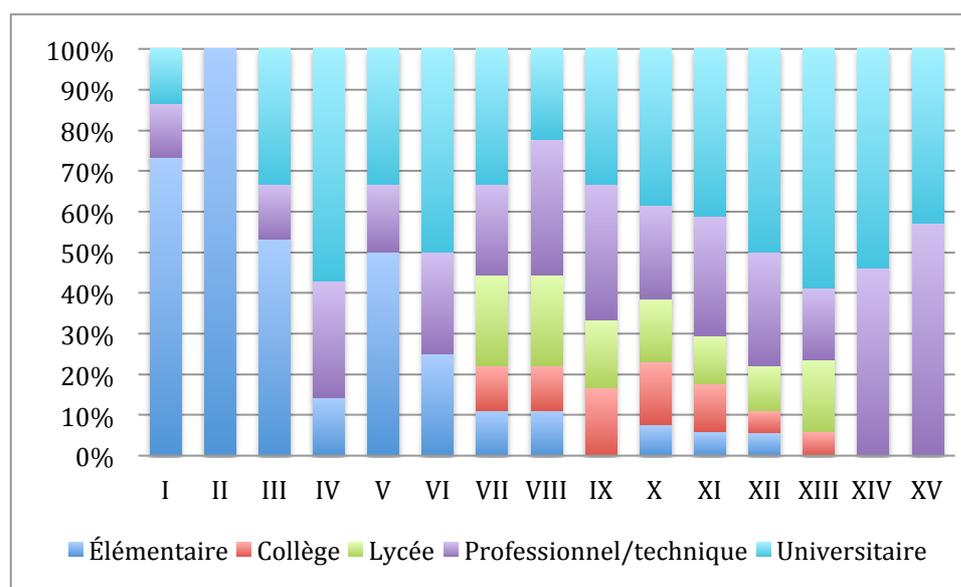


Source : Conseil de la Vallée.

⁷⁷ Notre démarche a été largement inspirée de celle de Pilotti (2016). Nous avons analysé le profil des conseillers de l'UV déclaré élus. Nous n'avons pas considéré les changements du groupe parlementaire unioniste au sein du Conseil de la Vallée. Pour reconstruire le profil de ces acteurs nous avons collectés les informations au sein des archives du Conseil de la Vallée.

Le niveau d'étude des élus de l'Union Valdôtaine a été caractérisé par une progressive prédominance de capitaux scolaires issus d'une formation avancée (cf. Graphique 2). Lors des premières législatures, sauf pendant la IV^e, la majorité des unionistes disposaient d'un capital scolaire de base. Au contraire, à partir des années 1970 nous pouvons observer que le profil des unionistes a commencé à être de plus en plus marqué par une formation universitaire ou bien technico-professionnelle. Entre 1978 et 2003, il y a eu également une augmentation de l'hétérogénéité des capitaux scolaires des conseillers de l'UV. Par contre, dès 2008, le profil scolaire des unionistes est devenu plus homogène. Ces dynamiques ne représentent pas un trait distinctif des élus du Mouvement, mais elle a intéressé la plupart des membres du Conseil de la Vallée (cf. Gillo 1995; Bottel 2016). Il est également important de souligner que ces dynamiques reflètent largement l'importante croissance du niveau d'étude ayant marqué la société valdôtaine (Riccarand 2015, 223).

Graphique 2 - Élus régionaux de l'UV : évolution du niveau d'étude (1949-2018)

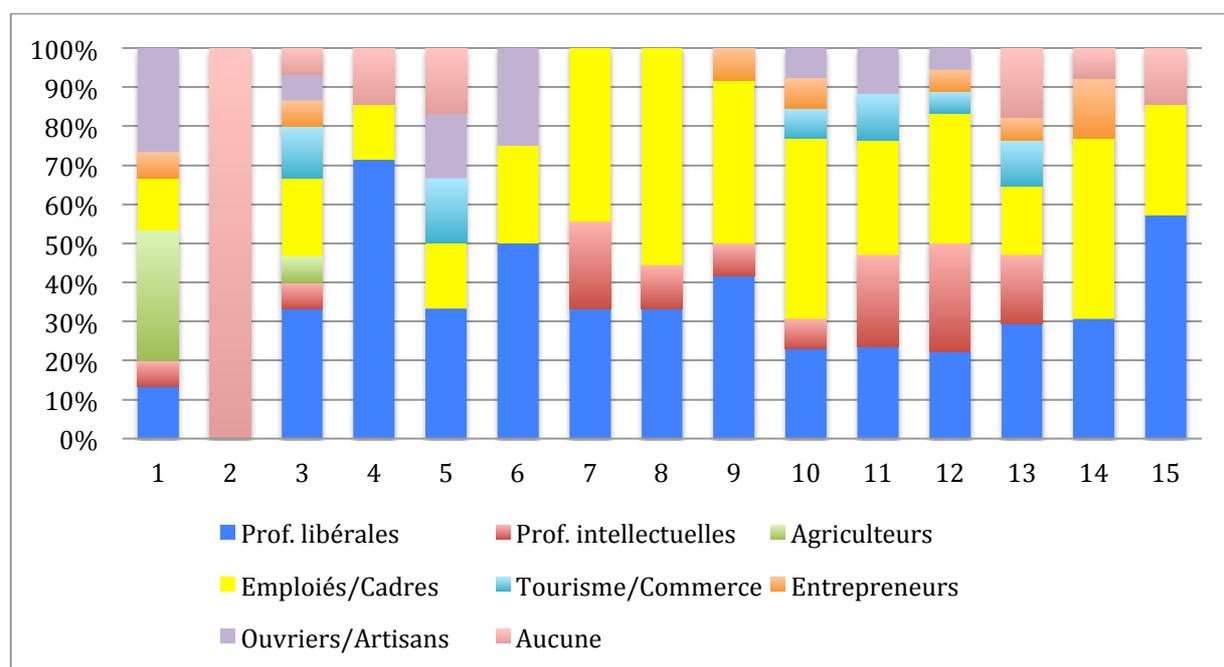


Source : Conseil de la Vallée.

Le profil professionnel des conseillers de l'UV a été marqué par une certaine hétérogénéité. À l'aide du Graphique 3 nous pouvons observer que les professions libérales, sauf lors de la deuxième législature, ont toujours caractérisé le profil des élus du Mouvement. Nous pouvons également constater que les employés et les fonctionnaires ont été prédominants à partir de la deuxième législature jusqu'à la quatorzième. En outre, nous pouvons remarquer que certaines professions n'ont plus

été représentées au sein du groupe parlementaire de l'UV. Il s'agit des agriculteurs, mais surtout des professions intellectuelles. La « disparition » des agriculteurs est évidemment liée à la transformation de la structure productive ayant concerné l'économie valdôtaine d'Aoste. Au contraire, nous pouvons penser que la « disparition » des professions libérales a été favorisée par un changement des stratégies de recrutement des candidats du Mouvement.

Graphique 3 - Élus régionaux de l'UV : évolution du profil professionnel (1949-2018)



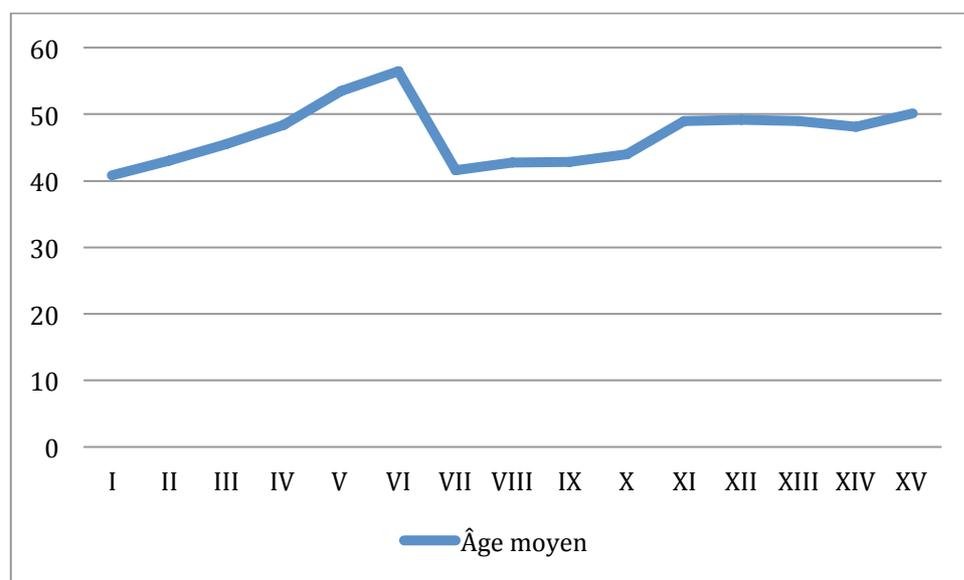
Source : Conseil de la Vallée.

Nota : Dans la catégorie « Aucune » nous avons classé les femmes au foyer, les retraités et les étudiants.

Après avoir illustré les évolutions du sexe, du niveau scolaire et du profil professionnel des élus unionistes, nous concluons cette section en nous penchant sur les évolutions de leur âge moyen. Lors de la période que nous avons considérée, nous pouvons observer deux tendances principales (cf. Graphique 4). Entre la première et la sixième législature et entre la septième et la quinzième législature, il y a eu une augmentation de l'âge moyen des conseillers de l'UV. Cependant, la croissance n'a pas été la même. Dans le premier cas, l'augmentation a été plus importante parce que l'âge moyen est passé d'environ 40 ans à environ 56 ans. Au contraire, dans le deuxième cas elle a été plus faible parce que l'âge moins est passé d'environ 41 ans à environ 50 ans. En outre, à la différence du premier cas, la croissance n'a pas été constante, mais elle a été marquée

par une augmentation plus significative entre la neuvième et dixième législature. À partir de ces éléments, nous pouvons donc penser qu'entre la sixième et la septième législature s'est vérifié un renouvellement générationnel des élus du Mouvement.

Graphique 4 - Élus régionaux de l'UV : évolution de l'âge moyen (1949-2018)



Source : Conseil de la Vallée.

Ancrage électoral

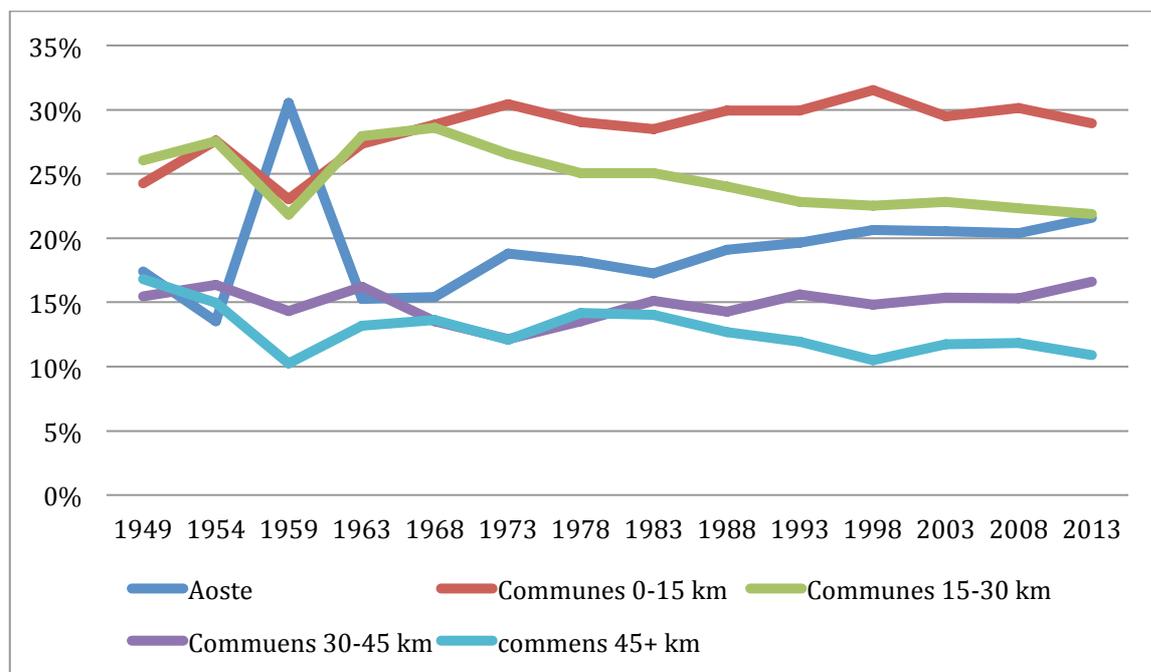
L'ancrage électoral d'un parti nous permet de comprendre de quelle manière les voix d'un parti sont distribuées entre classes sociales ou bien sur un territoire. Dans notre cas, en raison d'un manque de données et pour ne pas tomber dans le piège de l'erreur écologique (cf. Robinson 1950) nous avons décidé de nous limiter à prendre en compte l'évolution de l'ancrage électoral de l'UV uniquement d'un point de vue géographique. Pour ce faire, nous avons divisé les communes de la Vallée en fonction de leur distance d'Aoste, chef-lieu et seule ville de la région (cf. Annexes).

L'analyse de l'évolution de l'ancrage électoral de l'Union Valdôtaine nous permet d'observer qu'entre 1949 et 2013, les unionistes ont toujours été à même de collecter leurs voix dans toute la région (cf. Graphique 5). Cet élément nous permet donc de considérer l'UV comme étant un parti *Catch-all over* (Caramani 2004, 26) au sein de sa propre région.

En outre, la configuration de l'ancrage électoral du Mouvement a été caractérisée par deux tendances. Entre 1949 et 1963, la configuration territoriale de l'ancrage électoral a été instable. Cette dynamique est étroitement liée aux stratégies de l'UV. En effet, en deux occasions (1949 et 1959), les unionistes ont participé aux compétitions électorales en constituant des listes de coalitions avec des partis nationaux (DC en 1949 ; PCI et PSI en 1959). L'alliance avec les partis de gauche a eu un impact majeur sur la configuration territoriale de l'électorat unioniste. En 1959, elle a permis à l'UV de collecter la plupart de ses voix à Aoste parce qu'à cette époque elle était une « ville rouge » (cf. Consoli 1979). Par contre, dès 1963 la configuration territoriale de l'ancrage électoral du Mouvement a été relativement stable. Entre 1963 et 2013, l'UV a toujours collecté la majorité relative de ses voix dans les communes situées dans un rayon de 30 kilomètres de la ville d'Aoste.

Cependant, dès 1973 la structure territoriale de l'électorat de l'UV a été marquée par un processus d'urbanisation. En effet, lors de cette période les unionistes ont progressivement accru leur poids électoral à Aoste. De plus, dès 1978 l'UV a également accru sa force électorale au sein de communes plus périphériques situées entre 30-45 kilomètres d'Aoste.

Graphique 5 - Union Valdôtaine : évolution de l'ancrage électoral (1949-2013)



Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Nota : les km indiquent la distance des communes du chef lieu de la Région (Aoste).

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de retracer l'évolution de l'ancrage électoral de l'UV lors des dernières élections parce que les règles du jeu adopté en 2017 en introduisant un nouveau dispositif de scrutin ont contribué à rendre les données électorales de 2018 non comparables avec celles des élections précédentes.

Relations inter-partisanes

Pour reconstruire l'évolution des relations inter-partisanes de l'Union Valdôtaine nous avons focalisé notre regard d'une part sur les relations du Mouvement avec les partis nationaux et d'autre part sur celles avec les autres partis régionalistes.

L'UV et les partis nationaux

Les relations de l'UV avec les partis nationaux ont été marquées par un hiatus entre discours et pratiques. Bien que les partis nationaux aient été souvent représentés comme étant « les ennemis » de l'UV (cf. par ex. Proment 1954), les unionistes ont toujours tissé d'importantes collaborations avec les branches régionales des principaux partis nationaux présents au Val d'Aoste. L'action des dirigeants de l'UV à l'égard des partis nationaux a donc été marquée par le pragmatisme. En appliquant la devise « Ni de droite ni de gauche » (Salvadori 1978, 83-85), l'UV a coopéré avec des partis nationaux de centre-droit (par exemple DC et PDL), de centre-gauche (par exemple PSI et PD) et de gauche (PCI). La collaboration de l'UV avec les principaux acteurs du champ central a donné lieu à la création de plusieurs coalitions électorales, mais aussi législatives ou gouvernementales. Ces dernières ont concerné quasi exclusivement l'arène exécutive régionale⁷⁸. Rien qu'en 1999, L. Caveri a intégré le deuxième gouvernement D'Alema (PDS) en tant que *Sottosegretario di Stato alla Presidenza del Consiglio dei Ministri* (Secrétaire d'État à la présidence du Conseil des ministres)⁷⁹. En raison des conjonctures politiques, le Mouvement a toujours essayé de garder des relations privilégiées avec le membre le plus puissant du gouvernement national ou bien avec son principal antagoniste. Au contraire, les autres coalitions ont caractérisé l'action unioniste au sein des arènes centrales et européennes. En l'occasion des compétitions électorales nationales, la collaboration des unionistes a été plus intense avec les partis nationaux quand le champ régional était fortement nationalisé. Par contre, dès que la

⁷⁸ Pour les détails cf. Chapitre 9.

⁷⁹ Cf. senato.it/sitostorico.

régionalisation du champ a accru son intensité, les unionistes ont commencé à augmenter de plus en plus leur collaboration avec les autres partis régionalistes actifs au Val d'Aoste (cf. après).

En ce qui concerne l'arène électorale européenne, les relations de l'UV avec les partis nationaux ont été caractérisées par une dynamique inverse par rapport à celle ayant marqué l'arène électorale nationale. Dans un premier temps, les unionistes ont privilégié la coopération avec d'autres acteurs régionalistes, notamment le Parti Sarde d'Action (cf. après). Dans un deuxième temps, ils ont au contraire décidé d'apparenter leur liste à celles des principaux partis nationaux (DS en 1999 et 2004 ; PDL en 2009) afin d'augmenter les chances d'élection de leurs candidats. Cette stratégie a été payante en 2000 parce que l'alliance avec les DS a permis à L. Caveri d'occuper un siège à Bruxelles⁸⁰.

L'UV et les autres partis régionalistes

Tout au long de sa trajectoire, l'Union Valdôtaine a eu plusieurs relations avec divers partis et mouvements régionalistes aussi bien au sein de sa propre région, c'est-à-dire le Val d'Aoste, qu'au-delà de ses frontières.

Les relations de l'Union Valdôtaine au sein du champ politique régional avec les autres partis et mouvements régionalistes ont été aussi bien coopératives que conflictuelles. La coopération avec les principaux mouvements régionalistes a permis aux unionistes de construire plusieurs coalitions de gouvernement (cf. Chapitre 9). Pendant les années 1980, l'UV a renforcé ces liens avec les *Democratici Popolari/Autonomisti Democratici Progressisti* et entre 2005-2017, les unionistes ont coopéré intensément avec les membres de Fédération autonomiste et *Stella Alpina*. Jusqu'à présent l'UV a toujours constitué ce type de coalition uniquement avec des partis régionalistes autochtones en ne considérant pas comme partenaires légitimes les mouvements régionalistes allochtones comme l'*Unione Autonomista* (1988) ou la Ligue du Nord (années 1990-2000)⁸¹.

Les conflits de l'UV avec les autres régionalistes aussi bien autochtones qu'allochtones portaient principalement sur deux éléments. Premièrement, ces acteurs s'affrontaient

⁸⁰ Cela a été possible parce que M. Cacciari a dû laisser son poste en raison de son élection au Conseil régional de Vénétie.

⁸¹ Pour une reconstruction des relations entre UV et LN cf. Bottel (2012, 62-63).

pour acquérir ou bien pour préserver un rôle significatif au sein du champ régional valdôtain. Deuxièmement, ces partis s'affrontaient pour l'hégémonie au sein du sous-champ régionaliste du champ politique régional. Bien que l'UV soit le plus ancien mouvement régionaliste valdôtain, son hégémonie a été remise en cause à plusieurs reprises. Chaque fois qu'un nouveau parti régionaliste a vu le jour ou bien a essayé de pénétrer au sein du champ valdôtain il a toujours tenté de remettre en cause le monopole des unionistes sur l'autonomie. Ce phénomène a été plus intense lors des années 1960-1970 et pendant les années 2000 parce que pendant ces périodes plusieurs partis régionalistes ont été créés par d'anciens unionistes afin de remettre en cause le rôle de l'UV et pour essayer de restaurer le « vrai unionisme ».

En ce qui concerne les relations de l'UV avec d'autres mouvements et partis régionalistes à l'extérieur du champ régional, nous pouvons distinguer entre relations institutionnelles et extra-institutionnelles.

Dans le premier cas, l'UV a tissé des liens de plus en plus étroits avec les autres partis régionalistes italiens, notamment le SVP. Lors des années 1970 et 1980, les membres des deux partis ont coopéré au sein du *Gruppo misto* (groupe mixte). Par la suite, ils ont constitué les groupes parlementaires « Per le autonomie (Pour les autonomies) » au Sénat (1996) et « Minoranze linguistiche (Minorités linguistiques) » à la Chambre des députés (2001)⁸². En outre, en l'occasion des premières élections européennes de 1979 jusqu'à celle de 2004, l'UV a été le chef de file de la coalition électorale « Federalismo (Fédéralisme) » laquelle avait rassemblé plusieurs mouvements régionalistes de l'Italie Nord occidentale. Dans ce cadre, entre 1984 et 1993 l'UV renforça ses liens avec le Parti Sarde d'Action⁸³.

Dans le deuxième cas, les unionistes ont essayé de créer et de renforcer leurs relations avec les mouvements politiques qui représentent les Peuples frères c'est-à-dire les peuples sans État ou bien les groupes ethnolinguistiques minoritaires au sein d'un État. Les membres de l'UV ont donc entretenu plusieurs échanges avec les autonomistes-nationalistes jurassiens, irlandais et catalans. La création de ce réseau à la fois transrégional et international a augmenté la visibilité de l'UV et des autres mouvements régionalistes en dehors de leur région en légitimant réciproquement leur action politique (Bottel 2012, 62).

⁸² Pour les détails cf. senato.it/sitostorico et storia.camera.it.

⁸³ Il s'agit du plus ancien parti régionaliste italien fondé en 1921 (cf. Roux 2004)

Changement dans la continuité et tournants

À travers l'analyse des évolutions de l'organisation, de l'idéologie, du leadership, du profil des élus régionaux, de l'ancrage électoral et des relations inter-partisanes, nous avons pu apprécier la complexité de la trajectoire de l'Union Valdôtaine. En guise de conclusion, nous pouvons distinguer deux phases ayant marqué la trajectoire du Mouvement. D'une part, il y a les périodes qui ont été caractérisées par le changement dans la continuité (cf. Tableau 16). En d'autres termes, les changements qui ont eu lieu lors de ces périodes ont été principalement sectoriels. Par exemple, les années 1950 ont été principalement marquées par des transformations organisationnelles ou durant les années 1990 par une transformation de l'idéologie de l'UV. D'autre part, la trajectoire de l'Union Valdôtaine a été également marquée par des tournants. Dans ce cas, les changements ont concerné toutes les dimensions analysées. Les années 1970 représentent le principal tournant de la trajectoire du Mouvement. En effet, pendant cette période, l'émergence de l'autonomisme « révolutionnaire » s'est enchevêtré avec une reconfiguration de l'organisation partisane, un renouvellement du leadership, l'affirmation d'une nouvelle génération d'élus, une progressive urbanisation de l'ancrage électoral et par une intensification des relations avec les autres partis régionalistes (autochtones) au Val d'Aoste et au sein des arènes nationales et européennes.

Tableau 16 - Union Valdôtaine : continuités et changements de la trajectoire partisane

Années 1950	Années 1960	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000	Années 2010
Changement dans la continuité	Changement dans la continuité	Tournant	Changement dans la continuité	Changement dans la continuité	Changement dans la continuité	Changement dans la continuité

Après avoir retracé la trajectoire sociohistorique de l'Union Valdôtaine, dans le chapitre suivant nous nous pencherons sur l'analyse de notre objet d'étude en commençant par les succès du Mouvement.

Chapitre 5 - Contextualisation de la trajectoire des succès de l'Union Valdôtaine

Ce deuxième chapitre nous permettra de reconstruire la trajectoire des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine à l'échelon régional lors de la période 1949 – 2018 afin d'identifier les segments de la trajectoire du parti caractérisés par des succès gouvernementaux ainsi que de mieux adapter nos hypothèses de recherche au cas d'étude sélectionné. En d'autres termes, nous traduirons nos hypothèses théoriques en hypothèses empiriques. Cependant, avant de nous pencher sur la trajectoire des succès de l'UV et sur la traduction des hypothèses, nous aborderons un autre point. Dans le cadre théorique, nous avons souligné le caractère contextuel des succès d'un parti politique. Pour cette raison, nous commencerons tout d'abord par illustrer le contexte au sein duquel les unionistes ont construit leurs succès : les arènes de la configuration institutionnelle de la Région Autonome Vallée d'Aoste (RAVA).

5.1 La configuration institutionnelle de la Région Autonome Vallée d'Aoste

Dans cette première section du chapitre, nous focaliserons notre regard sur les institutions régionales valdôtaines. Avant tout, nous analyserons les continuités et les changements ayant caractérisés la configuration. Par la suite, nous analyserons l'impact structurant de la configuration institutionnelle sur la trajectoire des succès de l'Union Valdôtaine.

Continuités et changements de la configuration régionale

Pour reconstruire la trajectoire de la Région Autonome Vallée d'Aoste, nous avons analysé le Statut d'Autonomie⁸⁴. En effet, cet acte juridique est censé réguler aussi bien la structure que le fonctionnement de la configuration. Notre analyse nous a permis de comprendre qu'entre 1948 et 2018, la configuration régionale valdôtaine a été marquée

⁸⁴ Il est possible de consulter le Statut d'Autonomie aussi bien sur le site web de la Région Autonome Vallée d'Aoste (http://www.regione.vda.it/autonomia_istituzioni/lostatuto_f.aspx) que sur celui du Conseil de la Vallée (<http://www.consiglio.vda.it/fr/app/statuto>).

par la prédominance de la continuité parce qu'aucun changement d'envergure n'a modifié ni sa structure ni son fonctionnement⁸⁵.

La configuration institutionnelle valdôtaine a toujours été caractérisée par trois organes : le Conseil de la Vallée, le Président de la Région⁸⁶ et le Gouvernement régional (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 15, alinéa 1).

Le Conseil de la Vallée est l'organe législatif régional. Le Conseil régional exerce donc le pouvoir législatif et réglementaire relevant de la Région ainsi que les compétences qui lui sont attribuées par le Statut d'Autonomie et par les lois de l'État (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 26). L'extension et l'exercice des compétences régionales ont donné lieu à plusieurs controverses opposant les acteurs régionaux aux représentants des institutions centrales (pour les détails cf. le Chapitre 5).

Entre 1948 et 2018, l'assemblée a toujours été constituée de 35 membres⁸⁷ élus au suffrage universel, égal, direct et secret (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 16, alinéa 1). Au contraire, lors de la période considérée, la durée du mandat de l'assemblée régionale a changé. Après la promulgation de la Loi constitutionnelle n 1 du 23 février 1972, la durée du mandat du Conseil est passée de quatre à cinq ans. De plus, l'accès au Conseil a été soumis à certains changements concernant aussi bien les procédures pour se présenter aux élections, notamment le nombre de signatures à collecter afin de présenter une liste, que la force électorale nécessaire (quorum) pour occuper au moins un des trente-cinq sièges disponibles. Ce dernier point sera abordé en détail dans la section suivante.

Le Président de la Région et les assesseurs qui composent le Gouvernement régional sont les organes exécutifs de la Région (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 32). Le Président de la Région est le chef aussi bien de l'exécutif que de l'administration régionale (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 34). En outre, il est le représentant de la Région et il promulgue les lois et les règlements régionaux (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 34). Le nombre et l'articulation des portefeuilles

⁸⁵Aussi bien la sociogenèse de cette configuration que la trajectoire de son autonomie seront traités en détail dans le Chapitre 5.

⁸⁶ Avant l'approbation de la Loi constituonnelle n 2 du 31 janvier 2001, ce poste était désigné comme « Président du gouvernement /*Presidente della Giunta* » (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, note 5).

⁸⁷ Récemment certains acteurs ont proposé de réduire le nombre des conseillers afin de diminuer les coûts de la politique. Cependant, ces propositions n'ont pas eu de suite (Conseil de la Vallée 2013).

régionaux, les assesseurs, ne sont régulés ni par le Statut d'Autonomie ni par d'autres lois ou règlements régionaux. La structuration du gouvernement est liée à la discrétion du Président de la Région⁸⁸. En raison des conjonctures politiques, le nombre des assessorats a varié entre 6 et 8. Cependant, dans la plupart des législatures les portefeuilles régionaux ont été de 7 (cf. Chapitre 9).

À côté de ces variations de la structure de l'exécutif, nous devons souligner qu'en 2007 un changement plus substantiel est survenu par la création d'un nouveau rôle au sein du Gouvernement régional. À partir de ce moment, un des assesseurs, lequel est choisi par le Président, a le droit d'occuper le poste de vice-président en remplaçant le Président de la Région en cas d'absence ou d'empêchements temporaires de celui-ci (Loi régionale n 21 du 7 août 2007, Art. 3, alinéa 2). Tout cela a contribué à mieux définir les hiérarchies, au moins d'un point de vue formel, au sein de l'exécutif.

La continuité ne concerne pas exclusivement la structure de la configuration, mais également les relations entre ces organes. En effet, lors de la période analysée la configuration institutionnelle valdôtaine a toujours été caractérisée par un système de gouvernement parlementaire.

D'une part, le Conseil est censé « s'auto-organiser » en élisant parmi ses membres son Président, son Bureau et ses Commissions et « s'autoréguler » en adoptant son règlement intérieur (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste 1948*, Art. 19). D'autre part, il doit élire le Gouvernement régional. Ce processus suit plusieurs étapes⁸⁹. Dans un premier temps le Conseil élit le Président de la Région parmi ses membres. Ensuite, ce dernier propose aussi bien le nombre et l'articulation des assessorats que les noms des membres du Gouvernement⁹⁰ et doit désormais également présenter le programme de gouvernement. La nomination des assesseurs doit être ratifiée par le Conseil de la Vallée.

Bien que le Conseil de la Vallée soit considéré comme étant le cœur du système autonome (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007), nous devons souligner que les relations entre Conseil et Gouvernement ont été caractérisées par la prédominance de ce dernier. En effet, la production législative est orchestrée par l'exécutif. Par exemple, en considérant la période récente, aussi bien en 2007 qu'en

⁸⁸ *Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste 1948*, Art. 33 abrogé après réforme constitutionnelle de 2001 ; Loi régionale n 21 du 7 août 2007.

⁸⁹ Cf. Loi régionale n 21 du 7 août 2007.

⁹⁰ Le Président peut également nommer des assesseurs techniques.

2011, plus de 80% des actes normatifs approuvés par le Conseil ont été élaborés par les membres de l'exécutif (Conseil de la Vallée 2007, 2011). De plus, les « véritables » discussions et les négociations se déroulent au sein de commissions ou bien dans les coulisses de l'assemblée⁹¹. Cette subordination du législatif à l'exécutif, mais également ces dynamiques⁹², ne représentent pas une spécificité valdôtaine, mais elles caractérisent un grand nombre de configurations institutionnelles parlementaires (cf. par ex. Mastropaolo et Verzichelli 2015).

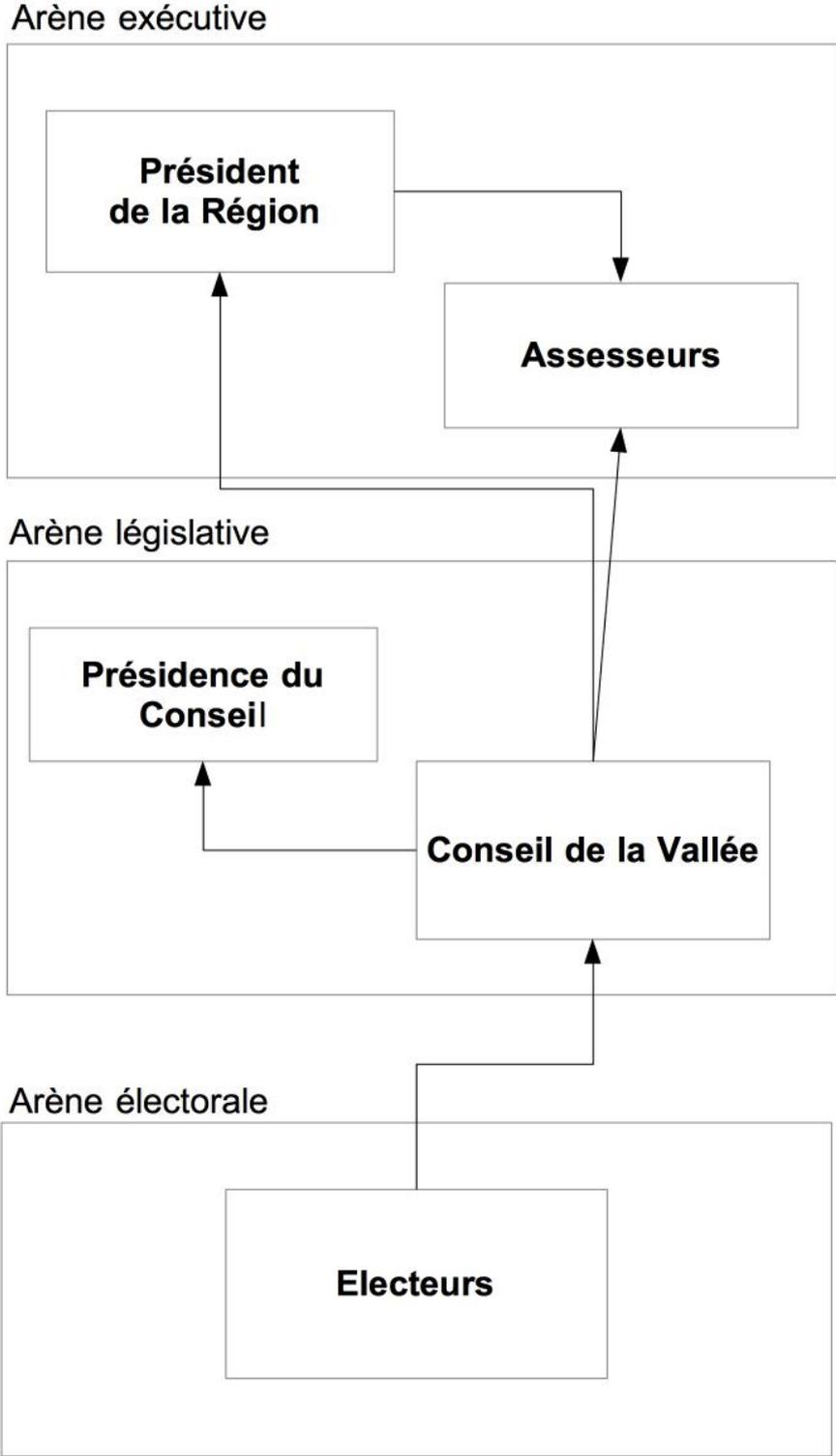
La continuité du système de gouvernement régional aurait pu être remise en cause par la Loi constitutionnelle n 2 du 31 janvier 2001. Cette loi proposait l'introduction de l'élection directe des présidents des régions autonomes afin d'harmoniser les systèmes de gouvernement régionaux. En effet, la Loi constitutionnelle n 1 du 22 novembre 1999 avait déclenché la « présidentialisation » des régions ordinaires. En raison de leurs compétences en matière électorale, acquise avec la promulgation de la Loi constitutionnelle n 3 du 12 avril 1989, les régions autonomes ont pu décider si introduire ce changement au sein de leurs systèmes juridiques. Le Frioul-Vénétie Julienne, la Sardaigne et la Sicile ont donc introduit l'élection directe du président de la région. Par contre, la Vallée d'Aoste et le Trentin – Haut Adige ont décidé de garder l'élection indirecte des présidents de leurs régions.

La Figure 3 résume graphiquement les principaux éléments que nous avons présentés au sein des paragraphes précédents.

⁹¹ Pour une analyse des dynamiques d'une séance du Conseil de la Vallée cf. Bottel (2012, 76-82).

⁹² Pour une ultérieure illustration de ces dynamiques cf. par ex. Cerulo (2009).

Figure 3 - Configuration institutionnelle de la Région autonome Vallée d'Aoste



Impact structurant

La trajectoire de la configuration régionale a eu deux effets structurants majeurs sur l'acquisition et le maintien d'un rôle politique significatif.

En premier lieu, la forte continuité, notamment « fonctionnelle », a contribué à rendre la séquence d'acquisition parlementaire le seul cheminement possible pour acquérir un rôle gouvernemental. En effet, sans surprise, tous les 31 gouvernements valdôtains ont été élus par le Conseil de la Vallée (Conseil de la Vallée 2018a). Cependant, il est important de souligner que les règles du jeu, en particulier les mécanismes de traduction de la force relative électorale en force relative parlementaire ont joué un rôle clé dans l'acquisition de ce rôle. En effet, entre 1949 et 1959 le système majoritaire en vigueur permettait une traduction presque « directe » de la force relative électorale en force exécutive. Évidemment, tout cela concernait exclusivement le parti ou les partis de la liste la plus votée. Par contre, dès 1963, l'introduction de la proportionnelle n'a plus permis une acquisition directe en augmentant l'importance de la force relative parlementaire, mais aussi des stratégies de coalition des acteurs politiques. Dans les décennies suivantes, la proportionnelle n'a plus été remise en cause. Cependant, l'introduction d'un quorum (1993) et la décision d'attribuer la majorité absolue à la liste de coalition la plus votée (2012) ont eu un impact sur les stratégies, notamment de coalition, des principaux acteurs du champ.

En deuxième lieu, la trajectoire de la configuration des institutions régionales a également contribué à rendre l'arène parlementaire incontournable pour le maintien d'un rôle gouvernemental. En effet, afin qu'un parti continue à gouverner la région il doit être à même de disposer d'une majorité parlementaire pour obtenir le vote de confiance de l'assemblée. Si un parti ne dispose pas de la majorité absolue de sièges⁹³, il doit donc réussir à construire une coalition. Pour cette raison, la construction et la gouvernance d'une coalition représentent donc deux facteurs cruciaux pour le maintien d'un rôle gouvernemental (cf. Chapitre 9).

Après avoir présenté la configuration institutionnelle au sein de laquelle l'Union Valdôtaine a construit ses succès, nous pouvons nous pencher sur la reconstruction de la trajectoire des succès gouvernementaux du Mouvement.

⁹³ Ce cas de figure s'est vérifié seulement deux fois quand en 1959 et en 2003 l'UV a conquis 18 postes sur 35 (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007; Conseil de la Vallée 2018d).

5.2 Les succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine

La trajectoire des succès gouvernementaux d'un parti politique peut être représentée par l'imbrication de plusieurs séquences. D'une part, nous avons les séquences lors desquelles le parti a acquis un rôle gouvernemental et celles successives marquées par le maintien du rôle acquis (cf. Chapitre 2). D'autre part, nous avons également les séquences de la trajectoire partisane caractérisées par l'exclusion du gouvernement. Dans les sections suivantes, nous analyserons ces trois types de séquences ayant caractérisé la trajectoire de l'Union Valdôtaine entre 1949 et 2018.

Acquisition d'un rôle gouvernemental significatif

Tout d'abord, pour reconstruire la trajectoire des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine nous avons commencé par identifier les séquences d'acquisition.

Ces séquences représentent des tournants de la trajectoire d'un parti caractérisés par l'accès et l'occupation de postes au sein d'un gouvernement lui permettant donc de rendre sa force relative plus grande de zéro. Pour les identifier, nous devons avant tout repérer quand ces transitions ($FR_{EX}=0 \rightarrow FR_{EX}\neq 0$) ont eu lieu. Cependant, parfois les trajectoires des partis peuvent être caractérisées par des pertes temporaires de la force relative exécutive provoquées par des reconfigurations des rapports de force au sein des institutions. Ces cas de figure ne constituent pas des tournants parce que le parti acquiert à nouveau la force relative qu'il avait temporairement perdue. Pour cette raison, nous devons prendre en compte la trajectoire de la force relative exécutive lors de la législature précédente ou bien lors des deux gouvernements précédents, si les rapports de forces au sein des institutions ont été plus instables. Si la force relative exécutive n'est pas de zéro alors il s'agit d'une restauration du rôle gouvernemental précédent ($FR_{EX} t_1=0 ; FR_{EX} t_2\neq 0$).

En suivant ces éléments, nous avons pu constater que la trajectoire de la force relative exécutive de l'UV a été marquée par cinq tournants (cf. Tableau 17). Cependant, les tournants de 1990 et 2017 sont deux cas de perte temporaire parce que la force exécutive de l'UV lors des deux gouvernements précédents au temps t_{n-2} n'était pas égale à zéro. Ces altérations ont été provoquées par des « renversements » (*ribaltoni*), en

d'autres termes il s'agit de reconfigurations de la coalition de gouvernement⁹⁴ (pour les détails cf. ci-dessous). Tout cela nous amène donc à considérer les transitions de 1990 et 2017 comme deux cas de restauration du rôle partisan. Au contraire, les trois autres tournants peuvent être considérés comme des séquences d'acquisition.

Tableau 17 - Union Valdôtaine : séquences d'acquisition force relative exécutive (1949-2018)

Année	FR _{EX} t _n	FR _{EX} t _{n-1} ou/et t _{n-2}	Type de séquence
1949	57%	t _{n-1} = 0*	Acquisition
1959	63%	t _{n-1} = 0	Acquisition
1974	38%	t _{n-1} = 0 t _{n-2} = 0	Acquisition
1990	56%	t _{n-1} = 75% t _{n-2} = 0	Restauration rôle
2017	38%	t _{n-1} = 78% t _{n-2} = 0	Restauration rôle

Source : Conseil de la Vallée.

*Avant de 1949 aucun parti disposait d'une saillance institutionnelle (régionale) vu que les élections régionales se déroulèrent pour la première fois en 1949.

Nota : FR_{EX} = Force relative exécutive.

Après avoir distingué les séquences d'acquisition de celles de restauration, nous allons nous concentrer sur les premières. Comme nous venons de voir, l'Union valdôtaine a acquis trois fois (1949 ; 1959 ; 1974) un rôle gouvernemental régional significatif au sein du champ politique valdôtain. Les trois séquences peuvent être considérées comme similaires, mais non identiques parce qu'elles ont été caractérisées par certains traits communs, mais également différents (cf. Tableau 18).

En ce qui concerne les traits communs, dans les trois cas, l'acquisition a suivi la voie parlementaire. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, il s'agit de la seule séquence d'acquisition possible pour accéder au gouvernement au sein de la configuration régionale valdôtaine. En outre, les trois séquences ont eu le même « résultat » parce que l'UV a toujours acquis le rôle de membre le plus puissant de la coalition gouvernementale. De plus, la suprématie au sein du gouvernement valdôtain a

⁹⁴ Pour une illustration des raisons de ses reconfigurations temporaires des rapports de force au sein du Conseil de la Vallée cf. Chapitre 9.

été également renforcée par l'occupation du poste de président de la Région par un unioniste⁹⁵.

Au contraire, les trois séquences sont marquées par des différences concernant aussi bien le « moment » de l'acquisition que le type de gouvernement. Dans le premier cas, aussi bien en 1949 qu'en 1959 l'acquisition a eu lieu au début de la législature jusqu'après les élections. Au contraire, en 1974 l'UV a acquis un rôle gouvernemental saillant lors de la VI^e législature. Pour cette raison il s'agit d'une acquisition intra-législative. Dans le deuxième cas, encore une fois les deux premières séquences divergent de la troisième. En effet, aussi bien en 1949 qu'en 1959 l'UV a acquis un rôle exécutif en constituant un gouvernement majoritaire. Par contre, l'acquisition de 1974 est liée à la formation d'un gouvernement minoritaire (cf. Strøm 1990b).

Tableau 18 - Union Valdôtaine : séquences d'acquisition d'un rôle gouvernemental significatif

Année	Type de séquence d'acquisition	Moment de l'acquisition	Type de Gouvernement	Rôle Acquis	Président Région
1949	Parlementaire	Début de la législature	Majoritaire	Membre le plus puissant du gouvernement	OUI
1959	Parlementaire	Début de la législature	Majoritaire	Membre le plus puissant du gouvernement	OUI
1974	Parlementaire	Pendant de la législature	Minoritaire	Membre le plus puissant du gouvernement	OUI

Source : Conseil de la Vallée.

Dans les prochains paragraphes nous analyserons les deux types de séquences d'acquisition.

Séquences d'acquisition post-électorales

Aussi bien en 1949 qu'en 1959, l'UV est devenue le membre le plus puissant de la coalition du gouvernement valdôtain (cf. Tableau 19) parce que les membres du parti

⁹⁵ Le poste de président a été occupé par S. Caveri en 1949, O. Marcoz en 1959 et M. Andrione en 1974.

ont été à même d'exploiter aussi bien les règles du jeu que leur potentiel de coalition (cf. Sartori 2005, 108). Comme nous le verrons dans un instant ces deux facteurs sont étroitement imbriqués.

Avant tout, l'UV a été à même d'exploiter à son avantage les mécanismes de traduction de la force électorale en force parlementaire. En effet, les systèmes électoraux de 1949 (Décret du Président de la République n 2 du 8 janvier 1949) et 1959 (Loi 26 septembre 1954, n. 863) permettaient à la liste la plus votée d'obtenir la majorité absolue de sièges au sein du Conseil de la Vallée⁹⁶. Pour cette raison dans les deux cas, afin d'exploiter cet avantage stratégique les dirigeants unionistes ont décidé de participer aux compétitions électorales en constituant des listes de coalition et non des listes partisans. Cette stratégie a été payante parce que dans les deux cas l'UV a exploité son potentiel de coalition en constituant des alliances avec des partis nationaux. En 1949, l'UV et la Démocratie chrétienne créèrent la liste « DC – UV » (Union Valdôtaine 1949a). Au contraire, en 1959, l'UV, le PCI et le PSI constituèrent la « Liste du Lion » (Union Valdôtaine 1959b).

L'alliance avec les branches régionales de ces deux partis a donc permis à l'UV d'augmenter sa capacité de mobilisation en s'appuyant sur celle de ses partenaires. Ces éléments semblent donc confirmer que dans ces conditions, les alliés nationaux des partis régionalistes joueraient un rôle clé pour leurs succès, notamment dans l'arène électorale (Müller-Rommel 1998, 26).

De plus, ce choix tactique nous permet également de comprendre que les dirigeants de l'UV considéraient comme prioritaire l'occupation de postes de gouvernement afin d'essayer d'avoir un impact direct sur le système politique valdôtain (Union Valdôtaine 1949b; Marcoz 1959). En effet, en raison des règles du jeu, dans les deux cas, les coalitions n'étaient pas seulement électorales, mais étaient aussi des alliances de gouvernement.

La construction de ces deux coalitions avec les principaux acteurs du champ politique italien a été possible pour les raisons suivantes.

Avant tout, ces alliances répondaient évidemment à des raisons stratégiques. Le champ valdôtain des années 1950, aussi à cause du système majoritaire, était fortement

⁹⁶ Les sièges attribués à la liste la plus votée en 1949 étaient 28 sur 35. Au contraire, en 1959 les sièges étaient devenus 25.

tripolaire⁹⁷. Les deux pôles principaux reflétaient principalement le clivage capital – travail opposant le bloc démo-chrétien aux partis de gauche. Par contre, le clivage centre – périphérie structurait le pôle autonomisme - centralisme. L’UV était le seul acteur politique qui était l’expression de ce troisième pôle. L’opposition DC – partis de gauche qui structurait le champ central façonnait également les dynamiques au sein du champ régional en rendant l’UV la force politique en mesure de faire pencher la balance des rapports de force (pour les détails cf. Chapitre 7).

En 1949, la DC créa une coalition avec l’UV afin d’exclure les partis de gauche du gouvernement régional. En 1959 la situation s’inverse parce que PCI et PSI constituèrent une alliance avec l’UV pour rompre le cordon sanitaire créé par la DC afin de les exclure du gouvernement régional. De plus, ces trois partis voulaient aussi remplacer le système majoritaire par la proportionnelle (Union Valdôtaine 1959b).

En outre, ces alliances ont été favorisées par une certaine proximité entre les partis nationaux et l’UV. D’un point de vue idéologique, la DC partageait avec l’UV aussi bien l’interclassisme que l’importance du facteur religieux⁹⁸ (cf. par ex. Union Valdôtaine 1949c). Ces deux partis avaient également une certaine proximité aussi bien relationnelle que matérielle. En effet, certains des fondateurs de l’UV, par exemple E. Page, P. A. Farinet et A. Berthet (Union Valdôtaine 1945), étaient les principaux leaders de la branche régionale de la DC (cf. Désandré 2015). De plus, *L’Union valdôtaine*, organe de presse du Mouvement, était imprimé par l’Imprimerie Valdôtaine, laquelle était une des principales imprimeries du clergé valdôtain qui était le principal supporteur de la DC valdôtaine. Le propriétaire du journal était également un des plus influents membres du clergé valdôtain : monseigneur J.-J. Stévenin (cf. Omezzoli 2002)

Tableau 19 - Union Valdôtaine : séquences d'acquisition post-électorales

Année	FR _{EL}		FR _{LEG}		Rôle acquis :
1949	40%	→	40%	→	Membre le plus puissant de la coalition de gouvernement
1959	50%	→	30%	→	

Source : Conseil de la Vallée.

Nota : FR_{EL} = Force relative électorale ; FR_{LEG} = Force relative législative.

⁹⁷ L’illustration de cette configuration est très claire lors des élections de 1954 (cf. Annexes).

⁹⁸ Il ne s’agit pas d’une surprise parce que cette affinité idéologique avait déjà été identifiée par Seilers (1994).

Séquence d'acquisition intra-législative

Après avoir analysé les séquences d'acquisitions post-électorales, dans cette section nous nous concentrerons sur la séquence intra-législative.

Au début de la VI^e législature, l'UV n'a pas réussi à occuper des postes de gouvernement parce qu'il n'était pas considéré comme étant un partenaire de coalition potentiel par les Démocrates populaires (DP), le mouvement régionaliste qui, lors des élections régionales de 1973, avait conquis la majorité relative des suffrages. En effet, l'UV avait commencé à se rapprocher de la DC (cf. Martial 1995), laquelle représentait le principal adversaire des DP.

Cependant, certains événements ont contribué à reconfigurer les rapports de force aussi bien au sein des institutions régionales que des partis politiques en ouvrant une fenêtre d'opportunité (cf. Ravinet 2014) pour les unionistes.

Avant tout, la tentative de réunifier les mouvements régionalistes lancé par l'UV avait provoqué une fracture importante au sein de l'Union Valdôtaine Progressiste (UVP). Plusieurs leaders du parti, Chanoux, Salvadori et Marcoz, partageaient ce projet en étant prêts à remettre en cause leur loyauté à l'égard des DP. Par contre, une minorité, notamment Fillietroz et ses supporters, s'opposaient à la réunification, mais aussi à la rupture avec les DP. Les premiers réussirent à s'imposer; la coalition de gouvernement des DP perdit ainsi un de ses membres (Riccarand 2004, 251).

De plus, l'UVP n'a pas été le seul parti à choisir la voie de la défection. En effet, les socialistes décidèrent également de rompre leur alliance avec les DP. Ces derniers commencèrent à être perçus comme un obstacle pour les ambitions politiques des dirigeants socialistes dans le chef-lieu régional, notamment par le secrétaire régional B. Milanesio (Riccarand 2004, 251).

En outre, des changements concernèrent aussi l'UV et la DC. En 1973, Mario Andrione devint le nouveau secrétaire et en 1974 président de l'UV (cf. Boiardi et Di Capua 1994) et Sergio Ramera fut élu secrétaire de la DC valdôtaine (Riccarand 2004, 251). Ce double changement de leadership contribua à renforcer la collaboration entre les deux partis afin d'arrêter leur exclusion du gouvernement régional.

Ces nouveaux équilibres ont provoqué la fin du gouvernement Dujany (DP) et ils ont jeté les bases pour la construction d'une nouvelle coalition comprenant l'UV, la DC, l'UVP, le PSI, mais également le Rassemblement Valdôtain (RV) (cf. Tableau 20). Un gouvernement minoritaire composé exclusivement de mouvements régionalistes vit le

jour (cf. Cuaz, Riccarand, et Momigliano Levi 2003). Dans cette phase aussi bien le PSI que la DC se « limitèrent » à donner leur appui extérieur qui était nécessaire pour la survie du gouvernement. Par la suite le PSI (1975) et après aussi la DC (1976) intégrèrent le gouvernement régional sans remettre en cause le rôle de l'UV. En suivant De Winter (1998), nous pouvons affirmer que cette séquence représente une bonne illustration de succès gouvernemental indirect. En effet, sans le soutien de la DC et du PSI, l'UV aurait continué à occuper un rôle secondaire.

Tableau 20 - Union Valdôtaine : séquence d'acquisition intra-législative

FR _{EL}		FR _{LEG}		Rôle acquis		Reconfiguration des rapports de force		Rôle acquis
11% (1973)	→	11% (1973)	→	Parti d'opposition (1973)	→	Crise du gouvernement Dujany (1974)	→	Membre le plus puissant de la coalition de gouvernement (1974)

Source : Conseil de la Vallée.

Nota : FR_{EL} = Force relative électorale ; FR_{LEG} = Force relative législative.

Maintien d'un rôle gouvernemental significatif

Après avoir analysé les séquences d'acquisition ayant permis à l'UV d'acquérir un rôle gouvernemental, nous nous consacrerons maintenant à l'analyse des séquences successives (cf. Chapitre 2). Plus précisément, nous avons analysé les séquences de la trajectoire partisane caractérisées par le maintien d'un rôle gouvernemental en retraçant les variations aussi bien de leur durée que de leur intensité.

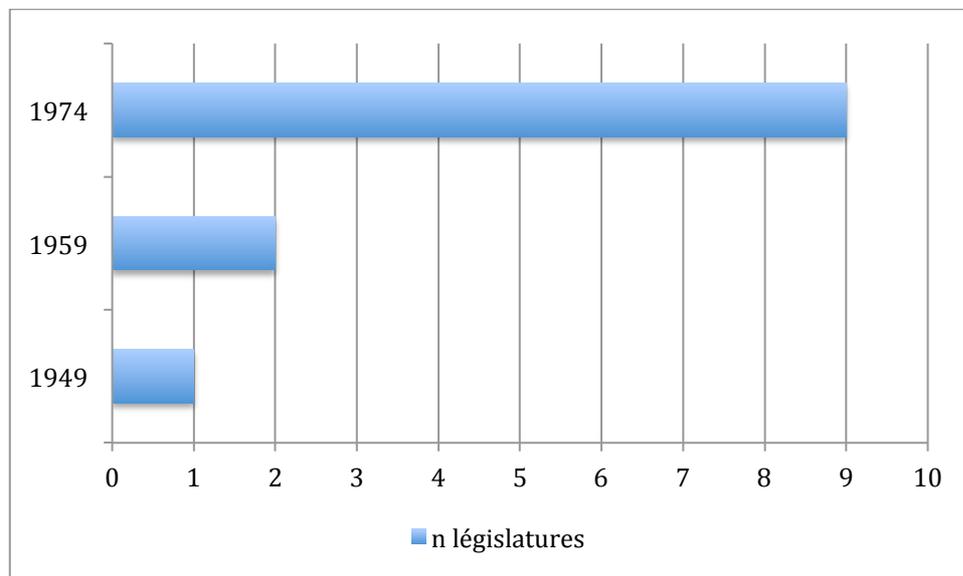
Durée

Pour appréhender la durée des séquences, nous avons utilisé comme unité temporelle la législature (cf. Chapitre 2). Tout cela nous a permis de comprendre que dans les trois cas la durée du maintien du rôle gouvernemental acquis a été différente (cf. Graphique 6).

La séquence commencée en 1949 et celle entamée en 1959 représentent deux exemples de succès temporaire. Dans le premier cas, l'UV a maintenu le rôle acquis en 1949 exclusivement pendant la première législature. Au contraire, dans le deuxième cas l'UV, après avoir maintenu son rôle tout au long de la III^e législature, a perdu sa force relative exécutive pendant la IV^e législature. Par contre, l'UV a été en mesure de garder le rôle

gouvernemental acquis en 1974 pendant neuf législatures. Cela nous permet de considérer ce dernier cas de figure comme étant un exemple de succès gouvernemental de longue durée.

Graphique 6 - Union Valdôtaine : durée succès gouvernementaux



Source : Conseil de la Vallée.

Avant de passer à la dimension suivante, il est important de revenir un instant sur cette dernière séquence parce qu'elle a été caractérisée par deux épisodes ayant modifié temporairement le rôle de l'UV (cf. ci-dessous). En effet, aussi bien lors de la IXe que lors de la XIVe législature, bien que le Mouvement ait été le parti possédant une majorité relative, il a tout de même été exclu du gouvernement. Cependant, dans les deux cas, l'exclusion a été transitoire parce que l'UV a réussi à rétablir les équilibres précédents en acquérant à nouveau un rôle gouvernemental. Ces pertes temporaires suivies par la restauration du rôle du Mouvement représentent des micro-tournants de la trajectoire des succès de l'UV. En effet, dans les deux cas ces événements ont altéré temporairement l'intensité du succès, mais sans contribuer à modifier la dynamique de sa trajectoire. Il est important de préciser que la durée de cette phase transitoire n'a pas été la même (cf. Tableau 21).

Tableau 21 - Union Valdôtaine : perte temporaire de la force relative exécutive

Législature	Maintien Rôle gouvernemental	Perte temporaire	Restauration du rôle
IX	27 juillet 1988 - 25 juin 1990	25 juin 1990 - 3 juin 1992	10 juin 1992
XIV	8 juillet 2013 - 10 mars 2017	10 mars 2017 - 13 octobre 2017	13 octobre 2017

Source : Conseil de la Vallée.

Intensité

Comme nous avons vu dans le cadre théorique, les séquences de maintien d'un rôle politique significatif peuvent être marquées par une intensité variable (cf. Chapitre 2).

Afin d'identifier les dynamiques prédominantes, nous avons retracé l'évolution de l'intensité de la force relative électorale, législative et exécutive de l'UV. Pour appréhender la force relative des trois dimensions de l'intensité des succès, nous avons utilisé les indicateurs présentés dans le Tableau 22.

Tableau 22 - Intensité des succès : dimensions et indicateurs

Dimensions force relative	Indicateurs
Electoral (FR _{EL})	% voix collectées par le parti
Législative (FR _{LEG})	% postes parlementaires occupés par le parti
Exécutive (FR _{EX})	% postes gouvernementaux occupés par le parti

Tout cela nous a permis de constater que les trois séquences ont été caractérisées par des dynamiques différentes (cf. Tableau 23). Dans les prochains paragraphes nous illustrerons les dynamiques ayant caractérisé chaque séquence.

Tableau 23 - Union Valdôtaine : évolution de l'intensité des succès gouvernementaux

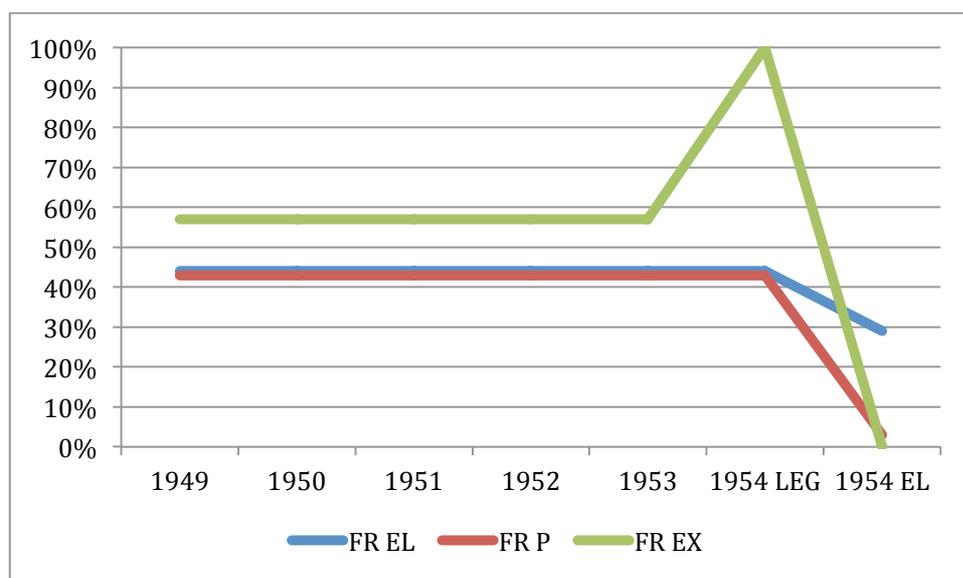
Séquences	Evolution FR UV
Succès temporaire (1949-1954)	=
Succès temporaire (1959-1966)	-
Succès de longue période (1974-2018)	+
	(1974 - 2003) - (2003 - 2018)

Source : Conseil de la Vallée.

Stabilité de la force relative partisane

Le succès temporaire gouvernemental de l'UV (1949-1954) a été marqué par la prédominance de la stabilité de la force relative partisane. En effet, pendant trois quarts de la période les trois dimensions de la force relative de l'UV n'ont pas changé. Cependant, 1954 a été marqué par un double tournant (cf. Graphique 7). Dans un premier temps, il y a eu une croissance de la force relative exécutive unioniste. Ce tournant est lié à la constitution d'un gouvernement mono-partisan dû aux démissions des assesseurs démo-chrétiens (Conseil de la Vallée 2018a). Il s'agit du seul cas dans toute l'histoire du Mouvement où les unionistes ont formé un gouvernement de ce type. Par la suite, les trois facettes de la force relative unioniste baissent. Tout cela nous permet de comprendre que dans ce cas la perte du rôle gouvernemental acquis au début de la première législature (1949) coïncide avec la diminution de la force électorale, mais surtout parlementaire de l'UV. Le graphique nous permet en outre de saisir le « biais » produit par le mécanisme de traduction majoritaire en vigueur à cette époque.

Graphique 7 - Union Valdôtaine : intensité succès (1949-1954)



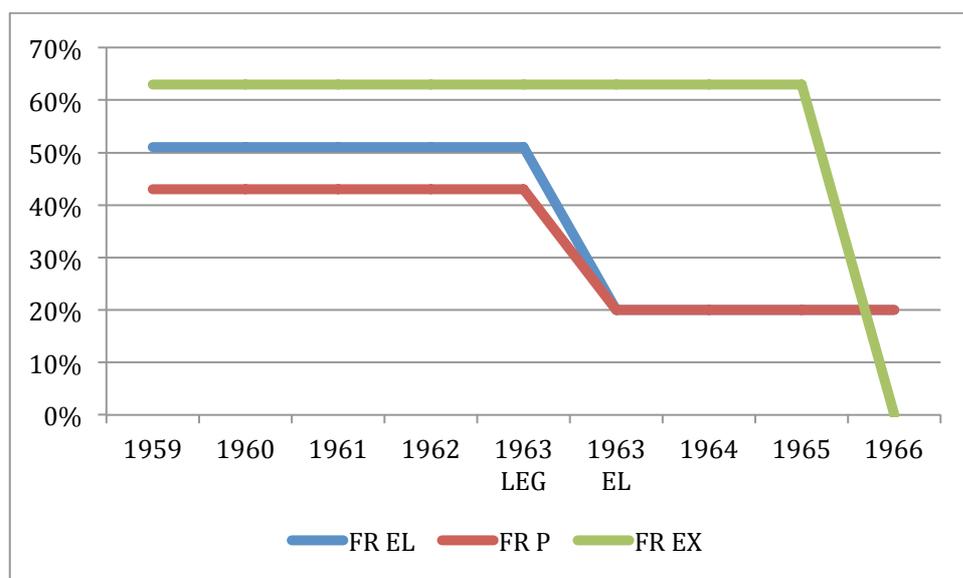
Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

Nota : FR_{EL} 1949 est celle de la liste de UV – DC. LEG = pendant la législature ; EL = élections régionales.

Diminution de la force relative partisane

La deuxième séquence marquée par un succès gouvernemental temporaire (1959-1966) a été caractérisée par une diminution de la force relative de l’UV (cf. Graphique 8). Comme pour le cas précédent, cette dynamique a concerné les trois dimensions de la force relative du parti. En outre, même dans ce cas, cette dynamique a provoqué la perte du rôle gouvernemental acquis en 1959. Cependant, l’intensité de cette décroissance n’a pas été linéaire. En effet, en 1963 cette dynamique a concerné exclusivement la force électorale et parlementaire de l’UV sans agir sur celle exécutive. Tout cela nous permet de comprendre que la diminution de la force électorale et parlementaire ne provoque pas automatiquement la perte d’un rôle gouvernemental. En effet, le tournant de 1963 n’a pas empêché à l’UV de maintenir son rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional jusqu’en 1966. À l’aide du graphique 8, nous pouvons aussi observer que dès 1963 la force relative électorale et celle parlementaire ont la même intensité. Tout cela reflète le changement de mécanisme de traduction de la force électorale en force parlementaire dû à l’introduction de la proportionnelle.

Graphique 8 - Union Valdôtaine : intensité succès (1959-1966)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

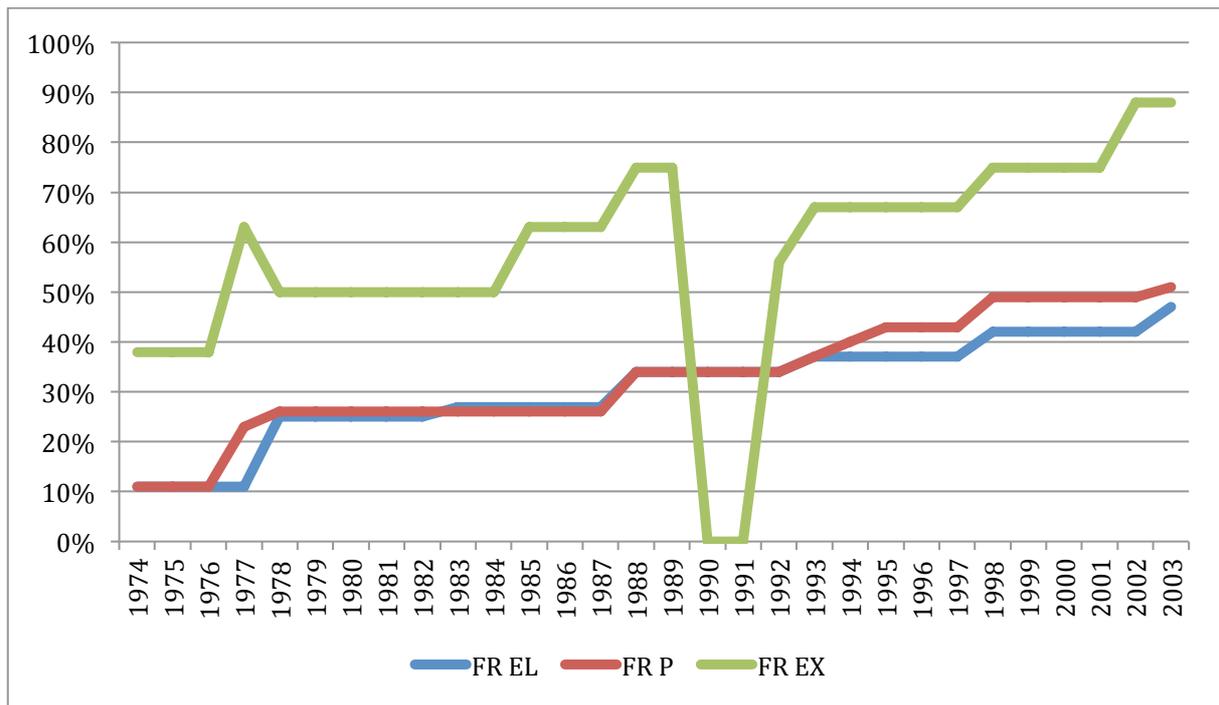
Nota : FR EL UV 1959 est celle de la « liste du lion (UV-PCI-PSI) ». LEG = pendant la législature ; EL = élections régionales.

Augmentation et diminution de la force relative partisane

Le succès gouvernemental de longue durée de l’UV a été caractérisé par la prédominance de deux dynamiques.

Entre 1974 et 2003, nous pouvons observer une croissance de l’intensité de la force relative de l’UV (cf. Graphique 9). En effet, pendant presque trente ans les trois dimensions de la force relative unioniste ont augmenté leur intensité en atteignant leur apogée en 2003. Cependant, la croissance des trois dimensions n’a pas été linéaire. En effet, la force relative exécutive du Mouvement a été marquée aussi bien par la croissance (1973 - 1988 ; 1993 - 2003) que la diminution de son intensité (1990 - 1992). Cette diminution, comme nous l’avons vu plus haut, est étroitement liée à la perte temporaire du rôle gouvernemental qui prend place en 1990.

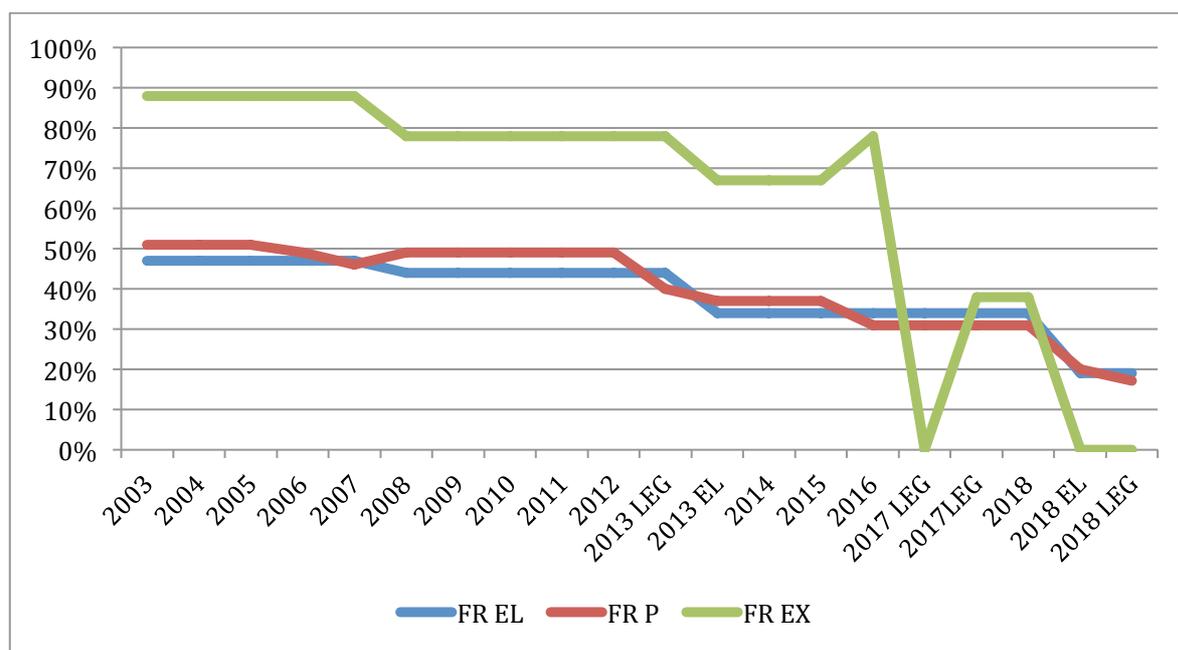
Graphique 9 - Union Valdôtaine : intensité succès (1974-2003)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

Par contre, à partir de 2003 commence une phase caractérisée par la diminution de l’intensité du succès de l’UV (cf. Graphique 10). À la différence de la première partie de cette séquence, la dynamique de décroissance a été jusqu’en 2015 plus linéaire. Dès 2016, plusieurs micro-tournants ont eu lieu, notamment la perte temporaire de la force relative exécutive du Mouvement en 2017. Cette séquence se termine en 2018 parce qu’après presque 40 ans de gouvernement, l’UV a été reléguée dans l’opposition par une coalition rassemblant des mouvements autonomistes avec à la tête la Ligue (pour les détails cf. prochains chapitres). De plus, avant le début officiel de la XV^e législature, la force relative parlementaire du Mouvement a déjà baissé dans la mesure où une des élues, la conseillère sortante E. Rini, a décidé d’abandonner l’UV (Ventrice 2018b). En raison de ces événements, 2018 ne représente pas seulement la fin de cette séquence, mais également un tournant de la trajectoire de l’Union Valdôtaine. Cependant, il est encore trop tôt pour comprendre si ses évènements auront un impact temporaire ou bien durable sur la trajectoire des succès de l’UV.

Graphique 10 - Union Valdôtaine : intensité succès (2003-2018)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

Nota : LEG = pendant la législature ; EL = élections régionales.

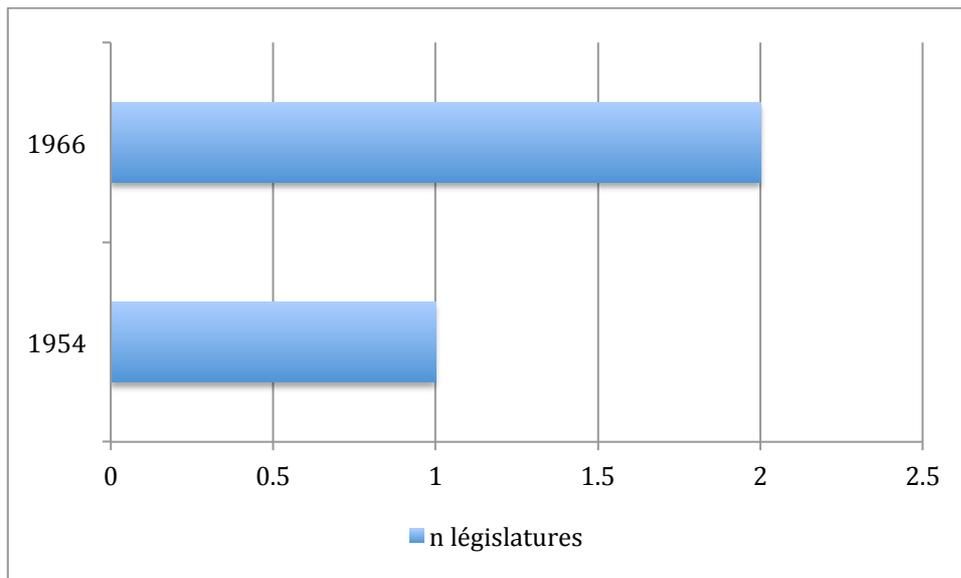
Exclusion du gouvernement régional

Après avoir analysé les séquences aussi bien d’acquisition que de maintien d’un rôle gouvernemental, dans cette section nous nous pencherons sur les séquences de la trajectoire partisane caractérisées par l’exclusion du Mouvement du gouvernement régional.

Avant tout, pour identifier ce type de séquences nous avons considéré les périodes de la trajectoire de l’UV marquées par une force relative exécutive égale à zéro. Tout cela nous a permis d’identifier deux séquences.

Les deux séquences n’ont pas été marquées par la même durée. Cependant, dans les deux cas l’exclusion a été temporaire (cf. Graphique 11).

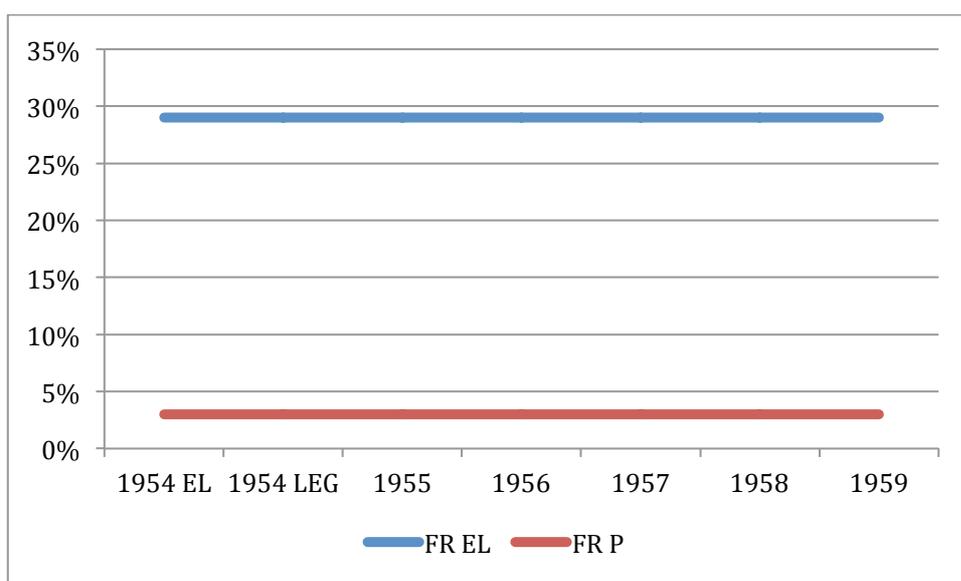
Graphique 11 - Union Valdôtaine : durée exclusion du gouvernement régional



Source : Conseil de la Vallée.

En outre, les deux séquences ont été caractérisées par des évolutions de la force relative partisane différentes. La séquence 1954-1959 a été marquée par la stabilité (cf. Graphique 12). En ce qui concerne la force relative parlementaire, il est important de souligner que sa stabilité est liée à deux facteurs principaux. Elle a été favorisée par la durée de la séquence et la taille du groupe parlementaire unioniste. En effet, lors de cette période l'UV occupait un seul siège au sein du Conseil Régional.

Graphique 12 - Union Valdôtaine : force relative électorale et parlementaire (1954-1959)

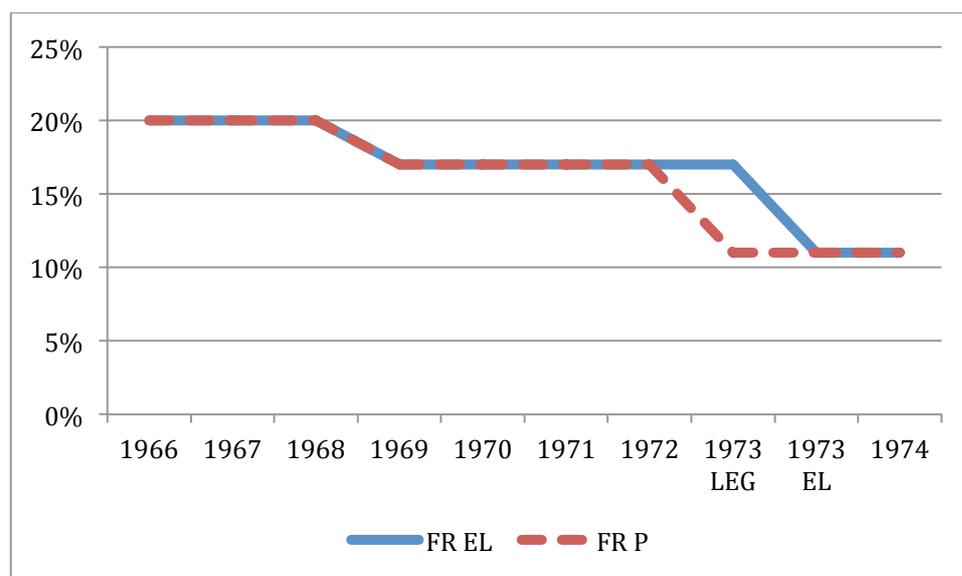


Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.
Nota : FR = force relative électorale ; FR P = force relative parlementaire.

À la différence de la séquence précédente, celle de 1966 – 1974 a été caractérisée par une baisse constante de la force relative électorale et parlementaire unioniste (cf. Graphique 13). Cette dynamique est étroitement liée à la prédominance de relations intra-partisanes compétitives et dégénératives (cf. Boucek 2009) lesquelles ont provoqué deux scissions. En 1967, des anciens unionistes ont créé le Rassemblement Valdôtain (Rassemblement Valdôtain 1967). En 1973, d'autres unionistes ont décidé de constituer l'Union Valdôtaine Progressiste (Union Valdôtaine Progressiste 1973). Tout cela a réduit d'une part, la capacité de mobilisation électorale de l'UV et d'autre part, le poids parlementaire du Mouvement. Ces éléments ont favorisé une progressive marginalisation de l'UV.

Cette séquence a été marquée par un événement qui peut être considéré comme étant un micro-tournant. En 1970, la marginalisation de l'UV se termine temporairement parce que les dirigeants unionistes décident de donner leur appui extérieur au gouvernement présidé par le démo-populaire Dujany (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007). Cependant, en 1971 les unionistes choisissent de retirer leur appui au gouvernement DP. Ce changement stratégique reflète le début d'une nouvelle coopération entre les unionistes et la branche régionale de la DC, mais également les tensions avec les socialistes (Riccarand 2004, 249).

Graphique 13 - Union Valdôtaine : force relative électorale et parlementaire (1966-1974)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Nota : FR = force relative électorale ; FR P = force relative parlementaire. LEG = pendant la législature ; EL = élections régionales.

5.3 Trajectoire des succès et contextualisation des hypothèses

À partir des éléments que nous venons d'illustrer, nous avons donc reconstruit la trajectoire des succès gouvernementaux de l'UV entre 1949 et 2018. Pour une représentation à la fois graphique et synthétique cf. Tableau 24.

Tableau 24 - Union Valdôtaine : trajectoire des succès gouvernementaux

Période	Succès gouvernementaux			Exclusion du gouvernement
	Séquence acquisition	Séquence maintien		Durée
		Durée	Intensité	
1949-1954	post-électorale	Temporaire	+	
1954-1959				Temporaire
1959-1966	post-électorale	Temporaire	-	
1966-1974				Temporaire
1974-2003	intra-législative	Longue période	+	
2003-2018			-	
2018				*

*Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la durée du phénomène.

La reconstruction de la trajectoire des succès gouvernementaux de l'UV, laquelle peut être considérée comme étant une forme de périodisation, n'a pas eu une ambition exclusivement descriptive. Au contraire, elle nous a permis d'atteindre deux buts caractérisant notre démarche de recherche.

Premièrement, à l'aide de cette périodisation nous avons identifié les segments temporels sur lesquelles nous focaliserons notre regard tout au long de l'analyse. Plus précisément, nous comparerons les évolutions des conditions susceptibles d'augmenter ou d'affaiblir la capacité de maintenir un rôle gouvernemental de l'UV en nous concentrant sur quatre périodes : 1949-1954 ; 1959-1966 ; 1974-2003 et 2003-2018. Les deux premières périodes coïncident avec deux séquences de la trajectoire de succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine caractérisées par des succès temporaire. Au contraire, les autres unités temporelles représentent les deux sous-séquences ayant caractérisé les dynamiques de l'intensité du succès gouvernemental de longue durée.

Deuxièmement, cette périodisation nous a permis de traduire nos hypothèses théoriques en hypothèses empiriques.

À ce propos, nous sommes persuadés que lors des années 1950 et 1960 la faible capacité de maintenir un rôle gouvernemental de la part de l'UV soit liée aux capacités limitées

des institutions régionales et à une configuration du champ politique régional non favorable aux partis régionalistes. De plus, les unionistes n'ont réussi ni à maximiser leur soutien électoral ni à gouverner efficacement leurs coalitions de gouvernement. Enfin, la trajectoire partisane a été caractérisée par une faible cohésion. Au contraire, les années 1970 représentent un tournant de la capacité de maintien du Mouvement. En effet, à partir de cette décennie elle augmente progressivement en permettant à l'UV de construire et de consolider son hégémonie régionale. Cette augmentation serait due à une croissance des capacités des institutions régionales et à une configuration du champ politique régional devenu de plus en plus favorable à ce genre de mouvement. En outre, à la différence des décennies précédentes, les acteurs partisans ont réussi à maximiser leur soutien électoral et à poursuivre une gouvernance de coalition plus efficace. Tous ces facteurs se sont également imbriqués avec une augmentation de la cohésion intra-partisane. Cependant, le début du deuxième millénaire représente un nouveau tournant parce que la capacité de maintenir un rôle saillant baisse progressivement en mettant fin à l'hégémonie unioniste en 2018. En raison de la trajectoire du parti, nous sommes persuadés que, dès 2003, une progressive remise en cause de la configuration ayant marqué la période 1974 - 2003 s'est réalisée. En outre, en 2018 la capacité de maintenir le rôle gouvernemental est devenue extrêmement fragile dans la mesure où l'imbrication des facteurs structuraux, stratégiques et intra-partisans est devenue très similaire à celles ayant caractérisé les années 1950 - 1960 (cf. Tableau 25).

Tableau 25 - Hypothèses dans le contexte

Conditions	Unités temporelles			
	1949- 1954	1959-966	1974-2003	2003-2018
Capacités institutions régionales	-	-	+	+ → -
Configuration champ politique régional	-	-	+	+ → -
Capacité à maximiser le soutien électoral	-	-	+	+ → -
Gouvernance coalition	-	-	+	+ → -
Cohésion interne	-	-	+	+ → -

Pour conclure, dans ce chapitre nous avons présenté le contexte régional valdôtain au sein duquel l'Union Valdôtaine a construit ses succès entre 1949 et 2018. Ensuite, nous nous sommes penchés sur la reconstruction de la trajectoire des succès du Mouvement. Cette reconstruction nous a permis d'une part d'illustrer la trajectoire du parti et d'autre part d'identifier les segments de la trajectoire partisane sur lesquels nous focaliserons notre regard dans les prochains chapitres, mais aussi de traduire nos hypothèses théoriques en hypothèses empiriques. Après avoir abordé ces éléments, nous nous pencherons dans les prochains chapitres sur l'analyse des conditions susceptibles d'influencer la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle gouvernemental régional en commençant par les capacités des institutions régionales.

Chapitre 6 - Capacités des institutions régionales

Ce chapitre est consacré à l'analyse des capacités des institutions régionales (cf. Pasquier 2012). Notre but sera de comprendre dans quelle mesure les évolutions de cette condition structurelle influencent la capacité d'un parti régionaliste à maintenir durablement un rôle gouvernemental à l'échelon régional. En effet, une augmentation ou une stabilisation des capacités régionales – en réduisant les coûts de la participation (cf. Strøm 1990a) – augmenterait les chances d'un maintien prolongé du rôle gouvernemental acquis. Au contraire, des capacités régionales faibles ou bien leur diminution – en augmentant les coûts de la participation gouvernementale – affaibliraient la durée du maintien du rôle gouvernemental acquis.

Plus précisément, nous avons analysé l'influence de l'évolution des capacités de la Région autonome Vallée d'Aoste sur la capacité à maintenir un rôle de gouvernant de l'Union Valdôtaine lors de quatre segments ayant marqué la trajectoire des succès gouvernementaux du parti (cf. Chapitre 5).

Dans les prochains paragraphes, dans un premier temps nous aborderons les relations entre capacités régionales et autonomie (6.1). En effet ces deux éléments s'influencent mutuellement. Ensuite, nous analyserons les évolutions de l'institutionnalisation (6.2), de l'autonomie formelle (6.3) et de celle matérielle (6.4) de la Région Vallée d'Aoste lors des segments de la trajectoire de l'UV marqués par des succès gouvernementaux. Pour conclure, nous reviendrons sur les relations entre capacités régionales et maintien d'un rôle gouvernemental (6.5).

6.1 Autonomie, stabilisation et portée des capacités régionales

Les capacités d'une région sont étroitement liées à son autonomie (cf. Keating 1992). L'autonomie d'une région peut être articulée en plusieurs dimensions (Keating 1997, 32-34), notamment deux dimensions : formelle et matérielle (Pasquier 2012, 25-28). La première dimension concerne l'extension des compétences politico-administratives régionales. Plus les compétences politico-administratives d'une région seront étendues, plus l'autonomie formelle de la région sera élevée. La deuxième dimension concerne le volume, mais également les dynamiques des ressources budgétaires permettant la mise en œuvre de l'autonomie formelle. De plus, cette dimension est également liée aux

contraintes auxquelles pourraient être soumises les ressources régionales. Plus le volume et les dynamiques seront marqués par la croissance et plus les contraintes régulant l'accès et l'usage de ces ressources seront faibles, plus l'autonomie matérielle d'une région sera forte.

Ces deux dimensions sont à la fois étroitement liées et relativement autonomes. Elles sont étroitement liées parce que la mise en œuvre des compétences régionales est très difficile, voire impossible, sans des ressources adéquates. Elles sont relativement autonomes parce qu'une augmentation de l'autonomie formelle ne comporte pas nécessairement une augmentation de l'autre dimension et vice-versa. En outre, les deux dimensions n'ont pas forcément le même degré d'institutionnalisation⁹⁹. Plus l'autonomie d'une région sera institutionnalisée, moins les compétences et les ressources régionales seront soumises à des re-négociations *ad hoc* entre acteurs régionaux et acteurs du centre (cf. Swenden 2006). Pour cette raison, il est important d'également considérer le degré d'institutionnalisation de l'autonomie régionale. Cette troisième dimension concerne l'asymétrie qui caractérise le degré d'institutionnalisation de l'autonomie formelle et de celle matérielle. Plus l'asymétrie du degré d'institutionnalisation des deux dimensions est faible, plus l'institutionnalisation de l'autonomie d'une région sera forte.

Les trois dimensions de l'autonomie d'une région ne sont pas stables, mais elles varient au fil du temps en contribuant à augmenter ou bien diminuer l'autonomie régionale. Les variations peuvent concerner leur degré d'institutionnalisation et l'extension des compétences ou encore le volume des ressources. Ces changements ont un impact très important sur les capacités d'une région. Les variations du degré d'institutionnalisation – en réduisant l'asymétrie entre autonomie formelle et matérielle – favoriseraient une stabilisation des capacités en les rendant moins liés aux jeux d'acteurs, notamment sur l'axe centre-périphérie. De plus, les évolutions aussi bien des compétences que des ressources - contraintes auraient un impact sur la portée des capacités régionales.

À partir de ces éléments, nous sommes donc persuadés que les capacités régionales augmenteraient si l'institutionnalisation, autrement dit l'autonomie formelle et matérielle, était forte. Au contraire, les capacités d'une région diminueraient si les trois dimensions de l'autonomie régionale étaient faibles. Ces deux cas de figure doivent être conçus comme deux pôles extrêmes d'un continuum parce que les évolutions de

⁹⁹ Pour une autre manière d'analyser l'institutionnalisation d'une région cf. Nay (1997).

l'asymétrie, des compétences et des ressources peuvent se configurer en produisant plusieurs cas intermédiaires marqués ou par une diminution ou par une augmentation partielle plus au moins forte des capacités régionales (cf. Tableau 26).

Tableau 26 - Autonomie et capacités des institutions régionales

Capacités	+	-----	-
Institutionnalisation	+		-
Autonomie formelle	+		-
Autonomie matérielle	+		-

Dans les sections suivantes, nous analyserons chacune des dimensions de l'autonomie régionale valdôtaine afin de retracer l'évolution des capacités politiques valdôtaines lors des segments de la trajectoire de l'Union Valdôtaine caractérisés par des succès gouvernementaux.

5.2 Institutionnalisation de l'autonomie régionale

Cette section est consacrée à l'analyse de l'institutionnalisation de l'autonomie régionale. Pour retracer les évolutions de cette dimension, nous avons analysé l'asymétrie caractérisant l'institutionnalisation des deux dimensions de l'autonomie. Notre analyse nous a permis de comprendre que le degré d'institutionnalisation de l'autonomie régionale valdôtaine lors des périodes caractérisées par les succès gouvernementaux de l'UV a été marqué par la prédominance de deux dynamiques (cf. Tableau 27). Entre 1949–1954 et 1959–1966, l'institutionnalisation de l'autonomie était faible parce que l'institutionnalisation des deux dimensions de l'autonomie était asymétrique. Cependant, lors de la deuxième période le degré d'asymétrie a baissé par rapport à la première. Or, dès 1974 il y a eu une augmentation du degré d'institutionnalisation de l'autonomie de la Région Autonome Vallée d'Aoste parce que par rapport aux deux périodes précédentes il y a eu une réduction significative de l'asymétrie.

Tableau 27 - RAVA : Évolution du degré d'institutionnalisation de l'autonomie

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Degré institutionnalisation de l'autonomie régionale	-	-	+	+

Dans les prochains paragraphes, nous illustrerons les raisons de ces dynamiques.

Institutionnalisation asymétrique

Lors de la période 1949–1954, l'institutionnalisation était faible car le degré d'institutionnalisation de l'autonomie formelle était plus élevé que celui de l'autonomie matérielle.

Avant tout, il est important de préciser que cette configuration représente une conséquence de la sociogenèse des institutions régionales valdôtaines (1943–1948). La trajectoire de ce processus a été aussi bien multi-échelle qu'enchevêtrée. Multi-échelle parce que les interactions aussi bien coopératives que conflictuelles entre acteurs se sont déroulées au sein de plusieurs champs et arènes aussi bien

périphériques que centrales¹⁰⁰. Enchevêtrée parce que tant les événements que les processus ayant marqué la trajectoire de l'État italien ont contribué à le façonner. Le processus a été déclenché par une mobilisation territoriale au sein de la périphérie ayant conduit les représentants du centre à octroyer un statut d'autonomie spéciale à cette région (cf. Weibel 1971). En d'autres termes, l'essor du régionalisme ascendant (*bottom-up*) au Val d'Aoste a favorisé le régionalisme descendant (*top-down*) du centre¹⁰¹. Plus précisément, l'essor d'une mobilisation annexionniste – rattachiste (cf. Lengereau 1984b), laquelle atteint son apogée en mai 1945¹⁰², déclencha un processus de décentralisation qui se conclut le 22 février 1948 par l'octroi d'un Statut d'Autonomie (cf. Lucat 2006). Cependant, bien qu'en 1948 l'autonomie politico-administrative ait augmenté par rapport aux décennies précédentes, cette augmentation n'a pas concerné de la même manière l'autonomie formelle et l'autonomie matérielle de la Région Vallée d'Aoste. En effet, lors de l'élaboration du Statut Spécial de 1948, ces deux dimensions de l'autonomie ont été régulées de manière différente. L'autonomie formelle a été régulée de manière ponctuelle en énumérant les domaines dans lesquels les acteurs régionaux auraient pu exercer des compétences législatives aussi bien primaires (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 2) qu'intégratives/concurrentes (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 3) et administratives (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 4). Au contraire, l'autonomie matérielle a été régulée de manière transitoire. Pour cette raison, aussi bien l'organisation financière (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Articles 12–13), notamment la péréquation des impôts entre la région et l'État, que les modalités de réalisation de la zone franche (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 14) auraient nécessité une régulation ultérieure. Cette régulation ultérieure aurait dû être réalisée en utilisant la législation ordinaire (*Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste* 1948, Art. 50) pour contribuer à la déconstitutionnalisation l'autonomie matérielle (cf. Lévêque 1995).

Cette asymétrie « interne » peut être considérée comme une véritable stratégie de blocage institutionnel des acteurs du centre pour conserver leur pouvoir de domination sur la mise en œuvre de l'autonomie. En outre, elle représentait également une stratégie

¹⁰⁰ Pour une illustration des jeux d'acteurs cf. Weibel (1971) et Désandré (2015).

¹⁰¹ Pour une analyse de ces dynamiques en Europe cf. Keating (2000).

¹⁰² Pour une illustration de ces événements cf. Trèves (1999).

du gouvernement pour essayer de limiter les critiques des franges plus conservatrices de l'assemblée constituante (Louvin 1997, 46-47).

La configuration asymétrique de l'autonomie valdôtaine ne passa pas inaperçue au sein du champ politique régional. Après la promulgation du Statut d'autonomie, les membres du conseil de la Vallée approuvèrent à l'unanimité un ordre du jour proposé par le gouvernement régional présidé par l'unioniste S. Caveri¹⁰³ qui affirmait que : « [...] tant qu'il n'y aura pas d'autonomie financière, il n'y aura pas de véritable autonomie digne de ce nom »¹⁰⁴. Cet élément nous permet de comprendre, qu'à partir de ce moment, les luttes politiques avec le centre ne concerneront plus la reconnaissance du particularisme valdôtain, mais la mise en œuvre de l'autonomie. En d'autres termes, une nouvelle phase des relations centre-périphérie venait de commencer au Val d'Aoste.

Cependant, tout au long de la première législature du Conseil Régional le degré d'asymétrie caractérisant les deux dimensions de l'autonomie valdôtaine ne changea pas parce que les acteurs de la périphérie ne réussirent pas à augmenter le degré d'institutionnalisation de l'autonomie matérielle. Des négociations avec les acteurs du centre commencèrent très tôt, toutefois elles se montrèrent assez rapidement controversées parce que les revendications du gouvernement valdôtain, portant notamment sur l'entité de la quote-part de la péréquation des impôts à attribuer à la région, n'étaient pas prise en compte par les représentants du centre qui décidèrent d'élaborer une proposition de péréquation de manière presque unilatérale (Ricarand 2004, 86-87).

En 1954 les négociations se conclurent par le refus à l'unanimité du Conseil de la Vallée du Projet de loi concernant l'ordre financier de la Région Val d'Aoste¹⁰⁵. Deux raisons principales persuadèrent les conseillers régionaux, notamment unionistes, à récuser ce document. Avant tout, ils considéraient le schéma doublement précaire. D'une part, l'accord sur la péréquation avait une durée déterminée (31 décembre 1955). D'autre part, il prévoyait l'introduction d'une péréquation variable (Conseil de la Vallée 1954). En outre, le refus de la proposition fut également favorisé par la rupture de leur alliance avec la branche régionale de la DC (cf. Chapitre 8). Tout cela amena à une radicalisation

¹⁰³ Pour les détails cf. Riccarand (2004, 31-38) et Désandré (2015).

¹⁰⁴ « [...] *fino a quando non vi sarà autonomia finanziaria non vi sarà una vera e propria autonomia degna di tale nome.* » (Conseil de la Vallée 1948).

¹⁰⁵ « *Schema di disegno di legge concernente l'ordinamento finanziario della Regione Valle d'Aoste* ».

du Mouvement qui, en vue de l'imminente campagne électorale, commença à critiquer de manière de plus en plus âpre aussi bien les acteurs, notamment la DC, que les institutions du centre (Union Valdôtaine 1954b).

Faible réduction de l'asymétrie

Bien que les périodes 1949–1954 et 1959–1966 aient été marquées par la même dynamique, il est important de souligner que le degré d'institutionnalisation lors de la deuxième période augmente par rapport à celle précédente. Il s'agit d'une croissance faible parce que l'asymétrie entre les différentes dimensions de l'autonomie reste encore importante. Cette faible augmentation est liée à l'approbation de la répartition de 1955 (DI n 1179 du 29 novembre 1955). Cet accord fut possible parce que la DC valdôtaine, laquelle remporta les élections de 1954 en devenant le membre le plus puissant du gouvernement régional, se montra plus ouverte au compromis avec leurs collègues de parti qui contrôlaient le gouvernement central (Riccarrand 2004, 88). Cette attitude des membres de la DC valdôtaine fut évidemment critiquée par l'UV parce qu'elle était considérée comme étant excessivement accommodante vis-à-vis du centre¹⁰⁶.

Le *riparto* de 1955 à la différence du schéma de 1953 n'avait pas une durée déterminée. Cependant, comme ce dernier il prévoyait un système de péréquation aussi bien fixe que variable de certains impôts (cf. Tableau 28). Bien que la répartition de 1955 ait représenté la première régulation organique de la péréquation des impôts entre État et région, son caractère variable a contribué à une institutionnalisation de l'autonomie matérielle alors encore partielle. En outre, elle ne représentait pas une avancée dans la mise en œuvre du régime de la zone franche parce que cet acte prorogea le régime transitoire inauguré en 1945¹⁰⁷.

Au contraire, cet accord inaugura la « politique des robinets » (cf. Lévêque 1995). Le gouvernement central avait le pouvoir d'établir chaque année la quote-part variable de la péréquation à destiner à la région Vallée d'Aoste. Les ressources variaient en raison de

¹⁰⁶ Les démo-chrétiens valdôtains furent accusé d'avoir « courbé le dos » vis-à-vis du gouvernement central (Salvadori 1978, 29).

¹⁰⁷ L'exemption des impôts concernait exclusivement un stock limité de certains biens de consommation, notamment les carburants et le sucré (cf. Piccinno 2015).

la congruence des gouvernements¹⁰⁸ sur l'axe Rome – Aoste, mais aussi en fonction des configurations des rapports de forces au sein du champ central et périphérique. Tout cela permettait aux acteurs du centre d'influencer la marge de manœuvre que possédaient les acteurs régionaux.

Réduction de l'asymétrie et consolidation de l'autonomie

Lors des périodes 1974–2003 et 2003–2018, le degré d'institutionnalisation de l'autonomie régionale augmente considérablement par rapport à celui des périodes précédentes parce qu'il y a une significative réduction de l'asymétrie caractérisant les deux dimensions de l'autonomie. Plus précisément, le degré de l'institutionnalisation de l'autonomie matérielle augmente après la révision de la répartition qui a eu lieu en 1971 (L n 1065 du 6 décembre). L'institutionnalisation de l'autonomie matérielle augmente parce que cette révision a mis fin à la double péréquation (fixe et variable) des impôts (cf. Tableau 28). Ce changement a contribué d'une part à rendre les recettes régionales moins fluctuantes (cf. ci-dessous) et d'autre part à rendre l'autonomie matérielle moins liée aux jeux d'acteurs sur l'axe centre-périphérie en mettant ainsi fin à la « politique des robinets ». Par contre, comme lors des deux périodes analysées plus haut, cette révision n'a pas marqué une avancée dans la mise en œuvre du régime de zone franche.

Cette révision fut possible parce que les gouvernements de centre-gauche (DC ; PSI ; PSDI ; PRI) de l'époque inaugurèrent une saison de réformes aussi bien sociales (par exemple en 1970, le statut des travailleurs et la loi sur le divorce furent approuvés) que territoriales. Avec la promulgation de la Loi n 108 du 1968 et avec la Loi financière n 281 du 1970, le centre-gauche contribua à mettre fin au gel du régionalisme institutionnel italien – en d'autres termes *top-down* (cf. Keating 2000) – en complétant la mise en œuvre des régions ordinaires (cf. Vandelli 1997). En 1970, après 22 ans d'attentes se sont déroulées les premières élections des conseils des régions ordinaires. En outre, cette époque fut aussi caractérisée par l'approbation du « Paquet pour l'Haut-Adige¹⁰⁹ » et par la révision du statut régional du Trentin/Sud Tyrol de 1972 laquelle renforça l'autonomie des provinces de Trente et Bozen (cf. Peterlini 1996). Le

¹⁰⁸ Pour une analyse de la congruence des gouvernements au sein de contextes institutionnels multi-niveaux cf. Ștefuriuc (2009).

¹⁰⁹ Littéralement « *Pacchetto per l'Alto Adige* ». Il s'agit de plusieurs normes concernant l'autonomie de cette région.

gouvernement régional guidé par le démo-populaire Dujany fut donc très habile à saisir cette fenêtre d'opportunité¹¹⁰ (cf. Ravinet 2014). Nous devons quand même souligner que bien qu'au niveau régional les DP s'étaient autonomisé de la DC¹¹¹, au niveau national/central, ils continuaient à conserver des relations privilégiées avec certaines des principales factions démo-chrétiennes, notamment avec celle de Donat-Cattin (cf. Martial 1995). Tout cela rendait donc les capacités de négociations du gouvernement Dujany avec le centre non négligeables.

Cependant, la révision de 1971 fut remise en cause par un événement imprévu : la réforme tribulaire de 1974. Cette réforme contribua à affaiblir le degré d'institutionnalisation de l'autonomie matérielle parce qu'elle rendit l'accord sur la péréquation de 1971 transitoire (cf. Vesan 2012). En effet, la réforme du système tribulaire de 1973 – 1974, laquelle donna lieu à la naissance de l'IVA (TVA) et d'autres impôts¹¹², contribua à rendre la révision de 1971 dépassée. Ce changement amena alors l'ouverture de nouvelles négociations entre les acteurs du centre et ceux de la périphérie. Après des pourparlers relativement longs (1974-1979), en 1981 le gouvernement régional présidé par l'unioniste Andrione M. trouva un accord avec le gouvernement italien en adaptant le modèle de péréquation des impôts de 1971 au nouveau système tribulaire en vigueur. Cet accord fut possible parce que chacune des principales forces politiques présentes au sein du Conseil de la Vallée décida de mobiliser son réseau partisan ou bien de faire de la pression afin d'atteindre un accord qui ne remettait pas en cause les résultats obtenus après la révision de 1971¹¹³.

Bien qu'encore une fois la régulation de 1981 (Loi n 690 du 26 novembre) ait concerné exclusivement la péréquation des impôts et pas la mise en œuvre de la zone franche, cet accord contribua à augmenter de manière considérable l'institutionnalisation de l'autonomie matérielle en permettant aux acteurs régionaux, notamment unionistes, de bénéficier d'un volume de ressources sans précédent (cf. ci-dessous). Ce changement a façonné les stratégies des acteurs régionaux. En effet, l'institutionnalisation de l'autonomie matérielle a contribué à limiter les revendications en faveur de la mise en œuvre de la zone franche aux seuls slogans de campagne électorale (cf. Piccinno 2015).

¹¹⁰ Pour une reconstruction plus détaillée cf. Riccarand (2004, 206-8).

¹¹¹ La création de ce parti a été le fruit d'une scission au sein de la branche régionale de la DC.

¹¹² Pour les détails cf. par ex. Di Gialluca (2012).

¹¹³ Il est intéressant de constater que chaque parti revendique sa contribution, notamment DC et UV, mais également PCI. Pour les détails cf. Riccarand (2010, 19-25).

Le degré d'asymétrie entre 1981 et 2011 a été marqué par la continuité, notamment grâce à l'approbation du DI n 320 du 22 avril 1994 (Riccarrand 2010, 113-14), dans la mesure où les deux dimensions de l'autonomie régionale valdôtaine n'ont pas été marquées par des tournants significatifs. Les changements qui se sont réalisés lors de cette période n'ont pas concerné le degré d'institutionnalisation, mais plutôt l'extension des compétences (législatives et administratives) et le volume des ressources des institutions régionales (cf. sections suivantes). Tout cela est lié à deux raisons principales. Premièrement, les unionistes ont été à même d'exploiter efficacement leur potentiel de coalition en créant des alliances durables avec les principaux acteurs du champ central, DC (années 1980 – début 1990), PDS – DS (années 1990 – début 2000) et PDL (années 2010). Deuxièmement, les représentants valdôtains à la Chambre et au Sénat ont réussi à renforcer leur collaboration durable avec les autres élus des régions autonomes, notamment avec ceux du Trentin, du Tyrol du Sud et du Frioul-Vénétie Julienne, en donnant lieu à un véritable « lobby des régions autonomes » ayant comme but la défense de l'autonomie de ces régions.

Tableau 28 - Répartitions des impôts RAVA - État italien (1949-2018)

Année	Statut	Structure
1955	Durable	<ul style="list-style-type: none"> • 9/10 des recettes fiscales de certains impôts (ex. terrains, successions, hypothèques) • 8/10 Impôt « <i>Ricchezza mobile</i> » • Une quotepart annuelle variable des recettes fiscales d'autres impôts à discrétion du Gouvernement
1971	Temporaire*	<ul style="list-style-type: none"> • 9/10 des recettes fiscales des principaux impôts (ex. IRPEF, tabac, <i>registro</i>)
1981	Durable	<ul style="list-style-type: none"> • 9/10** des recettes fiscales des principaux impôts (ex. IRPEF, IVA, énergie électrique et successions)
2011	Durable	<ul style="list-style-type: none"> • 10/10 des recettes fiscales des principaux impôts • 9/10 des recettes fiscales d'autres impôts (ex. bière et spiritueux, hypothèques, <i>lotto</i>)

Source : Conseil de la Vallée.

*Suite à la réforme tributaire de 1973.

**Entre 1981 et 1982 la quotepart attribuée à la Région a été de 7/10.

Avant de passer à l'analyse de la trajectoire de l'autonomie formelle, nous devons préciser un dernier élément. Dans les paragraphes précédents, nous nous sommes focalisés principalement sur les changements du degré d'institutionnalisation de l'autonomie matérielle parce que le degré d'institutionnalisation de la dimension

formelle de l'autonomie régionale valdôtaine a été marqué par une forte continuité. Comme nous l'avons vu ci-avant, la promulgation du Statut spécial de 1948 avait assuré son institutionnalisation. Tout au long de la période considérée, ni, évidemment, les acteurs régionaux ni les acteurs du centre n'ont véritablement essayé de remettre en cause les équilibres de 1948. Cette stabilité a été assurée par le fait que les normes du Statut ayant institutionnalisé l'autonomie formelle étaient de type constitutionnel. Pour modifier ce type de normes, les acteurs auraient dû suivre une procédure *ad hoc*¹¹⁴. Les coûts pour modifier l'institutionnalisation de l'autonomie formelle étaient donc relativement élevés pour un enjeu qui n'était pas considéré comme prioritaire. Comme nous l'avons vu plus haut, les acteurs régionaux ont préféré s'investir pour essayer de combler l'asymétrie à travers la dimension matérielle de l'autonomie.

¹¹⁴ Cf. Constitution de la République italienne, Art. 138.

5.3 Autonomie formelle

Cette section est consacrée à l'analyse de la trajectoire de l'autonomie formelle des institutions régionales valdôtaines. Pour ce faire, nous avons retracé la trajectoire du Statut Spécial de la région. En effet, ce dernier peut être considéré comme une sorte de baromètre de l'autonomie formelle. Plus précisément, nous avons analysé l'impact des révisions et les dispositions d'application du Statut sur le degré d'autonomie formelle. Ces normes en effet peuvent augmenter l'extension des compétences aussi bien administratives que législatives de la Région (cf. Louvin 1997). Cela nous a permis d'observer que les segments de la trajectoire des succès de l'UV ont été caractérisés par deux types de dynamiques (cf. Tableau 29). Une augmentation de l'autonomie formelle a marqué les périodes 1949-1954, 1974-2003 et 2003-2018. Lors de la première période, cette augmentation a concerné uniquement les compétences administratives. Pour cette raison nous l'analyserons individuellement. Par contre, une réduction de l'autonomie formelle s'est vérifiée entre 1959-1966. Dans les paragraphes suivants, nous expliquerons les raisons de ces dynamiques.

Tableau 29 - RAVA : évolution de l'autonomie formelle

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Autonomie formelle	+	-	+	+

Augmentation des compétences administratives

Entre 1949 et 1954 on assiste à une augmentation relativement faible de l'autonomie formelle parce qu'il y a eu une modeste extension des compétences administratives régionales. Cette augmentation reflète la mise en œuvre du Statut Spécial. En effet, en suivant l'article 4 du Statut, les acteurs régionaux ont commencé à « s'auto-attribuer » des compétences administratives dans les domaines où la Région disposait de compétences législatives (cf. Tableau 30). En suivant cette démarche, le Conseil Régional en promulguant la Loi régionale n 1 du 15 mai 1953 avait attribué à la Région des compétences administratives dans le domaine de la « chasse et pêche ».

Lors de cette période, l'absence de variation des compétences législatives régionales est principalement liée aux stratégies des acteurs aussi bien du centre que de la périphérie.

En ce qui concerne les premiers, comme nous avons vu également plus haut, après les phases de la constituante (1946-1949), la réalisation d'ultérieures politiques de décentralisation n'était pas l'enjeu le plus saillant des agendas ni institutionnels ni partisans. Au sujet des deuxièmes, la plupart d'entre eux étaient relativement satisfaits des compétences législatives que l'État central avait transférées à la région autonome (cf. Tableau 26). En effet, à la différence des revendications d'ordre matériel (répartition des impôts, zone franche, propriété des eaux), les principales revendications concernant les compétences régionales avaient été accueillies par les constituants¹¹⁵ (Lucat 2006).

¹¹⁵ À ce propos il est important de souligner le rôle clé du rapporteur du projet de Statut Spécial d'Emilio Lussu (cf. Demuro et Louvin 2017).

Tableau 30 - RAVA : compétences législatives

Compétences législatives exclusives	Compétences législatives concurrentes
<ul style="list-style-type: none"> a) organisation des bureaux et des établissements qui dépendent de la Région et statut légal et administratif du personnel ; b) ordre juridique des collectivités locales et des circonscriptions y afférentes ; c) police locale urbaine et rurale ; d) agriculture et forêts, élevage, flore et faune ; e) petits travaux de bonification et travaux d'amélioration agricole et d'aménagement foncier ; f) routes et travaux publics d'intérêt régional ; g) urbanisme et plans régulateurs des zones revêtant un intérêt particulier du point de vue touristique ; h) transports par téléphérique et transports automobiles réguliers locaux ; i) eaux minérales et thermales ; l) chasse et pêche ; m) eaux publiques destinées à l'irrigation et aux usages domestiques ; n) valorisation des produits typiques de la Vallée ; o) droits d'usage, consorceries, communautés du fait de copropriétés de biens agricoles et forestiers, organisation des surfaces minima d'installation ; p) artisanat ; q) industrie hôtelière, tourisme et protection du paysage ; r) enseignement technique et professionnel ; s) bibliothèques et musées des collectivités locales ; t) foires et marchés ; u) statut des guides et aspirants guides et des écoles de ski ; v) toponymie ; z) services de lutte contre les incendies. 	<ul style="list-style-type: none"> a) industrie et commerce ; b) création d'établissements de crédit à caractère local ; c) expropriation pour cause d'utilité publique quant aux travaux ne relevant pas de l'État ; d) réglementation de l'exploitation des eaux publiques à usage hydroélectrique ; e) réglementation de l'exploitation des mines ; f) finances régionales et communales ; g) école maternelle, élémentaire et moyenne ; h) sécurité et assurances sociales ; i) assistance publique et bienfaisance ; l) hygiène et santé, assistance hospitalière et prévention ; m) antiquités et beaux-arts ; n) ravitaillement ; o) services publics.

Source : Statut Spécial pour la Région Vallée d'Aoste 1948.

Réduction compétences administratives

La période 1959–1966, comme celle précédente (1949-1954), avait commencé par une augmentation des compétences administratives régionales. Cette dynamique avait également marqué la législature précédente (cf. Tableau 31). Or, lors de cette période, le degré d'autonomie formelle a été marqué par un affaiblissement. Il est important de préciser qu'il s'agit d'une baisse partielle parce qu'elle a concerné exclusivement la dimension administrative.

Tableau 31 - RAVA : Compétences administratives (1954-1960)

Lois régionales	Domaines
Loi régionale 8 novembre 1956, n. 4	Usage des eaux publiques
Loi régionale 31 mai 1956, n. 2	Tourisme
Loi régionale 22 août 1958, n. 4	Aménagement du territoire
Loi régionale 8 février 1958, n. 1	Activités productives
Loi régionale 28 avril 1960, n. 3	Urbanisme et protection du paysage

Source : Conseil de la Vallée.

La contraction de l'autonomie formelle est due à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle n 76 du 30 mai 1963. En effet, cette prononciation a contribué à « congeler » les compétences administratives de la région en réduisant donc leur extension (Louvin 1997, 90). Ce gel, comme nous le verrons dans un instant, se terminera lors de la décennie suivante. Bien que cette sentence ait eu un impact sur l'autonomie et que les acteurs régionaux aient critiqué les effets de la délibération de la Cour constitutionnelle, cet enjeu n'a pas contribué à structurer de manière très significative les jeux d'acteurs au sein du champ politique valdôtain.

Extensions compétences législatives et administratives

À la différence de la période précédente, entre 1974-2003 et 2003-2018 plusieurs lois constitutionnelles de modification et plusieurs dispositions d'application du Statut Spécial ont été promulguées (cf. Graphique 14). Ce réveil de la production normative a permis à l'autonomie formelle de la Région Vallée d'Aoste d'augmenter.

Cet élément nous permet de comprendre que les années 1970 ont été un tournant de la politique régionale. Cette époque représente le « réveil » du régionalisme italien. Ce tournant n'est pas principalement lié aux jeux d'acteurs au sein de la périphérie, notamment valdôtaine. En effet, lors de la première période le fait que la région soit gouvernée par la DC (1954-1959 ; 1966-1970), par l'UV (1959-1966), par une coalition des deux partis (1949-1954) ou encore par les DP (1970-1972) n'a pas eu un véritable impact. Au contraire, ce changement reflétait le nouvel élan du régionalisme institutionnel au sein des institutions centrales. À partir des années 1970, les enjeux territoriaux acquièrent une nouvelle centralité. Cependant, il est important de préciser que ces enjeux eurent un impact faible dans la structuration des compétitions politiques au sein du champ central (cf. Basile 2015).

Après ces considérations, revenons à l'analyse de l'augmentation de l'autonomie formelle ayant concerné la période 1974–2018.

Avant tout, la production de dispositions d'application a été largement plus significative de celle de réformes statutaires (cf. Graphique 14). Cet écart nous permet de comprendre que les premières sont devenues l'outil privilégié pour intégrer ou exécuter les compétences, notamment administratives, de la région (Louvin 1997, 87). En outre, la production normative a été aussi bien quantitativement (n d'actes produits) que qualitativement (types de normes produites) plus significative entre 1988 et 2003¹¹⁶.

Encore une fois, cette dynamique est liée à l'augmentation de la saillance des enjeux territoriaux. À la différence des années 1970, ces enjeux ont contribué à structurer les compétitions politiques au sein du champ politique central. Tout cela est étroitement lié à l'émergence et aux succès aussi bien électoraux que gouvernementaux de la Ligue du Nord à l'échelon national (cf. Albertazzi et McDonnell 2010; Bulli et Tronconi 2011). L'essor de ce nouvel acteur politique régionaliste a forcé les principaux partis nationaux à intégrer (cf. Meguid 2008), mais aussi à recadrer¹¹⁷ (cf. Basile 2015) certains enjeux territoriaux dans leurs agendas. Cette vivacité autour de ces enjeux a aussi favorisé une nouvelle augmentation de leur saillance au sein des arènes institutionnelles centrales. Cette époque a été caractérisée par une nouvelle vague de politiques de décentralisation (cf. Swenden 2006; Hooghe, Marks, et Schakel 2010), notamment la réforme Bassanini (1997–1998)¹¹⁸, la réforme du titre V^e de la Constitution de 2001¹¹⁹, sans oublier la tentative de « *Devolution* » proposé sans succès par la Ligue du Nord entre 2005–2006¹²⁰.

¹¹⁶ Il est intéressant de constater que lors cette période la dimension *self-rule* du RAI du Val d'Aoste augmente en passant de 12 à 15 (Hooghe et al. 2016, 478–79).

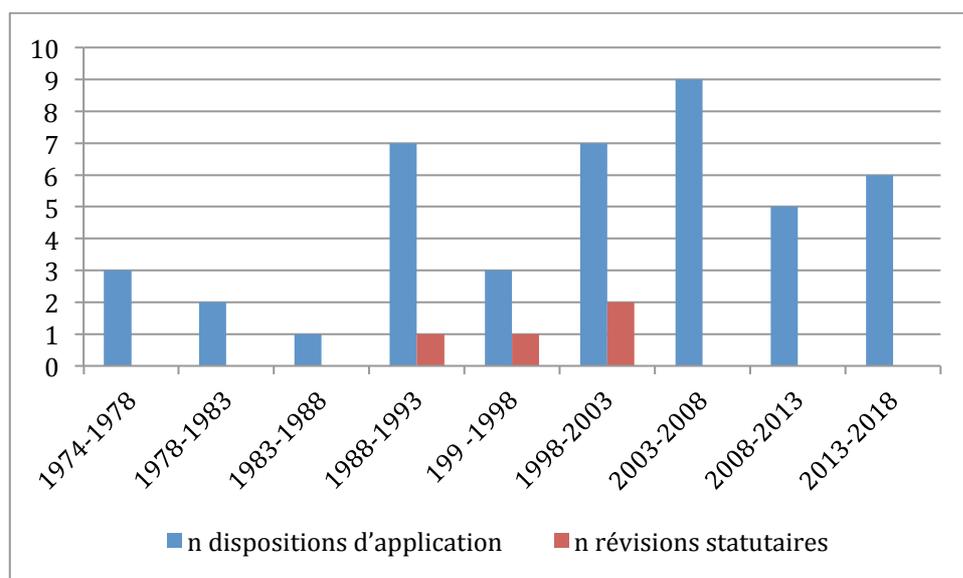
¹¹⁷ L'auteure utilise le terme anglais *reframe*.

¹¹⁸ Cf. Loi n 59 du 15 mars 1997 ; Loi n 127 du 15 mai 1997 ; Loi n 191 du 16 juin 1998; Loi n 50 du 8 mars 1999.

¹¹⁹ Les impacts de cette réforme sur la configuration étatique italienne et sur les régions autonomes sont controversés (cf. par ex. Élie 2002).

¹²⁰ Le parlement avait donné le feu vert, mais la réforme n'a pas été acceptée par le peuple italien (Ministero dell'interno 2006).

Graphique 14 - RAVA : dispositions d'application et révisions statutaires (1974-2018)



Source : Conseil de la Vallée.

Il est important de souligner que la production normative n'a pas automatiquement contribué à une augmentation de la dimension de l'autonomie analysée. En effet, comme nous pouvons l'observer à l'aide du Tableau 32, seulement 38% des normes produites ont augmenté l'autonomie formelle régionale. Au contraire, la plupart des normes (63%) en contribuant à la mise en œuvre du Statut ont principalement favorisé une institutionnalisation de l'autonomie régionale. Nous avons également constaté que certaines de ces normes ont contribué à augmenter le degré d'autonomie matérielle des institutions régionales (cf. ci-dessous). De plus, nous avons remarqué qu'aucun acte promulgué n'impliquait de diminution ou encore de remise en cause de l'autonomie formelle de la Région.

Tableau 32 - RAVA : impact de la production normative sur l'autonomie formelle (1974-2018)

Autonomie formelle	n actes	%
+	18	38.0
=	29	63.0
-	0	0

Source : Conseil de la Vallée.

Après avoir précisé ces éléments, revenons sur les actes normatifs qui ont provoqué une augmentation de l'autonomie formelle. Avant tout, cette hausse n'a pas concerné de la

même manière la dimension législative et celle administrative de l'autonomie formelle (cf. Tableau 33).

La dimension administrative de l'autonomie a augmenté plus de celle législative. La hausse de la dimension administrative de l'autonomie a permis à la région d'acquérir les compétences dans plusieurs domaines (cf. Tableau 33). Ces transferts sont le résultat de politiques de décentralisation. Entre les années 1970 et 1990, les acteurs du centre ont attribué les compétences administratives aux domaines dans lesquels la Région disposait d'une compétence législative primaire. Par contre, dans les années 2000, notamment après la crise du *finanzcapitalismo* (capitalisme financiarisé) et son impact sur la dette publique italienne (cf. Gallino 2011), les acteurs du centre visaient principalement une décentralisation des coûts de gestion en transférant certaines des compétences administratives du centre aux régions, par exemple celles sanitaires. De plus, ces politiques ont également favorisé une augmentation de la dimension législative. En effet, très souvent la mise en œuvre des nouvelles compétences administratives avait besoin d'une harmonisation législative régionale.

Bien que d'un point de vue quantitatif, la hausse de la dimension législative de l'autonomie pourrait paraître modeste, elle a permis aux acteurs régionaux de réguler l'accès aussi bien au Conseil de la Vallée qu'aux postes électifs des collectivités locales, notamment celui de maire,. En raison de la centralité de ces domaines, il n'est pas surprenant de constater que dans les deux cas, les processus de révisions statutaires ont commencé sous l'impulsion des représentants de la région au sein des institutions centrales.

Tableau 33 - RAVA : croissance de l'autonomie formelle (1974-2018)

Dimensions de l'autonomie formelle	n actes	Principaux domaines
Administrative	10	Activités productives Commerce Tourisme Education Cadastre Aménagement du territoire Santé Transports
Administrative et Législative	6	Education Travaux publics Eaux publiques Activités productives Artisanat Urbanisme Tourisme Santé Marché du Travail Voirie
Législative	2	Élection (régionales et communale)

Source : Conseil de la Vallée.

5.4 Autonomie matérielle

Après avoir analysé la trajectoire de l'autonomie formelle, dans cette section nous nous pencherons sur l'étude de la trajectoire de l'autonomie matérielle des institutions régionales valdôtaines. Pour retracer l'évolution de cette dimension de l'autonomie, nous avons analysé les dynamiques du volume des ressources budgétaires et le type de contraintes caractérisant leur usage. L'analyse effectuée nous a permis de constater que les institutions valdôtaines ont été caractérisées par un degré d'autonomie matérielle faible entre 1949-1954 et 1959-1966. Par contre, l'autonomie matérielle a augmenté entre 1974-2003 pour diminuer à nouveau entre 2003-2018 (cf. Tableau 34).

Tableau 34 - RAVA : évolution de l'autonomie matérielle

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Autonomie matérielle	-	-	+	-

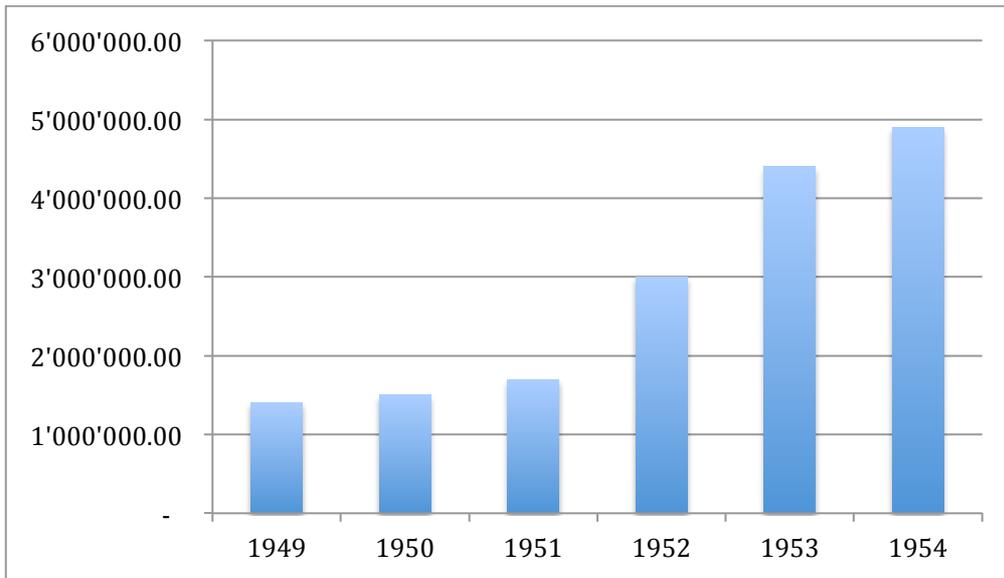
Dans les sections suivantes, nous expliquerons les raisons de dynamiques que nous venons d'illustrer.

Ressources limitées soumises à de fortes contraintes

L'autonomie matérielle était faible parce que les ressources budgétaires étaient marquées par une croissance modérée, mais surtout parce qu'elles étaient soumises à de fortes contraintes.

Les ressources régionales aussi bien entre 1949 et 1954 qu'entre 1959 et 1966 ont été caractérisées par la croissance (cf. Graphiques 15 et 16). Dans les deux cas, il s'agit d'une croissance modérée. Cependant, dans le deuxième cas la croissance a été légèrement plus intense. En effet, entre 1949 et 1954, les ressources disponibles ont augmenté d'environ 3 fois par rapport au début de la période. Au contraire, lors de la période suivante (1959-1966), les ressources ont augmenté d'environ 4 fois. Dans les deux cas, la recette principale était représentée par les profits du Casino de la Vallée (cf. Lévêque 1995).

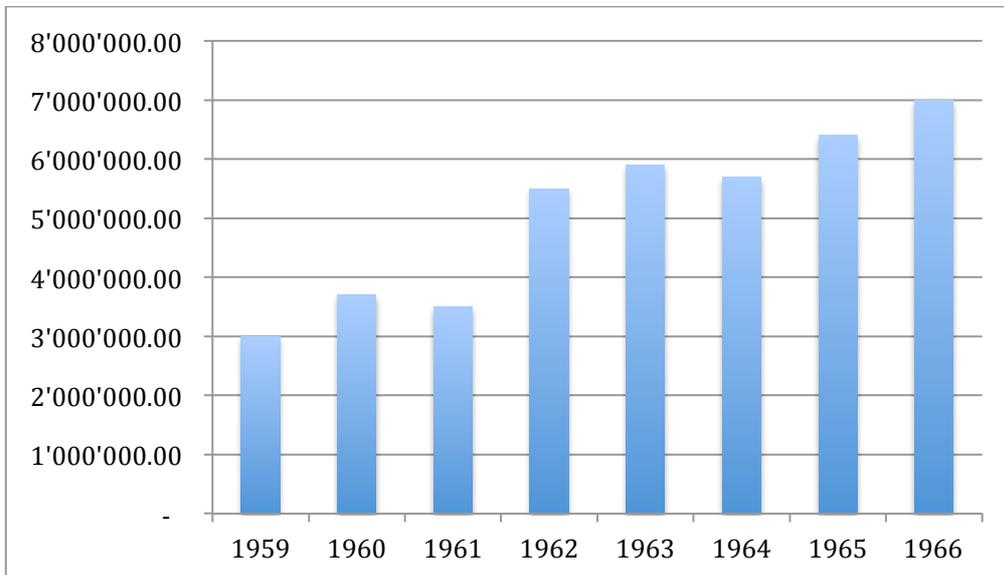
Graphique 15 - RAVA : évolution (en €) des recettes (1949-1954)



Source : Conseil de la Vallée.

Nota : Les budgets régionaux entre 1949 et 1954 étaient en Lire. Pour les rendre comparables avec les budgets des périodes suivantes, nous les avons reconvertis et réévalués en Euro en utilisant le dispositif en ligne *Rivaluta* de l'ISTAT (cf. rivaluta.istat.it).

Graphique 16 - RAVA : évolution (en €) des recettes (1959-1966)



Source : Conseil de la Vallée.

Nota : Les budgets régionaux entre 1959 et 1966 étaient en Lire. Pour les rendre comparables avec les budgets des périodes suivantes, nous les avons reconvertis et réévalués en Euro en utilisant le dispositif en ligne *Rivaluta* de l'ISTAT (cf. rivaluta.istat.it).

En outre, le stock de ressources disponibles était soumis à de fortes contraintes. Le volume des ressources était indéterminé parce que la péréquation des impôts n'avait pas été régulée, notamment lors de la période 1949-1954, ou bien parce que le stock de

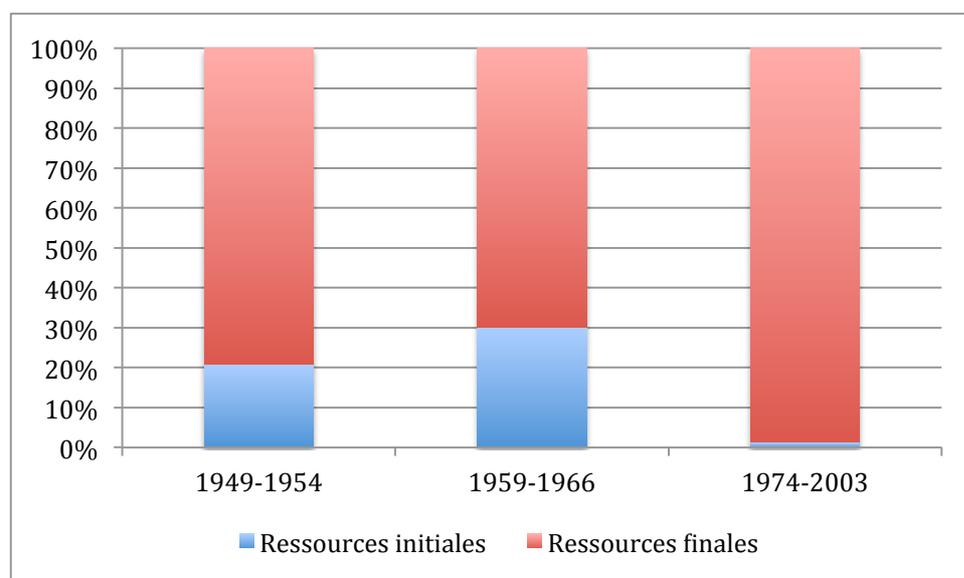
ressources était caractérisé par la variabilité (1959-1966). Ces contraintes étaient étroitement liées au degré d'institutionnalisation de l'autonomie formelle (cf. en haut). De manière générale, il est important de souligner qu'en raison de la configuration de l'autonomie valdôtaine toutes les contraintes ayant marqué leur trajectoire ont été le fruit de politiques menées par les acteurs du centre (cf. ci-dessous).

Croissance budgétaire exponentielle et affaiblissement des contraintes

La période 1974-2003 a été caractérisée par une augmentation de l'autonomie matérielle des institutions régionales valdôtaines parce que le volume des ressources budgétaires a augmenté aussi bien d'un point de vue absolu que relatif par rapport aux périodes précédentes. De plus, l'accès et l'usage des ressources sont devenus moins contraignants.

Entre 1974-2003, le stock de ressources budgétaires a été caractérisé par une dynamique de croissance plus intense que celle ayant marqué les périodes précédentes (cf. Graphique 17). En effet, le volume des ressources disponibles a augmenté d'environ 104 fois par rapport au début de la période. Ce deuxième type de dynamique représente donc un cas de croissance « exponentielle ».

Graphique 17 - RAVA : comparaison de la croissance des recettes (en €)



Source : Conseil de la Vallée.

Nota : Les budgets régionaux entre 1949 et 2001 étaient en Lire. Pour les rendre comparables, nous les avons reconvertis et réévalués en Euro en utilisant le dispositif en ligne *Rivaluta* de l'ISTAT (cf. rivaluta.istat.it)

Cette importante différence est liée à deux changements de la structure des recettes régionales qui se sont réalisées lors du processus d'institutionnalisation de l'autonomie matérielle (1971–1981).

La révision de la péréquation de 1971 en éliminant la variabilité de la partition de certains impôts a favorisé une augmentation du volume des ressources régionales (cf. en haut). Tout cela a permis aux recettes régionales de passer de 12 (1970) à 87 (1981) millions d'euros. Cependant, un changement encore plus significatif s'est produit après la révision de 1981. En effet, entre 1981 et 1984, quand la répartition a été appliquée intégralement, les recettes régionales sont passées de 87 à 410 millions d'euros. Cette nouvelle répartition déclencha une vague d'opulence financière sans précédent (cf. Lévêque). Cette croissance est due au changement de la structure de la répartition. En effet, dès 1983/84, une quote-part de 9/10 de la TVA sur l'import fut attribuée à la Région. Le trafic de marchandises au Val d'Aoste a toujours été très intense (cf. Janin 1976; Riccarand 2015). En effet, cette région est considérée par ses habitants comme étant le carrefour d'Europe parce qu'il est un des lieux de passage pour les voyageurs, mais surtout pour les marchandises directes ou en provenance de l'Europe du Nord qui passent par la France ou la Suisse lesquelles étaient dédouanées dans le territoire valdôtain. Tout cela nous permet donc de constater que la richesse de la région n'est pas liée à des politiques économiques particulières ou bien à une augmentation de l'imposition, mais représente un exemple de richesse « dérivée » (cf. Lévêque 1995). Il ne s'agit pas d'un élément anodin parce que comme nous verrons par la suite, cet élément influencera la capacité des membres de l'UV de maximiser leur soutien électoral (cf. Chapitre 8).

Au début des années 1990, le processus d'intégration européenne aurait pu remettre indirectement en question cette croissance des ressources régionales. La ratification de l'accord de Maastricht en 1992 afin de favoriser la libre circulation des personnes, mais surtout des marchandises, décréta l'abolition des douanes. Ce changement comporta évidemment l'abolition des frais douaniers, en l'occurrence de la TVA sur l'import, en privant la Région Vallée d'Aoste de sa recette la plus rentable. Cependant, ce changement ne contribua pas à restreindre le budget régional parce que les acteurs régionaux réussirent à trouver un nouvel accord fiscal avec le centre. Comme pour la révision de 1981, encore une fois chacun des principaux acteurs du champ régional, notamment l'UV, la DC et le PCI, se mobilisèrent pour éviter de priver la Région de sa

recette la plus rentable. Les négociations se conclurent avec un compromis. L'État central aurait dû indemniser la Région pour cette perte en transférant chaque année des ressources compensatoires (cf. Lévêque 1995; Riccarand 2010). Ce mécanisme contribua à prolonger la croissance des ressources budgétaires jusqu'en 2008¹²¹ (cf. ci-dessous).

Le flux de ressources régionales lors de la période 1974-2003 a été soumis à des contraintes faibles pour trois raisons. En premier lieu, il est important de souligner que la quantité des recettes fiscales attribuées à la Région Vallée d'Aoste a toujours eu une incidence extrêmement modeste sur le budget de l'État central (cf. Lévêque 1995). Pour cette raison, les acteurs du centre ont longtemps eu une attitude presque « désintéressée » concernant l'usage de ces ressources.

En deuxième lieu, lors des années 1970 et 1980, les politiques économiques du centre étaient principalement influencées par des paradigmes valorisant l'expansion des dépenses publiques au détriment de leur limitation.

En troisième lieu, les contraintes qui émergent lors des années 1990 et pendant la première décennie des années 2000, notamment les politiques visant à une restructuration de la dette publique italienne, ont concerné de manière très superficielle le Val d'Aoste et les autres régions autonomes (Riccarand 2017b, 164-65).

Décroissance budgétaire et augmentation des contraintes

La période 2003-2018 a été caractérisée par une diminution de l'autonomie matérielle des institutions régionales valdôtaines parce qu'il y a eu une contraction des ressources budgétaires et une augmentation des contraintes régulant leur usage.

La décroissance des ressources budgétaires de la région autonome Vallée d'Aoste est liée à une reconfiguration de la structure des recettes régionales. En effet, en 2008 la longue conjoncture marquée par la croissance « modérée » et « exponentielle » des ressources régionales se termine (cf. Tableau 35).

¹²¹ Pour une analyse détaillée de l'évolution de la structure des recettes régionales cf. Lévêque (1995); Vesan (2012) ; Riccarand (2017a).

Tableau 35 - RAVA : évolution des recettes (1949-2018)

Années	Ressources (millions de €)
1949	1.5
1954	4.9
1959	3.0
1963	5.8
1968	11.9
1973	20
1978	63
1983	375
1988	603
1993	1171
1998	1415
2003	1823
2008	2075
2013	1468
2018	1215*

Source : Conseil de la Vallée.

*Prévision pour l'année 2018

Nota : Les budgets régionaux entre 1949 et 2001 étaient en Lire. Pour les rendre comparables, nous les avons reconvertis et réévalués en Euro en utilisant le dispositif en ligne *Rivaluta* de l'ISTAT (cf. rivaluta.istat.it)

Comme nous pouvons l'observer à l'aide du Tableau 36, la décroissance a été encouragée principalement par la baisse de trois recettes : le transfert compensatoire de la TVA sur l'import (2011), l'impôt sur la production et vente/commercialisation de la bière et l'IRAP¹²² (2015).

La baisse du transfert compensatoire a été provoquée par la nouvelle répartition (Dl n 12 du 3 février 2011) approuvée après de longues négociations entre le gouvernement régional présidé par Rollandin avec Calderoli, le ministre responsable des affaires régionales (cf. Vesan 2012; Piccinno 2015). Cet accord a remis en cause l'automatisme du mécanisme compensatoire introduit dans les années 1990 en prévoyant une baisse progressive du montant transféré de l'État à la région pour la période 2011-2016, mais surtout son abolition à partir de 2017. Tout cela a eu un impact significatif sur le volume des ressources valdôtaines parce que cette recette dès 1981 représentait une des principales sources du budget (Ricarand 2017b, 163).

¹²² Littéralement *Imposta Regionale sulle Attività Produttive* Il s'agit de l'impôt régional qui s'applique sur la production.

La diminution de l'impôt sur la bière et de l'IRAP est due à une modification du système de calcul de la quote-part de ces impôts. Dans les deux cas, le calcul n'était plus effectué sur la production totale, mais sur la quantité effectivement consommée dans la région (cf. Piccinno 2015). Le système de calcul précédant avait permis à ces deux recettes d'accroître leur importance à partir des années 2000 parce que 9/10 des recettes fiscales de cet impôt payé par Heineken Italie¹²³ et par la Compagnie valdôtaine des eaux (*Compagnia delle acque* – CVA), rentraient dans les caisses régionales (Ricarand 2017b, 169).

Cependant, un nouveau transfert compensatoire a été introduit en 2015¹²⁴. Comme le transfert des années 1990, celui de 2015 devrait avoir une durée indéterminée. Au contraire, le montant du transfert n'est pas variable en étant calculé annuellement, mais il a été fixé à 70 millions d'euros par an. Le choix du gouvernement italien présidé par Renzi de concéder ce transfert à la région représente un premier indice du rapprochement entre le Parti Démocrate et l'UV qui culminera avec l'alliance stipulée en 2015 (Redazione newsvda 2015).

Tableau 36 - RAVA : évolution des recettes (2007-2016)

Année	Transferts complémentaires (millions de €)	Impôt bière (millions de €)	IRAP (millions de €)
2007	297	128	100
2008	302	118	96
2009	304	113	85
2010	309	114	75
2011	76	117	77
2012	76	117	80
2013	69	115	77
2014	70	126	87
2015	15 (+121)	3	71
2016	11 (+70)	3	56

Source : notre réélaboration du tableau de Riccarand (2017, 170)

¹²³ En effet le siège juridique de Heineken Italie était au Val d'Aoste. Cet exemple nous permet de comprendre que les acteurs régionaux ont essayé de poursuivre une stratégie d'attraction de grands groupes financiers et commerciaux en proposant des accords fiscaux avantageux. À ce propos cf. également le « cas Mercedes » (Piccinno 2015, 76-78). Il s'agit d'une stratégie similaire à celle menée par plusieurs Cantons suisses, par exemple le Canton de Vaud.

¹²⁴ Cf. Loi n 190 de 2014 ; Loi financière 2015, Art. 525.

La contraction des ressources budgétaires régionales a été suivie par une augmentation des contraintes. En effet, dès 2010 deux contraintes majeures caractérisent l'usage de ressources régionales.

Premièrement, les politiques économiques régionales devaient respecter dans un premier temps le *patto di stabilità*, le rapport recettes-dépenses ne peut pas dépasser un seuil identifié par l'État central, et ensuite l'équilibre budgétaire (cf. Riccarand 2017b). Ces mesures représentent deux politiques d'austérité adoptées par les acteurs du centre après la crise financière internationale de 2008 pour essayer de réduire la dette publique italienne.

Deuxièmement, les acteurs régionaux ont été confrontés à une « dépense forcée ». En effet, afin de participer à la restructuration de la dette publique italienne, la région doit renoncer à un montant variable du revenu de la péréquation (entre 2012 et 2017, la somme est passée d'environ 93 millions d'euros à environ 300 millions d'euros) en le transférant à l'État comme contribution de solidarité. Les acteurs régionaux n'acceptant pas de bon gré cette obligation ont décidé de saisir la Cour Constitutionnelle au sujet de cette dépense forcée. Cependant, cette dernière n'a pas remis en cause la légitimité de ce transfert, mais a établi qu'il doit s'agir d'une mesure limitée dans le temps (Riccarand 2017b, 171).

5.5 Capacités des institutions régionales et durée des succès gouvernementaux

L'analyse de l'évolution des trois dimensions de l'autonomie nous a permis de comprendre que les capacités des institutions régionales valdôtaines ont été relativement faibles lors des périodes 1949-1954, 1959-1966 et 2003-2018 (cf. Tableau 37).

Dans le premier cas, les capacités régionales étaient faibles parce que l'autonomie de la région Vallée d'Aoste était faiblement institutionnalisée et l'autonomie matérielle était soumise à de fortes contraintes. Dans le deuxième cas, les capacités régionales étaient limitées parce que comme lors de la période précédente l'autonomie valdôtaine était faiblement institutionnalisée et l'autonomie matérielle fragile. De plus, dans ce cas la portée des capacités régionales était plus limitée que lors de la période 1949-1954 car l'autonomie formelle était également faible. Le troisième cas diverge des précédents

pour deux raisons. Avant tout, il s'agit d'une période caractérisée par la réduction des capacités des institutions régionales. En effet, comme nous le verrons dans un instant, elle a été précédée par une expansion des capacités régionales. En outre, cette réduction est liée principalement à la contraction de l'autonomie matérielle.

Par contre, les capacités des institutions régionales valdôtaines ont été relativement fortes pendant la période 1974-2003 parce que les trois dimensions de l'autonomie régionale analysées ont été caractérisées par des dynamiques aussi bien d'expansion que de stabilisation.

La reconstruction et l'analyse de la trajectoire des trois dimensions de l'autonomie régionale valdôtaine nous ont permis de comprendre qu'elles n'ont pas eu le même impact sur les capacités régionales. Les évolutions de l'autonomie matérielle ont influencé de manière plus significative les capacités régionales des deux autres dimensions analysées. En effet, c'est seulement quand l'autonomie matérielle a augmenté que les capacités régionales ont véritablement accru leur portée. La possession d'un stock de ressources adéquates et la possibilité de les exploiter « librement » représentent donc deux éléments incontournables pour la mise en œuvre de l'autonomie régionale. En d'autres termes, sans une base matérielle les capacités régionales auront une portée uniquement symbolique.

Tableau 37 - Union Valdôtaine : capacités des institutions régionales et durée des succès gouvernementaux

	Succès temporaire 1949-1954	Succès temporaire 195-1966	Succès de longue période	
			Intensité + 1974- 2018	Intensité - 2003- 2018
Capacités des institutions régionales	-	-	+	-
Institutionnalisation	-	-	+	+
Autonomie formelle	+	-	+	+
Autonomie matérielle	-	-	+	-

L'analyse de l'évolution des capacités de la Région Autonome Vallée d'Aoste nous a donc permis de comprendre que cette condition structurelle a influencé la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional.

Plus précisément, lors des périodes 1949-1954 et 1959-1966 les faibles capacités régionales ont augmenté les coûts de la participation gouvernementale en rendant le maintien du rôle acquis auparavant plus difficile. Au contraire, l'augmentation des capacités régionales en réduisant les coûts de la participation au gouvernement a permis aux unionistes de prolonger aussi bien la durée que l'intensité de leur succès lors de la période 1974-2003. Entre 2003 et 2018, la contraction des capacités régionales en augmentant à nouveau les coûts de participation à l'exécutif a favorisé une fragilisation du rôle unioniste en réduisant l'intensité du succès. Comme nous l'avons vu, cette baisse est étroitement liée à la diminution de l'autonomie matérielle. Cet élément nous permet de comprendre que les unionistes ont exploité les bénéfices de leur rôle, notamment l'énorme disponibilité financière, pour renforcer la capacité à maximiser leur soutien électoral (cf. Chapitre 8).

Cependant, cette analyse nous permet également de relativiser l'influence de cette condition structurelle sur la durée des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine. En effet, en 1954 l'UV a été évincée du gouvernement valdôtain par la DC, ancien partenaire de coalition du Mouvement. Il est fort improbable que les faibles capacités des institutions régionales aient augmenté uniquement les coûts de la participation gouvernementale des unionistes.

En outre, bien que les capacités régionales lors de la troisième législature (1959-1963) aient été limitées, les unionistes ont été à même de maintenir le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional au début de la législature suivante. Ou encore, comme nous l'avons vu la baisse de l'autonomie matérielle a commencé en 2008 quand la diminution de l'intensité de l'hégémonie de l'UV avait déjà commencé. Tous ces éléments nous permettent donc de comprendre que la capacité à maintenir un rôle gouvernemental a été influencée également par l'imbrication d'autres conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes. Pour cette raison, nous devons poursuivre l'analyse des conditions susceptibles d'influencer la capacité de l'UV à maintenir dans le temps son rôle gouvernemental. Dans le chapitre suivant, nous nous pencherons sur l'analyse de la configuration du champ politique régional.

Chapitre 7 - Configuration du champ politique régional

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la configuration du champ politique régional. Autrement dit, il s'agit de l'espace social au sein duquel les acteurs politiques se concurrencent pour acquérir et maintenir une certaine influence politique (cf. Bourdieu 2000). La configuration d'un champ politique n'est pas stable, mais elle varie (cf. Gaxie 2001). Nous allons nous concentrer en particulier sur les variations de la régionalisation et de la compétition. En effet, nous sommes persuadés qu'un champ fortement régionalisé, mais faiblement compétitif permettrait à un parti régionaliste de maintenir durablement un rôle gouvernemental régional. Par contre, une configuration caractérisée par une faible régionalisation et/ou par une intense compétition affaiblirait la capacité d'un parti régionaliste à maintenir une force relative exécutive dans le temps. Dans les prochains paragraphes, tout d'abord nous illustrerons de manière plus ponctuelle les relations entre régionalisation, compétition et configuration d'un champ politique (7.1). Après, nous analyserons l'évolution de la régionalisation (7.2) et de la compétition (7.3) de la configuration du champ politique régional valdôtain lors des segments de la trajectoire de l'Union Valdôtaine marqués par des succès gouvernementaux. Pour conclure, nous nous pencherons sur les relations entre configuration du champ régional et durée des succès gouvernementaux (7.4).

7.1 Régionalisation et compétition

La régionalisation (cf. après) et le degré de compétition d'un champ politique régional rendent cet espace de luttes (Bourdieu 2000) plus au moins favorable au maintien d'un rôle gouvernemental par un parti régionaliste. Plus précisément, nous pouvons considérer que la configuration d'un champ politique régional serait favorable au maintien de ce type de rôle si celle-ci est régionalisée¹²⁵ et si elle est caractérisée par un degré de compétition relativement faible (cf. Tableau 38). En effet, la régionalisation du champ régional, à travers le degré d'asymétrie de ses dynamiques (cf. Detterbeck 2012), contribue à renforcer son autonomisation du champ central (Gaxie 2001, 16-27). Tout cela permettrait à un parti régionaliste de mieux s'adapter à ces dynamiques par rapport

¹²⁵ Pour une autre manière de concevoir et analyser la régionalisation du système politique italien cf. Sandri et Pala (2009) ; Sandri et Massetti (2013) ; Emanuele (2015).

aux partis nationaux. De plus, une configuration faiblement compétitive en stabilisant les rapports de force entre acteurs favoriserait l'institutionnalisation de ces asymétries structurant le champ. Dans ce cas, les principaux acteurs du champ, n'étant pas à même de remettre en cause l'hégémonie du parti, pourraient décider de se coordonner ou bien de se concurrencer pour des rôles subalternes en acceptant implicitement leur domination.

Au contraire, une configuration du champ politique faiblement régionalisée et fortement compétitive affaiblirait la capacité de maintenir un rôle gouvernemental à l'échelon régional d'un parti régionaliste. Une faible régionalisation du champ va rendre les dynamiques du champ fortement symétriques avec celle du champ central en augmentant son degré de nationalisation (cf. Caramani 2004). Cette configuration va donc augmenter les coûts d'adaptations des partis régionalistes notamment par rapport à ceux des partis nationaux¹²⁶. Une configuration du champ régional fortement compétitive, en rendant les rapports de force entre acteurs plus fragiles, mais aussi plus susceptibles d'être marqués par des tournants, empêcherait une institutionnalisation des asymétries structurant le champ. En outre, la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle hégémonique sera plus faible même si la configuration du champ est marquée exclusivement par un des deux éléments que nous venons de présenter.

Tableau 38 - Configuration du champ politique et maintien d'un rôle gouvernemental

		Compétition	
		+	-
Régionalisation	+	+	-
	-	-	-

Dans les prochains paragraphes, nous nous pencherons sur l'étude de ces deux éléments. Tout d'abord, commençons par analyser l'évolution de la régionalisation du champ politique valdôtain.

¹²⁶ Par exemple, une configuration faiblement régionalisée d'un champ pourrait forcer les partis régionalistes à se positionner principalement sur les enjeux d'envergure nationale au détriment des enjeux régionaux.

7.2 Régionalisation du champ politique

Cette première partie du chapitre est consacrée à l'analyse de l'évolution de la régionalisation du champ politique valdôtain lors des segments de la trajectoire de l'Union Valdôtaine marqués par des succès gouvernementaux. Tout au long de ce chapitre, nous considérerons la régionalisation comme étant un processus qui favorise l'autonomisation des dynamiques d'un champ régional et qui contribue à rendre la configuration d'acteurs de ce champ moins symétrique par rapport à celle du champ central. Il est donc important de ne pas confondre ce phénomène avec la régionalisation d'une institution politique, par exemple d'un État. Dans ce cas il s'agit d'un processus caractérisé par le transfert de certaines compétences des institutions centrales à celles périphériques.

Pour retracer la régionalisation, nous avons analysé l'impact du clivage territorial sur la configuration du champ. L'émergence de ce clivage est étroitement liée à la politisation des effets du processus de *marginalisation* (cf. Bartolini 2005b) par les acteurs de la périphérie¹²⁷.

Afin de rendre notre analyse plus fine, en nous inspirant des travaux de Detterbeck (2012), nous avons articulé la régionalisation d'un champ politique en deux dimensions. La dimension partisane concerne les effets structurants du clivage territorial sur la configuration des acteurs¹²⁸. Pour appréhender l'impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs du champ, en considérant que les régionalistes « reflètent » principalement la saillance du clivage territorial, nous avons retracé l'évolution du nombre de partis régionalistes par rapport à celle des partis d'autres familles politiques. Un certain clivage peut structurer la configuration des acteurs d'un champ, mais pas forcément les dynamiques du champ¹²⁹. Pour cette raison, il est important de prendre en compte la dimension électorale de la régionalisation. Cette

¹²⁷En suivant Lipset et Rokkan (1967) et leurs épigones (cf. par ex. Bartolini 2005a; Bartolini et Mair 2007), nous pouvons distinguer trois autres types de clivages. Le clivage fonctionnel qui exprime principalement les oppositions liées à la structure productive d'une société, notamment les conflits capital – travail/clivage de classe. Le clivage religieux opposant l'église ou les églises à l'état, mais aussi les églises/les cultes entre elles/eux.

¹²⁸ En d'autres termes cette dimension concernerait le format d'un système de parti (cf. Sartori 2005).

¹²⁹ Cette deuxième dimension désignerait donc ce que Sartori à appelé la mécanique d'un système de parti (cf. Sartori 2005).

deuxième dimension concerne la force relative du clivage au sein du marché électoral du champ. Plus la force relative du clivage est élevée, plus elle augmentera la régionalisation des compétitions électorales. En partant du même postulat exposé plus haut, pour appréhender l'impact du clivage territorial sur le marché nous avons retracé l'évolution de la force relative agrégée des partis régionalistes par rapport à celle des autres partis du champ.

À partir de ces deux dimensions, nous pouvons donc considérer que la régionalisation du champ sera forte si le clivage territorial structure aussi bien la configuration d'acteurs que les dynamiques du champ politique. Au contraire, elle sera faible si les effets structurants du clivage sur la configuration des acteurs et sur le marché électoral sont limités, mais aussi si le clivage structure uniquement une des deux dimensions (cf. Tableau 39).

Tableau 39 - Saillance du clivage territorial et régionalisation d'un champ politique

		Électorale	
		+	-
Configuration d'acteurs	+	+	-
	-	-	-

L'analyse de l'impact du clivage territorial sur les deux dimensions de la régionalisation du champ politique valdôtain nous a permis de comprendre que les segments de la trajectoire des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine ont été caractérisés par trois cas de figure (cf. Tableau 40). La régionalisation du champ a été faible lors des segments 1949-1954 et 1959-1966. Une croissance importante de la régionalisation a caractérisé le segment 1974-2003. Au contraire, entre 2003 et 2018, elle a été marquée par un tournant parce qu'après une longue croissance le degré de régionalisation du champ a diminué.

Tableau 40 - Évolution de la régionalisation du champ politique valdôtain

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Régionalisation du champ	-	-	+	+ → -

Dans les paragraphes suivants nous expliquerons les raisons de ces trois dynamiques.

Faible régionalisation

La régionalisation du champ politique valdôtain a été relativement faible pendant les années 1950 et 1960 parce que le clivage territorial a eu un impact structurant limité aussi bien sur la configuration d'acteurs que sur le marché politique.

L'impact structurant du clivage territorial sur la configuration des acteurs a été limité. En effet, lors des périodes analysées les partis nationaux étaient largement plus nombreux de ceux régionalistes (cf. Graphique 18). La faiblesse du clivage territorial a été favorisée par deux raisons principales étroitement liés.

En premier lieu, la faible intensité de la saillance a été favorisée par la pénétration territoriale ainsi que la consolidation des ancrages des principaux partis nationaux au sein du champ régional (DC ; PCI ; PSI ; PSDI ; PLI ; PRI). Cela n'est pas surprenant parce que les partis nationaux, à la différence des régionalistes, sont caractérisés par des stratégies de pénétrations territoriales concernant la totalité de la surface nationale (cf. Caramani 2004).

Avant de passer à la deuxième raison, il est important de préciser encore un point. Bien qu'à partir de 1978 l'effet structurant du clivage territorial augmente progressivement, la pénétration de partis et mouvements nationaux a continué lors des décennies suivantes (par ex. les Verts en 1988/1991¹³⁰ ; FI en 1998 ; M5S en 2013). En d'autres termes, le processus de nationalisation du champ ne s'est pas arrêté, mais son intensité a baissé de manière considérable.

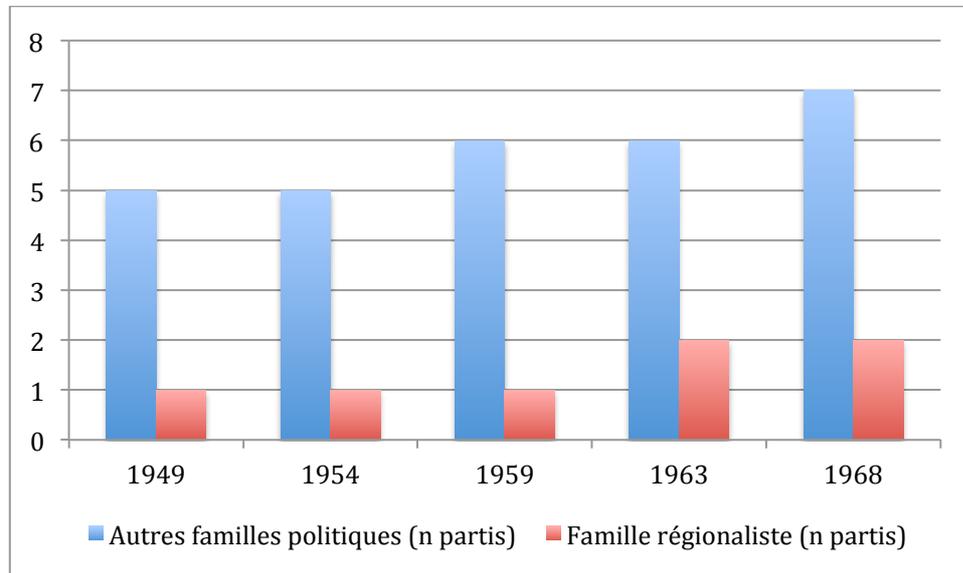
En deuxième lieu, la structuration limitée du clivage territorial est due à une plus grande effervescence du champ central. En effet, les scissions, les fusions, mais également l'émergence de nouveaux partis (cf. Deschouwer 2008; Bolleyer 2013) ont contribué à augmenter le degré de fragmentation du champ central lors des années 1950 et 1960. Tout cela a donc contribué à renforcer le processus de pénétration des acteurs nationaux au sein du champ régional.

Si l'on considère les acteurs politiques comme une des composantes de l'offre d'un marché politique (Gaxie 2001, 27-43), nous pouvons observer que l'imbrication de ces deux éléments a déclenché aussi bien une expansion qu'une diversification de l'offre nationale au sein du champ valdôtain. En effet, lors de cette période l'offre nationale est

¹³⁰ Pour la première fois, une liste « verte » a participé aux élections régionales en 1978 (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007).

devenue de plus en plus hétérogène en incluant même des partis d'extrême droite (par ex. MSI en 1963)¹³¹.

Graphique 18 - Champ politique régional : impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs (1949-1968)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

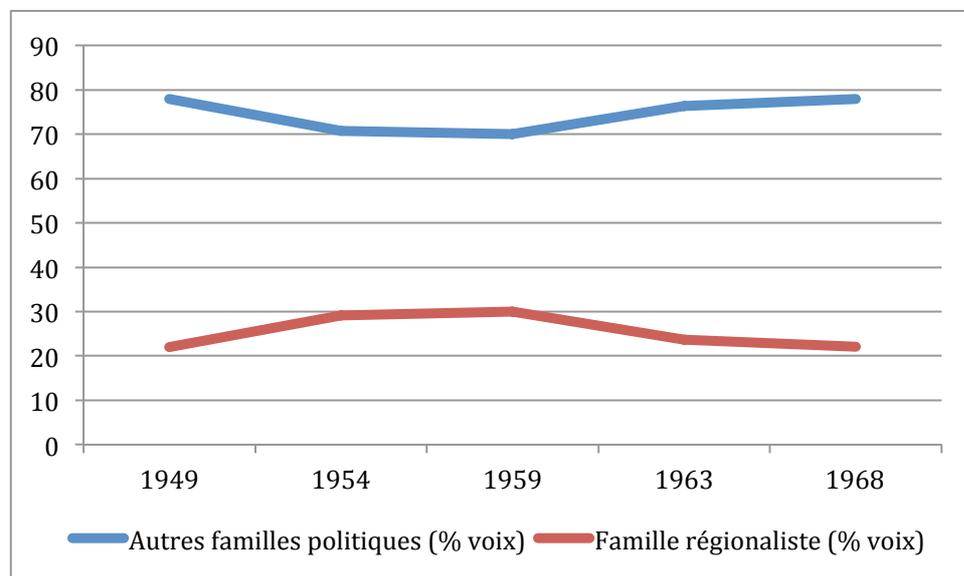
L'impact structurant du clivage territorial sur le marché électoral a été très limité. Comme nous pouvons l'observer à l'aide du Graphique 19, le poids électoral des régionalistes au sein du marché électoral valdôtain a été largement plus faible de celui des partis des autres familles politiques.

Cette faiblesse est liée principalement à la faible asymétrie des dynamiques du champ régional. En effet, lors de cette période les dynamiques de la compétition reproduisaient à l'échelon régional l'opposition polarisée entre DC et PCI, laquelle était une expression aussi bien du clivage fonctionnel (capital - travail) que de celui religieux. Cette opposition, en structurant les interactions partisans mais également la structure de l'offre, a donc contribué à subordonner le clivage territorial aux deux clivages que nous venons de mentionner. Tout cela « obligeait » les partis régionalistes, notamment l'Union Valdôtaine d'une part à choisir leur camp/bloque (1949 ; 1959) et d'autre part à

¹³¹ Dans les années 1970, l'offre est devenue encore plus hétérogène en incluant également les partis mouvementistes (cf. Luck et Dechezelles 2015) expressions plus au moins directe des principaux mouvements sociaux des années 1960 - 1970 (par ex. *Democrazia proletaria* en 1978).

se distinguer de manière incessante des autres concurrents du champ (cf. par ex. Union Valdôtaine 1954a, 1963).

Graphique 19 - Champ politique régional : saillance électorale du clivage territorial (1949-1968)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

Croissance de la régionalisation

À la différence des périodes précédentes, entre 1974 et 2003 la régionalisation du champ valdôtain est devenue progressivement plus intense parce que le clivage territorial a un impact plus significatif aussi bien sur la configuration d’acteurs que sur le marché politique régional.

L’effet structurant du clivage territorial sur la configuration d’acteurs du champ valdôtain a augmenté lors de cette période (cf. Graphique 20). Cette dynamique est liée à deux éléments principaux.

Premièrement, elle est due à l’effervescence du champ politique régional. Cette effervescence a été déclenchée d’une part par la création de nouvelles organisations politiques régionalistes¹³². Les Démocrates Populaires¹³³ (DP) ont été fondé en 1970 et d’anciens unionistes fondèrent l’Union Valdôtaine Progressiste (UVP) en 1973 (cf. Chapitre 10). De plus, lors des années 1990, les mouvements Pour la Vallée d’Aoste et la Fédération Autonomiste (FED) virent le jour.

¹³² Ce processus avait commencé en 1968 avec la constitution du Rassemblement Valdôtain.

¹³³ Ce nouveau mouvement régionaliste est le fruit de la scission de la faction régionaliste de gauche de la branche régionale de la DC.

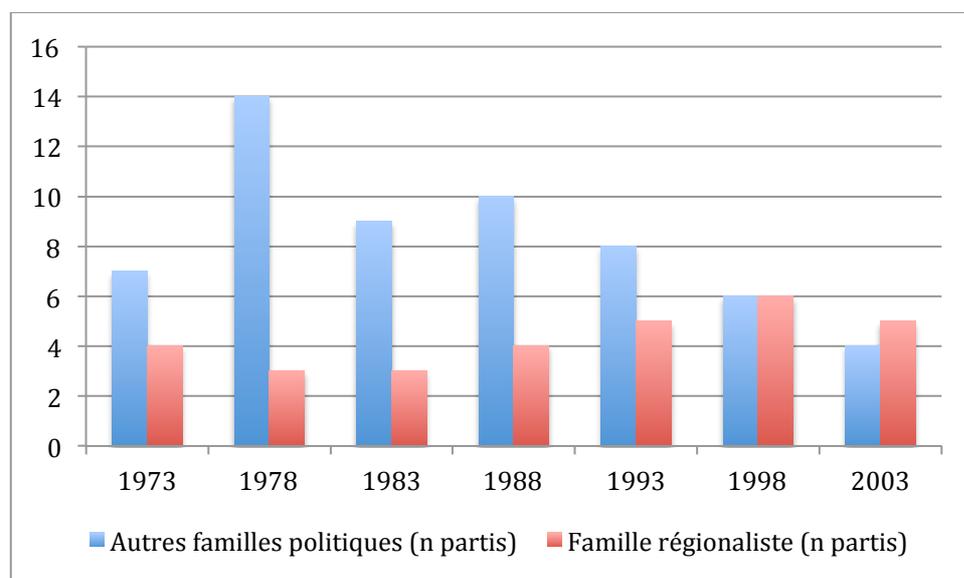
D'autre part, cette effervescence du champ régional a été favorisée par la pénétration au sein du champ politique valdôtain d'entrepreneurs politiques régionalistes extra-régionaux qui étaient l'expression de la montée du *leghismo* des années 1980 (cf. Dematteo 2011), notamment piémontais (l'Union Autonomiste était la branche valdôtaine de Union Piemontèisa fondée par Gremmo), mais surtout de l'émergence de la Lega Nord.

Deuxièmement, la croissance de la régionalisation de la configuration des acteurs du champ est liée à la crise aussi bien structurelle que de légitimité du champ politique central (au début des années 1990) déclenchée par l'éclat de l'affaire *tangentopoli - manipolite* (cf. Rayner 2005) et la fin de la politique des blocs (Bongiovanni 2016, 140-49). Afin de réagir à cette crise, les principaux partis du champ central renouvelèrent, partiellement, leurs élites partisans, leurs organisations ou les deux (cf. par ex. Bardi 2004). Au sein du champ politique valdôtain, cette crise concerna essentiellement les acteurs ayant des relations privilégiées avec le champ central : les branches régionales des partis nationaux. Ces dernières réagirent en adoptant deux stratégies principales afin de se distinguer plus clairement des acteurs du centre: régionalisation de la marque partisane ou bien de l'organisation (cf. aussi Bottel 2012).

Dans le premier cas, il s'agit principalement d'un *restyling* de la marque partisane visant à mettre en avant le caractère régionaliste et/ou autonomiste du parti. D'un point de vue organisationnel, le parti continue à rester la branche régionale d'une organisation nationale. Cette stratégie en raison des coûts relativement limités a eu un certain succès. Par exemple, les anciens membres du PCI valdôtain décidèrent d'appeler « Gauche Valdôtaine » la branche régionale du Parti démocrate de la gauche.

Dans le deuxième cas, il s'agit d'une autonomisation de la branche visant à créer une nouvelle organisation partisane régionaliste. À différence du cas précédent, dans ce cas les liens, au moins organisationnels, avec le centre ont donc été coupés. Ces éléments ont augmenté l'intensité de la régionalisation de cette dimension lors des années 1990 (cf. Graphique 20), mais ils ont surtout accru les coûts d'adaptation des partis non régionalistes au champ politique valdôtain. Par exemple, les anciens cadres régionaux de la DC ont contribué à la naissance du mouvement des Autonomistes.

Graphique 20 - Champ politique régional : impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs (1973-2003)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Lors de la période 1974-2003, la saillance du clivage territorial augmente également au sein du marché électoral régional (cf. Graphique 21).

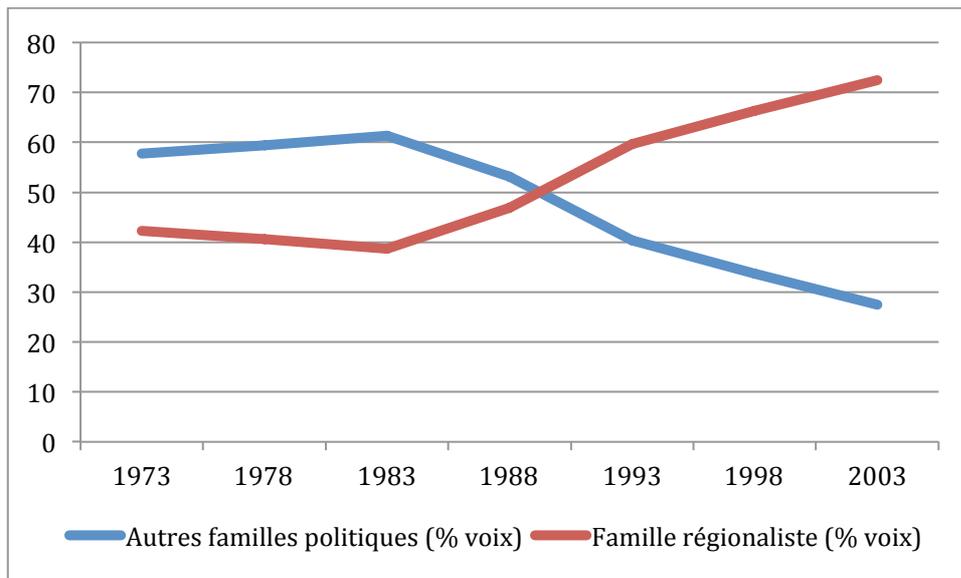
La progressive prédominance du clivage territorial a été favorisée par deux éléments.

Avant tout, elle est liée à l'émergence des DP. Ces acteurs ont permis au régionalisme politique d'acquérir une nouvelle légitimité parce qu'ils proposaient une vision de l'autonomisme à la fois non ethnique et plus inclusive que celui proposé par l'UV (Cf. Chapitre 8). De plus, ces nouveaux compétiteurs régionalistes, en donnant un nouvel élan aux revendications territoriales, ont forcé les principaux partis nationaux, mais également régionalistes, à une politisation plus intense du clivage territorial¹³⁴.

En outre, la progressive prédominance du clivage territorial a été favorisée par les succès électoraux de l'UV et la régionalisation de l'offre du champ politique. Le Mouvement en occupant une position de plus en plus dominante au sein du champ a été à même de façonner la structure des clivages du champ en renforçant la centralité du clivage territorial. En effet, les autres acteurs politiques afin d'essayer de remettre en cause le monopole unioniste ont accru le degré de régionalisation de leur offre (cf. en haut) en reproduisant à leur tour la primauté du clivage territorial au détriment de celui fonctionnel.

¹³⁴ Des dynamiques similaires ont également marquées l'Espagne. Pour une illustration de ces dynamiques cf. Alonso (2012).

Graphique 21 - Champ politique régional : saillance électorale du clivage territorial (1973-2003)



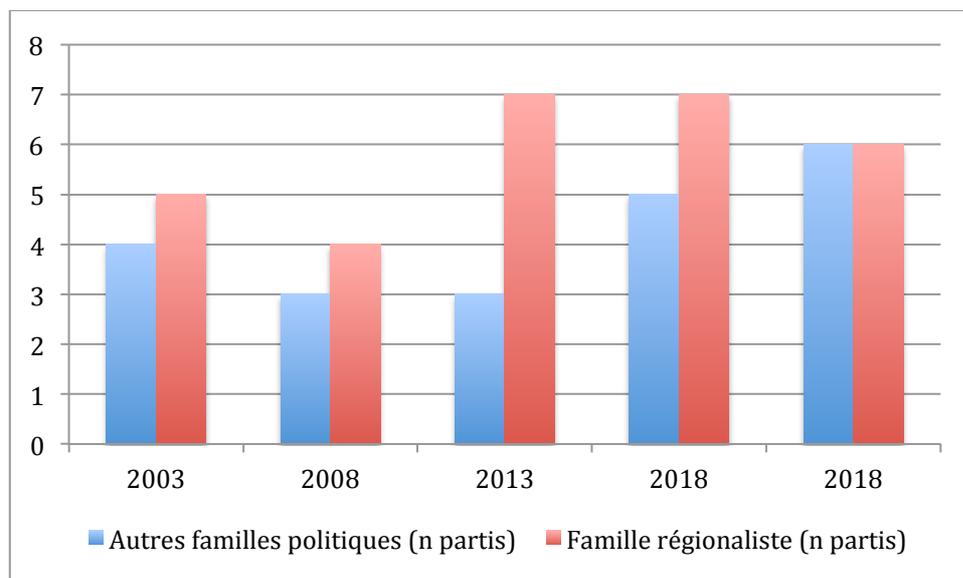
Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

Diminution de la régionalisation

Comme nous avons anticipé plus haut, la période 2003-2018 a été marquée par un tournant de la régionalisation du champ politique valdôtain. Entre 2003 et 2013, nous pouvons observer les mêmes dynamiques ayant caractérisé la période 1974-2003 parce que le clivage territorial a continué à structurer aussi bien la configuration d’acteurs que le marché électoral du champ régional (cf. Graphique 22 et 23). En effet, les scissions de l’UV ont contribué à accroître la diversification de l’offre régionaliste quand le mimétisme des principaux acteurs nationaux s’est poursuivi.

Cependant, entre 2013 et 2018, la régionalisation du champ a commencé à baisser (cf. Graphique 22). Ce tournant est lié à une diminution de l’effet structurant du clivage territorial sur la configuration d’acteurs du champ. D’une part, il y a eu une nouvelle augmentation de la pénétration d’acteurs nationaux, par exemple *Casa pound* et *Potere al Popolo*. De plus, cette période a été marquée par la création de mouvements politiques régionaux qui politisent principalement le clivage fonctionnel, par exemple *LeAli* en 2013 et *Impegno civico en 2018*. En même temps, le camp régionaliste est devenu plus restreint dans la mesure où en 2015, *Creare VdA*, parti qui en 2014 avait remplacé Fédération Autonomiste (Mammoliti 2014), a été phagocyté par l’UV (Riccio 2015).

Graphique 22 - Champ politique régional : impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs (2003-2018)

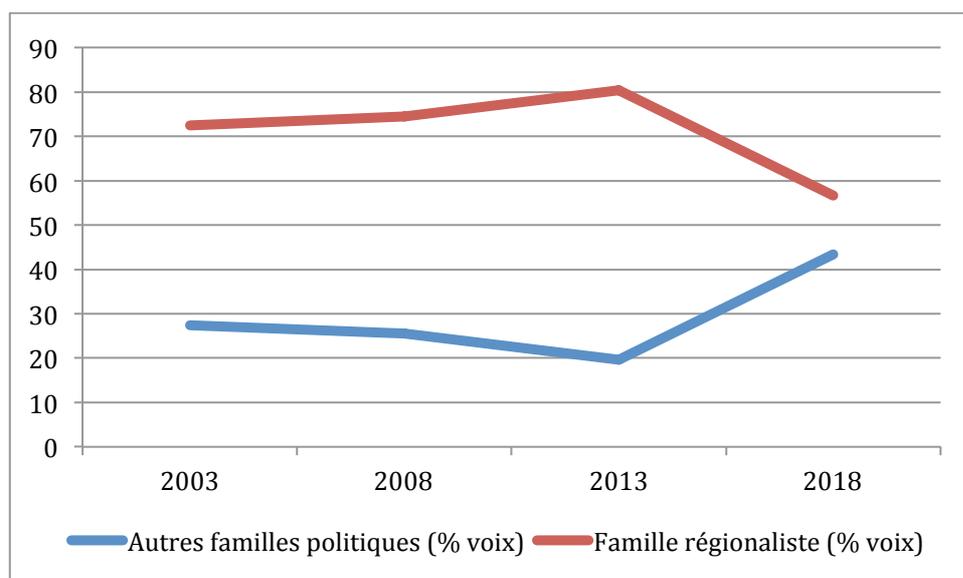


Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

De plus, ce tournant est lié à une diminution de l’asymétrie des dynamiques du marché politique (cf. Graphique 23). Cette inversion est due d’une part à l’incapacité de l’UV à maximiser son soutien électoral et d’autre part à la capacité de la Lega¹³⁵ et du Mouvement cinq étoiles à exploiter l’augmentation de la nationalisation du champ (cf. Chapitre 8).

¹³⁵ Bien que dans les régions du Nord et au Val d’Aoste la Lega essaie de se représenter en tant que parti régionaliste, nous avons considéré que l’ascension de Salvini a contribué à nationaliser ce parti. Pour cette raison, en suivant les critères énoncés dans le cadre théorique (cf. Chapitre 2), la Lega ne représente actuellement plus un parti régionaliste.

Graphique 23 - Champ politique régional : saillance électorale du clivage territorial (2003-2018)



Sources : Conseil de la Vallée ; Bureau électoral – Région Autonome Vallée d’Aoste.

Avant d’analyser l’évolution de la compétition du champ régional, il est important de souligner deux éléments.

En premier lieu, ce changement avait été d’une certaine manière anticipé par le résultat des élections nationales de mars 2018, lesquelles à leur tour ont été marquées par un double tournant. Le résultat du scrutin¹³⁶ a mis fin au monopole de la représentation centrée sur les forces régionalistes depuis 1979 (cf. Chapitre 9). De plus, ces élections ont également contribué à mettre fin au monopole de la représentation masculine parce que pour la première fois le peuple valdôtain a élu une députée. Il s’agit de Elisa Tripodi du M5S (Mano 2018).

En deuxième lieu, pour l’instant nous ne sommes pas encore en mesure d’identifier la portée de ce tournant. En effet, il est encore trop tôt pour comprendre dans quelle mesure ses effets structureront la configuration du champ régional valdôtain dans les prochaines années. Pour cette raison, actuellement nous pouvons seulement affirmer qu’il s’agit d’une césure ayant mis fin à une longue période caractérisée par la régionalisation de champ politique.

¹³⁶ Cf. regione.vda.it/amministrazione/Elezioni/Dati_e_risultati.

7.3 Compétition

Après avoir analysé la régionalisation, cette section est consacrée à la compétition ayant caractérisé la trajectoire du champ politique valdôtain.

La compétition politique représente un phénomène complexe (cf. par ex. Flanigan et Zingale 1974; Bartolini 1996). Dans notre recherche, nous avons décidé de nous concentrer principalement sur l'intensité de la compétition au sein du marché politique régional en d'autres termes son degré de compétitivité. Nous avons privilégié cette dimension parce qu'elle est étroitement liée à la *dominance*, notamment exécutive (cf. Scheiner 2006).

Le degré de concurrence du marché politique influence le degré de l'intensité de la compétition (cf. Blérald 1991). En considérant comme une sorte de postulat que dans les démocraties représentatives la concurrence ne peut pas être nulle, sinon il s'agit d'un régime autoritaire (cf. par ex. Linz 2000), nous proposons de distinguer entre compétitions fortement ou faiblement concurrentielles.

Dans le premier cas, les principaux acteurs en disposant d'une force électorale relativement similaire se concurrencent pour la conquête du marché électoral. En nous inspirant des travaux de Sartori (2005), nous pouvons considérer que ce type de compétition peut être bipartisane, si elle concerne principalement deux compétiteurs, ou bien multi-partisane, s'il y a une pluralité de compétiteurs.

Dans le deuxième cas, un acteur dispose d'une force électorale relativement plus élevée de celle dont disposent ses principaux concurrents. En raison de ces asymétries, la conquête du marché ne représente pas véritablement un enjeu de compétition. En effet, la plupart des acteurs se concurrencent pour des positions plus au moins secondaires. Dans ce cas, nous pouvons observer un nivellement vers le bas de la concurrence.

Pour appréhender l'intensité de la compétition, en suivant une approche désormais classique¹³⁷ (cf. par ex. Bartolini, Chiaramonte, et D'Alimonte 2004), nous proposons d'examiner l'évolution des écarts de la force relative électorale des deux principaux partis du marché régional. À ce propos nous pouvons distinguer trois cas de figure (cf. Tableau 41). La compétition sera faiblement concurrentielle si l'écart entre la force électorale de deux principaux acteurs du marché augmente. Au contraire, elle sera fortement concurrentielle si l'écart diminue. Le degré de concurrence sera relativement

¹³⁷ Pour une critique de cette approche méthodologique cf. par ex. Grofman et Selb (2009).

stable si l'écart entre la force relative des acteurs ne varie pas dans le temps ou bien si les variations sont très faibles.

Tableau 41 - Intensité de la compétition

Concurrence	Écart entre FR acteurs
+	Ecart $t_1 <$ Ecart t_2
=	Ecart $t_1 =$ Ecart t_2 Ecart $t_1 >$ Ecart t_2 ($x < 1$) Ecart $t_1 <$ Ecart t_2 ($x > 1$)
-	Ecart $t_1 >$ Ecart t_2

À l'aide des éléments que nous venons de présenter, nous avons pu constater que les segments de la trajectoire de l'Union Valdôtaine marqués par des succès gouvernementaux ont été caractérisés par un degré de concurrence différent (cf. Tableau 42). La compétition a été faible lors des périodes 1959-1966 et 1974-2003. Au contraire, elle a été plus intense entre 2003 et 2018. Pour finir, elle a été relativement stable pendant entre 1949 et 1954.

Tableau 42 - Champ politique : évolution de la compétition

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Compétition	=	-	-	+

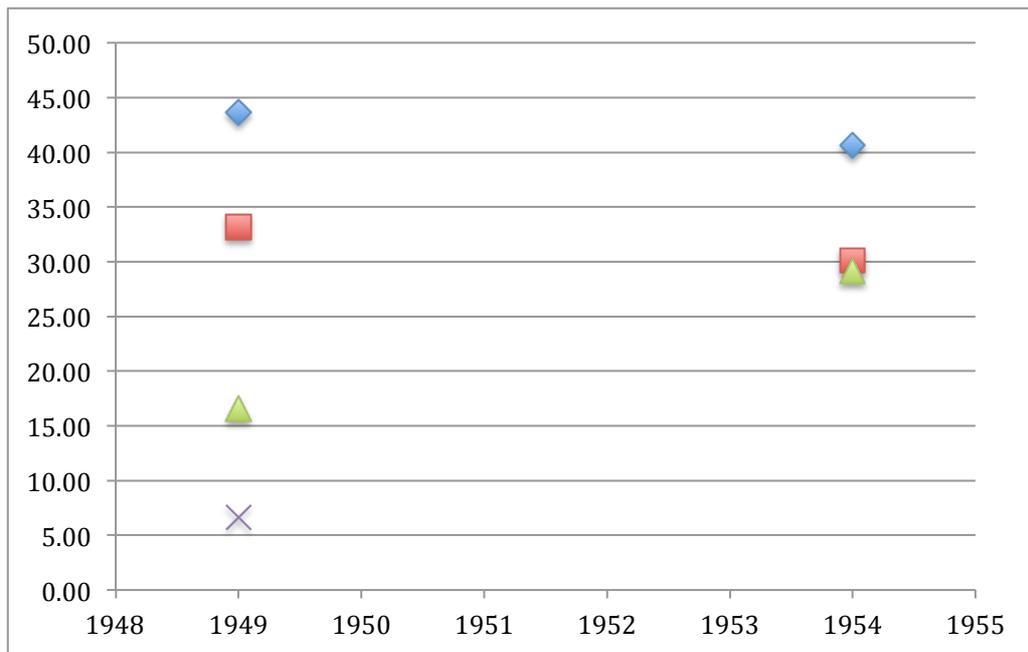
Les prochains paragraphes seront consacrés à l'explication de ces dynamiques.

Stabilisation de la concurrence

Lors de la période 1949-1954 l'intensité de la compétition du champ valdôtain a été relativement stable (cf. Graphique 24). En effet, lors de cette période l'écart de force relative entre les deux principaux acteurs du marché politique régional a augmenté de 0.08%¹³⁸.

Graphique 24 - Champ politique régional : intensité de la compétition (1949-1954)

¹³⁸ Ecart 1949 = 10.44 ; Ecart 1954 = 10.53 (cf. Annexes).



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

La stabilisation de la concurrence est liée à deux éléments principaux.

En premier lieu, la concurrence était relativement stable parce que les capacités des institutions régionales étaient faibles (cf. Chapitre 6). Pour cette raison, les partis qui ont gouverné la Région lors de la première législature, notamment l'UV et la DC, n'ont pas pu bénéficier d'un avantage considérable lors de la tentative de maximiser leur soutien électoral (cf. Chapitre 8). Cet élément a donc contribué à rendre les asymétries de la force électorale des principaux concurrents relativement modestes en nivelant vers le haut la concurrence du marché.

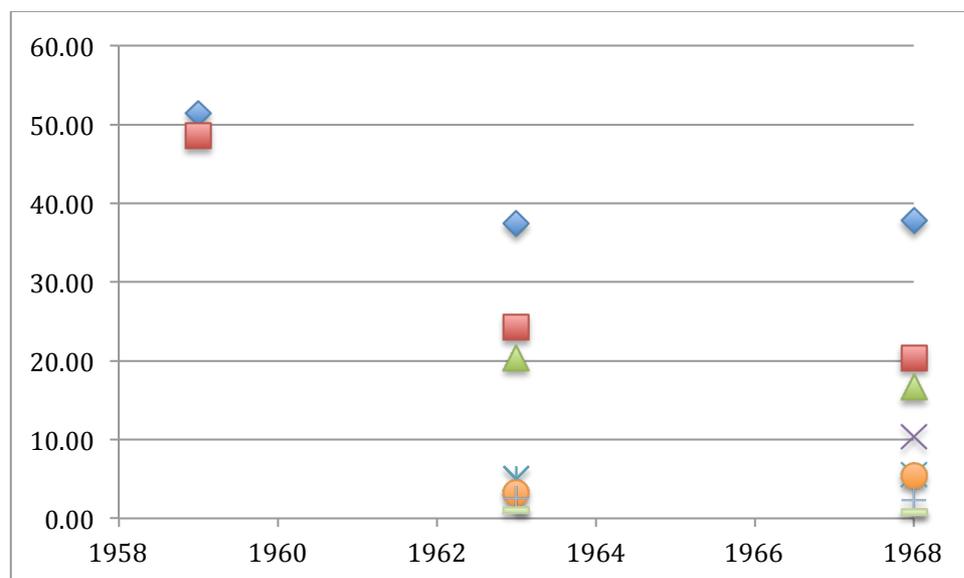
En deuxième lieu, la stabilisation de la concurrence a été favorisée par l'absence de nouveaux compétiteurs, c'est-à-dire des acteurs qui participent pour la première fois à la compétition électorale régionale. La fermeture du champ politique valdôtain est due aux règles du jeu. Le système majoritaire en vigueur en rendant les coûts d'accès au Conseil de la Vallée très élevés décourageait la participation de nouveaux compétiteurs. En raison de ces éléments, il n'est pas surprenant de constater que les principaux acteurs du champ décidèrent de participer aux compétitions électorales en constituant des listes de coalition afin d'augmenter leurs chances de conquérir la majorité absolue de sièges. Cette logique favorisa une réduction de la fragmentation du marché électoral valdôtain. L'apogée de ce processus a été atteint en 1959, quand seulement deux listes,

lesquelles reproduisirent la polarisation du champ central, participèrent à la compétition électorale (cf. Annexes).

Diminution de la concurrence

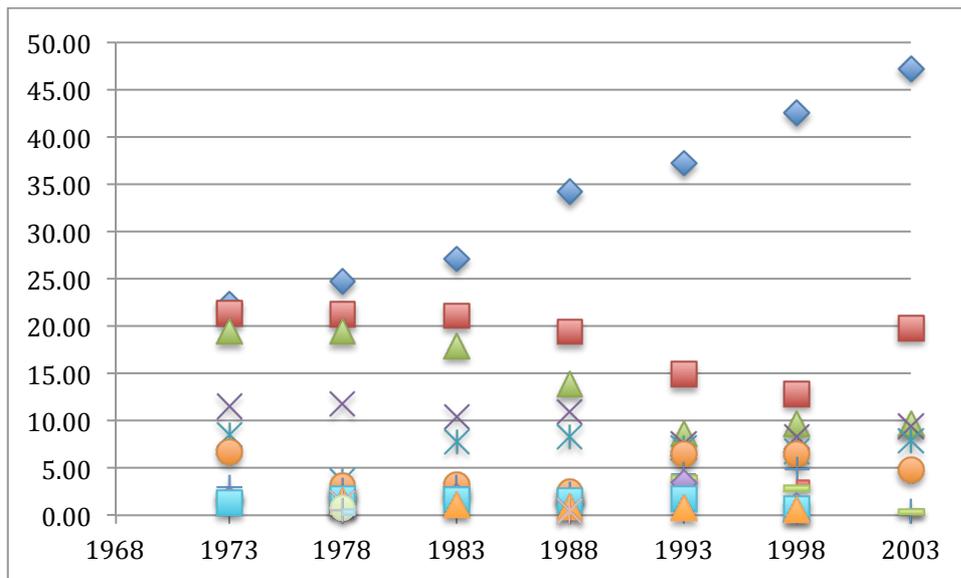
L'intensité de la compétition du champ valdôtain a diminué aussi bien lors de la période 1959-1966 que lors de la période 1974-2003. Bien qu'il s'agisse de la même dynamique, l'intensité de la diminution de la concurrence n'a pas été la même parce qu'elle a été plus élevée lors de la deuxième période que lors de la première. En effet, entre 1959 et 1966, l'écart entre la force électorale des principaux acteurs du marché est passé de 2.86% à 17.39% en augmentant de 13.14% (cf. Graphique 25). Au contraire, pendant la période 1974-2003, l'écart entre acteurs a augmenté de 28.35% parce qu'il est passé de 0.95% à 27.41% (cf. Graphique 26). En raison de ces éléments, dans les sections suivantes nous expliquerons les raisons de chacun des deux cas.

Graphique 25 - Champ politique régional : intensité de la compétition (1959-1968)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Graphique 26 - Champ politique régional : intensité de la compétition (1973-2003)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Diminution relativement faible

La diminution relativement faible de la concurrence du marché politique valdôtain est étroitement liée à trois raisons principales.

Premièrement, cette dynamique a été influencée par la plus grande capacité de la branche régionale de la DC à maximiser son soutien électoral par rapport aux autres acteurs du champ. Ce phénomène n'est pas lié aux avantages de l'occupation de postes exécutifs à l'échelon régional. En effet, la DC lors de la III^e législature avait été reléguée dans l'opposition par l'alliance du lion rassemblant l'UV, le PCI et le PSI. De plus, comme nous l'avons vu (cf. Chapitre 5), les capacités régionales étaient faibles. Tout cela est principalement dû à une offre politique hétérogène et à une forte capacité de mobilisation (cf. Chapitre 8).

Deuxièmement, le degré relativement faible de la concurrence a été influencé par le changement des règles du jeu. En 1963, le système majoritaire a été remplacé par un système proportionnel pur. Ce changement en façonnant la structure de la compétition a eu un impact très important sur les stratégies des acteurs. La transition d'un système majoritaire à un système proportionnel a poussé les acteurs du champ à préférer la construction de listes partisans au détriment de listes de coalition en fragmentant l'offre du champ (cf. plus haut). De plus, ce changement en baissant les coûts d'accès au Conseil régional a permis à de nouveaux compétiteurs de participer aux compétitions

électorales régionales, par exemple la Ligue des campagnards en 1963 et le PSU et le RV en 1968 (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007). L'imbrication de ces deux éléments a donc favorisé un nivellement de la compétition vers le bas.

Troisièmement, la faible régionalisation du champ rendait ces dynamiques très symétriques avec celle du champ central, lesquelles comme nous avons vu étaient caractérisées par un fort bipolarisme (cf. Sartori 1982). Cet élément a donc permis à la branche régionale de la DC d'exploiter la légitimité qu'avait le parti au sein des institutions centrales.

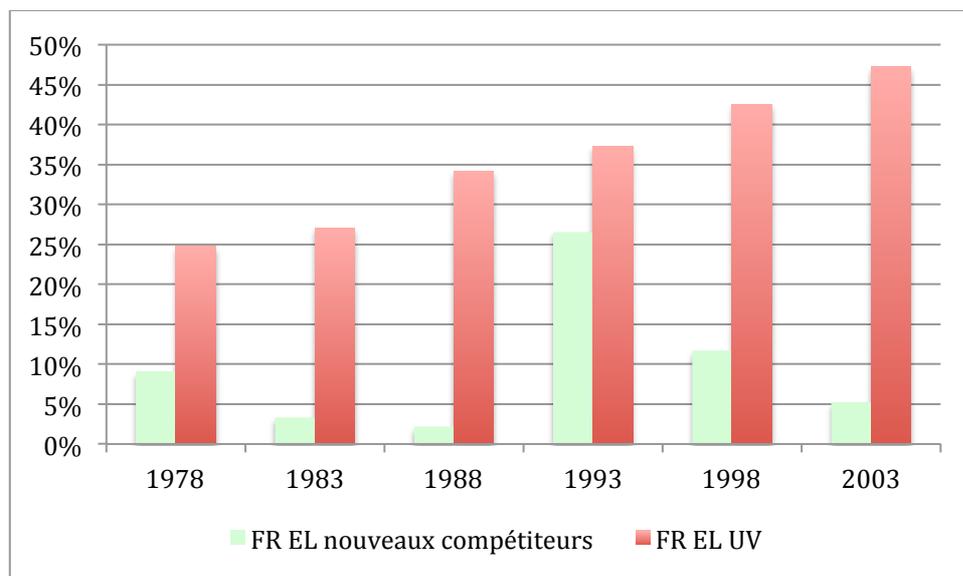
Diminution relativement forte

La forte diminution de la concurrence ayant caractérisé le marché politique valdôtain entre 1974 et 2003 a été influencée par deux éléments principaux.

En premier lieu, les membres de l'Union Valdôtaine ont progressivement accru leur capacité à maximiser le soutien électoral du parti en permettant au Mouvement de construire un véritable monopole (cf. Chapitre 8). Cet élément nous permet donc de comprendre pour quelle raison lors de la période 1974-2003, la diminution de la concurrence a été plus intense que celle ayant caractérisé la période 1959-1966.

En deuxième lieu, cette dynamique est liée à l'absence de nouveaux compétiteurs « potentiellement dangereux ». En effet, aucun des nouveaux compétiteurs n'a sérieusement réussi à rouvrir la compétition pour obtenir l'hégémonie au sein du marché. Au contraire, ces nouveaux acteurs ont favorisé un nivellement de la concurrence vers le bas en augmentant la concurrence pour l'accès aux institutions politiques et pour les postes secondaires, notamment dans les années 1990 (cf. Graphique 27).

Graphique 27 - Force relative électorale agrégée des nouveaux compétiteurs et de l'UV (1973-2003)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

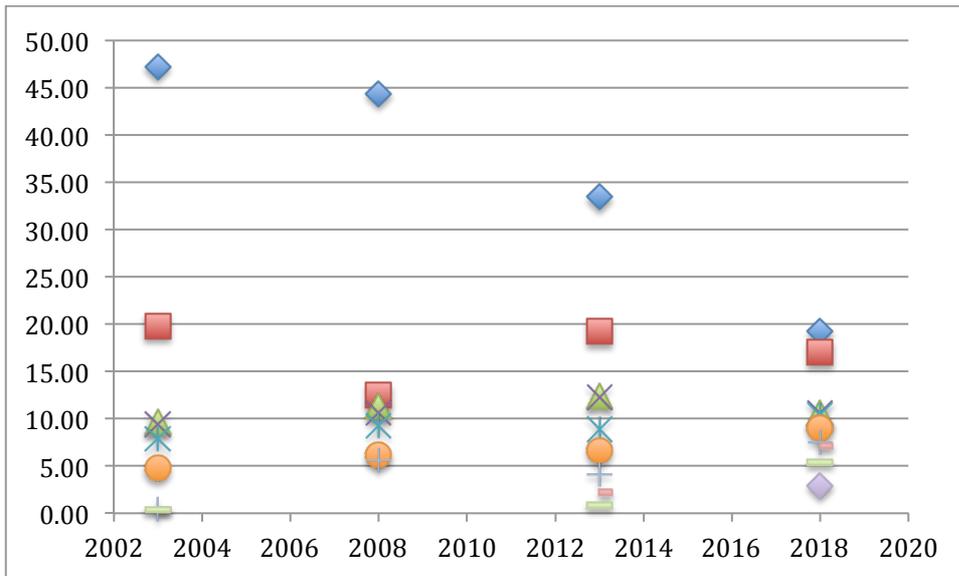
Nota : FR EL = force relative électorale (% voix).

Augmentation de la concurrence

La longue période caractérisée par la compétition faiblement concurrentielle commencée en 1973 se termine en 2008¹³⁹. En effet, entre 2008 et 2018 l'écart de la force électorale entre les principaux acteurs du marché valdôtain passe de 31.91% à 2.19% en baissant de 29.72% (cf. Graphique 28).

¹³⁹ En 2003 il y a eu une augmentation de la concurrence parce que le mouvement *Autonomisti* et Fédération autonomistes ont fusionné en créant *Stella Alpina* (Stella Alpina 2018).

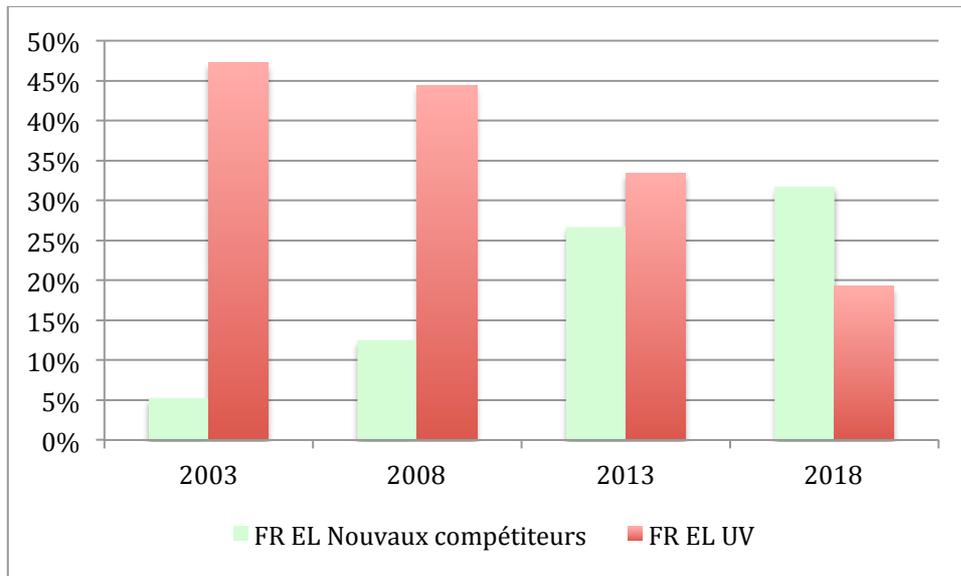
Graphique 28 - Champ politique régional : intensité de la compétition (2003-2018)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Deux éléments principaux ont déclenché cette augmentation de la concurrence. Avant tout, cette nouvelle dynamique du marché politique valdôtain est étroitement liée à la baisse de la capacité de l'Union Valdôtaine à maximiser son soutien électoral. En effet, l'offre politique unioniste devient de plus en plus homogène et le Mouvement perd sa capacité de mobilisation (pour les détails cf. Chapitre 8). En outre, l'augmentation de la concurrence au sein du marché régional est due à l'émergence de nouveaux compétiteurs. À différence de la période 1974-2003, entre 2003 et 2018 ces nouveaux acteurs ont eu un impact majeur sur le marché électoral régional en réussissant à remettre en cause le monopole unioniste (cf. Graphique 29).

Graphique 29 - Force relative électorale agrégée des nouveaux compétiteurs et de l'UV (2003-2018)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Nota : FR EL = force relative électorale (% voix).

À ce propos, il est intéressant de s'attarder sur les deux partis qui ont eu un impact plus significatif sur le champ régional valdôtain. Il s'agit de l'Union Valdôtaine Progressiste (UVP) en 2013 et de la *Lega* en 2018.

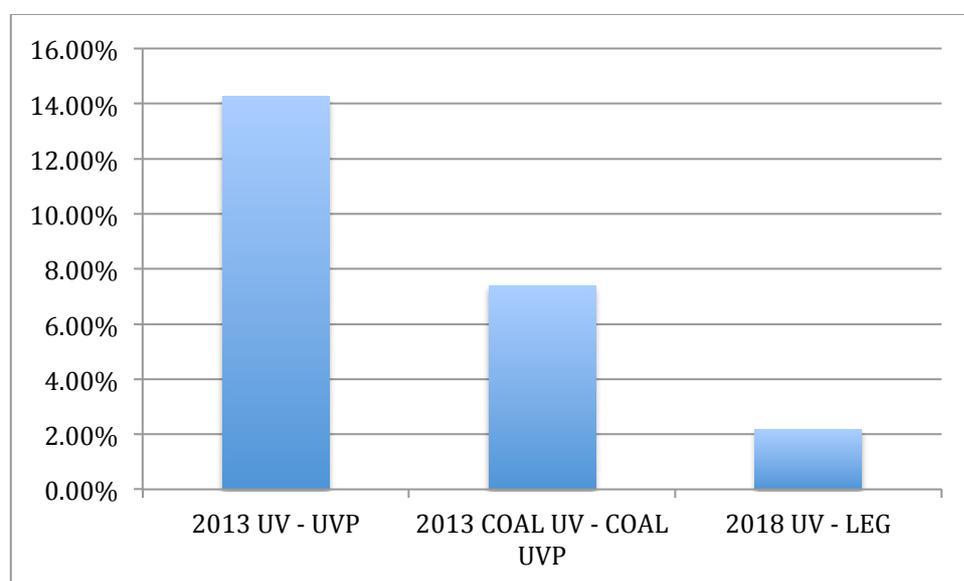
L'impact de l'UVP sur le marché électoral a été important parce qu'il a permis de réduire la force relative de l'UV. Cependant, afin d'évaluer de manière plus fine l'impact de ce mouvement régionaliste nous ne devons pas nous limiter à analyser sa force relative « individuelle ». Pour augmenter les chances de modifier les équilibres du marché valdôtain, les progressistes avaient décidé de constituer une coalition de listes avec le mouvement ALPE et le Parti Démocrate (PD) (Riccio 2013). L'UV a répondu en utilisant la même stratégie en s'alliant avec les partis régionalistes SA et FED (Perron 2013). En augmentant la coordination entre les principales forces d'opposition, cette stratégie a accru la concurrence de manière plus significative. En effet, l'écart entre la force électorale de l'UV et celle de l'UVP était de 14.26%. Par contre, celui entre les deux coalitions a été de 7.4% (cf. Graphique 30). Nous devons souligner que cette augmentation n'a pas remis en cause le rôle de l'UV, mais elle a rendu les équilibres au sein du champ régional plus précaires.

L'impact de la *Lega* a été plus important de celui de l'UVP pour deux raisons. Premièrement, la participation aux élections de 2018 de la branche valdôtaine du parti

de Salvini a augmenté de manière encore plus considérable la concurrence. En effet, l'écart entre l'UV et la Lega a été de 2.18% (cf. Graphique 30), contrairement à 2013 où aucun parti n'avait décidé de créer des coalitions de liste. En effet, en raison de la précarité des équilibres au sein du champ, ce choix aurait pu être trop contraignant pour les négociations post-électorales et le choix de dévoiler les stratégies de coalition aurait pu pénaliser certains acteurs en augmentant la conflictualité interne ou en favorisant la défection de certains types d'électeurs.

Cependant, l'impact de la Lega n'a pas concerné exclusivement le marché électoral. En raison de leur force relative, les *leghisti* ont également réussi à réduire le potentiel de coalition de l'UV. Pour la première fois après les années 1950 et 1960, le Mouvement a été soumis à un veto ayant sensiblement réduit l'efficacité de la gouvernance de coalition unioniste (pour les détails cf. Chapitre 9). Cet élément a donc contribué à remettre en cause le rôle gouvernemental acquis par l'UV en 1974.

Graphique 30 - Écart entre la force relative électorale de l'UV et celle de ses principaux compétiteurs (2013 - 2018)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

7.4 Configuration du champ régional et durée des succès gouvernementaux

L'analyse de l'évolution de la régionalisation et de la compétition ayant caractérisé la configuration du champ régional lors des segments de la trajectoire de l'UV caractérisés par des succès gouvernementaux nous a permis de comprendre que la configuration de ce champ a été davantage en faveur du maintien d'un rôle gouvernemental d'un parti régionaliste entre 1974 et 2003. En effet, lors de cette période la configuration du champ a été caractérisée par une forte régionalisation et par une compétition où l'on assiste à une réduction de la compétition (cf. Tableau 43). Ces éléments ont contribué à institutionnaliser les asymétries caractérisant les rapports de force au sein du champ.

Au contraire, la configuration du champ n'a pas été favorable au maintien d'un rôle gouvernemental de l'UV lors des périodes 1949-1954, 1959-1966 et 2003-2018 (cf. Tableau 43). Dans le premier et le deuxième cas, le faible degré de régionalisation du champ a eu un impact majeur. Dans le troisième cas, par contre, la configuration du champ est devenue progressivement moins favorable au maintien de l'hégémonie unioniste parce que la régionalisation a été marquée par un tournant et la compétition a progressivement augmenté en contribuant à remettre en cause les équilibres précédents.

Tableau 43 - Union Valdôtaine : configuration du champ politique régional et durée des succès gouvernementaux

	Succès temporaire (1949-1954)	Succès temporaire (1954 -1966)	Succès de longue période	
			Intensité + (1974-2018)	Intensité - (2003-2018)
Configuration champ	-	-	+	-
Régionalisation	-	-	+	+ → -
Compétition	=	-	-	+

Notre analyse nous a également permis de comprendre qu'un marché faiblement concurrentiel ne permet pas automatiquement le maintien d'un rôle gouvernemental. Ce cas de figure a caractérisé le segment 1959-1966 de la trajectoire de l'UV. Il paraît banal,

mais il est important de préciser que tout cela se vérifie exclusivement si le parti est en mesure de contrôler lui-même le marché. Pour ce faire, les acteurs partisans doivent donc être capables de maximiser leur soutien électoral.

Notre étude nous a également permis d'observer qu'une augmentation de la concurrence au sein du marché régional semble avoir un impact plus significatif dans la remise en cause d'un rôle politique significatif. Tout cela nous permet donc de confirmer que l'émergence de nouveaux compétiteurs et/ou d'une coordination des principales forces d'opposition contribue à remettre en cause l'hégémonie d'un parti (cf. Boucek 2012). Notre recherche nous permet également de constater qu'une régionalisation « excessive » d'un champ pourrait également engendrer une remise en cause du maintien durable d'un rôle gouvernemental d'un parti régionaliste parce que très souvent ce phénomène est étroitement lié à l'émergence de nouveaux compétiteurs au sein du camp régionaliste¹⁴⁰.

Après avoir analysé les deux conditions structurelles de notre modèle théorique, dans le prochain chapitre nous nous pencherons sur la maximisation du soutien électoral.

¹⁴⁰ Des dynamiques similaires ont provoqué également la remise en cause de l'hégémonie du SVP au Tyrol du Sud (cf. Pallaver 2016).

Chapitre 8 - Capacité à maximiser le soutien électoral

Dans ce chapitre, nous analyserons la maximisation du soutien électoral d'un parti de gouvernement. En d'autres termes, il s'agit de la capacité d'un parti de gouvernement à consolider ou élargir son électorat¹⁴¹ (cf. Boucek 1998). Nous essayerons donc de comprendre dans quelle mesure les variations de cette condition stratégique influencent la capacité de maintien d'un rôle gouvernemental pour un parti régionaliste. En effet, une maximisation durable du soutien électoral paraît un élément incontournable pour consolider l'hégémonie d'un parti politique.

Dans les prochains paragraphes, dans un premier temps, nous illustrerons de quelle manière l'hétérogénéité de l'offre et la capacité de mobilisation d'un parti régionaliste influencent la capacité à maximiser le soutien électoral dans le temps (8.1). Par la suite, nous reconstruirons (8.2) et analyserons les évolutions de la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine lors des segments de la trajectoire partisane caractérisés par des succès gouvernementaux (8.3-8.5). Enfin, nous discuterons les relations entre la maximisation et la durée de ce type de succès (8.6).

8.1 Offre politique et capacité de mobilisation

La maximisation du soutien électoral d'un parti politique représente la capacité d'un parti à consolider ou à élargir son électorat (Boucek 1998, 105). Dans notre recherche, nous nous sommes concentrés sur la maximisation du soutien électoral d'un parti de gouvernement. Dans ce cas, la capacité de maximisation du soutien électoral représente la capacité de cet acteur à consolider/élargir l'électorat en acquérant une force relative électorale plus grande de celle de ses adversaires lors des élections qui suivent l'acquisition de ce rôle. Tout cela représente en effet un passage « obligé » parce qu'il permettrait au parti de continuer à jouer un rôle de *pivot* dans la constitution des gouvernements (Boucek 2012, 12). La capacité à maximiser le soutien électoral est donc relative, mais également contextuelle parce qu'elle est étroitement liée aux rapports de force structurant un certain champ politique.

¹⁴¹ À ne pas confondre avec le concept de maximisation utilisé dans les travaux de Strøm (par ex. 1990).

En outre, la maximisation n'est pas un phénomène statique. En effet, aussi bien sa durée que son intensité peuvent varier. En suivant notre cadre théorique (cf. Chapitre 2), nous pouvons distinguer entre maximisation temporaire, réalisée uniquement lors d'une élection, ou bien durable, autrement dit réalisée pendant plusieurs élections. Au contraire, les changements de l'intensité de la maximisation reflètent les variations de la force électorale d'un parti.

Ces évolutions sont principalement liées à l'imbrication de deux facteurs : la configuration de l'offre partisane et la capacité de mobilisation. Le degré d'hétérogénéité de l'offre, en diversifiant les rétributions partisans, contribue à « attirer » plusieurs types d'électeurs (cf. Sani 2010). Analytiquement nous pouvons considérer qu'un parti pour diversifier son offre pourrait adopter des stratégies aussi bien *catch-all* (Kirchheimer 1966) que distributives ou les deux. À ce propos, en suivant Stokes et al. (2013, 7), nous pouvons distinguer deux types de politiques distributives : programmatiques et non-programmatiques¹⁴². Les premières sont caractérisées par des critères de distribution formalisés et publics qui façonnent la distribution des avantages ou des ressources. Par contre, les deuxièmes ne respectent pas ces deux critères.

La diversification de l'offre de rétributions représente un élément potentiellement critique, parce qu'en modifiant les attentes des électeurs, notamment une perte de centralité des enjeux territoriaux, elle pourrait rendre le parti « victime de son propre succès » (cf. Van Haute et Pilet 2006). Cependant, afin qu'un parti diffuse son offre il doit disposer d'une certaine capacité de mobilisation (Müller-Rommel 1998, 24-26). Pour ce faire, les acteurs partisans doivent être en mesure de mobiliser plusieurs ressources aussi bien internes, par exemple l'organisation partisane et la cohésion, qu'externes, par exemple la présence d'alliés influents ou les règles du jeu¹⁴³.

À partir de ces éléments nous pouvons donc considérer qu'une offre partisane hétérogène et une forte capacité de mobilisation augmenteraient la capacité d'un parti à maximiser le soutien électoral en consolidant ou bien en élargissant sa base électorale dans le temps. Au contraire, une offre partisane homogène et une faible capacité de mobilisation, mais également des cas intermédiaires, diminueraient la capacité à maximiser le soutien électoral d'un parti en réduisant sa base électorale (cf. Tableau 44).

¹⁴² Pour une autre manière d'analyser les politiques distributives cf. Mattina (2016).

¹⁴³ Selon Müller-Rommel (1998) ces facteurs nous permettraient d'expliquer le succès électoral des partis régionalistes.

Tableau 44 - Capacité à maximiser le soutien électoral

		Capacité de mobilisation	
		+	-
Hétérogénéité offre politique	+	+	-
	-	-	-

À partir des éléments que nous venons d'illustrer, dans la section suivante nous nous pencherons sur la reconstruction de l'évolution de la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine.

8.2 Évolution de la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine

Dans cette première section, nous nous pencherons sur l'analyse de l'évolution de la capacité de maximisation du soutien électoral de l'Union Valdôtaine. Pour appréhender ce phénomène, nous avons analysé les élections « suivantes ». En d'autres termes, les élections qui ont eu lieu après que le parti ait acquis un rôle gouvernemental (cf. Chapitre 5). Tout d'abord, nous avons focalisé notre regard sur la force relative électorale. En raison des éléments que nous avons présentés plus haut, nous avons considéré que le membre le plus puissant d'un gouvernement est à même de maximiser son soutien électoral si lors des élections suivantes il conquiert la majorité au moins relative des suffrages. Au contraire, si lors des élections suivantes un ou plusieurs partis acquièrent une force électorale plus grande de celle partisane, le parti n'a pas été en mesure de maximiser son soutien électoral. Ensuite, si la maximisation du soutien a été prolongée, nous avons également pris en compte les évolutions de la force relative électorale du parti. À ce propos, nous pouvons distinguer trois cas de figure. Une expansion de la maximisation si lors des élections suivantes la force électorale augmente. Une contraction de la maximisation si, au contraire, le poids électoral diminue. Si les variations de la force électorale sont relativement faibles, ($0 < x < 1$) ou bien si elle ne varie pas, la maximisation peut être considérée comme étant relativement stable.

Tout cela nous a permis d'observer que la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine lors des segments de la trajectoire partisane marqués par des succès gouvernementaux a été caractérisée par trois dynamiques (cf. Tableau 45). Lors des

périodes 1949-1954 et 1959-1966, la capacité à maximiser le soutien électoral de l'UV a été faible parce que le parti n'a pas réussi à conquérir la majorité relative des voix en se limitant à occuper « seulement » le troisième rang du classement électoral. En 1954, la liste de l'UV a collecté moins de voix par rapport à celles de la DC et à celle des partis de gauche (cf. Annexes). En 1963, la DC et le PCI ont été à même d'acquérir une force relative électorale plus grande de celle de l'Union. Au contraire, lors des périodes 1974-2003 et 2003-2018, le Mouvement a été à même de conquérir assidument la majorité relative (Cf. Tableau 45). Cependant, l'intensité de la maximisation n'a pas été la même lors de ces deux segments de la trajectoire partisane. La période 1974-2003 a été marquée par une expansion de la capacité à maximiser le soutien électoral. Par contre, la deuxième a été caractérisée par une contraction de la capacité de l'UV à maximiser son soutien électoral. En effet, entre 1978 et 2003, la force électorale du Mouvement a constamment augmenté. Au contraire, la période 2003-2018 a été caractérisée par une contraction de la maximisation parce que la force électorale de l'UV a progressivement diminué (cf. Tableau 45).

Tableau 45 - Union Valdôtaine : capacité à maximiser le soutien électoral

Périodes	Élections suivantes	Majorité relative	FR _{EL}
1949 - 1954	1954	Non	29.20 %
1959 - 1966	1963	Non	20.42 %
1974 - 2003	1978	Oui	24.75 %
	1983		27.10 %
	1988		34.20 %
	1993		37.27 %
	1998		42.57 %
	2003		47.23 %
2003 - 2018	2003		44.39 %
	2008		33.47 %
	2013		24.75 %
	2018		19.25 %

Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Nota : FR_{EL} = force relative électorale (% voix).

Les sections suivantes seront consacrées à l'explication de ces dynamiques.

8.3 Faible capacité à maximiser le soutien électoral

Lors des périodes 1949-1954 et 1959-1966, l'Union Valdôtaine n'a pas été à même de maximiser son soutien électoral parce que l'offre partisane était faiblement hétérogène et la capacité de mobilisation du Mouvement était limitée.

Offre limitée et limitante

Lors des deux séquences analysées, la faible hétérogénéité de l'offre partisane a contribué à rendre la configuration de l'offre de rétributions de l'UV à la fois limitée et limitante.

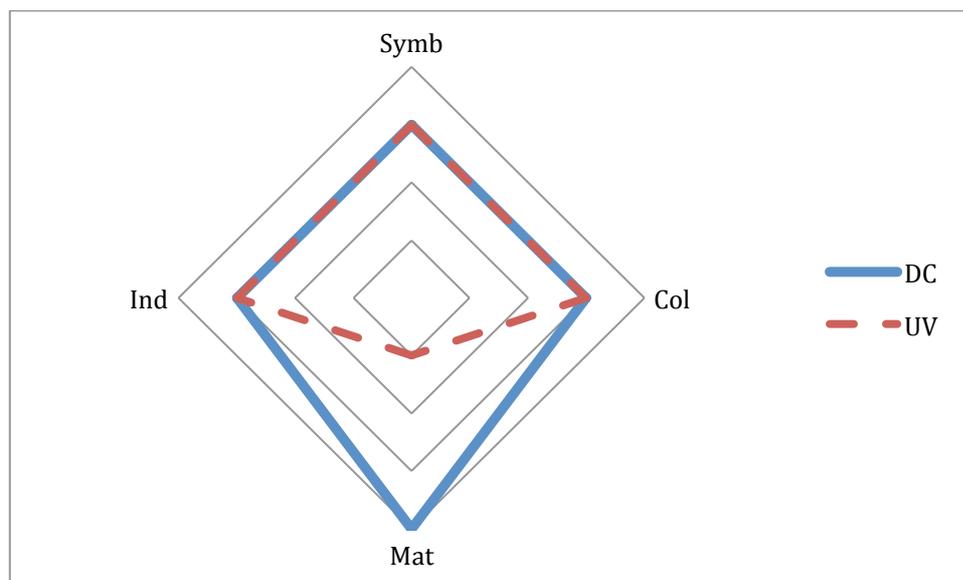
L'offre du Mouvement était limitée parce que les rétributions unionistes étaient principalement symboliques. En particulier, la défense de la cause valdôtaine a joué un rôle central lors des campagnes électorales de l'UV de 1954 et de 1963. En 1954, les unionistes proposaient de défendre l'autonomie, les traditions et les activités locales (Union Valdôtaine 1954a). En 1963, le programme électoral de l'UV insistait avant tout sur le renforcement de l'autonomie et sur la défense de l'ethnie valdôtaine (Union Valdôtaine 1963). Ces éléments nous permettent de comprendre que lors de cette période l'autonomisme de l'UV (Dandoy 2010) peut être qualifié de défensif parce qu'il visait avant tout la sauvegarde des particularités valdôtaines. De plus, l'offre de l'UV était limitée parce que le Mouvement n'a pas réussi à mener des stratégies distributives ni programmatiques ni non-programmatiques significatives. En effet, lors de ces périodes les faibles capacités des institutions régionales ne permettaient pas aux partis de gouvernement de bénéficier d'avantages stratégiques considérables par rapport aux autres partis du champ politique régional (cf. Chapitre 6).

Il est intéressant de constater qu'aussi bien en 1954 qu'en 1963, les élections régionales ont été remportées par la DC. L'offre symbolique de la DC était similaire à celle de l'UV, notamment en ce qui concerne la défense des traditions. À la différence de l'UV, la DC disposait d'une offre politique plus hétérogène comprenant des rétributions matérielles (cf. Figure 4). Les membres de la branche régionale de la DC pouvaient exploiter leurs relations privilégiées avec les acteurs aussi bien politiques qu'économiques du centre pour poursuivre des stratégies de patronage¹⁴⁴. En effet, les principales entreprises du

¹⁴⁴ Pour une analyse du patronage dans l'Italie méridionale cf. Caciagli (1977) et Gribaudo (1991).

champ économique valdôtain étaient contrôlées par l'État, par des acteurs ou des groupes du réseau démo-chrétien. En particulier, lors de cette période la Cogne¹⁴⁵ représentait le pilier du système de patronage de la DC (Martinet 2017). Tout cela représentait un avantage stratégique très important pour la DC parce qu'elle pouvait utiliser ce type de stratégie sans forcément être dépendante des capacités des institutions régionales.

Figure 4 - Idéal-type : configuration des rétributions politiques de l'UV et de la DC (année 1950-1960)



L'offre du Mouvement était limitante parce qu'il ne s'adressait pas à toute la population valdôtaine, mais exclusivement au « Peuple valdôtain ». D'après les représentations unionistes, le « Peuple valdôtain » constituait une communauté ethnolinguistique homogène composée d'autochtones francophones ou patoisants fortement liés aux traditions paysannes et catholiques. L'absence d'un de ces traits impliquait une adhésion incomplète ou une exclusion de la communauté, comme pour les immigrés internes italiens. Après la rupture de l'alliance avec la DC de 1954, les unionistes ont rendu leurs représentations du « Peuple valdôtain » encore plus exclusiviste (Sandri 2012, 292). Les références à la tradition catholique ont perdu progressivement leur importance (cf. Union Valdôtaine 1968). Au contraire, les dimensions linguistiques et l'origine sont devenues les seuls éléments permettant d'identifier les « vrais » valdôtains. Ces

¹⁴⁵ À l'époque, la Cogne était la principale usine métallurgique de la région (cf. Binet 1995).

représentations ont influencé la communication politique du Mouvement. Afin de s'adresser aux valdôtains, les unionistes utilisaient le français comme langue principale lors des campagnes électorales (Union Valdôtaine 1954a, 1963), mais également pour diffuser leurs revendications par l'intermédiaire de la presse partisane. En outre, les unionistes semblaient presque se désintéresser des « autres » valdôtains parce que ces derniers étaient considérés « automatiquement » comme des électeurs de partis nationaux¹⁴⁶. Ces représentations et cette stratégie communicative rendaient la portée de l'offre unioniste plus limitée aussi bien de celle de la DC que de celle du PCI.

En effet, l'offre de la DC, comme celui de n'importe quel parti démo-chrétien (cf. Seiler 1994), était interclassiste en s'adressant en principe à la totalité des électeurs. L'offre du PCI était au contraire classiste en s'adressant principalement aux travailleurs. Cependant, à différence de celle-ci, l'offre des communistes avait une portée plus grande de celle unioniste parce qu'elle s'adressait à tous les travailleurs sans donner une grande importance à leurs origines¹⁴⁷. En outre, cette configuration de l'offre politique unioniste dénotait également une vision trop statique, voire nostalgique, du « Peuple valdôtain » qui ne prenait pas en compte les dynamiques démographiques à l'œuvre. En effet, le nombre de résidents au Val d'Aoste nés hors région continuait à augmenter dès les années 1920-1930. En particulier dans les années 1950-1960, le taux d'immigration était passé de 25.8% à 28.6%¹⁴⁸. La plupart de ces immigrants provenaient d'autres régions italiennes. De plus, la plupart des résidents utilisaient comme langue principale l'italien ou le patois. Seulement une minorité parlait couramment français (cf. Pala et Sandri 2010).

Faible capacité de mobilisation

Aussi bien en 1954 qu'en 1963, la capacité de mobilisation de l'UV était comparativement plus faible que celles de ses adversaires, notamment que celle de la DC et celle du PCI, parce que les ressources organisationnelles à disposition des unionistes étaient limitées.

En effet, lors de ces périodes l'UV représentait un exemple d'organisation partisane préfasciste (cf. Martial 1995). De plus, le leadership charismatique de S. Caveri avait

¹⁴⁶ « L'étranger vote pour les partis de « bas per le » » (Union Valdôtaine 1963, 3).

¹⁴⁷ Cf. Manifeste du parti communiste (Marx et Engels 2017).

¹⁴⁸ Pour les détails cf. Riccarand (2004, 65-66).

contribué à affaiblir le degré d'institutionnalisation du parti. Pour cette raison, la capacité de mobilisation de l'UV résidait principalement sur des réseaux, parfois il s'agissait de micro-réseaux, de ces leaders (cf. Chapitre 10). De plus, les unionistes pouvaient s'appuyer sur le soutien du Syndicat autonome valdôtain des travailleurs (SAVT)¹⁴⁹ et sur une partie (minoritaire) du clergé valdôtain. Au contraire, la branche régionale de la DC pouvait s'appuyer sur l'organisation centrale. Certains des principaux leaders de la DC contribuaient à animer les campagnes électorales régionales (cf. par ex. Proment 1954). De plus, comme dans les autres régions italiennes, la DC bénéficiait du soutien d'une large majorité du clergé valdôtain et du monde associatif catholique, notamment l'Action catholique et les associations des producteurs et cultivateurs. Le PCI, comme la DC, pouvait également utiliser le soutien de l'organisation centrale lors des campagnes électorales régionales. En outre, les syndicats, notamment la Confédération générale italienne du travail (*Confederazione Generale Italiana del Lavoro* – CGIL), avaient un rôle clé en assurant le soutien d'une large partie des travailleurs au parti. Encore une fois, ce lien entre le PCI et la CGIL ne représentait pas une spécificité du champ politique valdôtain, mais il était un des traits distinctifs du PCI (cf. Accornero 1982).

Il est important de préciser que la capacité de mobilisation unioniste était également plus faible de celle ayant permis au Mouvement d'acquérir le contrôle du gouvernement régional. En effet, dans les deux cas l'UV avait acquis son rôle en exploitant son potentiel de coalition (Sartori 2005, 108) en construisant des listes de coalition (cf. Chapitre 9). Ce choix avait donc permis à l'UV de combler les limites de ses ressources organisationnelles en bénéficiant du soutien de la DC en 1949 mais aussi du PCI et du PSI en 1959.

8.4 Expansion de la capacité à maximiser le soutien électoral

À la différence des segments de la trajectoire partisane analysés dans la section précédente, entre 1974 et 2003 l'Union Valdôtaine a été en mesure d'élargir sa capacité de maximiser son soutien électoral parce que l'offre unioniste est devenue progressivement plus hétérogène et le Mouvement a également accru sa capacité de mobilisation.

¹⁴⁹ Cf. Ostinelli (2000).

Augmentation de l'hétérogénéité de l'offre partisane

L'offre des rétributions de l'UV est devenue de plus en plus hétérogène parce que le Mouvement a modifié sa production symbolique et il a adopté un agenda de politiques distributives.

Transformation production symbolique

Lors de cette séquence la trajectoire partisane, le Mouvement a modifié sa production symbolique. On pensera particulièrement au renouvellement du projet politique et à une nouvelle conception du « Peuple valdôtain » qui ont eu un impact majeur sur la configuration des rétributions de l'UV.

Le renouveau du projet politique unioniste a été déclenché par le processus de reconfiguration de l'organisation partisane¹⁵⁰ (1974-1976). Lors du congrès de réunification de 1976, les délégués du parti ont approuvé à l'unanimité « La voie unioniste au progrès » (Union Valdôtaine 1976). Ce document représente le manifeste de la nouvelle élite partisane *post-caveriana*, notamment Bruno Salvadori et Mario Andrione ont donné une importante contribution dans l'élaboration de ce texte à la fois théorique et programmatique. L'approbation de ce document représente une discontinuité avec les décennies précédentes pour trois raisons principales.

Premièrement, ce document renouvelle le rôle de l'Union Valdôtaine. L'UV ne se limite plus à défendre les traditions comme lors des années 1950-1960, mais elle doit participer à la construction d'une nouvelle société (Union Valdôtaine 1976). Deuxièmement, la base théorique du document n'est plus la pensée autonomiste et fédéraliste valdôtaine, notamment celle de Chanoux et de Deffeyes, mais elle est la théorie du Fédéralisme intégral (Salvadori 1978, 67-89).

Troisièmement, ce document contribue à situer la lutte des unionistes dans un contexte international plus large : la construction de l'Europe des peuples (Salvadori 1978, 94-96).

Ces changements ont rendu le projet politique de l'UV plus organique en permettant aux unionistes de se représenter comme étant le seul et véritable parti autonomiste du

¹⁵⁰ Il est important de préciser que ces processus avaient commencé lors de la décennie précédente, toutefois ils n'avaient pas eu de véritables impacts sur la production symbolique unioniste. En effet, la plupart des « nouveaux » idéologues, notamment Bruno Salvadori, afin de poursuivre leur œuvre de renouveau avaient quitté l'UV en participant activement à la création des « autres » unions.

champ politique valdôtain. Ce changement en renforçant le rôle d'entrepreneur ethnique (cf. Türsan 1998) de l'UV a augmenté l'offre symbolique unioniste en accroissant l'*appeal* sur des électeurs plus sensibles à ces types de rétributions.

Tout au long des années 1980, ce nouveau projet politique a été le phare des campagnes électorales unionistes¹⁵¹. Par contre, dès le début des années 1990 il perd sa centralité au sein de l'arène électorale régionale. Évidemment ce projet n'a pas été effacé, mais il a été « cantonné ». En effet, ce type d'offre est très saillant lors des campagnes électorales nationales et européennes¹⁵² et surtout lors des rituels symboliques caractérisant la vie intra-partisane de l'UV, notamment les congrès¹⁵³.

Le projet de construire une nouvelle société valdôtaine a été progressivement remplacé par la volonté de garantir aux Valdôtains la stabilité et le bien-être (cf. Union Valdôtaine 1993, 2003). Après une décennie d'autonomisme « révolutionnaire », l'UV décide à nouveau d'adopter un autonomisme défensif. Progressivement le projet unioniste perd sa connotation politique pour devenir un projet principalement administratif¹⁵⁴. Ce changement a rendu l'offre de l'UV plus attrayante pour des électeurs intéressés principalement à sauvegarder leurs conditions économiques et peut être moins sensibles aux revendications fédéralistes ou autonomistes. On peut supposer que ce changement n'a pas été très apprécié par les électeurs idéalistes. Cependant, l'absence d'alternatives n'a pas contribué à remettre en cause leur loyauté électorale. En effet, lors de cette période, aucun mouvement n'a réussi à remettre en cause l'hégémonie de l'UV au sein du champ régionaliste (cf. Annexes).

En outre, lors de cette période la conception exclusiviste du « peuple valdôtain » a été nuancée. Encore une fois, ce processus a été favorisé par le changement de l'élite partisane. La représentation exclusiviste des Valdôtains, laquelle avait caractérisé les décennies 1950 et 1960, a été remplacée par une conception plus flexible et surtout plus inclusive du « Peuple valdôtain » qui réside principalement sur l'appartenance subjective à la communauté et à la défense générique des institutions autonomes de la

¹⁵¹ Les programmes électoraux de l'UV de 1983 à 2018 sont accessibles sur le site web du Mouvement (unionvaldotaine.org).

¹⁵² Pour le programme de 1979 cf. Union Valdôtaine (1979), pour les autres cf. unionvaldotaine.org.

¹⁵³ Cf. unionvaldotaine.org

¹⁵⁴ Il s'agit de la principale critique à l'égard de l'UV qui a émergé lors des entretiens avec les membres du Mouvement (cf. Annexes).

Vallée d'Aoste (Sandri 2012, 292). Cette nouvelle conception du « Peuple Valdôtain » a progressivement élargi le *target* du Mouvement. Cette stratégie a permis à l'UV de créer et de renforcer des liens avec les principales communautés d'immigrés italiens. À ce propos, il est intéressant de constater que dans les quartiers de la ville d'Aoste caractérisé par une forte présence d'immigrés italiens, le soutien électoral de l'UV devient de plus en plus important. Plus particulièrement, les unionistes, notamment Augusto Rollandin et ses proches, commencent à renforcer leurs relations avec les membres de la communauté calabraise (cf. Martial 1995).

Politiques distributives

À la différence des périodes précédentes, entre 1978 et 2003 l'UV a réussi à renforcer ses stratégies distributives (Stokes et al. 2013) en renouvelant son agenda de politiques publiques. Cela a été possible parce que dès 1974 les unionistes ont pu exploiter l'augmentation des capacités des institutions régionales (cf. Chapitre 6).

Avant d'analyser les types de politiques menés, il est important de préciser un élément. Dans plusieurs cas, certaines des politiques constituant l'agenda de l'UV avaient été élaborées et/ou proposées par d'autres acteurs du champ politique valdôtain. Par exemple, la construction du système de *welfare* régional avait commencé lors de la deuxième législature quand la région était gouvernée par la DC (Lévêque 1995, 861). De plus, un agenda fortement distributif avait caractérisé également l'action des gouvernements DP (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007). Les unionistes ont donc été très pragmatiques en décidant de poursuivre leur mise en œuvre, mais surtout ils ont été très habiles en s'appropriant les résultats de ces politiques.

Après cette précision, nous pouvons revenir à l'agenda des politiques distributives ayant caractérisé l'action des gouvernements contrôlés par l'UV tout au long de cette période. Avant tout, cela nous permet de comprendre que cet agenda n'a pas été le résultat d'une stratégie d'un gouvernement particulier, mais qu'elle a été adoptée par tous les unionistes qui ont occupé des postes au sein de l'exécutif régional. Mais revenons aux politiques distributives. Notre analyse nous a permis de comprendre que des politiques distributives aussi bien programmatiques que non-programmatiques (Stokes et al. 2013, 7) ont marqué l'agenda unioniste.

Les politiques programmatiques de l'UV ont concerné plusieurs domaines d'intervention. Par exemple, l'action des gouvernements de l'UV a permis au *welfare* régional de devenir un des systèmes les plus « performants » d'Italie (cf. Bertin 2012). En ce qui concerne la santé, les politiques menées lors de cette période ont modernisé le système sanitaire régional. Une attention particulière a été dédiée à la mise en œuvre de l'école valdôtaine afin de valoriser l'enseignement de la langue française. De plus, la région a commencé à se charger de certains frais scolaires, notamment l'achat de manuels, en réduisant sensiblement les coûts d'accès à l'instruction publique des résidents. Les politiques visant la valorisation de la culture aussi bien matérielle qu'immatérielle ont permis de protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel valdôtain. Plusieurs programmes de travaux publics ont rendu le système routier valdôtain très développé en rendant accessible la plus grande partie du territoire régional. Enfin, la création de la *Finaosta Spa*, la compagnie financière régionale, a permis de lancer un vaste programme créancier en offrant aux résidents des prêts à des taux avantageux pour l'achat d'habitations principales¹⁵⁵.

Ces quelques exemples de politiques distributives programmatiques nous permettent de comprendre qu'elles ont rendu l'offre unioniste plus hétérogène par rapport aux périodes précédentes. Cette hétérogénéité a permis au Mouvement d'attirer des électeurs intéressés principalement par des rétributions programmatiques.

En outre, ces politiques ont également augmenté la dépendance de plusieurs secteurs économiques des institutions régionales (cf. Tableau 46) et des acteurs qui les gouvernent. Cet élément a contribué à rendre l'offre politique unioniste plus attrayante pour les électeurs appartenant à ces catégories économiques.

¹⁵⁵ Pour les détails cf. Lévêque (1995) ; Riccarand (2010) ; Piccinno (2015).

Tableau 46 - Degré de dépendance des politiques régionales des principaux secteurs économiques

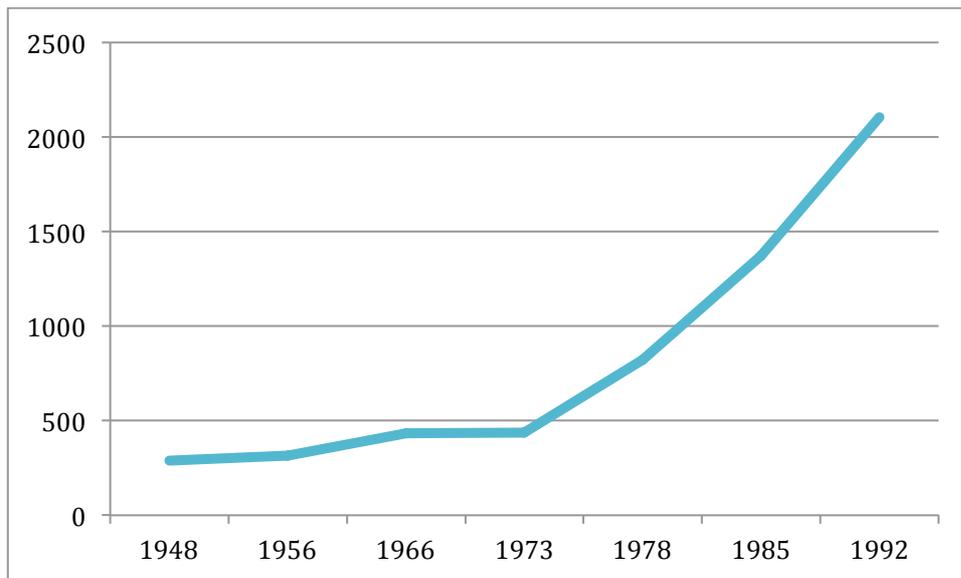
Degré de dépendance	Agriculture	Construction	Artisanat	Tourisme	Services	Professions libérales
Total	entreprises agricoles	travaux publics			Transports publics	
Elevé	élevage, zootechnie	artisanat de construction		remontées mécaniques	Services PME	géomètres, ingénieurs et architectes
Moyen	secteur viticole				transport de marchandises	
Faible		construction résidentielle	micro-industrie	hôtels	banques	conseillers fiscaux et tributaires
Nulle			<i>quasi-negozio</i>		assurances et services financiers	médecins et avocats

Source : réélaboration du tableau de Lévêque (1995, 890).

Nota : Bien que ce tableau ait été construit dans les années 1980, il reflète le degré de dépendance de la décennie suivante parce que les années 1990 ont été marquées par la même conjoncture économique et les mêmes politiques distributives.

Les politiques non-programmatiques de l'UV ont été caractérisées principalement par le patronage. Le patronage représente la distribution sélective de ressources publiques, aux électeurs ou membre du parti (cf. Shefter 1977; Mattina 2016). En particulier, le système de patronage unioniste a été construit principalement sur la distribution sélective d'emplois publics. Comme nous pouvons l'observer à l'aide du Graphique 31, le nombre d'employés régionaux a constamment augmenté dès 1948. Cependant, nous pouvons identifier deux dynamiques. Entre 1948 et 1973, il y a eu une augmentation modérée des postes que l'on peut considérer comme étant « normale ». En effet, lors de cette période l'administration a augmenté son personnel pour faire face aux nouveaux besoins liés à la complexification administrative croissante. Par contre, dès 1973 l'augmentation a été plus significative. Évidemment, la complexification a continué, mais cette dynamique reflète surtout une volonté politique d'augmenter la taille de l'administration régionale.

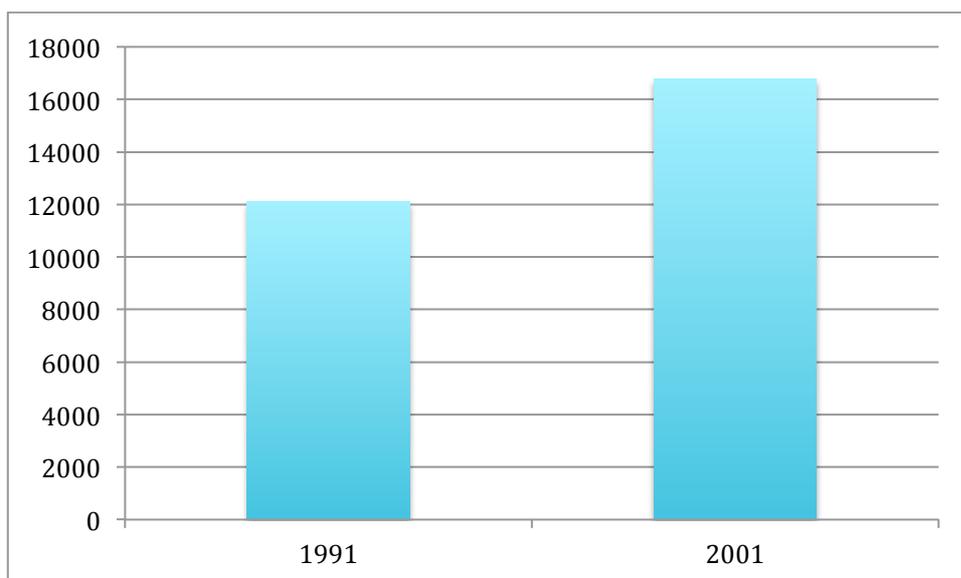
Graphique 31 - RAVA : évolution du nombre des employés régionaux (1948-1992)



Source : Gillo (1995, 956)

En outre, si nous considérons le nombre d'employés publics nous pouvons constater que la même tendance s'est poursuivie lors de la décennie suivante (cf. Graphique 32). Ces dynamiques ont contribué à rendre la proportion entre employés publics et résidents l'une des plus élevées parmi les régions italiennes (Ricarand 2010, 32-37).

Graphique 32 - RAVA : employés publics 1991 et 2001



Source : Riccarand (2010, 159)

À partir de ces éléments, nous pouvons donc comprendre que le patronage a eu un rôle très important dans la diversification de l'offre unioniste et surtout dans l'augmentation des rétributions sélectives matérielles. En effet, cette stratégie distributive a rendu l'offre politique unioniste plus captivante pour des électeurs intéressés à des rétributions sélectives et matérielles. En outre, en raison de la prédominance d'une relation à la fois duale et asymétrique (cf. Briquet et Sawicki 1998; Caciagli 2009), ces relations ont renforcé la construction de loyautés électorales fortement personnalisées à l'égard des distributeurs.

Avant de conclure cette section, il est important de souligner encore deux éléments. Premièrement, les deux types de politiques distributives se chevauchent très souvent. En effet, dans certains cas les acteurs en jouant avec les règles peuvent décider de destiner certaines ressources de manière arbitraire, notamment dans le cadre de mises au concours (*appalti*). Deuxièmement, ces politiques distributives ont structuré de manière significative le champ économique valdôtain. D'une part, elles ont favorisé la création d'un système économique *regionecentrico* (cf. Lévêque 1995). En effet, la région est devenue le principal acteur du champ économique régional. D'autre part, elles ont inauguré une conjoncture économique caractérisée par le « bien-être sans développement » (cf. CENSIS 1991) parce que les acteurs régionaux ont préféré se concentrer principalement sur la courte période au détriment d'une programmation sur le long terme¹⁵⁶.

Croissance de la capacité de mobilisation

La croissance de la capacité de mobilisation de l'Union Valdôtaine est liée à la reconfiguration de l'organisation partisane et à l'augmentation de la cohésion interne.

Reconfiguration de l'organisation partisane

La reconfiguration de l'organisation partisane a été déclenchée par un changement aussi bien de leadership que de l'élite partisane qui s'est vérifié au début des années 1970. Lors de cette période, M. Andrione remplaça S. Caveri à la tête du Mouvement¹⁵⁷. Comme

¹⁵⁶ Pour une analyse des implications cf. Lévêque (1995).

¹⁵⁷ Comme il m'a été expliqué lors d'un entretien avec un ancien élu régional unioniste en 2014, Andrione a pu occuper ce poste parce qu'il était apprécié aussi bien par les *caveriani* que les *anti-caveriani*.

nous l'avons vu plus haut, l'Union Valdôtaine des années 1950-1970 représentait un exemple de parti de cadres faiblement institutionnalisé et fortement personnalisé (cf. Chapitre 4). Ce processus de reconfiguration organisationnelle contribua à rendre l'Union Valdôtaine plus proche du modèle du parti de masse (cf. Krouwel 2006). En effet, afin de réformer leurs statuts, les unionistes s'inspirèrent largement de la structure organisationnelle du PCI, lequel représentait un type pur de ce modèle de parti (cf. Duverger 1951). Ce processus a permis une augmentation de l'institutionnalisation de l'organisation partisane (cf. Panebianco 1982) en renforçant aussi bien la légitimité que l'action du *central office* du parti¹⁵⁸. En effet, pour la première fois le président du Mouvement fut élu par les représentantes des sections. De plus, cette reconfiguration contribua à réduire la faiblesse de la capacité de mobilisation qui avait caractérisé la trajectoire de l'UV lors de la période 1950-1960. En particulier, les unionistes ont considérablement augmenté leur présence sur le territoire en relançant l'action des sections du Mouvement. De nouvelles sections furent créées dans les communes où le Mouvement n'avait pas d'antennes territoriales. Par contre, les sections « plus anciennes » augmentèrent leur vivacité notamment en dehors des périodes électorales en proposant plusieurs activités culturelles, mais surtout conviviales.

Cette centralité du territoire a permis à l'UV d'élargir son ancrage territorial en permettant aux unionistes de mener une politique de proximité¹⁵⁹. En effet, les occasions pour rencontrer les élus et/ou les dirigeants de l'UV se multiplièrent. Il s'agit d'un élément crucial parce que lors de la même période, les principaux concurrents de l'UV étaient en train de réduire leurs ancrages en concentrant leur présence exclusivement dans certaines communes ou zones de la région. Ces changements ont eu des impacts très importants sur le type d'ancrage électoral de l'UV. En effet, les bastions unionistes ont été remplacés par des fiefs¹⁶⁰. De plus, tout au long de la période considérée ces derniers ont constamment augmenté (cf. Tableau 47).

¹⁵⁸ Pour une analyse de l'impact de ces changements cf. Sandri (2011).

¹⁵⁹ Cf. Lefebvre et Le Bart (2015) pour une analyse de cet objet d'étude.

¹⁶⁰ En nous inspirant de l'ouvrage de Dubasque et Kocher-Marboeuf (2014), nous avons considéré comme étant un fief électoral une commune dans laquelle un parti a été à même de conquérir la majorité absolue des voix.

Tableau 47 - Union Valdôtaine : fiefs électoraux (1978-2003)

	1978	1983	1988	1993	1998	2003
N. Communes	8	12	25	29	40	43
%	10.81	16.22	33.78	39.19	54.05	58.11
TOT	74	74	74	74	74	74

Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Augmentation de la cohésion interne

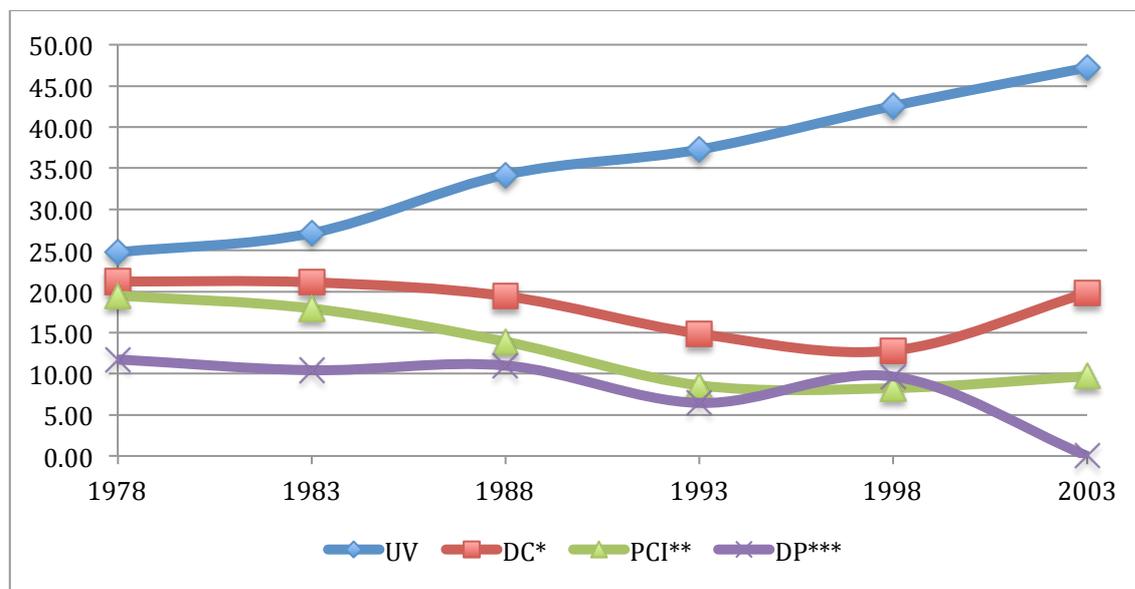
La croissance de la capacité de mobilisation a été influencée également par l'augmentation de cohésion interne du Mouvement. À partir de la moitié des années 1970 jusqu'au début des années 2000 la cohésion interne de l'UV a été forte (cf. Chapitre 10). Tout cela a donc permis à l'UV de bénéficier d'une longue période caractérisée par une forte stabilité de l'organisation partisane. En effet, lors de cette période la trajectoire de l'UV n'a pas été marquée par des scissions ayant donné lieu à la création de nouveaux mouvements régionalistes. Tout cela en renforçant l'action partisane a contribué à consolider l'hégémonie unioniste au sein du champ régionaliste.

Avant d'analyser les raisons qui nous permettent de comprendre la contraction de la maximisation du soutien électoral de l'UV, il est intéressant de nous attarder sur l'impact qu'a eue l'expansion de la maximisation unioniste sur le marché électoral valdôtain.

Impact sur le marché politique valdôtain

L'expansion de la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine a provoqué une érosion des électorats des autres principaux partis du champ politique régional. En effet, comme nous pouvons l'observer à l'aide du Graphique 33, l'UV est le seul parti qui lors de la période analysée a toujours augmenté constamment sa force relative électorale. Par contre, les autres partis du champ régional pour réagir aux défections de leurs électeurs ont décidé d'utiliser des stratégies mimétiques en régionalisant davantage leur organisation et leur offre électorale. Comme nous l'avons vu (cf. Chapitre 7), cette stratégie a augmenté le degré de régionalisation du champ politique valdôtain. Ou alors ils ont décidé de fusionner entre eux pour augmenter leur poids électoral. Cependant, ces stratégies ont eu un impact limité et très souvent limité à la durée d'une élection (par ex. Fédération 1998 ; *Stella Alpina* 2003).

Graphique 33 - Évolution de la force relative électorale des principaux partis du champ politique valdôtain (1978-2003)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

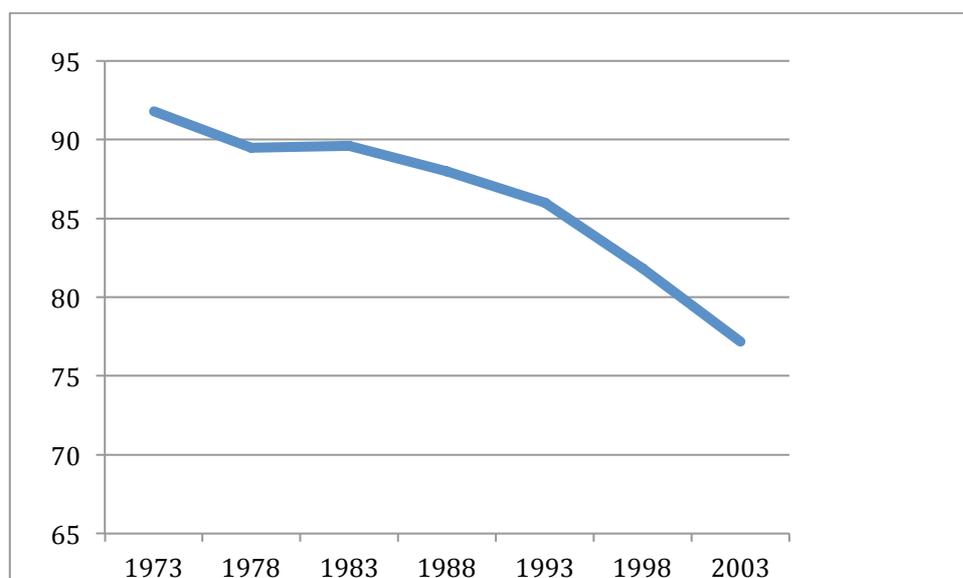
*AUT (1998) ; SA (2003)

**PDS-GV (1993) ; DS-GV (1998-2003)

***FED DP-UVP (1983) ; ADP (1988-1993) ; FED (1998) ; SA (2003)

En ne disposant pas de données d'enquêtes d'opinions, nous pouvons exclusivement nous limiter à supposer qu'entre 1978 et 2003, les électeurs des principaux concurrents de l'UV qui ont décidé de remettre en cause leur loyauté partisane aient suivi deux types possibles de défection. Premièrement, ils ont décidé de voter pour un autre parti. Encore une fois on peut supposer que dans ce cas en large mesure ces électeurs ont décidé de soutenir l'UV pour les raisons illustrées plus haut. Deuxièmement, les électeurs déçus par leur parti auraient pu décider de ne pas participer aux élections. En effet, comme nous pouvons l'observer dans le Graphique 34, entre 1973 et 2003 le taux de participation aux élections régionales a constamment baissé en passant de 89.50% à 77.18%.

Graphique 34 - Taux de participation aux élections régionales (1978-2003)



Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

Après cette analyse de l'impact de la maximisation du soutien électoral de l'UV, dans la section suivante nous nous pencherons sur sa contraction.

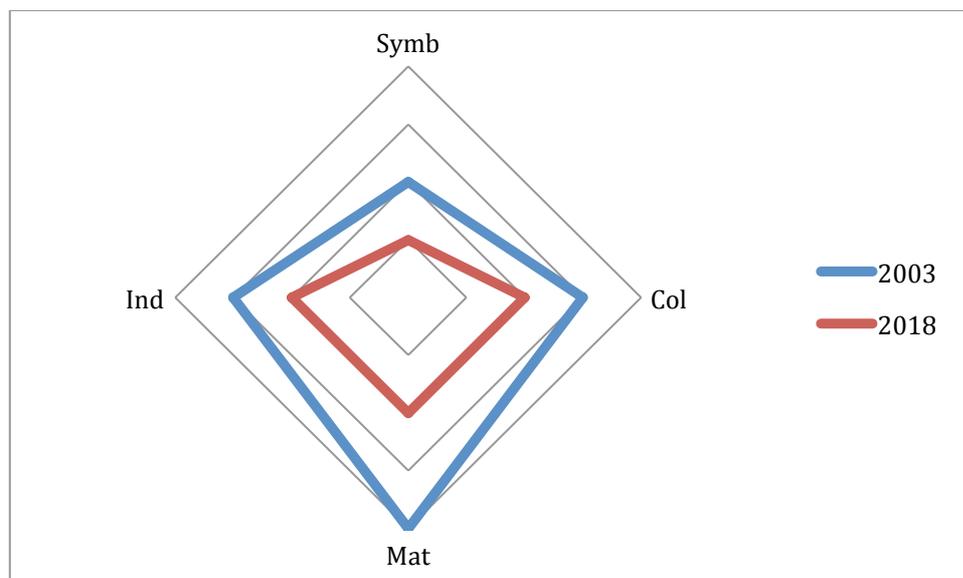
8.5 Contraction de la capacité à maximiser le soutien électoral

Entre 2003 et 2018, la contraction de la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union Valdôtaine a été favorisée par une progressive réduction de l'hétérogénéité de l'offre partisane et par un affaiblissement de la capacité de mobilisation du Mouvement.

Réduction de l'hétérogénéité de l'offre politique

Lors de la période analysée, l'offre partisane de l'UV a été marquée par une progressive réduction de son hétérogénéité et elle est devenue en même temps plus restreinte par rapport à celles ayant caractérisé les décennies précédentes. La première dynamique est liée à une réduction des rétributions symboliques. Au contraire, la deuxième est due principalement à la remise en cause des stratégies distributives unionistes (cf. Figure 5).

Figure 5 - Idéal-type : configuration des rétributions politiques de l'Union Valdôtaine en 2003 et 2018



La réduction des rétributions symboliques, laquelle a commencé au début des années 2000, représente une conséquence de l'augmentation de la centralité du projet administratif au détriment de celui politique et de la transition du rôle d'entrepreneur ethnique à celui de gouvernement effectué par le Mouvement.

La diminution des rétributions symboliques a eu plusieurs conséquences sur la maximisation du soutien électoral du Mouvement. Avant tout, l'augmentation de l'importance des rétributions matérielles a rendu les politiques distributives unionistes un élément incontournable de leur offre politique en augmentant ainsi la dépendance du parti aux capacités et ressources des institutions régionales¹⁶¹. De plus, elle a contribué à augmenter encore plus l'importance des loyautés à l'égard des « rétributeurs » au détriment de celles partisans.

En outre, la baisse de rétributions symboliques a favorisé une progressive augmentation de l'insatisfaction des électeurs et membres plus idéalistes. Cependant, dans un premier temps (2000-2005), l'insatisfaction a été principalement latente parce que la plupart d'entre eux ont décidé de rester fidèles au Mouvement peut-être pour un manque d'alternative au sein du camp régionaliste ou bien pour essayer de réaliser le rêve de conquérir la majorité absolue de sièges au sein du Conseil de la Vallée. Au contraire,

¹⁶¹ À ce propos, lors d'un entretien en 2012 un élu régional de l'UV a comparé le parti à un géant aux pieds d'argile (*Gigante dai piedi d'argilla*).

entre 2005 et 2018, la loyauté de ces électeurs a commencé à être remise en cause par l'émergence de nouveaux compétiteurs régionalistes (cf. Chapitre 10).

La remise en cause des stratégies distributives unionistes représente une conséquence de la réduction des capacités des institutions régionales valdôtaines (cf. Chapitre 6). En raison de la forte dépendance des capacités et des ressources publiques, il n'est pas surprenant que ce changement ait eu d'importantes répercussions sur l'offre politique unioniste. En effet, l'UV n'a plus été à même d'assurer le « bien-être » pour la plupart des Valdôtains. Après plus de trente ans, dès 2008 les unionistes ont été forcés de remplacer l'agenda de politiques publiques, principalement distributives (cf. en haut), par un nouvel agenda ayant comme but principal la réduction des dépenses. Par exemple, afin de contenir les dépenses, les gouvernements contrôlés par l'UV ont décidé de réduire les ressources destinées au système de *welfare* régional. Tout cela a provoqué une contraction des ressources des assessorats à la santé (Ansa 2015) et à l'instruction publique, par exemple en réduisant drastiquement les bourses d'études dont pouvaient bénéficier les étudiants universitaires (Redazione News VDA 2013). En outre, les acteurs régionaux ont également diminué les ressources destinées aux communautés locales (cf. par ex. Mano 2016) et celles prévues pour financer les activités du secteur du bénévolat (Redazione Aostasera 2012).

En outre, le nouvel agenda unioniste a été caractérisé par une diminution de l'interventionnisme économique régional. D'une part, la région a décidé de continuer à financer les travaux publics de grande envergure (par ex. Hôpital et campus de l'université) au détriment des travaux ayant une portée plus restreinte. Cette politique a engendré une crise du secteur régional du bâtiment (Piccinno 2015, 118-22). D'autre part, il y a eu une contraction de la demande d'emplois publics. Par exemple, entre 2008 et 2011 il y a eu une baisse de 6.9% (cf. Ceccarelli et al. 2018). Ces changements ont déclenché une progressive remise en cause du paradigme *regione centrico* (cf. Lévêque 1995) ayant marqué les décennies précédentes¹⁶².

¹⁶² Pour les détails cf. Piccinno (2015). Tous ces éléments et les effets de la crise économique de 2007 ont également provoqué une hausse du taux de chômage régional (cf. Ceccarelli et al. 2018).

Affaiblissement de la capacité de mobilisation

Deux éléments ont eu un rôle majeur dans l'affaiblissement de la capacité de mobilisation de l'Union Valdôtaine.

Avant tout, cette fragilisation est liée à la diminution de la cohésion intra-partisane. La faible cohésion ayant caractérisé le Mouvement lors de cette période en favorisant plusieurs défections a réduit le personnel politique de l'UV en contribuant à affaiblir l'action partisane. En raison du fort degré de personnalisation des factions unionistes (cf. Chapitre 10), ces défections ont rendu l'ancrage territorial unioniste plus restreint. En effet, entre 2003 et 2013 le nombre de fiefs électoraux de l'UV a constamment diminué (cf. Tableau 48). Malheureusement, les nouvelles règles du jeu de 2017 en ayant modifié le dispositif du scrutin (cf. en bas) ont rendu la comparaison impossible parce que les données relatives aux communes sont indisponibles.

Tableau 48 - Union Valdôtaine : fiefs électoraux (2003-2013)

	2003	2008	2013
N. Communes	43	12	5
%	58.11	16.22	6.76
TOT	74	74	74

Source : Bureau électoral - Région Autonome Vallée d'Aoste.

En outre, cette baisse a été favorisée par le changement des règles du jeu provoqué par la réforme de la loi électorale régionale de 2017 (Redazione LaStampa.it Aosta 2017a). Plus précisément, cette réforme a modifié le dispositif du scrutin afin de réduire la pratique du contrôle du vote (LR n 15 du 16 octobre 2017). Avant 2018, chaque section électorale était chargée d'effectuer le dépouillement de ses bulletins. Les représentants des partis pouvaient participer en tant qu'observateurs à ces opérations. En raison de la taille réduite des sections électorales, plusieurs unionistes utilisaient plusieurs pratiques pour vérifier la loyauté de leurs électeurs. Par exemple, on demandait aux électeurs d'une certaine commune d'exprimer les préférences selon un ordre établi pour permettre de les rendre identifiables par les acteurs partisans. Évidemment, ces pratiques ne concernaient pas exclusivement les membres de l'UV, mais elles étaient très répandues au sein du champ régional. Par contre, pour la première fois, la nouvelle loi électorale de 2017 a « centralisé » le scrutin en créant cinq pôles. Dans chaque pôle, les bulletins de plusieurs communes ont été regroupés, mais surtout mélangés afin de

les rendre non traçables. Ce nouveau dispositif en diminuant l'efficacité des stratégies normalement utilisées pour contrôler les loyautés des électeurs a donc provoqué une diminution considérable des coûts d'une éventuelle défection. Fort probablement, les unionistes ont sous-estimé ce changement et donc n'ont pas réussi à prévoir ou à mettre en œuvre de nouvelles stratégies pour faire face aux nouvelles règles du jeu.

8.6 Capacité à maximiser le soutien électoral et durée des succès gouvernementaux

L'analyse de l'évolution de capacité de maximisation le soutien électoral de l'UV nous a permis de comprendre qu'elle a été relativement faible lors des périodes 1949-1954 et 1959-1966 (cf. Tableau 49). Dans les deux cas, l'incapacité des unionistes à maximiser leur soutien électoral est due à une offre politique faiblement hétérogène et à une capacité de mobilisation limitée.

Au contraire, entre 1974 et 2003 la trajectoire de l'UV est caractérisée par une expansion de la maximisation du soutien électoral (cf. Tableau 49). En effet, une offre politique de plus en plus hétérogène et la croissance de la capacité de mobilisation ont permis aux unionistes de maximiser dans le temps leur soutien électoral en augmentant également leur force relative électorale. Ces éléments ont permis aux unionistes d'attirer plusieurs types d'électeurs en transformant le Mouvement en véritable aimant électoral. Cependant, à la différence de la période précédente, entre 2003 et 2018 la capacité de maximiser le soutien électoral des unionistes devient progressivement plus fragile (cf. Tableau 49). L'offre politique de l'UV devient bien moins hétérogène, mais aussi plus restreinte. De plus, la capacité de mobilisation du Mouvement est devenue progressivement plus faible. Ces éléments ont donc contribué à restreindre considérablement la base électorale de l'Union Valdôtaine.

Tableau 49 - Union Valdôtaine : capacité à maximiser le soutien électoral et durée des succès gouvernementaux

	Succès temporaire 1949-1954	Succès courte durée 1959 -1966	Succès durable longue période	
			Intensité + 1974-2018	Intensité - 2003-2018
Capacité à maximiser le soutien électoral	-	-	+	+ → -
Hétérogénéité offre	-	-	+	-
Capacité de mobilisation	-	-	+	-

En outre, nous avons pu également constater que la maximisation du soutien électoral est susceptible d'être influencée aussi bien par la cohésion interne que par les capacités des institutions régionales. En effet, ces deux éléments ont eu un rôle prééminent aussi bien dans l'expansion que dans la contraction de la maximisation électorale de l'UV.

Pour conclure, l'analyse menée nous a permis de comprendre que la capacité à maximiser le soutien électoral représente un élément incontournable pour le maintien d'un rôle gouvernemental dans le temps. En effet, les variations de cette condition stratégique contribuent à influencer la durée des succès gouvernementaux.

Chapitre 9 - Gouvernance de coalition

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la gouvernance de coalition (Müller et Strom 2003, 16-25) afin de comprendre dans quelle mesure les évolutions de cette condition stratégique influencent la capacité d'un parti régionaliste à maintenir durablement un rôle gouvernemental au niveau régional. Dans le cas des partis régionalistes, la gouvernance de coalition est un élément très important parce que la quasi-totalité des membres de cette famille politique a acquis un rôle gouvernemental en constituant une coalition de gouvernement (cf. Chapitre 3). Pour cette raison, nous sommes persuadés qu'une gouvernance de coalition efficace favoriserait le maintien de ce type de rôle. Au contraire, une gouvernance de coalition inefficace pourrait rendre son maintien que temporaire.

Dans les prochains paragraphes, nous illustrerons tout d'abord dans quelle mesure l'efficacité de la gouvernance de coalition est liée à la capacité d'un parti à prévenir et à répondre aux défections (9.1). Par la suite, nous nous pencherons sur l'analyse des évolutions de la capacité de l'Union Valdôtaine à prévenir (9.2) et à répondre (9.3) aux défections de ses partenaires de coalition lors des segments de la trajectoire partisane caractérisés par des succès gouvernementaux. En outre, nous expliquerons pour quelle raison 2018 représente un tournant des stratégies de coalition de l'UV (9.4). Pour conclure, nous focaliserons notre regard sur les relations entre gouvernance de coalition et durée des succès gouvernementaux (9.5).

9.1 Efficacité de la gouvernance de coalition

Pour commencer, nous devons préciser deux éléments. Avant tout, nous pouvons identifier plusieurs types de coalition, par exemple les acteurs peuvent constituer des coalitions électorales ou bien législatives (cf. par ex. Bué et Desage 2009). En raison de notre objet de recherche, nous concentrerons notre regard sur les coalitions de gouvernement. En utilisant la définition minimale¹⁶³ proposée par Bué et Desage (2009, 2), nous pouvons considérer une coalition de gouvernement comme étant une « [...]

¹⁶³ À leur tour, Bué et Desage (2009, cf. note 5) se sont inspirés de Kelley (1968, 62-63) qui définit les coalitions de gouvernement comme « *the agreement of two or more parties to serve in the same government* ».

alliance notoire - i.e. publique et publicisée par ses protagonistes - et durable entre des groupes partisans pour gouverner une institution, qui se traduit par une participation conjointe à un exécutif.». Pour éviter des redondances, notamment avec le terme gouvernance, dans la suite du chapitre, nous nous limiterons à utiliser le terme coalition pour qualifier ce type d'alliance.

En outre, à la différence de plusieurs analyses portant sur les coalitions (cf. par ex. Laver et Shepsle 1996), notre focale n'est pas la coalition en soi, mais l'étude des stratégies du membre le plus puissant de la coalition. Plus précisément, nous analyserons l'efficacité de sa gouvernance de coalition (Müller et Strom 2003, 16-25). En d'autres termes, la capacité à garder dans le temps un rôle gouvernemental à l'aide de ce type de coalition. En effet, le maintien de ce rôle est étroitement lié aux cycles de vie d'une ou plusieurs coalitions.

La capacité des dirigeants du principal parti d'une coalition à prévenir et à répondre aux défections (cf. Hirschman 1970) de leurs partenaires influence l'efficacité de la gouvernance de coalition. Afin de prévenir des défections, les dirigeants de ces partis doivent être en mesure de satisfaire les attentes de leurs partenaires. En effet, la participation à une coalition est soumise à la réalisation d'un ou plusieurs buts qu'un acteur n'est pas à même d'atteindre individuellement (Lemieux 1997, 63). À ce propos, il est important de rappeler que la structuration des attentes se vérifie lors de la construction de ce type d'alliance (cf. Dumont et De Winter 1999).

Cependant, les attentes des partenaires vis-à-vis d'une coalition ne sont pas immuables. Des chocs externes, par exemple une défaite électorale, ou bien des changements de l'élite partisane (Harmel et Janda 1994, 266-67) en modifiant les stratégies et le but principal d'un parti pourraient également remettre en cause leur loyauté en rendant la défection envisageable. Si ce cas de figure se vérifie, les dirigeants doivent être prêts à répondre (cf. Mair, Müller, et Plasser 2004) de manière efficace afin de ne pas mettre en danger le rôle acquis par le parti.

À partir de ces deux éléments, nous pouvons donc considérer la gouvernance de coalition du membre le plus puissant d'une coalition comme étant efficace si les stratégies des dirigeants permettent aussi bien de prévenir que de répondre aux défections de leurs partenaires. Une prévention efficace des défections va leur permettre de prolonger le cycle de vie des coalitions de gouvernement. De plus, une réponse

efficace aux défections va contribuer à ne pas mettre en péril le rôle du parti ou bien pourrait rendre sa perte exclusivement temporaire.

Au contraire, une faible capacité à satisfaire les attentes de rétributions des partenaires en réduisant la durée du cycle de vie d'une coalition et/ou des réponses aux défections qui ne permettent pas au parti de maintenir son rôle vont rendre la gouvernance de coalition du membre le plus puissant de cette coalition faiblement efficace (cf. Tableau 50).

Tableau 50 - Efficacité de la gouvernance de coalition

		Réponse aux défections	
		+	-
Prévention de défections	+	+	-
	-	-	-

Dans les sections suivantes, nous analyserons les stratégies de préventions et les réponses aux défections de l'Union Valdôtaine.

9.2 Prévenir les défections

Pour appréhender la capacité à prévenir les défections de l'Union Valdôtaine nous avons analysé les cycles de vie des coalitions ayant permis au Mouvement d'acquérir un rôle gouvernemental. En partant du présupposé selon lequel une coalition est une forme d'alliance temporaire (cf. Lemieux 1997), nous avons considéré que plus la vie d'une coalition a été prolongée, plus les stratégies de préventions mises en œuvre par les dirigeants du parti ont été efficaces¹⁶⁴. Au contraire, plus la durée du cycle de vie d'une coalition a été temporaire, plus les stratégies n'ont pas réussi à atteindre leur but (cf. Tableau 51). Cependant, dans ce dernier cas, il est important de prendre en compte le type de fin ayant marqué le cycle de vie d'une coalition. S'il s'agit d'une « fin naturelle » (cf. Strøm, Müller, et Bergman 2008), par exemple provoquée par la fin d'une législature et l'incapacité des partenaires à acquérir la même force relative lors de la législature suivante, nous pouvons considérer que les stratégies de prévention ont été efficaces. Par contre, s'il s'agit d'une « fin imprévue » nous pouvons estimer que les stratégies n'ont

¹⁶⁴ Il s'agit des mêmes critères que nous avons utilisé pour classer la durée des succès (cf. Chapitre 2).

pas été très efficaces parce que très souvent ce type de fin est déclenché par la défection d'un ou plusieurs partenaires de coalition.

Tout cela nous a permis de comprendre que les segments de la trajectoire de l'UV caractérisés par des succès gouvernementaux ont été marqués par deux dynamiques principales (cf. Tableau 51). Les segments 1949-1954 et 1959-1966 ont été caractérisés par une faible capacité à prolonger la vie des coalitions. En effet, lors de ces périodes la vie des coalitions de gouvernement de l'UV a été temporaire. Par contre, les segments 1974-2003 et 2003-2018 ont été caractérisés par une forte capacité à prolonger la vie des coalitions parce la durée du cycle de vie des coalitions de l'UV a concerné plusieurs législatures. Cette dernière période a également été caractérisée par une coalition temporaire (cf. Tableau 51). Cependant, il est important de préciser qu'à la différence des autres phases finales du cycle de vie des coalitions de l'UV (cf. Types de défections), ce cas représente une « fin naturelle ». La fin de cette coalition n'a pas été provoquée par la défection d'un partenaire de coalition, mais par la reconfiguration des rapports de force engendrés par les élections régionales de 2018 (cf. ci-dessous).

Tableau 51 - Union Valdôtaine : défections et durée du cycle de vie des coalitions de gouvernement

	1949 - 1954	1959 - 1966	1974 - 2003	2003 - 2018
Prévention défections	-	-	+	+
Durée cycle de vie coalitions	UV - DC* (temporaire)	UV - PCI - PSI* (temporaire)	UV - DC - ADP* (prolongée) UV - PDS/DS (prolongée)	UV - SA - FED* (prolongée) UV - UVP - PD* (temporaire)

Source : Conseil de la Vallée

*Principaux partenaires de coalition de l'Union Valdôtaine

Dans les prochains paragraphes, nous expliquerons les raisons ayant permis ou bien empêchées aux unionistes de prolonger la durée de la vie des coalitions. Cependant, avant d'analyser ces éléments il est important de revenir un instant sur les attentes des acteurs à l'égard de leur participation aux coalitions parce que comme nous avons vu plus haut la capacité à prévenir la défection est étroitement liée à la satisfaction des attentes des partenaires.

Structuration des attentes

Un acteur politique décide d'intégrer une coalition si ce type d'alliance peut lui apporter des gains (cf. Lemieux 1997). La littérature souligne que la participation à une coalition de gouvernement vise la satisfaction de deux types d'attentes principales : l'occupation de postes qui permet de contrôler certains portefeuilles ou bien la réalisation de certaines politiques publiques (cf. par ex. Dumont et De Winter 1999). Ces deux objectifs ne sont pas opposés, mais ils peuvent se configurer de manières différentes. En analysant principalement aussi bien les programmes électoraux que la presse partisane et « généraliste » après des événements ayant reconfiguré les rapports de force au sein du champ régional valdôtaine, nous avons pu constater que la construction des coalitions a été marquée par des attentes différentes. À ce propos, nous pouvons distinguer deux cas de figure (cf. Tableau 52).

Les segments 1949-1954 et 1959-1966 de la trajectoire du Mouvement ont été caractérisés principalement par une complémentarité des deux objectifs. Lors de cette période, l'UV et ses partenaires se sont associés pour gouverner la région. De plus, l'alliance avec la DC visait également une avancée dans la mise en œuvre de l'autonomie, notamment celle matérielle (Union Valdôtaine 1949b). Ou bien, l'alliance avec les partis de gauche avait le but de changer les règles du jeu et d'institutionnaliser l'autonomie matérielle (Union Valdôtaine 1959b). Au contraire, dès 1963, mais surtout dès 1974, la participation aux coalitions est de plus en plus soumise au partage des portefeuilles en rendant l'agenda des politiques publiques secondaire. Pour cette raison, nous pouvons considérer que les attentes liées aux politiques publiques sont subordonnées à l'occupation de postes au sein de l'exécutif. Ce changement a été favorisé par l'augmentation de l'institutionnalisation de l'autonomie régionale (cf. Chapitre 6), mais aussi par l'affaiblissement du rôle d'entrepreneur ethnique de l'UV (cf. Türsan 1998). En effet, en tant qu'entrepreneur de gouvernement, l'UV a commencé à privilégier l'administration au détriment d'un agenda réformateur, lequel n'a été remis en cause par aucun des principaux partenaires du Mouvement.

Tableau 52 - Structuration des attentes à l'égard des coalitions

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
<i>Office-seeking</i>	+	+	+	+
<i>Policy-seeking</i>	+	+ → -	-	-

Comme nous verrons dans un instant, ces éléments ont influencé l'efficacité des stratégies des unionistes.

Prévention inefficace

La durée des coalitions de l'UV a été temporaire (1949-1954 et 1959-1966) parce que les stratégies visant la prévention des défections des dirigeants de l'UV ont été inefficaces. Deux raisons principales ont rendu faiblement efficaces les stratégies des unionistes.

En premier lieu, les coalitions avaient réussi à atteindre leur but en satisfaisant les principales attentes des partenaires de coalitions de l'UV. Lors de la première législature, la DC avait décidé de construire une coalition avec l'UV pour être sûr de gouverner la région, mais également pour exclure les socialistes et communistes d'un éventuel gouvernement. Vu que lors des élections nationales de 1953, les deux candidats de la DC remportent les élections sans le soutien de l'UV, les dirigeants de la DC, notamment ceux du centre, commencent à considérer l'alliance avec le Mouvement de moins en moins nécessaire (Riccarrand 2004, 53-64). La construction de la liste du lion avait comme but principal l'introduction d'un système électoral proportionnel (Union Valdôtaine 1959a). En 1962, le système majoritaire en vigueur fut finalement remplacé par la proportionnelle. Cet événement contribua donc à satisfaire une des principales attentes de la branche régionale du PSI en rendant la participation à la coalition moins « intéressante ». La satisfaction des attentes a donc contribué à réduire les coûts d'une éventuelle défection.

En deuxième lieu, l'inefficacité des stratégies des dirigeants de l'UV est aussi due à une reconfiguration des attentes de leurs partenaires de coalition. Lors de la période 1949-1954, une crise interne contribua à remettre en cause la loyauté de la DC. Par contre, un *shock* externe favorisa la reconfiguration des attentes des dirigeants de la branche régionale du PSI en 1966 (pour les détails cf. Types de défections).

Prévention efficace

Les dirigeants de l'UV ont réussi à prolonger le cycle de vie des coalitions en utilisant principalement deux stratégies. D'une part, ils ont été à même de partager efficacement les portefeuilles du gouvernement régional entre partenaires de coalition. D'autre part, ils ont décidé de multiplier les coalitions avec certains de leurs partenaires pour consolider leurs liens de loyauté.

Partage de portefeuilles

Le partage des portefeuilles de l'exécutif valdôtain parmi les partenaires de coalition représente la principale stratégie ayant permis aux unionistes de prévenir les défections. Cela n'est pas surprenant parce que, comme nous avons vu plus haut, la raison principale de la construction de ces coalitions était l'occupation de postes de gouvernement.

En tant que membre le plus puissant de ces coalitions, l'UV a toujours revendiqué le poste de président de la région. Pour cette raison normalement la présidence de la région n'était pas incluse dans les postes à partager au sein des coalitions. Au contraire, le partage concernait les assessorats, mais également les autres postes disponibles au sein des institutions régionales valdôtaines¹⁶⁵, comme les présidences des commissions, mais surtout le poste de président du Conseil¹⁶⁶. Ce dernier en effet représente le poste le plus prestigieux et le plus convoité excluant les postes de gouvernement¹⁶⁷.

Cette stratégie a été efficace parce que les dirigeants de l'UV ont fait preuve de pragmatisme. Contrairement à d'autres cas au sein desquels le partage des portefeuilles suivait des « formules consolidées » en fonction du poids électoral ou du type de parti (pour le cas de la Belgique cf. Dumont et De Winter 1999), ces éléments ont eu un rôle

¹⁶⁵ Au fur et à mesure que la région pénétrait au sein du champ économique valdôtain, le partage de postes a concerné également les entreprises contrôlées par la région, par exemple le Casino, ARER, etc.

¹⁶⁶ Entre 1977 et 1983, le poste de président a été occupé par G. Dolchi membre du PCI, principal parti d'opposition. Lors de cette période, ce poste n'était donc pas « utilisable » lors des partages au sein des coalitions de gouvernement. Il s'agit d'une sorte de reproduction à l'échelon régional de la coutume en vigueur au sein du champ central selon laquelle la présidence de la chambre était assignée à un membre du PCI (Ingrao 1976-1979 ; Iotti 1979-1992). Cependant, en raison du nombre limité des postes régionaux, cette coutume eut une durée plus courte qu'au sein du champ central.

¹⁶⁷ Pour une reconstruction des évolutions de la structure des opportunités des carrières régionales cf. Bottel (2016).

important, mais non décisif. En effet, le poids parlementaire a été utilisé principalement comme critère pour établir des hiérarchies au sein des coalitions. Le nombre de postes que les unionistes, en raison de leur rôle, étaient prêts à céder à leurs partenaires variait en fonction de la trajectoire partisane et/ou des contingences politiques. Si la force parlementaire unioniste augmentait, le nombre de postes pour les partenaires diminuait, mais sans jamais les exclure de l'exécutif (cf. Tableau 53). En d'autres termes, les principaux partenaires de l'UV ont toujours pu occuper au moins un poste au sein des exécutifs régionaux (par exemple les élus ADP en 1988 ou bien les élus PDS-GV dans les années 1990). Évidemment, dans ces cas, les partenaires de l'UV devaient accepter leur subordination au Mouvement en réduisant leurs attentes. Afin de poursuivre cette stratégie, mais également pour satisfaire les attentes des élus unionistes, parfois les Présidents de la Région de l'UV ont décidé de créer des portefeuilles supplémentaires en augmentant le nombre de postes exécutifs disponibles, par exemple en 1993 ou 2008.

Au contraire, si la force parlementaire unioniste diminuait, les dirigeants du Mouvement se montraient plus disponibles à faire des concessions à leurs partenaires afin de s'assurer leur loyauté. Cette attitude a caractérisé par exemple le partage des portefeuilles en 2013 (27^e gouvernement régional). Dans ce cas, les membres de *Stella Alpina* ont pu maximiser leurs attentes en occupant 3 postes sur les 9 disponibles parce que sans leur soutien la coalition n'aurait pas eu la majorité nécessaire pour obtenir le vote de confiance.

En outre, pour prévenir la défection, le partage des postes ne devait pas exclusivement répondre aux attentes « quantitatives » (nombre de postes contrôlés) des partenaires, mais également aller à l'encontre de leurs *portfolio preferences* (cf. Bäck, Debus, et Dumont 2011). Très souvent les partenaires de l'UV, notamment la DC et les DP dans les années 1980 et SA et FED dans les années 2000, ont fait preuve de pragmatisme et donc leurs préférences étaient flexibles. Dans ce cas, l'UV a prévenu la défection de ces acteurs en leur permettant de contrôler avec une certaine continuité certains assessorats (cf. Tableau 53). Par exemple dans les années 1980 jusqu'au début des années 1990, les assessorats des travaux publics et celui du tourisme ont été contrôlés principalement par des élus démo-chrétiens. Tout cela d'une part permettait à ces partis aussi bien de coloniser les structures administratives des assessorats que d'exploiter leurs ressources pour rétribuer leurs membres et électeurs. D'autre part, la continuité permettait aux membres des partis de personnaliser ces postes en augmentant leur notoriété au sein du

champ régional. En raison des règles électorales¹⁶⁸, il s'agit d'un élément à ne pas sous-estimer parce qu'il augmentait le capital politique personnel des élus. Au contraire, les préférences des élus des PDS-GV, ensuite des DS-GV, et des Verts étaient plus sensibles à leurs enjeux clés. En effet, les PDS/DS-GV ont contrôlé durablement l'assessorat aux activités productives dans les années 1990-2000. De plus, un élu vert a occupé le poste d'assesseur à l'environnement lors du 20^e gouvernement régional.

¹⁶⁸ Au Val d'Aoste, les systèmes électoraux régionaux ont toujours été marqués par le vote préférentiel en permettant aux électeurs de soutenir « leurs » candidats.

Tableau 53 - Union Valdôtaine : partage des portefeuilles des gouvernements régionaux

Période	1949 – 1954	1959 – 1966	1974 – 2003										2003 – 2018									
			UV, DC	UV, PCI, PSI	UV, DC, DP-UVP/ADP	UV, PDS/DS-GV, ADP/ PVdA/FED	UV, SA, FED	UV, UVP, PD														
Principaux partenaires de coalition n gouvernement régional Prés. Région Industrie et commerce/activités productives Agriculture et forêts Education et culture Tourisme Travaux Publics Finances Santé et aide sociale Environnement	1	4	5	11	12	13	14	15	16	17	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	
	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	DP-UV P	UV	AD P	IND	UV	UV	UV	U V	U V	FE D	UV	U V	U V	SA/P D	UV, UVP, PD
	UV	PS I I	PS I I	UV	PSI	DC	DP-UV P	DP-UV P	AD P	AD P	PCI	PDS	DS	DS	D S	D S	D S	UV	UV	SA	SA/P D	PD
	DC	UV	UV	UV P	UVP	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	U V	U V	U V	UV	UV	U V	UV	UV
	DC	UV	UV	RV	RV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	UV	U V	U V	U V	UV	UV	U V	UV	UV
	UV	PC I I	PC I I	UV	PSI/DC	DP/DC	DC	DC	DC	DC	UV	UV	UV	UV	U V	U V	U V	UV	UV	U V	UV	UV
	DC	PC I I	PC I I	IND D	IND/DC	DC	DC	DC	DC	DC	DC	UV	TEC/ADP	FE D	U V	U V	U V	UV	SA	SA	SA	EPA V
	UV	UV	UV	UV	UV/DC	UVP / DC	UVP / DC	DP-UV P	AD P	AD P	UV	AD P	TEC/UV	UV	U V	U V	U V	UV	FED / UV	SA	UV	UV
	-	PS I I	PS I I	TEC	PSDI	UV	UV	UV	UV	UV	DC	PCI	UV	UV	U V	U V	U V	UV	UV	U V	UV/ UVP	UVP
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TEC	VERT S	-	-	-	-	-	UV	U V	U V	UV

Source : Conseil de la Vallée

NOTA : IND = Indépendant ; TEC = Assesseur technique.

Multiplication des coalitions

La deuxième stratégie utilisée par les dirigeants de l'UV pour prévenir la défection des partenaires a été la multiplication des coalitions.

L'UV a construit plusieurs coalitions électorales à l'occasion des élections nationales¹⁶⁹ (cf. Tableau 54). La constitution de ces coalitions a permis aux unionistes de renforcer les liens avec leurs partenaires de gouvernement au sein des institutions régionales pour trois raisons principales.

En premier lieu, la participation à ces coalitions électorales a toujours permis aux partenaires de l'UV de sélectionner un des deux candidats (cf. Tableau 54). Cela pourrait paraître logique vu qu'il s'agit d'une liste de coalition, toutefois si l'on considère le poids spécifique des acteurs au sein du champ régional il ne l'est pas (cf. Annexes). En effet, bien que l'influence régionale de l'UV ait progressivement augmenté dès 1974, les unionistes n'ont pas modifié leur attitude vis-à-vis du partage des candidatures. Pour cette raison, nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une « renonciation » délibérée. La seule exception est représentée par la sélection des candidats en 2008. En cette occasion, deux candidats unionistes furent sélectionnés parce que cette élection avait le but de rétablir les équilibres après la défaite de 2006¹⁷⁰.

En deuxième lieu, les succès électoraux de ces coalitions ont permis à l'UV, mais également à ses partenaires de bénéficier des avantages de l'occupation de postes parlementaires au sein des institutions centrales en leur permettant aussi d'élargir leurs réseaux au sein du champ central. De plus, l'occupation de ces postes augmentait la notoriété des mouvements, mais surtout de leurs élus, au sein du champ politique valdôtain. Enfin, les forces politiques qui occupaient des sièges au sein du parlement national pouvaient bénéficier de plusieurs formes de financements publics¹⁷¹.

En troisième lieu, les succès de ces coalitions, notamment de la liste « Vallée d'Aoste », ont permis aux unionistes de renforcer également des loyautés « négatives ». En effet, progressivement il est devenu des plus en plus clair que ces succès étaient étroitement liés à la capacité de mobilisation des unionistes. Le renforcement du rôle de *pivot* du

¹⁶⁹ Ce choix a été également dicté par les règles du jeu. En effet, le Val d'Aoste lors de la période considérée a toujours été un collège uninominal. Pour cette raison la création de ce type de liste permet aux partis d'augmenter leur compétitivité en évitant d'éparpiller leur soutien.

¹⁷⁰ Cf. Chapitre 10.

¹⁷¹ Malheureusement les infos que nous avons collectées sont partielles.

Mouvement a donc rendu les coûts d'une éventuelle défection de la coalition de gouvernement plus élevés en augmentant aussi les risques de marginalisation pour les « déserteurs ». Tout cela a également contribué à augmenter le degré de symétrie des coalitions régionales avec celles des autres niveaux.

En effet, lors des années 1980, l'UV et la DC, son principal partenaire de coalition, se concurrençaient lors des élections nationales. Par contre, pendant les années 2000, UV, Stella Alpina et Fédération Autonomiste coopéraient au sein des institutions régionales et lors des compétitions nationales (cf. Tableau 54).

Tableau 54 - Union Valdôtaine : coalitions électorales nationales (1974-2018)

Périodes	Election nationale	Coalition	Candidats Chambre	Candidats Sénat
1974 - 2003	1976	UV - DC - RV - UVP	E. Ottoz* (UV)	P. Fosson (UV)
	1979	UV - DP - PLI	C. Dujany (DP)	P. Fosson (UV)
	1983	UV - DP - UVP	C. Dujany (DP)	P. Fosson (UV)
	1987	UV - ADP - PRI	L. Caveri (UV)	C. Dujany (ADP)
	1992	UV - PVdA	L. Caveri (UV)	C. Dujany (PVdA)
	1994	UV - PVdA	L. Caveri (UV)	C. Dujany (PVdA)
	1996	UV - PVdA	L. Caveri (UV)	G. Dondeynaz (PVdA)
	2001	UV - SA	I. Collé (SA)	A. Rollandin (UV)
2003 - 2018	2006	UV - SA - FED	M. Viérin* (SA)	A. Rollandin* (UV)
	2008	UV - SA - FED	E. Perron* (UV)	A. Fosson (UV)
	2013	UV - SA - FED	R. Marguerettaz (SA)	A. Lanièce (UV)
	2018	UV - UVP - PD-EPAV	A. Favre* (UVP)	A. Lanièce (UV)

Sources : *Ministero dell'Interno* ; Conseil de la Vallée.

NOTA : L'astérisque (*) nous permet d'identifier les candidates et les candidats qui n'ont été élu-é-s.

La multiplication des coalitions n'a pas concerné exclusivement les compétitions du niveau national, mais également celles européennes et communales. Dans le premier cas, à partir de 1979, les élections européennes ont commencé à constituer une autre occasion pour construire des listes de coalitions notamment avec les autres mouvements régionalistes valdôtains. Cependant, à la différence des rétributions dont bénéficiaient les principaux partenaires de la coalition « Vallée d'Aoste », celles liées à la participation à la liste « *Federalismo* (Fédéralisme) » étaient principalement symboliques : la défense des minorités linguistiques, le fédéralisme, la construction de l'Europe des peuples et la création d'un front commun avec d'autres mouvements régionalistes, notamment le *Partito Sardo d'Azione* (Parti Sarde d'Action)¹⁷². En effet, les chances d'élections lors de ce type de compétition ont toujours été extrêmement faibles parce que le Val d'Aoste à la différence des élections nationales n'est pas une circonscription uninominale, mais est une des régions, la plus petite, constituant la circonscription Italie Nord occidentale. Cependant, à partir des années 1990 l'un des objectifs du Mouvement a été d'essayer d'obtenir un siège à Bruxelles. Pour cette raison, les unionistes ont commencé à privilégier des apparentements avec des partis nationaux (DS en 1999 et 2004 ; PDL en 2009) au détriment des autres mouvements régionalistes italiens en rendant la constitution de coalitions au sein de l'arène européenne moins efficace pour la prévention des défections.

En ce qui concerne le niveau communal, les unionistes ont été à même de consolider les loyautés de leurs partenaires en construisant des coalitions aussi bien électorales que de gouvernement à l'échelon local. À ce propos, en considérant le cas de la commune d'Aoste¹⁷³, nous pouvons constater que les unionistes ont prévenu la défection de leurs partenaires de coalition en leur permettant d'occuper le poste de syndic (PDS-GV 1992 - 1995 ; PD 2015 - 2018) ou bien en suivant des stratégies de partage des portefeuilles au sein de l'exécutif de la ville (PDS/DS-GV année 1990 ; SA et FED 2000) reproduisant à l'échelon local les stratégies utilisées au sein des institutions régionales (cf. plus haut).

Pour terminer cette section, il est important de préciser deux éléments. Premièrement, plusieurs recherches ont montré que la durée de la vie d'une coalition de gouvernement est également liée à la création d'un agenda de politiques publiques intégrant les

¹⁷² Cf. par exemple Union Valdôtaine (1979, 1989).

¹⁷³ Malheureusement les informations dont nous disposons concernant les autres communes valdôtaines ne permettent pas d'effectuer des comparaisons systématiques.

principaux enjeux des agendas des partenaires de la coalition (cf. Dumont et De Winter 1999). Cependant, dans le cas des coalitions de l'UV cette stratégie a eu un poids marginal, mis à part dans les années 1950 et 1960, parce que les acteurs politiques, comme nous avons vu avant, construisaient des coalitions principalement pour accéder aux postes de gouvernement et non pour réaliser des politiques publiques particulières. En outre, les programmes des principaux partis sont devenus de plus en plus similaires. Ainsi, l'intégration des enjeux clés n'était presque pas nécessaire ou bien elle eut une valeur principalement symbolique. Deuxièmement, les stratégies que nous venons de présenter ont été utilisées de manière complémentaire en permettant aux unionistes d'offrir à leurs partenaires de coalitions plusieurs types de rétributions (cf. Tableau 55).

Tableau 55 - Union Valdôtaine : principales rétributions des partenaires de coalition

Stratégie		Niveau politique	Principaux bénéfices pour les partenaires de coalition
Partages Postes		Régional	Postes gouvernementaux (+) Politiques - Agenda (-)
Multiplication coalitions	Electorales	National	Candidats - Postes « Unité du peuple valdôtain »
		Européen	« Unité du peuple valdôtain » « Coopération avec les peuples frères »
	Gouvernementales	Communal	Postes exécutifs : syndic et adjoints

Après avoir analysé l'efficacité des stratégies mises en places pour essayer de prévenir la défection des partenaires de coalition, dans la section suivante nous focaliserons notre regard sur l'efficacité des réponses unionistes aux défections.

9.3 Répondre aux défections

Pour appréhender la capacité du principal acteur d'une coalition à répondre aux défections d'un ou plusieurs partenaires nous avons analysé l'impact de ces défections sur le maintien du rôle gouvernemental du parti. Plus précisément, nous avons considéré comme étant efficaces les réponses aux défections qui permettent à ces

acteurs soit de ne pas perdre leur rôle gouvernemental soit de le perdre temporairement. Au contraire, la capacité d'un parti à répondre aux défections de ses partenaires peut être considérée comme faible si elle provoque une exclusion prolongée du gouvernement (cf. Tableau 56).

Tableau 56 - Efficacité des réponses aux défections

Efficacité de la réponse	Impact sur le maintien du rôle gouvernemental
+	Aucune
	Perte temporaire (< 1 législature)
-	Perte prolongée (> 1 législature)

L'analyse de l'impact des défections nous a permis de constater que la capacité de répondre aux défections du Mouvement a été faible exclusivement lors de la période 1959-1966. En effet, la défection du PSI en 1966 a provoqué - évidemment il ne s'agit pas de la seule raison - une exclusion durable de l'UV du gouvernement régional. Par contre, les autres segments de la trajectoire de l'UV ont été caractérisés par des réponses aux défections plus efficaces parce que l'UV n'a pas perdu ou bien elle a perdu temporairement le rôle gouvernemental (cf. Tableau 57). Il est important de préciser que la réponse de l'UV à la défection de la DC en 1954 (cf. ci-dessous) a été efficace, mais exclusivement sur la courte durée parce que par la suite le Mouvement a été relégué dans l'opposition.

Tableau 57 - Union Valdôtaine : efficacité des réponses aux défections

Périodes	Défections*	Impact sur le maintien du rôle gouvernemental	Efficacité réponse
1949-1954	DC (1954)	Aucun	+
1959-1966	PSI (1966)	Prolongé	-
1974-2003	DC (1990)	Temporaire	+
2003-2018	DS (2005)	Temporaire	+
	SA (2017)	Temporaire	+

*Nous avons considéré principalement les défections des principaux partenaires de coalition de l'UV.

Les défections que nous avons analysées représentent de véritables événements imprévus qui forcent les dirigeants d'un parti à choisir plusieurs types de réponses

possibles (Mair, Müller, et Plasser 2004, 9-14). En raison de notre intérêt pour les coalitions, lors de notre analyse nous avons privilégié les *strategic responses vis-à-vis other parties* au détriment d'autres types de réponse (Mair, Müller et Plasser 2004, 12). Avant d'expliquer les raisons de l'efficacité des réponses de l'UV, il est important d'illustrer les types de défections ayant caractérisé le cycle de vie des coalitions du Mouvement.

Types de défections

Les défections des partenaires de l'UV ont été favorisées par une reconfiguration de leurs attentes de rétributions vis-à-vis de la coalition. En nous inspirant des travaux de Harmel et Janda (1994; 1995), nous pouvons distinguer entre reconfigurations des attentes qui ont été déclenchées par une crise au sein de la coalition et celles provoquées par des chocs externes.

Crises internes

Les crises internes ont été déclenchées par l'incapacité des dirigeants de l'UV à satisfaire les nouvelles attentes de rétributions de leurs partenaires.

La défection de la DC est liée à l'échec des négociations en vue des élections régionales prévues pour 1954. Deux éléments principaux ont contribué à remettre en cause la loyauté des démos-chrétiens à l'égard de l'UV. Premièrement, les dirigeants de la DC ne voulaient pas que la majorité des candidats et donc des conseillers régionaux soient des membres de l'UV (Ricarand 2004, 90). En effet, plusieurs membres de la DC voulaient mettre un terme à leur « subordination » vis-à-vis du Mouvement en remettant en cause également le leadership au sein des institutions régionales de S. Caveri (Ricarand 2004, 93). Pour cette raison les démos-chrétiens revendiquèrent la majorité des postes sur la liste. Deuxièmement, ces derniers ne partageaient pas la proposition avancée par les unionistes de remplacer le système majoritaire en vigueur par un système proportionnel pur (Ricarand 2004, 92). En raison des rapports de force caractérisant le champ régional, le système majoritaire était le seul qui aurait permis à la DC de continuer à gouverner même sans le soutien de l'UV. Ces éléments nous permettent de comprendre que les relations au sein de la coalition étaient en train de se polariser. Tout au long de l'année 1953 et jusqu'au mois de juillet 1954 les tensions entre les deux

partenaires augmentèrent¹⁷⁴. L'apogée de la crise fut atteint le 3 juillet 1954 quand 11 conseillers régionaux de la DC décidèrent de démissionner de leurs postes (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007). Ce geste contribua à mettre fin à la coalition UV-DC.

Comme dans le cas précédant, la défection de la Gauche Valdôtaine - DS est étroitement liée aux négociations pour les candidatures. Cependant, cette fois l'augmentation de la conflictualité au sein de la coalition est liée à la sélection des candidats en vue des élections politiques nationales de 2006. Après une confrontation interne assez animée, les dirigeants DS-GV avaient décidé de revendiquer un rôle plus important au sein de la coalition (Ricarand 2010, 275). Pour cette raison, ils avaient proposé aux unionistes de sélectionner le candidat pour le Sénat parmi leurs membres et celui pour la Chambre des députés parmi les membres de leur organisation (Union Valdôtaine 2006). Cependant, la requête de la GV, mais également la manière utilisée pour l'avancer, n'a pas été jugée recevable par les dirigeants de l'UV parce qu'elle ne correspondait guère au projet politique de la coalition (Zublena 2006). Ces élections, comme la plupart des compétitions de ce type, devaient avant tout permettre une ré-politisation du clivage centre-périphérie. Pour cette raison, les candidats de la coalition devaient forcément être l'expression de mouvements régionalistes et non d'une branche régionale d'un parti national, même si ses membres étaient les partenaires de gouvernement de l'UV. En raison du refus de leur proposition, les DS-GV décidèrent d'une part de mettre terme à leur alliance avec l'UV et d'autre part de constituer une coalition concurrente pour les élections politiques nationales. Ce dernier choix permettait aux DS d'indiquer un des deux candidats de la liste¹⁷⁵.

La défection de *Stella Alpina* (SA) est liée aux élargissements de la majorité régionale qui se sont vérifiés entre 2015 et 2016. La cooptation du PD (2015) avait le but de fournir à l'UV un canal privilégié pour négocier avec le centre *patto di stabilità* (cf. Chapitre 6). La cooptation de l'Union Valdôtaine Progressiste (UVP - 2016) devait permettre à la coalition de disposer d'une majorité encore plus large. L'intégration au sein de la coalition de ces deux nouveaux membres a évidemment impliqué une réduction des bénéfices, notamment en terme de postes pour les autres partenaires. Cependant, la

¹⁷⁴ L'augmentation a été favorisée également par l'échec des négociations visant l'institutionnalisation de l'autonomie matérielle (cf. Chapitre 5). Échec que les unionistes attribuaient à l'incapacité des deux parlementaires DC au parlement (Union Valdôtaine 1954c).

¹⁷⁵ Pour les détails cf. Riccarand (2010, 275).

réduction a été inégale. Lors de cette période, le nombre de postes contrôlés par *Stella Alpina* est passé à trois parce qu'à chaque élargissement les membres de SA ont dû céder un de leurs postes aux nouveaux entrants¹⁷⁶. Tous ces « sacrifices » brisèrent la confiance de plusieurs membres des *Stella Alpina* à l'égard de l'UV en favorisant leur défection (Savoie 2017a). Les dirigeants de ce parti régionaliste décidèrent de construire une nouvelle coalition avec UVP, ALPE et Pour Notre Vallée¹⁷⁷. Suite à ces changements, le 10 mars 2017 l'UV a été exclue du gouvernement et un nouveau gouvernement régional présidé par Marquis (SA) est entré en fonction (Savoie 2017b). Cependant, le choix de tourner le dos à l'UV augmenta les tensions au sein de SA en favorisant la défection des conseillers régionaux M. Baccega et A. Lanièce. Afin de poursuivre leur collaboration avec l'UV, ces derniers décidèrent de constituer *Stella alpina popolare autonomista* (Redazione LaStampa.it Aosta 2017b). Après deux mois, afin d'éviter des confusions avec Stella Alpina, ce mouvement a été renommé *Edelweiss popolare autonomista valdostano* (EPAV) (Ansa 2017).

Chocs externes

Des chocs externes, en modifiant les attentes du PSI (1966) et de la DC (1990), ont contribué à remettre en cause leur loyauté.

Dans le premier cas, deux événements majeurs ont eu un impact sur la trajectoire du PSI entre 1963 et 1966. Au sein du champ central, après d'intenses négociations, en décembre 1963 le PSI intègre la coalition de gouvernement de la DC donnant vie au premier gouvernement de centre-gauche organique (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007). En raison de son faible degré de régionalisation, le champ politique valdôtain fut concerné par cette reconfiguration des rapports de force, toutefois les conséquences du choc n'eurent pas tout de suite des impacts sur les équilibres au sein de la coalition du lion (UV - PCI - PSI). Les tensions augmentèrent considérablement après les élections communales de mai 1965. La DC pour la première fois devint le parti le plus voté du chef-lieu Aoste (cf. Cuaz, Riccarand, et Momigliano Levi 2003). Pour gouverner la ville, les dirigeants de la DC décidèrent de reproduire à l'échelle locale une coalition de centre-gauche. Cependant, l'émergence d'une affaire

¹⁷⁶ En 2015, P. Marquis (*Stella Alpina*) démissionna pour permettre à R. Donzel (PD) d'occuper le poste d'assesseur aux activités productives. En 2016, M. Viérin (SA) a dû céder la présidence du Conseil de la Vallée à A. Rosset (UVP) (Conseil de la Vallée 2018e).

¹⁷⁷ PNV est un mouvement politique né d'une scission de l'UV en 2016 (cf. Chapitres 4 et 10).

judiciaire concernant des conseillers régionaux démo-chrétiens empêcha la formation de cette coalition et les socialistes décidèrent de continuer leur collaboration avec l'UV et le PCI comme au sein du Conseil régional. Cependant, lors du congrès régional du PSI (octobre 1965) la ligne politique de la branche valdôtaine changea. En effet, une large majorité des délégués se prononcèrent en faveur d'une alliance avec la DC (Ricarand 2004, 148). Ce changement de ligne politique a été influencé par le renouvellement de l'élite partisane socialiste, notamment par l'élection à la tête de la branche régionale de Froio¹⁷⁸. Ces événements furent suivis par les démissions des assesseurs socialistes aussi bien à la commune d'Aoste (novembre 1965) qu'au Conseil régional (janvier 1966) lesquelles contribuèrent à mettre fin à la coalition du lion.

Dans le deuxième cas, comme dans les années 1960, les équilibres de la coalition de gouvernement régional furent bouleversés encore une fois par les résultats électoraux des élections communales de Aoste. Pour la première fois dans son histoire l'UV devint le premier parti de la ville. Pour cette raison les unionistes décidèrent de revendiquer le poste de maire (Ricarand 2004, 102). Ce résultat n'est pas surprenant. Au contraire, il reflète les dynamiques à l'œuvre au sein du marché électoral régional : la consolidation du rôle hégémonique de l'UV et la crise des autres acteurs du champ politique (cf. Chapitres 7 et 8). Cependant, contrairement aux décennies précédentes, les nouveaux dirigeants de la DC valdôtaine, notamment son secrétaire Fosson, sollicité par le secrétaire régional du PSI B. Milanesio¹⁷⁹, décidèrent de réagir à ce nouveau choc électoral, mais également à la progressive marginalisation de leur parti, en décidant de constituer une nouvelle coalition avec le PSI, ADP, PRI, mais également avec le PCI afin d'exclure l'UV du gouvernement aussi bien de la commune d'Aoste que de celui régional. Cette stratégie a permis au socialiste L. La Torre de devenir maire d'Aoste et au démo-chrétien G. Bondaz d'occuper la présidence de la région (cf. Cuaz, Riccarand, et Momigliano Levi 2003).

Après avoir illustré les types de défections ayant marqué le cycle de vie des coalitions de l'UV, dans les sections suivantes nous nous pencherons sur les réponses des unionistes.

¹⁷⁸ Pour les détails cf. Riccarand (2004, 146-150).

¹⁷⁹ Milanesio fut le véritable promoteur du « *ribaltone* » (cf. Riccarand 2010, 103-107). Pour une reconstruction des événements cf. aussi La Repubblica delle fontine (Milanesio 1993).

Réponses faiblement efficaces

En 1966, la défection des socialistes provoqua une exclusion prolongée de l'UV du gouvernement valdôtain parce que les dirigeants unionistes décidèrent de ne pas répondre, sur le plan stratégique, à ce changement. La marge de manœuvre des dirigeants de l'UV était limitée parce que le potentiel de coalition (Sartori 2005, 108) du Mouvement était faible. En effet, en 1966, l'UV était considérée comme un partenaire potentiellement légitime de coalition seulement par les membres du PCI.

Cette baisse représente une conséquence de la crise de l'alliance UV - DC et de la construction de la coalition du lion rassemblant UV, PCI et PSI.

Après la crise et la fin de l'alliance UV - DC de 1954, l'UV n'a plus été considérée par les membres de la DC aussi bien régionale que centrale comme étant un partenaire de coalition potentiellement légitime. En raison aussi bien de la nationalisation du champ régional que du poids spécifique du parti démo-chrétien, ce veto contribua à affaiblir le potentiel de coalition du Mouvement en limitant ces stratégies de coalition.

Afin de briser cet isolement, les dirigeants unionistes décidèrent de s'allier avec le PCI et le PSI. Cependant, bien que cette stratégie ait permis à l'UV d'accéder à nouveau au gouvernement régional 1959, elle favorisa une baisse ultérieure du potentiel de coalition partisan, notamment aux yeux des démos-chrétiens. En effet, aussi bien le PCI que le PSI étaient renfermés dans une sorte de cordon sanitaire parce qu'ils étaient considérés comme dangereux pour la démocratie (Democrazia Cristiana 1959). La présence de ce cordon ne représentait pas une particularité du champ politique valdôtain. Au contraire, il s'agit d'une reproduction à l'échelon régional du pluralisme polarisé caractérisant le champ politique central (cf. Sartori 1982).

La non-réponse des unionistes à la défection des socialistes encouragea une intensification de la coopération avec les communistes. La fin de la junte du lion ne contribua donc pas à remettre en cause l'alliance avec le PCI. Par exemple, en occasion des élections politiques nationales de 1968, les communistes décidèrent de ne présenter aucun candidat en donnant leur support aux deux candidats de l'UV.

Cette stratégie a eu deux impacts majeurs sur la trajectoire de l'Union Valdôtaine. D'une part, ce choix provoqua une exclusion prolongée de l'exécutif régional. En effet, lors de la période caractérisée par la fugace hégémonie de la DC (1966 - 1970), l'UV n'a jamais été

un des partenaires minoritaires des gouvernements démo-chrétiens¹⁸⁰. Nous devons quand même souligner que le cordon sanitaire concernait l'UV et non les autres partis régionalistes. En effet, pendant cette période, la Ligue (1966-1968) et le Rassemblement Valdôtain (1968-1970) ont été des partenaires minoritaires de la DC (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007).

D'autre part, elle contribua à augmenter les tensions au sein du Mouvement parce que certains membres de l'UV proposaient de mettre fin à l'alliance avec le PCI afin d'autonomiser leur action. Tout cela favorisa donc une baisse de la cohésion intrapartisane (cf. Chapitre 10)

Réponses efficaces

Contrairement aux cas que nous venions d'analyser, les dirigeants de l'UV ont été à même de répondre efficacement aux défections qui ont eu lieu en 1954, 1990, 2006 et 2017 parce que l'exclusion du gouvernement a été temporaire. Dans tous ces cas, les unionistes ont décidé de faire face aux défections de leurs partenaires en utilisant principalement une stratégie : la construction d'une nouvelle coalition. Trois éléments principaux ont rendu possible ce type de réponse.

En premier lieu, les stratégies de coalition des dirigeants de l'UV ont été marquées par un fort pragmatisme. En effet, à l'échelon régional les unionistes ne voulaient pas se limiter à jouer un rôle exclusivement tribunitien (cf. Lavau 1969). De plus, à partir des années 1970, la forte dépendance des capacités régionales rendait l'accès au gouvernement incontournable pour la maximisation du soutien électoral de l'UV (cf. Chapitre 8). Pour cette raison selon les conjonctures politiques, en suivant fidèlement la devise « Ni droite ni gauche » (Salvadori 1978, 83-85) les unionistes ont construit des coalitions avec des partis de centre-droit (par exemple DC et PDL), de centre-gauche (par exemple PSI et PD), de gauche (PCI) et régionalistes (par exemple UVP, RV, ADP, FED et SA). Au contraire, aucun parti exprimant des positions radicales aussi bien de gauche que de droite n'a jamais intégré une des coalitions de l'UV. L'exclusion des partis d'extrême gauche encore une fois était liée à des raisons pragmatiques. En effet, ces acteurs, par exemple le *Partito della Rifondazione Comunista* (PRC) dans les années

¹⁸⁰ Aussi bien lors de la X^e législature (1963 - 1968) que de celle suivante (1968 - 1973) la DC a occupé 13 sièges au sein du conseil de la Vallée. Pour cette raison elle dut constituer une coalition pour gouverner (Conseil de la Vallée 2018a, 2018c).

1990, avaient une force relative électorale et parlementaire très faibles¹⁸¹. Par contre, l'exclusion des partis d'extrême droite, notamment le Movimento sociale italiano (MSI), représentait un cas d'exclusion idéologique parce que ces partis étaient considérés comme dangereux pour la défense et l'épanouissement du particularisme valdôtain dans la mesure où ils représentaient les héritiers du parti fasciste (Bétemps 1975).

En deuxième lieu, notamment pour les réponses qui ont eu lieu après les années 1970, elles ont été possibles parce que l'UV a accru son potentiel de coalition. Tout cela est lié à la fin du cordon sanitaire auquel était soumis le Mouvement. Ce changement représente une des conséquences de la reconfiguration des rapports de force du champ politique régional provoqué par l'émergence des Démocrates Populaires (DP). La scission ayant déclenché la genèse de ce nouveau mouvement politique a contribué à affaiblir le groupe DC au sein du Conseil de la Vallée. En effet, en 1970 le nombre de sièges occupés par la DC passe de 13 à 6¹⁸². De plus, en même temps le rapprochement des DP avec le PCI était en train de marginaliser la DC. Pour essayer de répondre à cette baisse de la force parlementaire, mais également au rapprochement des DP avec le PCI, les dirigeants démo-chrétiens décidèrent de reprendre le dialogue avec l'UV (Ricarand 2004, 249-56). À la différence des années 1960, l'UV a donc été à nouveau considérée comme étant un partenaire potentiel de coalition légitime par tous les principaux acteurs du champ régional. Lors des décennies suivantes, jusqu'en 2018 (cf. ci-dessous), le potentiel de coalition unioniste n'a plus été remis en cause.

En troisième lieu, aussi bien en 1992 qu'en 2017, cette réponse n'a pas été possible parce que les équilibres au sein des coalitions créées *ad hoc* pour isoler l'UV étaient très précaires.

Les unionistes ont essayé de déstabiliser ces coalitions afin de provoquer des défections. Pour ce faire ils se sont montrés très permissifs en faisant des offres très avantageuses aux futurs partenaires, notamment en ce qui concerne le partage des portefeuilles, mais surtout en décidant de céder la présidence de la région à un de leurs partenaires. Ce poste fut occupé par I. Lanivi (indépendant) en 1992 et par L. Viérin (UVP) en 2017 (Conseil de la Vallée 2018b, 2018e).

¹⁸¹ Par exemple PRC dans les années 1990 (cf. Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007).

¹⁸² Les 7 sièges perdus par la DC ont tous été occupés par les DP.

Avant de conclure en discutant des relations entre gouvernance de coalition et capacité à maintenir un rôle gouvernemental, nous allons illustrer pour quelle raison 2018 a été un tournant pour les stratégies de coalition de l'Union Valdôtaine.

9.4 2018 : un tournant des stratégies de coalition de l'Union Valdôtaine

Dans la section précédente, nous avons souligné que le potentiel de coalition d'un parti influence aussi bien la capacité que l'efficacité des réponses aux défections. Cependant, le potentiel de coalition (Sartori 2005, 108) d'un parti ne joue pas un rôle exclusivement clé dans ce type de situation. Cet élément est très important également quand un parti doit essayer de construire une nouvelle coalition après que celle précédente ait été marquée par une fin « naturelle » (cf. Strøm, Müller, et Bergman 2008). Ce type de fin comporte en effet très souvent une reconfiguration des dynamiques inter-partisanes.

À ce propos, nous avons vu qu'une fin « naturelle » de 2018 a marqué la coalition de gouvernement UV - UVP - PD - EPAV. En effet, la reconfiguration des rapports de force déclenchée par les élections régionales du 21 mai a rendu impossible une prolongation de la vie de cette coalition. La diminution de la force relative électorale de l'UV a provoqué la perte de son rôle de *pivot*. En effet, en raison des règles du jeu, bien que l'UV ait conquis la majorité relative des suffrages, le Mouvement a acquis la même force relative parlementaire de la Lega en contrôlant 7 sièges (Conseil de la Vallée 2018f). Le principal partenaire de coalition de l'UV, l'Union Valdôtaine progressiste (UVP) a également réduit sa force relative aussi bien électorale que parlementaire. Par contre, la liste du PD n'a pas réussi à franchir le quorum pour accéder au Conseil de la Vallée et aucun de ses candidats n'a donc été élu (Bureau électoral RAVA 2018). Ces éléments ont ainsi forcé les dirigeants de l'UV à envisager de nouvelles alliances (Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine 2018).

Cependant, après plus de quarante ans les unionistes n'ont pas réussi à créer une nouvelle coalition parce que le potentiel de coalition du Mouvement est devenu extrêmement faible. Cette faiblesse est due au veto auquel a été soumis le Mouvement par la Ligue. En effet, après la validation des résultats électoraux N. Spelgatti, la candidate la plus votée de la liste de la Lega, a tout de suite affirmé que son parti n'aurait jamais conclu une alliance avec l'Union Valdôtaine (Ventrice 2018a).

En raison de l'influence acquise par la branche régionale du parti de Salvini, ces paroles ont contribué à structurer les négociations pour la constitution du gouvernement régional en marginalisant l'UV. Tout cela a permis à la Lega d'acquérir un rôle de *pivot* dans la construction d'une nouvelle coalition regroupant AC - Stella Alpina - PNV, ALPE, MOUV' avec le soutien de l'ancienne unioniste Emily Rini (Conseil de la Vallée 2018f). Cette stratégie a permis à ces acteurs d'exclure l'Union Valdôtaine du gouvernement régional¹⁸³. Bien qu'il soit trop tôt pour analyser les conséquences de ces nouveaux rapports de force, nous pouvons toutefois constater que 2018 représente un tournant de la trajectoire de l'UV. En effet, la segment 2003-2018 se termine par une réduction importante de la gouvernance de coalition de l'UV parce que le Mouvement n'a pas été à même de construire une coalition de gouvernement. Tout cela nous permet donc de comprendre que le potentiel de coalition d'un parti (Sartori 2005, 108) représente également un élément préalable pour être en mesure d'exercer une gouvernance de coalition efficace.

9.5 Gouvernance de coalition et durée des succès gouvernementaux

L'analyse de l'évolution de la capacité de l'Union Valdôtaine à prévenir et à répondre aux défections de ses partenaires nous permet de comprendre que le degré d'efficacité de la gouvernance de coalition des dirigeants du Mouvement n'a pas été le même lors des segments de la trajectoire partisane caractérisés par des succès gouvernementaux (cf. Tableau 58).

La gouvernance de coalition des dirigeants de l'UV a été faiblement efficace lors des segments 1949-1954 et 1959-1966 de la trajectoire partisane. Dans le premier cas, l'inefficacité de la gouvernance est due principalement à une faible capacité à prévenir les défections. Cependant, nous devons souligner que la capacité de l'UV à répondre aux défections a été temporaire. En effet, la réponse à la défection de la DC, comme nous l'avons vu, a été efficace exclusivement sur la courte durée. Dans le deuxième cas, la gouvernance de coalition des unionistes n'a pas été efficace parce que les stratégies de

¹⁸³ SA, PNV, MOUV et ALPE avaient déjà essayé de poursuivre ce but en 2017, mais comme nous l'avons vu plus haut l'exclusion du gouvernement de l'UV fut temporaire parce que les dirigeants unionistes ont été à même de constituer une nouvelle coalition avec l'UVP.

préventions ont été rendues inefficaces par une reconfiguration des attentes du PS provoqué par un choc externe et par une incapacité à répondre aux défections.

Par contre, la gouvernance de coalition de l'UV a été plus efficace lors du segment 1974-2003. À la différence des deux périodes précédentes, les dirigeants du Mouvement sont en mesure aussi bien de prévenir que de répondre à toutes les défections ayant marqué le cycle de vie des coalitions de gouvernement qu'ils ont construites.

La période 2003-2018 avait commencé avec des dynamiques similaires à celles observées entre 1974 et 2003. Cependant, la gouvernance de coalition des unionistes est devenue très inefficace en 2018 parce que le veto de la Lega a contribué à baisser considérablement le potentiel de coalition (Sartori 2005, 108) du Mouvement en l'excluant de facto des négociations pour la construction du nouvel exécutif.

Tableau 58 - Union Valdôtaine : efficacité de la gouvernance de coalition et durée des succès gouvernementaux

	Succès temporaire 1949-1954	Succès temporaire 1959-1966	Succès de longue période	
			Intensité + 1974-2018	Intensité - 2003-2018
Efficacité gouvernance de coalition	-	-	+	+ → -
Prévention défections	-	-	+	+
Efficacité réponses	+ → -	-	+	+ → -

L'analyse de l'évolution de l'efficacité de la gouvernance de coalition de l'Union Valdôtaine nous a donc permis de comprendre que cette condition stratégique a une certaine influence sur la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle gouvernemental. En effet, l'efficacité de la gouvernance de coalition a contribué à prolonger la longévité « exécutive » de l'Union Valdôtaine. Au contraire, une gouvernance inefficace rend le maintien d'un rôle gouvernemental temporaire.

En outre, l'analyse menée nous a permis de remarquer que cette condition peut contribuer à brider la remise en cause du rôle acquis par le parti quand l'intensité des succès est caractérisée par une décroissance constante. En effet, dans ces situations une gouvernance efficace a une influence sur la durée des succès gouvernementaux en permettant au parti de continuer à exercer son contrôle sur le gouvernement.

Cependant, afin que la gouvernance soit efficace le parti doit avant tout être en mesure de maximiser son soutien électoral pour continuer à jouer un rôle de *pivot* dans les négociations post-électorales. Si cela ne se réalise pas, comme le démontre le cas de l'UV en 2018, les risques d'être soumis à des vetos ou à des cordons sanitaires augmentent énormément en affaiblissant le potentiel de coalition.

Après avoir examiné la gouvernance de coalition, dans le prochain chapitre nous déplacerons notre regard des stratégies partisanes aux interactions entre acteurs afin d'analyser la cohésion intra-partisane.

Chapitre 10 - Cohésion intra-partisane

Après avoir analysé les conditions structurelles et stratégiques, dans ce chapitre nous cherchons à comprendre dans quelle mesure les évolutions de la cohésion intra-partisane influencent la capacité d'un parti régionaliste à maintenir durablement un rôle gouvernemental. Nous sommes en effet convaincus qu'une forte cohésion intra-partisane, en augmentant la loyauté de ses membres, renforcerait l'action du parti en favorisant ainsi le maintien d'un rôle gouvernemental dans le temps. Au contraire, une faible cohésion, en diminuant la loyauté des membres, affaiblirait l'action partisane en rendant le maintien du rôle gouvernemental acquis auparavant temporaire ou bien en provoquant une baisse de la force relative partisane.

Dans les paragraphes suivants, nous commencerons par illustrer les relations entre la cohésion et les dynamiques intra-partisanes (10.1). Par la suite, avant de nous pencher sur l'analyse des dynamiques coopératives (10.3), compétitives (10.4) et dégénératives (10.5) ayant caractérisé la trajectoire de l'Union Valdôtaine lors des segments de la trajectoire partisane marqués par des succès gouvernementaux, nous nous concentrerons sur la morphologie des factions unionistes (10.2). Pour conclure, nous analyserons les liens entre cohésion intra-partisane et durée des succès gouvernementaux (10.6).

10.1 Cohésion et dynamiques intra-partisanes

L'acquisition d'un rôle politique significatif positionne les partis face à plusieurs défis. Par exemple, très souvent les dirigeants d'un parti décident de modifier leurs stratégies ou de reconfigurer l'organisation partisane afin de mieux les « adapter » au nouveau rôle acquis¹⁸⁴. De la même manière, le maintien d'un rôle significatif rend la cohésion interne plus fragile parce qu'il transforme les partis en des aimants aussi bien pour les aspirants professionnels de la politique que pour les carriéristes en augmentant la compétitivité interne et les risques de polarisation. En outre, un accès relativement plus stable aux postes de pouvoir risque d'altérer les équilibres entre objectifs collectifs et individuels

¹⁸⁴ Pour le cas des partis régionalistes cf. par ex. Elias et Tronconi (2011a).

(Boucek 2012, 37-38). Ces éléments sont donc susceptibles d'influencer le degré de cohésion intra-partisane.

Les évolutions de la cohésion intra-partisane sont étroitement liées aux interactions entre acteurs caractérisant la trajectoire d'un parti. À ce propos, nous pouvons distinguer trois cas de figure. En nous appuyant sur le modèle des *Three Faces of Factionalism* élaboré par Boucek (2009, 469-478) nous pouvons considérer que les interactions au sein d'un parti peuvent être caractérisées par de dynamiques coopératives, compétitives et dégénératives. Dans le premier cas, les interactions entre factions favoriseraient l'augmentation du consensus interne et l'agrégation de groupes séparés. Dans le deuxième cas, les relations au sein du parti sont caractérisées par une augmentation de la conflictualité qui favoriserait la circulation des élites renforçant la démocratie interne. Ce type de dynamique peut contribuer à provoquer une croissance des factions, des vetos internes, mais également de la fragmentation du vote partisan. Dans le troisième cas, les interactions entre factions favoriseraient la fragmentation du parti parce que chaque groupe essaierait prioritairement de poursuivre ses objectifs au détriment des buts collectifs dont pourraient bénéficier la plupart des membres du parti. Pour cette raison, les compétitions intra-partisanes se structureraient principalement autour du contrôle de postes et de ressources. Ces dynamiques rendraient plus instable l'organisation partisane parce qu'elles augmenteraient les risques d'implosion ou bien de scissions.

Vu que ces trois dynamiques représentent des idéaux-types (Weber 2016, 94-117), nous sommes persuadés que les relations au sein d'un parti sont marquées par le chevauchement simultané des trois dynamiques. Cependant, nous sommes également persuadés que l'imbrication des trois types de dynamiques n'est pas symétrique. Pour cette raison, les segments de la trajectoire d'un parti pourraient être caractérisés par la prédominance d'une ou de plusieurs dynamiques.

En partant de ces éléments, nous pouvons donc considérer que l'imbrication de dynamiques intra-partisanes coopératives et compétitives en renforçant à la fois l'intégration des factions et le degré de démocratie interne augmenterait la cohésion au sein d'un parti. Au contraire, l'imbrication de dynamiques compétitives et dégénératives en exacerbant aussi bien la conflictualité que la fragmentation du parti affaiblirait la cohésion interne (cf. Tableau 59). En outre, l'imbrication de dynamiques dégénératives et coopératives favoriserait également une baisse de la cohésion parce que la

prédominance d'une faction réduirait aussi bien la durée que l'impact des dynamiques coopératives. En d'autres termes, cette imbrication conduirait la coopération à ressembler à une sorte de *pax armata* temporaire¹⁸⁵.

Tableau 59 - Degré de cohésion et dynamiques intra-partisanes

Degré Cohésion intra- partisane	Fort	Faible	Faible
Dynamiques Coopératives	+	-	+
Dynamiques Compétitives	+	+	-
Dynamiques Dégénératives	-	+	+

Il est important de préciser que jusqu'à présent nous avons fait un usage extensif du concept de faction pour désigner n'importe quel groupe d'acteurs qui participe aux compétitions politiques intra-partisanes¹⁸⁶.

Dans les prochains paragraphes, nous analyserons l'évolution de chacune de ces trois dynamiques lors des segments de la trajectoire de l'Union Valdôtaine marqués par des succès gouvernementaux. Cependant, avant de nous pencher sur l'analyse des dynamiques intra-partisanes, il est important de focaliser notre regard sur les factions de l'UV. À la différence des factions étudiées par Boucek¹⁸⁷, celles du Mouvement n'ont jamais été l'objet d'une véritable analyse structurelle ou morphologique¹⁸⁸. Pour cette raison, afin de rendre l'analyse des dynamiques intra-partisanes de l'Union Valdôtaine plus claire et plus compréhensible, dans la section suivante nous commencerons par aborder ce point.

¹⁸⁵ Cf. Bongiovanni (2016).

¹⁸⁶ Pour un usage intensif du concept cf. par Belloni et Beller (1978).

¹⁸⁷ Les analyses de Boucek (2009 ; 2012) ont porté sur les cas des factions de la *Democrazia Cristiana* en Italie et sur celles du Parti Liberal Démocrate japonais. Les factions de ces deux partis représentent les cas les plus étudiés dans ce domaine (cf. par ex. Virgilio et Katô 2001).

¹⁸⁸ Les factions de l'UV ont été « simplement » mentionnées dans certaines recherches (cf. Bottel, Mazzoleni, et Pallaver 2016), mais sans fournir d'autres éléments.

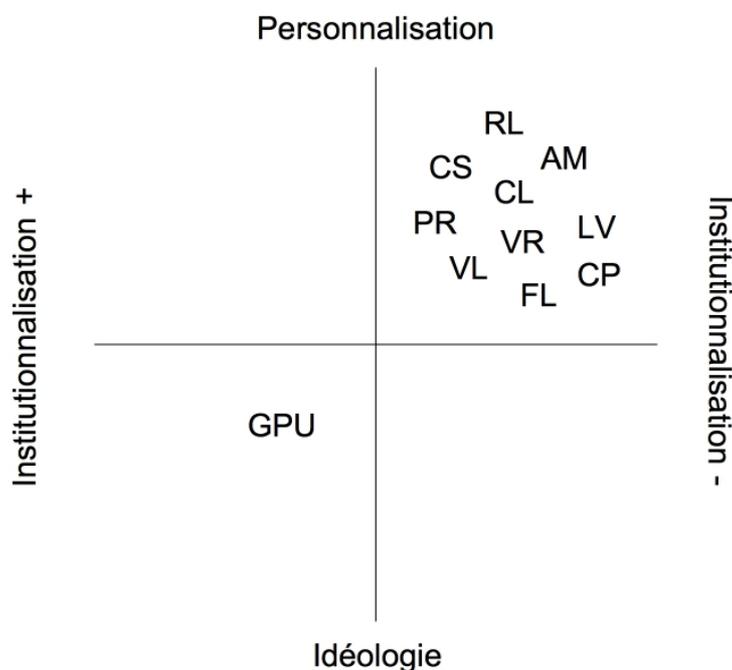
10.2 Morphologie des factions de l'Union Valdôtaine

La littérature consacrée à l'analyse de la morphologie des factions est très riche. Un grand nombre d'auteurs ont essayé de classer les sous-groupes partisans (cf. par ex. Rose 1964).

La plupart de ces typologies ont été élaborées en tenant compte de deux dimensions principales. La première concerne le degré d'institutionnalisation des groupes intrapartisans (cf. par ex. Belloni et Beller 1978). La deuxième dimension concerne les relations entre personnalisation et idéologie (cf. par ex. Bettcher 2005).

L'analyse de ces deux dimensions nous a permis de constater que les factions de l'Union Valdôtaine ont été caractérisées principalement par la prédominance de la personnalisation sur l'idéologie et par un degré d'institutionnalisation très faible. Cependant, nous avons également remarqué que le Groupe Progressiste de l'Union Valdôtaine représente un cas partiellement déviant parce qu'il ne présentait pas les traits distinctifs caractérisant les autres factions unionistes (cf. Figure 6).

Figure 6 - Morphologie des principales factions de l'UV



NOTA : CS (faction de S. Caveri 1950-70) ; GPU (Groupe Progressiste de l'UV 1972-3) ; FL (faction de Fillietroz 1960-70) ; CP (faction Chanoux-Perruchon 1950-80) ; AM (faction de Andriane 1960-80) ; RL (faction de Rollandin 1980-2010) ; VR (faction de Viérin 1980-2010) ; LV (faction de Louvin 1990-2000) ; VL (faction de Vallet 1990-2000) ; PR (faction de Perrin 1990-2000) ; CL (faction de L. Caveri 1990-2010).

Des factions personnalisées

L'analyse de la première dimension nous a permis de constater que les factions de l'Union Valdôtaine ont été marquées principalement par la prédominance de la personnalisation au détriment de l'idéologie.

La plupart des factions unionistes se sont constituées autour des principaux leaders du parti. Par exemple, entre les années 1950 et 1970, la faction des *caveriani* rassemblait les partisans de S. Caveri (Armand 1972). Ou encore, plus récemment au sein des *perriniani* se regroupaient les supporters de C. Perrin (Piccinno s. d.). La centralité des leaders a marqué toute la période considérée. Cependant, nous avons pu observer que le profil du leader d'une faction a changé au fil du temps. Entre les années 1950 et 1970, le profil des leaders des factions était assez hétérogène. Par contre, à partir des années 1980 leur profil est devenu de plus en plus homogène. En effet, tous les principaux leaders des factions de l'UV sont des acteurs occupant ou ayant occupé des postes au sein des institutions politiques, notamment régionales. Ce changement reflète la prédominance qui a toujours eu le *public office party* (cf. Katz et Mair 1994) sur les autres facettes du Mouvement (Sandri 2011, 204-8).

La prédominance de la personnalisation au détriment de l'idéologie est liée à l'imbrication de la trajectoire partisane avec celle du champ et des institutions politiques régionales valdôtaines. Lors de l'époque libérale, la politique valdôtaine, comme celle italienne (cf. Mastropaolo 2011), a été dominée par la figure du notable (cf. Désandré 2008). Les répertoires d'actions mobilisés par ses acteurs ont contribué à rendre les relations citoyens-partis-institutions fortement personnalisées¹⁸⁹. Par la suite, ni la construction de la Région autonome ni la sociogenèse de l'UV n'ont contribué à remettre en cause cette relation. En effet, en raison de leur profil (cf. Chapitre 4), la plupart des fondateurs de l'UV étaient des notables. En outre, les règles des compétitions régionales ont toujours permis aux électeurs valdôtains de soutenir « leurs candidats » en augmentant la personnalisation des scrutins.

Il est important de souligner que ces éléments n'ont pas concerné uniquement l'UV. En effet, ils ont façonné la trajectoire des principaux acteurs du champ régional valdôtain. Cependant, en raison du fort degré d'intégration vertical (Detterbeck 2012, 62-68) caractérisant les organisations partisans nationales, notamment celle de la DC et du

¹⁸⁹ Cf. Kitschelt et Wilkinson (2007) pour une analyse des relations entre citoyens-partis-institutions.

PCI, la morphologie des factions au sein des branches régionales rendait les relations entre personnalisation et idéologie plus hétérogènes. Par contre, la configuration organisationnelle des mouvements régionalistes a contribué à rendre plus importante la personnalisation des groupes intra-partisans.

Bien que les factions de l'UV aient toujours été fortement personnalisées, cela ne signifie pas que les différences idéologiques n'ont pas contribué à structurer les interactions intra-partisanes. Comme pour la plupart des partis régionalistes (cf. Seiler 1994), l'UV a été caractérisée par une grande hétérogénéité idéologique couvrant presque tout le spectre de l'axe gauche-droite. Cependant, les différences idéologiques ont été subordonnées aux personnalités en constituant ainsi principalement un outil de distinction. Pour cette raison, très souvent la polarisation idéologique des dynamiques intra-partisanes représentait une stratégie permettant aux leaders, mais également aux membres, d'une certaine faction de se distinguer clairement de leurs adversaires. Par exemple, lors des tensions des années 2000, les *viéreniani* reprochaient aux *rollandiniani* d'être de droite afin de marquer implicitement leur positionnement sur la gauche (cf. par ex. Redazione ilGiornale.it 2009).

Des factions faiblement institutionnalisées

L'analyse du degré d'institutionnalisation nous a permis de remarquer que les factions unionistes ont été toujours caractérisées par une institutionnalisation très faible. Pour cette raison, contrairement aux principales factions de la DC¹⁹⁰, celles de l'Union Valdôtaine n'avaient pas de statuts ni de sièges, etc.

Les factions du Mouvement représentent donc des réseaux personnels ayant une géométrie variable (cf. Massicard 2011). Il s'agit de réseaux personnalisés parce que, pour les raisons que nous venons de voir plus haut, leur nœud central est représenté par le leader de la faction. De plus, la taille de ces réseaux varie en fonction du capital politique de leur leader. Le réseau des factions les plus importantes est le plus étendu en constituant de véritables réseaux de réseaux (cf. Sawicki 2000b). Dans ce cas, le leader de la faction est entouré de leaders intermédiaires¹⁹¹. Ces derniers ont un rôle clé pour consolider l'ancrage territorial de la faction et pour apporter le soutien électoral de leurs

¹⁹⁰ La DC représente un cas d'étude classique dans ce domaine. Pour une présentation synthétique des principales factions de la DC cf. <http://www.storiadc.it/correnti.html>.

¹⁹¹ Ces éléments m'ont été présentés lors de plusieurs entretiens en 2012.

réseaux au leader. En retour ce dernier va utiliser son influence et son pouvoir pour récompenser les leaders intermédiaires les plus loyaux en les aidant à maintenir leur position, notamment locale, ou bien en secondant leurs ambitions de carrière. Encore une fois, à partir des années 1970, la hiérarchie des factions a commencé à reproduire de plus en plus celle existant au sein de l'administration. Cependant, il est important de souligner qu'elle ne reproduit pas de manière automatique la hiérarchie institutionnelle entre niveaux. En effet, aussi bien le niveau local que celui national sont subordonnés à l'échelon régional. Pour cette raison, à la différence de la plupart des partis nationaux, un acteur qui occupe un poste au sein du champ central n'acquiert pas automatiquement le leadership ou le contrôle d'une faction. Par exemple, le sénateur A. Lanièce peut être considéré comme un leader intermédiaire de la faction de A. Rollandin.

Le faible degré d'institutionnalisation a eu un impact aussi bien sur la vie interne que sur la durée des factions de l'UV. La vie interne des factions a toujours été très irrégulière. Normalement les sous-groupes sont plus actifs lors des périodes électorales ou bien quand les tensions au sein du parti augmentent (cf. ci-dessous).

En outre, la durée de la vie des factions est étroitement liée à la trajectoire politique de leurs leaders. Si le capital politique d'un leader se dévalue, par exemple le capital de M. Andrione après la moitié des années 1980, ou bien si le leader décède, par exemple S. Caveri en 1977, sa faction se dissout.

Trois raisons principales nous permettent de comprendre la faible institutionnalisation des factions de l'UV. En premier lieu, la centralité du leader représente un élément qui typiquement contribue à ralentir ou même à freiner les processus d'institutionnalisation. En deuxième lieu, en raison de la taille modeste du Val d'Aoste, les factions n'ont jamais dû se préoccuper de créer des structures *ad hoc* pour améliorer leur coordination interne. En troisième lieu, la tentative de créer des divisions permanentes ne serait pas conforme aux valeurs fondatrices de l'UV. Ce principe est illustré de manière très claire par Emile Proment (1972) dans l'extrait suivant :

« [...] ce n'est certainement pas en créant des factions au sein de l'U.V., ce n'est pas en divisant l'U.V. qu'on « unira les Valdôtains ». L'union des Valdôtains commence par l'union des Unionistes... et l'union des Unionistes commence par le refus de toute idéologie contraire à la nature et à la fonction de l'U.V. »

Après avoir illustré les traits principaux des factions unionistes, dans la section suivante, nous analyserons la morphologie du Groupe Progressiste de l'Union Valdôtaine.

Un cas partiellement déviant : le météore du Groupe Progressiste de l'Union Valdôtaine

L'analyse menée pour retracer la morphologie des factions de l'UV nous a également permis d'identifier un cas partiellement déviant. Il s'agit du cas du Groupe Progressiste de l'Union Valdôtaine qui a animé la vie interne du Mouvement entre 1971 et 1972. Ce groupe a été caractérisé par deux différences majeures par rapport aux autres factions de l'UV.

En premier lieu, le groupe progressiste a été constitué afin d'essayer de créer une polarisation permanente, en l'occurrence entre progressistes et conservateurs au sein du Mouvement (Fillietroz 1972). Pour cette raison, contrairement aux autres factions de l'UV, dans ce cas nous pouvons considérer que les raisons idéologiques prédominaient partiellement sur la personnalisation. L'adhésion au groupe n'était pas exclusivement soumise à la loyauté vis-à-vis du chef, mais elle était avant tout liée à l'adhésion au programme de ce groupe. Ce dernier insistait principalement sur deux points : la démocratisation du Mouvement et l'unification des forces régionalistes (Groupe Progressiste de l'UV 1972). Le fait de mettre en avant ces aspects avait pour but de dénoncer aussi bien l'hégémonie des *caveriani* (Chanoux 1972). Évidemment toute cette importance donnée aux valeurs ne doit pas nous faire penser que la personnalisation n'avait pas d'importance au sein de cette faction (cf. en bas).

En deuxième lieu, il s'agit de la seule faction de l'UV ayant été intéressée par un processus d'institutionnalisation. Les membres du groupe progressiste ne voulaient pas limiter leur action aux périodes éminemment électorales. Pour cette raison, ils ont commencé à construire une véritable structure organisationnelle en créant des postes de coordination provisoires, mais aussi un comité régional (Groupe Progressiste de l'UV 1973). Il est important de souligner que ce processus ne s'est pas produit dans le vacuum. Au contraire, le noyau de cette structure organisationnelle est né de la fusion des réseaux des factions Fillietroz et Chanoux - Perruchon.

En outre, ce groupe n'a pas seulement choisi un nom pour s'identifier et pour être identifié, mais également un symbole¹⁹². Cela nous fait comprendre qu'un véritable processus de fabrication d'une marque factionnelle était à l'œuvre¹⁹³. Pour diffuser le programme mentionné plus haut sur le territoire auprès des membres et des sympathisants du groupe, plusieurs rencontres et assemblées publiques furent organisées. De plus, pour réaliser ce but, le Groupe Progressiste de l'UV s'est également doté de son propre organe de presse : L'Union des Valdôtains¹⁹⁴.

La vie du Groupe Progressiste a été très intense, mais éphémère parce que cette forme de dissidence intra-partisane violait certains des principes fondamentaux de l'UV (cf. plus haut). En outre, les progressistes décidèrent de « radicaliser » leur combat en décidant de créer un front progressiste à l'occasion des élections politiques de 1972. Cette stratégie en les rapprochant des DP, du PCI et du PSI les éloigna des positions de l'UV laquelle avait choisi d'intégrer le camp de la DC. Pour cette raison, le 5 octobre 1972 le comité central de l'UV décida d'expulser J. Fillietroz, E. Chanoux, C. Perruchon, E. Marcoz et B. Salvadori, les principaux leaders du groupe, parce qu'ils « [...] ont démontré leur précise et évidente volonté de sortir de l'Union Valdôtaine et de devenir les dociles instruments de la coalition PCI-PSI-DP, adversaire du Mouvement » (Comité Exécutif de l'UV 1972).

Cette décision a eu deux conséquences. D'une part, elle a contribué à dissoudre le Groupe progressiste. D'autre part, elle a déclenché la construction d'un nouveau mouvement politique régionaliste : l'Union Valdôtaine progressiste. Le processus d'institutionnalisation en œuvre ne s'est donc pas vraiment arrêté, mais il s'est imbriqué avec la sociogenèse d'une nouvelle organisation partisane.

Après cette analyse morphologique des factions de l'Union Valdôtaine, dans les sections suivantes nous focaliserons notre regard sur les dynamiques ayant marqué leur interaction en commençant par celles coopératives.

¹⁹² Il s'agit d'un lion lequel évidemment rappelle l'emblème de l'UV.

¹⁹³ Cf. Aït-Aoudia et Dézé (2011) pour une analyse de processus de fabrication d'une marque partisane.

¹⁹⁴ Ce journal a continué à sortir jusqu'en 1984 en tant qu'organe de presse de l'UVP (depuis 1973) et après de la Fédération DP – UVP.

10.3 Dynamiques coopératives

Des dynamiques coopératives ont caractérisé toutes les segments de la trajectoire de l'UV marquées par des succès gouvernementaux (cf. Tableau 60). Ce type de dynamiques a été favorisé principalement par un leadership reconnu, par des changements organisationnels et par des événements critiques (cf. Charlot et Charlot 1985). Très souvent, la coopération intra-partisane est le fruit de l'imbrication de ces trois éléments. Cela nous permet de considérer que la coopération a été plus intense lors de la période 1974-2003 parce qu'elle a été favorisée par l'imbrication des trois éléments identifiés. Pour rendre plus claire l'explication, dans les sections suivantes, nous analyserons chacun de ces éléments.

Tableau 60 - Union Valdôtaine : dynamiques coopératives

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Dynamiques coopératives	+	+	+	+
Leadership Reconnu	+	-	+	-
Changements organisationnels	-	+	+	+
événements critiques	+	+	+	+

Leadership reconnu

Le leadership de S. Caveri a favorisé l'essor de dynamiques coopératives lors de la période 1949-1954. Par contre, le leadership de M. Andrione a fait le consensus pendant lors de la période 1974-2003, plus précisément entre 1974 et 1985.

Dans le premier cas, le leadership de S. Caveri était reconnu au sein du Mouvement parce que la trajectoire de l'UV était caractérisée par l'absence d'autres factions majeures. En effet, entre 1945 et 1946 les autres leaders de l'UV, par exemple E. Page ou bien J.-J. Stevenin, avaient progressivement quitté le Mouvement afin d'intégrer les principaux partis nationaux présents au sein du champ valdôtain, notamment la Démocratie Chrétienne. De plus, la décision de S. Caveri de construire une alliance électorale en vue des élections régionales de 1949 avait été appréciée par la plupart des membres de l'UV parce qu'elle représentait une occasion pour coopérer avec une force

politique partageant plusieurs valeurs avec l'UV (cf. Chapitre 9) laquelle était constituée par plusieurs anciens unionistes, par exemple E. Page et P.-A. Farinet¹⁹⁵. Cette stratégie fut payante pour S. Caveri parce qu'elle permit à la coalition de remporter les élections de 1949, mais surtout à l'UV d'accéder au gouvernement régional et d'occuper le poste de Président de la Région. Ces éléments contribuèrent également à renforcer le leadership de S. Caveri.

Dans le deuxième cas le leadership de M. Andrione était largement reconnu au sein du Mouvement parce que sa nomination a été le fruit d'un compromis entre factions parce qu'il était apprécié aussi bien par les *caveriani* que par les principales factions constituant le front *anti-caveriano*. Ce changement contribua à inaugurer une nouvelle phase de l'histoire de l'Union Valdôtaine. Avant tout, après plusieurs années marquées par une sorte d'immobilisme, le changement de leadership favorisa également un renouvellement de l'élite partisane permettant à une nouvelle génération d'unioniste d'occuper des postes apicaux au sein du parti (Boiardi et Di Capua 1994, I-X). M. Andrione et ses collaborateurs, notamment L. Tamone et B. Salvadori, réussirent non seulement à mettre fin aux luttes internes, mais également à renouer des liens avec les anciens unionistes qui avaient décidé de quitter le Mouvement (cf. ci-dessous). La réconciliation avec les principaux leaders du Rassemblement Valdôtain et de l'UVP, sauf J. Fillietroz (cf. Martial 1995) et leur réintégration au sein du Mouvement fut célébrée lors du Congrès de réunification des mouvements régionalistes de 1976¹⁹⁶. De plus, le leadership de M. Andrione a eu un consensus croissant au sein de l'UV également parce que après une décennie de marginalisation, ses stratégies ont permis à l'UV d'acquérir à nouveau un rôle significatif au sein des institutions régionales valdôtaine.

Changements organisationnels

La reconfiguration et la fission (cf. Ceron 2015) de l'organisation partisane ont engendré l'essor de dynamiques coopératives.

Lors du segment 1974-2003 de la trajectoire de l'UV ces dynamiques ont été favorisées par la reconfiguration de l'organisation partisane. Plusieurs changements contribuèrent à rendre aussi bien la structure que le fonctionnement de l'organisation partisane de

¹⁹⁵ Page et Farinet avaient participé à la fondation du Mouvement en 1945 (cf. Chapitre 4) et par la suite étaient devenues deux des principaux leaders de la DC valdôtaine.

¹⁹⁶ Cf. unionvaldotaine.org.

l'UV, laquelle lors des décennies précédentes représentait un exemple de parti de cadre, très proche du modèle de parti de masse (cf. Krouwel 2006). En effet, lors des changements des statuts les dirigeants de l'UV s'inspirèrent largement du statut du Parti Communiste Italien. Ce processus a été déclenché par le renouvellement de l'élite partisane provoqué par la nomination de M. Andrione au poste de secrétaire de l'UV (cf. plus haut). Dans ce cas, ce changement organisationnel a augmenté la coopération au sein de l'UV en provoquant l'intégration de plusieurs factions, mais surtout il a permis une remise en cause des rapports de force intra-partisans en réduisant les asymétries ayant caractérisé la période précédente (cf. ci-dessous).

Par contre, entre 1959-1966 et 2003-2018 des dynamiques coopératives ont été provoquées par les scissions ayant marquées cette période. Ces processus représentent une conséquence de l'hégémonie des *caveriani* et des *rollandiniani* ayant marginalisé les autres factions unionistes. Dans ce deuxième cas, la coopération a augmentée au sein du Mouvement parce que les groupes qui ont décidé de ne pas abandonner l'UV ont cherché à éviter que les défections remettent en cause la position du parti au sein du champ politique régional. Pour les factions dominantes, il s'agit d'une stratégie prévisible parce que ces changements pourraient remettre en cause leur pouvoir. Par contre, pour les factions dominées ce type de stratégie a été rentable parce que les coûts d'une baisse de la force relative partisane auraient été plus élevés des coûts d'une éventuelle défection. Tout cela nous aide à comprendre pour quelles raisons, les *viérenniani* ont décidé de coopérer avec les autres factions de l'UV à l'occasion des scissions ayant eu lieu entre 2005 et 2006 (cf. ci-dessous).

Événements critiques

La coopération entre factions de l'UV a été plus forte quand la trajectoire du parti a été marquée par des événements critiques (cf. Charlot et Charlot 1985) qui ont contribué à remettre en cause le rôle et la légitimité de l'UV au sein du champ politique régional. Notre analyse nous a permis de distinguer deux types d'événements critiques : les crises de coalitions et les scandales.

Dans le premier cas, la coopération au sein du Mouvement a été provoquée par la défection d'un des partenaires de coalition de l'UV. Ce cas de figure a marqué cinq fois la trajectoire partisane (pour les détails cf. Chapitre 9).

Dans le deuxième cas, la coopération est liée à l'éclatement de scandales provoqué par l'intervention de représentants du pouvoir judiciaire au sein du champ politique régional. Par exemple, en 1983 M. Andrione, à l'époque Président du gouvernement régional, a été impliqué dans une affaire de blanchiment d'argent (Ricarand 2010, 94-96). Cette enquête a eu un impact très important sur la trajectoire du Mouvement parce que M. Andrione s'enfuit en France pour éviter son arrestation¹⁹⁷ (cf. Cuaz, Riccarand, et Momigliano Levi 2003). Des affaires de pots-de-vin ont concerné aussi bien A. Rollandin¹⁹⁸ (1992) que D. Viérin (2002) (Ricarand 2010, 107-9; Ponte 2002). Encore récemment plusieurs unionistes ont été impliqués dans une enquête liée à la gestion des fonds publics dont disposent les groupes politiques du Conseil de la Vallée (Redazione LaStampa.it Aosta 2014).

L'émergence de ces événements critiques a engendré une augmentation de la coopération au sein du parti parce qu'elles ont favorisé le gel temporaire des clivages intra-partisans dans la mesure où toutes les principales factions ont contribué à défendre l'image du Mouvement en soulignant la bonne foi de ses représentants. Évidemment, la défense publique de ces acteurs n'a pas forcément été suivie par un soutien inconditionné à leur égard. En effet, pour certains leaders de l'UV ces scandales ont représenté de véritables opportunités à saisir pour leur carrière. Par exemple, le scandale de 1984 a permis à A. Rollandin de remplacer M. Andrione à la tête du gouvernement régional. De plus, le choix de défendre l'image du parti n'a pas représenté exclusivement un acte désintéressé ou bien un acte principalement moral. Au contraire, comme lors des scissions, cette stratégie, en essayant d'éviter une éventuelle dévaluation du capital politique partisan, voulait empêcher une réduction de la valeur du capital personnel de tous les principaux leaders unionistes.

10.4 Dynamiques compétitives

Les dynamiques compétitives ont marqué exclusivement le segment 1974-2003 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine. Il s'agit de la seule période caractérisée par une concentration du pouvoir (cf. Janda 1980) relativement faible ayant augmenté la

¹⁹⁷ Pour une reconstruction aussi bien ironique que critique de l'affaire casino et de la fuite de M. Andrione on peut écouter la chanson « *Queun Casino* » de Enrico Thiébat.

¹⁹⁸ À ce propos cf. la chanson « *Il candidato sul dirigibile* » du groupe Iubal Kolletivo Musicale.

démocratie interne (cf. Tableau 61). En effet, contrairement aux segments 1949-1954 et 1959-1966, plusieurs acteurs ont occupé la présidence de l'UV (cf. Tableau 62). L'alternance au sommet du Mouvement s'est poursuivie aussi entre 2003 et 2018. Néanmoins, dans ce cas il s'agit d'une alternance restreinte parce que, sauf G. Césal, tous les présidents de l'UV de cette époque ont été sélectionnés au sein de la faction de A. Rollandin. Il est important de préciser que cette dynamique avait commencé en 2001 quand A. Marguerettaz est remplacé A. Rollandin à la tête du Mouvement.

Tableau 61 - Union Valdôtaine : dynamiques compétitives

	1949 - 1954	1959 - 1966	1974 - 2003	2003 - 2018
Dynamiques compétitives	-	-	+	-
Concentration du pouvoir	+	+	-	+

Tableau 62 - Union Valdôtaine : présidents

	1949 - 1954	1959 - 1966	1974 - 2003	2003 - 2018
Présidents UV	S. Caveri	S. Caveri	M. Andrione (1973 - 1975) J.-C. Perrin (1975 - 1984) A. Bétemps (1984 - 1996) C. Perrin (1996 - 1998) A. Rollandin (1998 - 2001) A. Marguerettaz (2001 - 2003)	M. Zublena (2003 - 2006) G. Césal (2006 - 2008) E. Perron (2008 - 2013) E. Pastoret** (2013 - 2018)

Source : Union Valdôtaine.

**Après le résultat des élections régionales du 20 mai 2018 E. Pastoret décide de démissionner. Cependant, Il a continué à occuper ce poste *in prorogation* (Ansa 2018b) jusqu'au 7 octobre 2018 quand lors du IXe Congrès national de l'UV E. Lavevaz a été élu président (Ansa 2018c).

L'essor des dynamiques compétitives est lié à trois éléments majeurs. En premier lieu, ces dynamiques ont été produites par le processus de reconfiguration de l'organisation partisane unioniste qui a eu lieu entre 1974 et 1976. Pour la première fois depuis 1945, le fonctionnement interne de l'UV a été régulé de manière « partagée » parce que toutes

les factions principales ont participé à la rédaction des nouveaux statuts. À la différence des décennies précédentes, tout cela a donc rendu les règles du jeu moins soumises aux stratégies du leader du parti. De plus, les luttes pour les règles des compétitions intra-partisanes sont ainsi devenues moins importantes en inaugurant une nouvelle phase de la vie interne de l'UV caractérisée par une normalisation de la concurrence interne.

En deuxième lieu, les dynamiques compétitives ont marqué la trajectoire de l'UV lors de cette période également parce qu'aucune des principales factions de l'UV a été à même d'acquiescer une position hégémonique durable. En effet, chaque fois que les asymétries de pouvoir augmentaient, par exemple lors des années 1980, quand les factions de M. Andriane et ensuite celle de A. Rollandin avaient acquis un rôle prédominant, l'éclatement de scandales (cf. plus haut) ont empêché l'institutionnalisation de leur domination.

En troisième lieu, la satisfaction des ambitions des principaux leaders de l'UV a permis aux dynamiques compétitives de marquer ce segment de la trajectoire de l'UV. En effet, cette phase coïncide avec la croissance constante de la force relative, notamment électorale, du Mouvement au sein du champ régional (cf. Chapitres 5 et 8). Cette conjoncture a donc permis aux unionistes d'occuper un nombre de plus en plus important de postes aussi bien au sein du Conseil de la Vallée que du gouvernement régional. De plus, en raison de l'augmentation des capacités régionales (cf. Chapitre 6), les ressources dont pouvaient disposer les principaux leaders étaient devenues vraiment considérables. Cet élément et l'absence de faction dominante nous permettent donc de comprendre pour quelle raison les dynamiques dégénératives ont eu une faible importance lors de cette période.

Les dynamiques compétitives ont eu deux impacts principaux sur la trajectoire de l'Union Valdôtaine. Avant tout, ces dynamiques ont déclenché le renouvellement de l'élite partisane unioniste (Boiardi et Di Capua 1994, I-X). En raison de la configuration des factions de l'UV (cf. 10.2), ce changement a causé la fin du cycle de vie des principales factions qui jusque-là avaient animé la vie intra-partisane unioniste, notamment les *caveriani*, en favorisant l'émergence de nouveaux sous-groupes qui auraient structuré les relations lors des décennies suivantes. En outre, ces dynamiques, en réduisant les asymétries de pouvoir ayant caractérisé les décennies précédentes, ont augmenté la démocratie interne de l'Union Valdôtaine. Tout cela a également accru le degré d'institutionnalisation du parti.

10.5 Dynamiques dégénératives

Des dynamiques dégénératives ont caractérisé les segments 1949-1954, 1959-1966 et 2003-2018 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine (cf. Tableau 63). Dans les trois cas, l'essor des dynamiques dégénératives a été engendré par l'augmentation des asymétries de pouvoir entre factions. Dans les sections suivantes, tout d'abord nous illustrerons les raisons de la croissance des asymétries internes. Ensuite, nous analyserons l'impact des dynamiques dégénératives sur la trajectoire partisane.

Tableau 63 - Union Valdôtaine : dynamiques dégénératives

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Dynamiques dégénératives	+	+	-	+

Augmentation des asymétries de pouvoir intra-partisanes

L'augmentation des asymétries de pouvoir au sein de l'Union Valdôtaine a été déclenchée par la capacité d'une faction d'acquérir un rôle hégémonique. Lors des périodes 1949-1954 et 1959-1966 cela s'est réalisé dans la mesure où la faction de S. Caveri a acquis un statut dominant au sein du parti. Au contraire, entre 2003 et 2018 c'est la faction de A. Rollandin qui est devenue hégémonique.

L'hégémonie des *caveriani* et des *rollandiniani* a provoqué une marginalisation des autres factions unionistes parce que, dans les deux cas, la faction dominante a été à même d'une part de monopoliser les ressources partisanses en contrôlant progressivement les postes clés au sein aussi bien du *party central office* que du *party in public office*¹⁹⁹ (cf. Katz et Mair 1994).

Le cheminement ayant permis à ces deux factions d'acquérir ce rôle n'a pas été le même. La construction de l'hégémonie des *caveriani* a été très rapide. En effet, ils ont tout de suite acquis le contrôle du parti à l'occasion de la première élection du comité central de l'UV qui a eu lieu en 1946²⁰⁰. Au contraire, la construction de l'hégémonie des *rollandiniani* a été plus articulée que celle des *caveriani*. Dans les années 1980, la faction de A. Rollandin a commencé à devenir de plus en plus dominante principalement au sein

¹⁹⁹ En raison de notre objet de recherche, le *party in public office* est celui régional.

²⁰⁰ Pour une reconstruction de cet événement cf. Trèves (1999, 199-202).

de *party in the office* de l'UV. L'apogée de cette avancée s'est vérifié lors des élections régionales de 1988 quand A. Rollandin a été à même de collecter 12.614 voix, 8500 voix de plus du deuxième candidat unioniste le plus voté²⁰¹. Cependant, au début des années 1990 les affaires judiciaires et la condamnation de certains membres de la faction, mais surtout de son leader (cf. plus haut), n'ont pas permis aux *rollandiniani* de consolider leur domination au sein des différentes facettes de l'organisation partisane. Malgré cela, la faction ne se dissout pas et vers la fin de la décennie elle relance ses ambitions hégémoniques. À la différence des années 1980, cette fois la domination des *rollandiniani* commence au sein du parti. Cette différence de stratégie est étroitement liée à l'interdiction d'exercice de charge publique de A. Rollandin²⁰². Comme nous avons vu plus haut, dès 1998 la faction monopolise les principaux postes au sein du parti, notamment la présidence (cf. plus haut Tableau 62). Après avoir consolidé leur hégémonie au sein du bureau central de l'UV, dès 2005 ils commencent à augmenter leur poids au sein de la facette institutionnelle régionale. Dans un premier temps en coopérant avec la faction de L. Caveri et plus tard en acquérant le contrôle de l'exécutif régional aussi bien en 2008 qu'en 2013 avec A. Rollandin²⁰³.

Impact sur la trajectoire partisane

Après avoir présenté les raisons de la croissance des asymétries internes, nous nous pencherons maintenant sur l'analyse des conséquences des dynamiques dégénératives. Ces dynamiques ont eu quatre impacts majeurs sur la trajectoire de l'Union Valdôtaine. Premièrement, ces dynamiques ont donné lieu à une augmentation de la centralisation (cf. Rossini 2018). Aussi bien dans les années 1950-1960 que dans les années 2000, le pouvoir au sein de l'UV s'est de plus en plus concentré au sein du Comité exécutif du parti, lequel évidemment était largement contrôlé par la faction dominante. Tout cela a

²⁰¹ Il s'agit d'un résultat très important parce que « Presque la moitié du nombre de suffrages réunis par l'Union Valdôtaine (26960, soit 34.2%); près d'un Valdôtain sur six a voté pour lui » (Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste 2007, 61). Ce record a été battu toujours par Rollandin en 2008 quand il a collecté 13836 voix (Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste).

²⁰² À ce propos cf. Gomez et Travaglio (2001, 541).

²⁰³ Rollandin a pu à nouveau occuper des postes au sein des institutions régionales parce qu'il avait obtenu la réhabilitation (Ricarand 2010, 271).

contribué à rendre de moins en moins significatif le rôle des autres organes du Mouvement, notamment du Conseil Fédéral et du Congrès national.

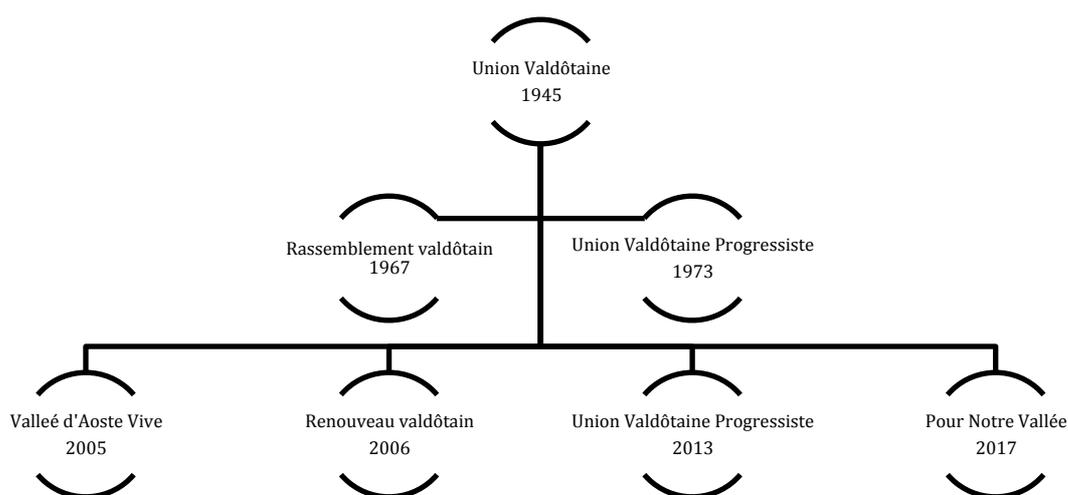
Deuxièmement, les dynamiques dégénératives en augmentant la centralisation ont également réduit la démocratie interne de l'UV. En effet, il y a eu une importante atténuation aussi bien de la circulation que de l'alternance des élites partisans au sein du Mouvement (cf. plus haut). Néanmoins, nous devons souligner que dans les deux cas la centralisation n'a pas favorisé la même baisse de la démocratie interne. La diminution de la démocratie intra-partisane liée à la centralisation des années 1950-1960 a été relativement faible parce qu'elle s'est exprimée lors d'une période marquée par une démocratie interne déjà très faible vu que le président S. Caveri convoquait très rarement l'Assemblée générale de l'UV (cf. « Premier cahier blanc de l'Union Valdôtaine » 1960). Au contraire, la centralisation des années 2000 a baissé de manière plus significative la démocratie interne en mettant fin à son institutionnalisation commencée après la reconfiguration organisationnelle qui a eu lieu entre 1973 et 1976 (cf. plus haut). Il est toutefois important de souligner que la baisse de la démocratie interne n'a pas concerné de la même manière la dimension formelle et celle procédurale. En effet, les principaux organes du Mouvement ont toujours continué leurs activités. Par contre, la baisse concerne principalement la dimension substantielle parce qu'aussi bien le Comité central que le Conseil Fédéral ont acquis de plus en plus un rôle consultatif ou bien confirmatif.

Troisièmement, les dynamiques dégénératives ont déclenché une hausse de la personnalisation. La croissance de la personnalisation a rendu S. Caveri et A. Rollandin des acteurs incontournables aussi bien dans la construction de l'agenda que dans le choix des stratégies partisans (alliances, sélection des candidats, etc.). En raison de leurs statuts, les deux leaders étaient également les seuls acteurs disposant d'un droit de veto. À ce propos, il est intéressant de constater que la personnalisation du Mouvement n'est pas vraiment surprenante vu qu'il s'agit de la reproduction, au sein des facettes de l'organisation partisane, des relations qui caractérisent les factions de l'UV (cf. Morphologie des factions de l'Union Valdôtaine).

Quatrièmement, les dynamiques dégénératives ont donné lieu à plusieurs processus de scission de l'organisation partisane. En effet, entre 1963-1972 et 2005-2017 deux vagues de scissions se sont réalisées (cf. Figure 7).

Dans la plupart des cas, ces scissions ont été précédées par plusieurs tentatives de prise de parole (Hirschman 1970). Par exemple, certains des futurs fondateurs du Rassemblement Valdôtain ont participé à la rédaction du « Premier cahier blanc de l'UV », ils ont organisé plusieurs rencontres publiques appelées « Assemblées du peuple valdôtain » pour animer la vie interne du Mouvement et pour dénoncer le manque de démocratie interne (Rassemblement Valdôtain 1967). Comme nous l'avons vu, les membres du Groupe progressiste de l'UV, avant de créer l'Union Valdôtaine Progressiste, ont essayé d'encourager à la fois la confrontation et l'affrontement entre progressistes et conservateurs. Plus récemment, L. Viérin, avant de quitter le parti, a publiquement critiqué aussi bien les choix stratégiques que le style de leadership de A. Rollandin parce qu'ils les considéraient comme étant contraires aux valeurs du Mouvement (cf. redazione Aostaoggi 2012; Gabetti 2012). Dans tous ces cas, les prises de parole ont accru la conflictualité entre factions, mais surtout ce choix a augmenté la marginalisation des dissidents ou a provoqué leur expulsion du Mouvement (cf. exemple du Groupe progressiste de l'UV). La marginalisation de ces acteurs les a donc poussés vers la défection. Nous avons pu observer que dans la plupart des cas, tout cela a pris place à proximité d'une compétition électorale, plus précisément lors de la période de la pré-campagne électorale.

Figure 7 - Union Valdôtaine : scissions



Nota : En 2010, VDV, RnV, les Verts fusionnent en créant le mouvement Autonomie Liberté Participation Écologie (ALPE) (Ansa 2010). En 2017, Caveri et Gerardin quittent l'UVP pour fonder le mouvement d'opinion Mouv'. En 2018, Mouv' participe aux élections régionales (cf. Annexes).

10.6 Cohésion intra-partisane et durée des succès gouvernementaux

L'analyse des dynamiques intra-partisanes de l'Union Valdôtaine nous a permis de comprendre que les segments de la trajectoire partisane caractérisés par des succès gouvernementaux ont été marqués par différents cas de figure (cf. Tableau 64).

Un leadership reconnu, des changements organisationnels et des événements critiques ont engendré l'essor de dynamiques coopératives lors de tous les segments de la trajectoire de l'UV considérés. Entre 1974 et 2003, des dynamiques compétitives ont été favorisées par une reconfiguration de l'organisation partisane, par l'absence de faction hégémonique et par la satisfaction des ambitions des principaux leaders unionistes. Par contre, l'augmentation des asymétries de pouvoir dues à l'émergence d'une faction dominante a encouragé des dynamiques dégénératives lors des périodes 1949- 1954, 1959- 1966 et 2003-2018.

À partir de ces résultats, en considérant les imbrications des trois dynamiques étudiées, nous pouvons donc comprendre que la cohésion au sein de l'Union Valdôtaine a été faible pendant les segments 1949-1954, 1959-1966 et 2003-2018 de la trajectoire partisane (cf. Tableau 64). Dans tous les trois cas, la baisse de la cohésion a été provoquée par une imbrication de dynamiques coopératives avec celles dégénératives. La prédominance d'une faction et la faible démocratie interne ont contribué à réduire l'impact, mais également la durée de la coopération entre factions unionistes. Au contraire, la cohésion au sein de l'UV a été relativement plus forte entre 1974 et 2003 parce que de dynamiques coopératives se sont imbriquées avec des dynamiques compétitives (cf. Tableau 64). Il est intéressant de souligner que les dynamiques coopératives, notamment celles engendrées par des chocs externes, par la reconfiguration des rapports de force au sein du parti, ont permis une réduction presque cyclique des asymétries de pouvoir entre factions.

Tableau 64 - Union Valdôtaine : cohésion intra-partisane et durée des succès gouvernementaux

	Succès temporaire 1949-1954	Succès temporaire 195 -1966	Succès de longue période	
			Intensité + 1974-2018	Intensité - 2003-2018
Cohésion intra-partisane	-	-	+	-
Dynamiques coopératives	+	+	+	+
Dynamiques compétitives	-	-	+	-
Dynamiques dégénératives	+	+	-	+

Les évolutions de la cohésion intra-partisane de l'Union Valdôtaine ont eu trois impacts majeurs sur la capacité du Mouvement à maintenir un rôle gouvernemental.

Entre 1949-1954 et 1959-1966, la précarité de la cohésion au sein de l'UV, en affaiblissant l'action partisane, a permis aux unionistes de maintenir le rôle gouvernemental acquis auparavant exclusivement lors d'une période de temps limitée.

Par contre, la forte cohésion ayant marqué la trajectoire de l'UV entre 1974 et 2003, en consolidant à la fois les loyautés des membres que l'action du Mouvement a renforcé la capacité du parti à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps et a également contribué à augmenter l'influence du parti au sein du champ régional. La baisse de la cohésion partisane qui a caractérisé la période suivante en déclenchant plusieurs vagues de défections a rendu moins efficace l'action partisane en fragilisant la capacité de l'UV à maintenir dans le temps le rôle gouvernemental acquis en 1974. Cependant, il est important de souligner que la cohésion interne a diminué considérablement entre 2003 et 2018 en contribuant à affaiblir constamment la force relative au sein des arènes régionales. Tout cela a donc participé à la remise en cause du rôle hégémonique de l'Union Valdôtaine.

Après avoir analysé l'influence que cette condition intra-partisane et celle des conditions structurelles et stratégiques que nous avons identifiées ont sur la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps, dans le prochain chapitre nous analyserons leur conjonction. Tout cela nous permettra d'expliquer la durée des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine.

Chapitre 11 - Expliquer la durée des succès gouvernementaux

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la durée des succès gouvernementaux d'un parti régionaliste. Dans les pages qui suivront nous essayerons de comprendre pour quelle raison un parti régionaliste est en mesure de maintenir dans le temps le rôle de membre le plus puissant d'une coalition de gouvernement à l'échelon régional.

À la différence des chapitres précédents, dans lesquelles nous avons analysé de manière « isolée » chacune des conditions structurelles (capacités des institutions régionales, configuration du champ politique régional), stratégiques (capacité à maximiser le soutien électoral, gouvernance de coalition) et intra-partisanes (cohésion) susceptibles d'influencer la durée des succès gouvernementaux, dans ce chapitre nous focaliserons notre regard sur la conjonction de ces conditions. Nous sommes en effet persuadés que chacune de ces conditions sont nécessaires, mais pas suffisantes pour le maintien d'un rôle politique significatif (cf. Chapitre 2). Ce changement de perspective nous permettra donc d'expliquer dans quelle mesure et pourquoi la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes a influencé la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir un rôle gouvernemental à l'échelon régional et dans le temps.

Dans les prochains paragraphes, nous illustrerons avant tout l'évolution de la capacité à maintenir un rôle politique significatif dans le temps de l'Union Valdôtaine lors des segments de la trajectoire partisane marqués par des succès gouvernementaux (11.1). Par la suite, nous expliquerons pourquoi la capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV a été faible (11.2), forte (11.3), mais également caractérisée par une remise en cause (11.4). Pour conclure, nous reviendrons sur les relations entre capacité à maintenir un rôle politique significatif et durée des succès gouvernementaux (11.5).

11.1 Évolution de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental significatif de l'Union Valdôtaine

La capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir le rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional n'a pas été la même lors des segments de la trajectoire partisane marquées par des succès gouvernementaux (cf. Tableau 65).

Plus précisément, entre 1949-1954 et 1959-1966, la capacité à maintenir un rôle politique saillant de l'UV a été faible. Contrairement aux deux cas précédents, le segment 1974-2003 de la trajectoire partisane a été caractérisée par une croissance et par une consolidation de la capacité du Mouvement à prolonger sa longévité gouvernementale. Après presque trente ans, la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir son rôle gouvernemental est devenue graduellement plus fragile lors de la période 2003-2018.

Tableau 65 - Union Valdôtaine : évolution de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental

	1949-1954	1959-1966	1974-2003	2003-2018
Capacité à maintenir un rôle gouvernemental	-	-	+	+ → -

Dans les paragraphes suivants nous expliquerons les raisons de ces évolutions en analysant la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes ayant marqué ces cas de figure. Pour ce faire, nous mobiliserons les résultats obtenus dans les chapitres précédents.

11.2 Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental

La capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'Union Valdôtaine a été faible aussi bien entre 1949-1954 qu'entre 1959-1966. Bien que ces deux segments de la trajectoire du Mouvement aient été marqués par une capacité à maintenir un rôle gouvernemental limité, ils ont été caractérisés par une conjonction de conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes similaire, mais non égale. En effet, la configuration des conditions n'a pas eu le même impact sur la capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV parce que chaque condition n'a pas eu le même « poids spécifique » lors des deux périodes. Pour cette raison nous analyserons tout d'abord la période 1949-1954 et après celle 1959-1966. Ce choix nous permet de mieux apprécier les différences ayant caractérisé les deux segments de la trajectoire de l'UV.

1949-1954

Lors de la période 1949-1954, la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps a été faible parce que la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes n'a pas été favorable (cf. Tableau 66).

En ce qui concerne les conditions structurelles, aussi bien les capacités des institutions régionales que la configuration du champ politique ont affaibli la capacité de l'UV à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1949.

Les capacités des institutions régionales étaient faibles parce que leur degré d'autonomie était précaire. Plus particulièrement, l'autonomie matérielle était très faible parce que les ressources budgétaires régionales étaient limitées et soumises à de fortes contraintes (pour les détails cf. Chapitre 6). De plus, cette dimension de l'autonomie était moins institutionnalisée par rapport à celle formelle essentiellement parce que la partition des impôts entre l'État et la Région n'avait pas été régulée et la mise en œuvre du régime de zone franche n'avait pas commencé. Cela rendait les ressources à disposition des acteurs régionaux très incertaines parce qu'elles étaient liées principalement aux jeux d'acteurs sur l'axe centre - périphérie. Les faibles capacités des institutions régionales ont donc contribué à augmenter les coûts de la participation au gouvernement de l'Union Valdôtaine.

Pendant cette période, la configuration du champ politique régional n'était pas favorable au maintien d'un rôle gouvernemental de la part de l'Union Valdôtaine principalement parce que le champ était faiblement régionalisé. Le champ politique valdôtain était faiblement régionalisé parce que l'impact du clivage territorial était faible aussi bien sur la configuration d'acteurs que sur le marché politique. La faible intensité du clivage sur la configuration d'acteurs a été favorisée par la pénétration territoriale ainsi que la consolidation des ancrages des principaux partis nationaux (DC, PCI, PSI, PRI, PLI) et par une plus grande effervescence du champ central par rapport à celui régional. Le clivage territorial a eu un effet structurant limité sur le marché politique régional parce que ses dynamiques reproduisaient à l'échelon régional l'opposition polarisée DC-PCI

caractérisant le champ central²⁰⁴. Ces éléments ont contribué à augmenter les coûts d'adaptations au champ des unionistes en réduisant ceux des partis nationaux.

Les conditions stratégiques ont également contribué à affaiblir la capacité du Mouvement à consolider son rôle gouvernemental.

Avant tout, les unionistes n'ont pas été à même de maximiser leur soutien électoral à l'occasion des élections régionales de 1954. En effet, la liste de l'UV a été devancée par celles de la DC et de la coalition des partis de gauche (cf. Annexes). La capacité à maximiser le soutien électoral du Mouvement était faible parce que l'offre politique unioniste était limitée et limitante. L'offre de l'UV était limitée parce qu'elle était principalement symbolique et marquée par l'absence de politiques distributives d'envergure. L'offre de l'UV était limitante parce qu'elle s'adressait essentiellement au « Peuple valdôtain » qui était considéré comme étant une communauté ethnolinguistique homogène composée d'autochtones francophones ou patoisants très liés à la tradition. Cet élément a contribué à rendre la portée de l'offre électorale de l'UV plus limitée par rapport à celle de ses principaux concurrents.

En outre, l'UV n'a pas été à même de maximiser son soutien électoral en 1954 parce que les unionistes disposaient d'une capacité de mobilisation, notamment organisationnelle, comparativement plus faible de celle de la DC et de celle du PCI. Lors de cette époque, l'UV représentait un exemple d'organisation partisane faiblement institutionnalisée. Pour cette raison les unionistes pouvaient s'appuyer exclusivement sur les réseaux de leurs leaders, sur le soutien du Syndicat autonome valdôtain des travailleurs (SAVT) et sur une fraction restreinte du clergé valdôtain. Au contraire, aussi bien la DC et le PCI bénéficiaient du soutien de l'organisation centrale et de plusieurs associations, notamment la DC, et le syndicat, notamment le PCI. La branche régionale de la DC était également soutenue par la majorité du clergé de la région.

En outre, la gouvernance de coalition des dirigeants du Mouvement a été faiblement efficace. Cette inefficacité est due principalement à l'incapacité des unionistes à prévenir la défection de la DC en 1954. Cette défection a été provoquée par une crise de coalition qui a contribué à reconfigurer les attentes à l'égard de la coalition des démo-chrétiens. Après avoir gagné les élections générales de 1953 sans l'appui de l'UV, les membres de la branche régionale de la DC, soutenus voire « encouragés » par les leaders nationaux

²⁰⁴ Cette opposition était une expression de l'imbrication du clivage fonctionnel et de celui religieux.

du parti, ont décidé d'acquérir un rôle de pivot au détriment de l'UV. De plus, la réponse des unionistes à la défection de leurs partenaires de coalition a eu une efficacité exclusivement temporaire parce que lors de la législature suivante l'UV a été reléguée dans l'opposition.

Comme les conditions structurelles et stratégiques, nous avons également identifié que la condition intra-partisane a favorisé une baisse de la capacité de l'UV à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps.

Entre 1949 et 1954, la cohésion intra-partisane était faible parce que la trajectoire de l'UV a été marquée par l'imbrication de dynamiques coopératives et dégénératives. La coopération entre factions unionistes a été favorisée par le leadership reconnu de S. Caveri et par la crise de l'alliance de la coalition de gouvernement qui s'est terminée avec la défection de la DC en 1954. Au contraire, l'essor de dynamiques dégénératives a été déclenché par la capacité de la faction de S. Caveri à acquérir un rôle hégémonique en provoquant une progressive marginalisation des autres factions unionistes.

Tableau 66 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions stratégiques, structurelles et intra-partisane (1949-1954)

Capacités institutions régionales	-
Configuration champ politique régional	-
Capacité à maximiser le soutien électoral	-
Gouvernance coalition	-
Cohésion interne	-

Après avoir illustré la conjonction des conditions ayant caractérisé le segment 1949-1954 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine, il est important de souligner que chacune des conditions identifiées n'a pas eu la même influence sur la capacité du Mouvement à maintenir un rôle gouvernemental dans la durée. Lors de cette période, deux conditions ont eu un « poids spécifique » majeur dans l'affaiblissement de la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1949. Il s'agit de la gouvernance de coalition et de la capacité à maximiser le soutien électoral (cf. Tableau 67).

L'inefficacité de la gouvernance de coalition des dirigeants unionistes, notamment leur incapacité à prévenir la défection de la DC en 1954, a contribué à réduire considérablement la capacité à maximiser le soutien électoral de l'UV. En effet, la rupture de l'alliance avec la DC a privé les unionistes d'un puissant allié qui leur avait

permis d'accéder au gouvernement régional en les aidant à surmonter les limites aussi bien de leur offre politique, laquelle était à la fois limitée et limitante, que de leur capacité de mobilisation. En outre, cet élément a baissé considérablement le potentiel de coalition du parti en rendant l'UV désormais un partenaire « indésirable » aux yeux de la DC. La prolongation de l'alliance avec la DC valdôtaine aurait aidé les unionistes à mieux s'adapter à la configuration nationalisée et fortement compétitive du champ politique régional. En raison de ces éléments, nous pouvons penser que si les unionistes avaient été à même de prévenir la défection de leur allié, ils auraient fort probablement conservé le rôle acquis en 1949 lors des législatures suivantes en renforçant leur collaboration avec la DC. Tout cela aurait pu transformer le Mouvement dans la branche régionale du parti démo-chrétien comme a eu lieu en Bavière avec l'alliance CSU-CDU. L'incapacité à maximiser le soutien électoral à l'occasion des élections régionales de 1954 est étroitement liée à la faiblesse des capacités des institutions régionales et à la configuration « hostile » du champ politique. Cela a eu un rôle crucial dans la fragilisation de la capacité de l'UV à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1949 parce qu'elle a contribué à réduire considérablement la force relative de l'UV au sein des arènes régionales en favorisant sa marginalisation, mais également en diminuant encore plus le potentiel de coalition du Mouvement. De plus, l'échec électoral de 1959 en remettant en cause le leadership de S. Caveri et l'hégémonie de sa faction ont engendré l'essor de dynamiques dégénératives qui ont baissé la cohésion intra-partisane.

Tableau 67 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (1949-1954)

Capacités institutions régionales	
Configuration champ politique régional	
Capacité à maximiser le soutien électoral	**
Gouvernance coalition	**
Cohésion interne ?	

** « Poids spécifique » majeur.

1959-1966

Comme lors de la période 1949-1954, même entre 1959 et 1966 la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir un rôle gouvernemental dans la durée a été faible parce que la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisane n'a pas été favorable (cf. Tableau 68).

Les conditions structurelles analysées ont affaibli la capacité de l'UV à maintenir le rôle gouvernemental acquis à la suite des élections de 1959.

Les capacités des institutions régionales étaient limitées parce que même dans ce cas l'autonomie valdôtaine était faiblement institutionnalisée. Bien que le premier système de péréquation des impôts entre État et Région (1955) ait augmenté le degré d'institutionnalisation de l'autonomie matérielle par rapport à celui de la période 1949-1954, l'asymétrie entre l'institutionnalisation de cette dimension de l'autonomie par rapport à celle formelle était encore importante. En effet, la répartition de 1955 en raison de son caractère variable avait inauguré la « politique des robinets » (cf. Lévêque 1995) parce que chaque année le gouvernement central avait le pouvoir d'établir la quote-part destiné à la Région. L'approbation du *riparto* de 1955 n'a pas représenté une avancé dans la mise en œuvre du régime de la zone franche. De plus, contrairement à la période 1949-1954, lors de ce segment de la trajectoire de l'UV la portée des capacités régionales était plus limitée parce que une baisse de l'autonomie formelle est survenue. Cette dynamique est due au « gel » des compétences administratives régionales provoqué par l'arrêt de la Cour Constitutionnelle n° 76 du 30 mai 1963 (Louvin 1997, 90). Cette configuration de l'autonomie des institutions régionales a donc contribué à augmenter les coûts de la participation gouvernementale de l'UV.

La configuration du champ politique régional n'était pas favorable au maintien d'un rôle gouvernemental de la part de l'Union Valdôtaine parce que, comme lors de la période 1949-1954, la régionalisation du champ était modeste vu que le clivage territorial avait eu un effet structurant limité aussi bien sur la configuration d'acteurs que sur le marché politique.

La pénétration territoriale des organisations nationales au sein du champ valdôtain et une faible effervescence de ce dernier ont contribué à réduire l'impact du clivage territorial sur la configuration d'acteurs. De plus, la prédominance du clivage fonctionnel et religieux, laquelle caractérisait également le champ central, a affaibli la centralité de l'opposition centre-périphérie au sein de ce marché régional. Encore une fois, à la différence de ses principaux compétiteurs nationaux, notamment la DC et le PCI, les coûts d'adaptations des unionistes ont été importants.

Les conditions stratégiques ont également contribué à affaiblir la capacité du Mouvement à consolider son rôle gouvernemental.

À l'occasion des élections régionales de 1963, les unionistes n'ont pas été à même de maximiser leur soutien électoral. En effet, encore une fois, la DC et le PCI ont acquis une force relative électorale plus grande que celle de l'UV (cf. Annexes). Tout comme lors de la période 1949-1954, même dans ce cas la capacité à maximiser le soutien électoral de l'Union était faible parce que l'offre politique du Mouvement était limitée et limitante. Le manque de politiques distributives et son caractère essentiellement symbolique rendaient l'offre de l'UV limitée. De plus, l'offre unioniste était limitante parce qu'elle s'adressait principalement à une fraction restreinte de la société régionale : les « vrais » Valdôtains (cf. plus haut). La portée de l'offre unioniste était donc encore plus faible que celles des autres acteurs du champ.

En outre, les unionistes n'ont pas été à même de maximiser leur soutien électoral parce qu'ils disposaient d'une capacité de mobilisation comparativement plus faible de celle de la DC et de celle du PCI. Comme lors de la période 1949-1954, entre 1959 et 1966 la capacité de mobilisation de l'UV était faible parce que les ressources organisationnelles du parti étaient limitées (cf. plus haut).

Ce segment de la trajectoire de l'UV a été caractérisé par une gouvernance de coalition faiblement efficace parce que les dirigeants unionistes n'ont pas été à même de prévenir la défection du PSI en 1966. La défection des socialistes est liée à la satisfaction d'une des principales attentes vis-à-vis de la participation à la « Coalition du lion » (cf. Chapitre 9), c'est-à-dire celle de modifier les règles du jeu. En effet, en 1962 le système majoritaire en vigueur fut remplacé par la proportionnelle comme souhaité par les membres de la coalition. La défection des socialistes a également été favorisée par une reconfiguration de leurs attentes de rétributions provoquées aussi bien par l'essor du centre-gauche organique au sein du champ central, que par le renouvellement de l'élite partisane de la branche valdôtaine du parti. En outre, la gouvernance de coalition de l'UV a été faiblement efficace parce que les dirigeants du Mouvement n'ont pas été à même de répondre efficacement à la défection des socialistes. En effet, le choix d'adopter une stratégie de « non réponse » (cf. Mair, Müller, et Plasser 2004) augmenta d'une part la coopération avec le PCI et elle provoqua d'autre part une exclusion prolongée du gouvernement régional du Mouvement.

Comme les conditions structurelles et stratégiques, la condition intra-partisane analysée a également favorisé une baisse de la capacité de l'UV à maintenir un rôle gouvernemental.

La séquence 1959-1966 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine a été caractérisée par des dynamiques dégénératives et coopératives. La coopération entre factions unionistes a été une des réponses utilisées pour faire face à la création du Rassemblement Valdôtain, mouvement régionaliste né d'une scission de l'UV (1962-1963). En outre, la coopération a été encouragée par la défection de la coalition de gouvernement des socialistes en 1966. Par contre, l'augmentation des asymétries de pouvoir due à l'hégémonie de la faction de S. Caveri a accru l'intensité des dynamiques dégénératives au sein de l'UV.

Tableau 68 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions (1959-1966)

Capacités institutions régionales	-
Configuration champ politique régional	-
Capacité à maximiser le soutien électoral	-
Gouvernance coalition	-
Cohésion interne	-

Après avoir illustré la conjonction des conditions ayant caractérisé le segment 1959-1966 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine, maintenant nous focaliserons notre regard sur le « poids spécifique » des conditions analysées parce qu'encore une fois elles n'ont pas eu la même influence sur la capacité à maintenir un rôle gouvernemental du Mouvement. Lors de la période considérée, la maximisation du soutien électoral et la configuration du champ politique régional ont eu un impact majeur dans l'affaiblissement de la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1959 (cf. Tableau 69).

L'offre politique faiblement hétérogène, la capacité de mobilisation limitée, tout comme des capacités des institutions régionales restreintes, ainsi qu'une cohésion partisane très précaire n'ont pas permis aux unionistes de maximiser leur soutien électoral. L'incapacité de l'UV à devancer aussi bien la DC que le PCI lors des élections régionales de 1963 a contribué à affaiblir la force relative du Mouvement au sein des arènes régionales. Tout cela a contribué à augmenter le degré de subordination de l'UV à l'égard des deux principales forces politiques nationales et il a concouru à augmenter les tensions entre *caveriani* et *anti-caveriani*.

La configuration du champ politique de cette époque caractérisée par une nationalisation (Caramani 2004) intense et par une forte concurrence a également affaibli la capacité des unionistes à maintenir leur prédominance au sein de l'exécutif

régional. Cette configuration « hostile » a contribué à rendre encore plus problématique l'incapacité des unionistes à maximiser leur soutien électoral. De plus, la nationalisation du champ a contribué à structurer les compétitions intra-partisanes autour de l'opposition DC-PCI. Ces éléments ont donc rendu moins efficace l'action du Mouvement et ils ont baissé encore plus le potentiel de coalitions des unionistes en les rendant des acteurs de plus en plus marginaux.

Tableau 69 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (1959-1966)

Capacités institutions régionales	
Configuration champ politique régional	**
Capacité à maximiser le soutien électoral	**
Gouvernance coalition	
Cohésion interne	

** « Poids spécifique » majeur.

11.3 Forte capacité à maintenir un rôle gouvernemental

Lors de la période 1974-2003, la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir dans le temps un rôle gouvernemental a été forte parce que la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes a été favorable (cf. Tableau 70).

Les conditions structurelles analysées ont augmenté et consolidé la capacité de l'UV à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1974.

À la différence des segments 1949-1954 et 1956-1966 de la trajectoire du Mouvement, les capacités des institutions régionales étaient relativement plus fortes parce que le degré d'institutionnalisation, la dimension formelle et celle matérielle de l'autonomie régionale ont été marquées par des dynamiques d'expansion et de consolidation.

L'augmentation du degré d'institutionnalisation de l'autonomie valdôtaine a été provoquée par les révisions du système de péréquation qui ont eu lieu en 1971 et en 1981. Les deux réformes en contribuant à mettre fin à la double péréquation (fixe et variable) des impôts ont rendu les recettes régionales moins fluctuantes et la trajectoire de l'autonomie matérielle moins liée aux jeux d'acteurs sur l'axe centre-périphérie.

L'augmentation de l'autonomie formelle est liée à l'extension des compétences législatives, mais surtout administratives régionales. Cette dynamique a été déclenchée

par le « réveil » du régionalisme institutionnel des années 1970 et par une nouvelle saillance des enjeux territoriaux culminant avec les nouvelles politiques de décentralisation présentes durant des années 1990. Ces éléments ont contribué à renforcer la mise en œuvre du Statut d'autonomie du Val d'Aoste.

L'augmentation de l'autonomie matérielle est due à une croissance exponentielle des ressources budgétaires parce que lors de cette période la Région a pu bénéficier d'une quote-part de 9/10 des principaux impôts, notamment la TVA sur les importations. De plus, l'augmentation de cette dimension de l'autonomie valdôtaine a été favorisée par un affaiblissement des contraintes concernant aussi bien l'accès que l'usage de ces ressources.

Cette configuration des capacités des institutions régionales en réduisant les coûts de la participation au gouvernement a donc permis aux unionistes de bénéficier des principaux avantages liés à l'occupation de postes de gouvernement.

La configuration du champ politique régional est devenue progressivement extrêmement favorable au maintien du rôle gouvernemental acquis par l'Union Valdôtaine. En effet, lors de la période 1974-2003 le champ valdôtain est devenu fortement régionalisé et faiblement compétitif. La croissance de l'intensité de la régionalisation du champ a été favorisée par une augmentation de l'impact structurant du clivage territorial aussi bien sur la configuration d'acteurs que sur le marché politique.

La régionalisation de la configuration d'acteurs a été déclenchée par une effervescence du champ valdôtain provoqué par la création de nouvelles organisations partisans régionalistes (par ex. ADP et SA) et par la pénétration de partis politiques régionalistes extrarégionaux (par ex. l'Union Autonomiste laquelle était l'expression du *leghismo* du Piémont). Cette dynamique a également été favorisée par la crise aussi bien structurelle que de légitimité du champ politique central. Cette crise a forcé les branches régionales de partis nationaux présentes dans le champ valdôtain à répondre en adaptant ou en renouvelant leurs organisations partisans (pour les détails cf. Chapitre 8). Ces éléments ont donc rendu le champ régional de plus en plus favorable à l'UV, mais également aux autres partis régionalistes, en augmentant les coûts d'adaptations des principaux compétiteurs nationaux.

La prédominance du clivage territorial au sein du marché politique valdôtain a été provoquée par l'émergence des Démocrates populaires (DP). En effet, ce mouvement

régionaliste né d'une scission de la DC a contribué à diffuser une vision de l'autonomisme à la fois non ethnique et plus inclusive de celle proposée par les autres partis régionalistes, notamment de celle unioniste. En outre, les succès électoraux de l'UV et la régionalisation de l'offre du champ ont accru la saillance du clivage territorial. Ces éléments en favorisant l'institutionnalisation des asymétries caractérisant les rapports de force entre acteurs ont permis aux unionistes de consolider leur rôle hégémonique.

Les conditions stratégiques ont également contribué à accroître la capacité du Mouvement à consolider son rôle gouvernemental.

Entre 1974 et 2003, l'Union Valdôtaine a réussi à maximiser son soutien électoral parce que l'offre partisane est devenue graduellement plus hétérogène et les unionistes ont également réussi à accroître leur capacité de mobilisation.

L'augmentation du degré d'hétérogénéité de l'offre politique de l'UV a été favorisée par une transformation de la production symbolique, notamment du projet politique et de la représentation du « Peuple valdôtain ». En effet, l'autonomisme défensif caractérisant le projet politique unioniste lors des décennies précédentes a été remplacé dans un premier temps (années 1970-1980) par un autonomisme « révolutionnaire » visant la construction d'une nouvelle société régionale et dans un deuxième temps (années 1990-2000) par un retour de l'autonomisme défensif. Cependant, à la différence des années 1950 et 1960, les unionistes ne visaient pas principalement la sauvegarde des traditions, mais la sauvegarde du bien-être généralisée des tous les Valdôtains. Lors de cette période, les unionistes ont rendu leur représentation du « Peuple valdôtain » plus inclusive. Elle était liée à l'appartenance subjective à la communauté et à la défense générique des institutions régionales valdôtaines (Sandri 2012, 292). De plus, la croissance de l'hétérogénéité de l'offre politique du Mouvement est étroitement liée à l'adoption d'un agenda de politiques distributives aussi bien programmatiques que non-programmatiques (Stokes et al. 2013, 7). Les politiques distributives programmatiques des gouvernements unionistes ont concerné plusieurs domaines, notamment le *welfare*, l'accès aux crédits, le système routier, pour nous limiter à quelques exemples, en favorisant une augmentation sans précédent du bien-être de la société valdôtaine (cf. Chapitre 8). Le patronage a été la principale politique distributive non-programmatique de l'UV. Cette stratégie a contribué à augmenter la taille de l'administration régionale et plus en général elle a accru le nombre d'employés publics ou para-public en rendant

la région l'acteur central du champ économique régional (cf. Lévêque 1995). Ces éléments ont contribué à élargir et à mobiliser un électorat de plus en plus vaste.

Lors de cette période les unionistes ont également accru leur capacité de mobilisation. Cette hausse est liée à la reconfiguration de l'organisation partisane et à l'augmentation de la cohésion interne. Le processus de reconfiguration de la structure organisationnelle de l'UV a été déclenché par un changement de l'élite partisane. En effet, M. Andriane devint le nouveau président de l'UV et les cadres unionistes des années 1950 et 1960 furent remplacés par une nouvelle génération de dirigeants. Ces changements ont contribué à rendre le Mouvement plus proche du modèle du parti de masse (cf. Krouwel 2006), ils ont augmenté la démocratie interne et ils ont accru l'ancrage territorial du parti en donnant un nouvel élan aux activités de ses sections. De plus, une forte cohésion interne a contribué à renforcer la capacité de mobilisation de l'UV. Entre 1974 et 2003, la trajectoire du Mouvement a été marquée par l'absence de scission en renforçant considérablement l'action partisane.

Lors de cette période, la gouvernance de coalition du Mouvement a été efficace. À la différence des périodes précédentes (cf. plus haut), l'élite partisane de l'UV a été en mesure aussi bien de prévenir que de répondre aux défections de leurs partenaires de coalition.

En ce qui concerne la prévention des défections, les dirigeants de l'UV ont réussi à prolonger le cycle de vie des coalitions en partageant efficacement les portefeuilles du gouvernement régional avec leurs partenaires. Cette stratégie a été efficace parce que bien que la force relative du Mouvement ait constamment augmenté, aucun des principaux alliés de l'UV n'a jamais été exclu du partage des portefeuilles en occupant au moins un poste au sein de l'exécutif régional ou bien en occupant la présidence du Conseil de la Vallée. De plus, afin de prévenir les défections, les unionistes ont aussi décidé de multiplier les coalitions avec certains partenaires pour consolider leurs liens de loyauté. Cette stratégie a été efficace parce qu'elle a permis aux partenaires de l'UV de sélectionner au moins un candidat, notamment en l'occasion des élections générales et de bénéficier des avantages liées à l'occupation de postes au sein des institutions centrales ou bien locales.

Les réponses aux défections des unionistes ont été efficaces parce que l'exclusion de l'UV du gouvernement régional a été temporaire. Dans tous les cas, les dirigeants du Mouvement ont décidé de répondre aux défections de leurs partenaires en construisant

une nouvelle coalition. Ce type de réponse a été possible parce que les cadres de l'UV ont fait preuve de pragmatisme en suivant fidèlement la devise « ni de droite ni de gauche » (Salvadori 1978) et ils ont été très habiles à exploiter l'instabilité des coalitions créées *ad hoc* pour les exclure du gouvernement régional en se montrant très permissifs lors des négociations pour construire des nouvelles coalitions en faisant plusieurs concessions à leurs nouveaux partenaires. En outre, cette stratégie a été efficace parce que l'UV, en raison de sa force relative et de l'absence de cordon sanitaire, disposait d'un potentiel de coalition considérable qui a contribué à renforcer son rôle de pivot lors des négociations d'une coalition de gouvernement.

À l'image des conditions structurelles et stratégiques, la condition intra-partisane que nous avons analysée a également favorisé l'augmentation de la capacité de l'UV à maintenir un rôle gouvernemental.

La cohésion intra-partisane a été relativement plus forte lors de la période 1974-2003 parce que les dynamiques au sein de l'Union Valdôtaine ont été principalement coopératives et compétitives. Le leadership de M. Andrione, notamment entre 1974 et 1985, a favorisé l'essor de dynamiques coopératives. De plus, la reconfiguration de l'organisation partisane déclenché par le renouvellement de l'élite unioniste, qui augmenta la démocratie interne et réduisit les asymétries de pouvoir entre factions, un accroissement de la coopération au sein du Mouvement. Ces dynamiques ont été provoquées aussi bien par des crises de coalition (1990 ; 2005 ; 2017) que par l'éclatement de scandales, notamment liés à des affaires de blanchiment d'argent ayant concernés les principaux leaders du Mouvement (1983 ; 1992 ; 2002). L'essor de dynamiques compétitives est lié à une concentration du pouvoir relativement faible. Lors de cette période aucune faction n'a été en mesure d'acquérir un rôle hégémonique en favorisant une alternance au sommet du Mouvement laquelle a contribué à renforcer la démocratie interne.

Tableau 70 - Forte capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions (1974-2003)

Capacités institutions régionales	+
Configuration champ politique régional	+
Capacité à maximiser le soutien électoral	+
Gouvernance coalition	+
Cohésion interne	+

Après avoir illustré la conjonction des conditions ayant caractérisé le segment 1974-2003 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine, nous focaliserons maintenant notre regard sur le « poids spécifique » des conditions analysées. Comme lors des autres périodes, chaque condition n'a pas eu la même influence sur la capacité du Mouvement à maintenir un rôle gouvernemental. Dans ce cas, le « poids spécifique » des conditions n'a pas toujours été le même lors de la période considérée (cf. Tableau 71).

Notre analyse nous a permis de comprendre qu'entre 1974 et 1988 la capacité de l'UV à prolonger sa longévité gouvernementale a été influencée principalement par les capacités des institutions régionales, la maximisation du soutien électoral et la cohésion intra-partisane. L'augmentation des capacités des institutions régionales a contribué à baisser les coûts de la participation gouvernementale de l'UV et elle a permis aux unionistes de bénéficier des avantages de l'occupation de postes de gouvernement, notamment en adoptant un nouvel agenda de politiques publiques fortement distributives. La capacité des membres de l'UV à maximiser leur soutien électoral en provoquant un élargissement de la base électorale du parti lors des élections régionales de 1978, 1983 et 1988 a renforcé le rôle de pivot de l'UV en institutionnalisant les asymétries de pouvoir au sein du champ politique régional. En effet, la capacité des unionistes à maximiser leur soutien électoral a provoqué une contraction de la concurrence du marché politique régional. La forte cohésion intra-partisane a augmenté considérablement l'efficacité aussi bien de l'action et des stratégies du parti que de sa gouvernance de coalition.

Comme lors de la première partie de cette période, entre 1988 et 2003 la capacité du Mouvement à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1974 est liée surtout aux capacités des institutions régionales et à la maximisation du soutien électoral. Le premier élément a continué à rendre la participation gouvernementale de l'UV très rentable parce que les unionistes ont pu poursuivre la mise en œuvre des politiques distributives en consolidant la prédominance de la Région au sein du champ économique valdôtain. Le deuxième élément a contribué à élargir encore la base électorale de l'UV en consolidant l'hégémonie du Mouvement au sein du champ politique régional. La capacité des unionistes à maximiser leur soutien électoral a également favorisé une ultérieure baisse de la compétitivité du marché politique, mais cela a surtout augmenté le degré de régionalisation du champ politique.

Au contraire, entre 1988 et 2003, la gouvernance de coalition a eu une influence majeure dans le maintien du rôle gouvernemental. En effet, contrairement aux crises de coalition de 1954 et de 1966, les dirigeants du Mouvement ont été à même de répondre efficacement aux défections de leurs partenaires en réduisant la durée de leur exclusion du gouvernement régional.

Tableau 71 - Forte capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (1974-2003)

Conditions	Périodes	
	1974-1988	1988-2003
Capacités institutions régionales	**	**
Configuration champ politique régional		
Capacité à maximiser le soutien électoral	**	**
Gouvernance coalition		**
Cohésion interne	**	

** « Poids spécifique » majeur.

11.4 Remise en cause de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental

Lors de la période 2003-2018, la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir dans la durée un rôle gouvernemental a été remise en cause. Au début de cette période, la conjonction des conditions était encore largement favorable au maintien du rôle gouvernemental de l'UV. En effet, cette conjonction était la même qui a caractérisé la période 1974-2003. Cependant, une progressive reconfiguration de la conjonction a rendu les conditions structurelles, stratégiques et intra-partisane de moins en moins favorables au maintien du rôle gouvernemental de l'UV en la rendant très similaire à celle ayant marqué les périodes 1949-1954 et 1959-1966 (cf. Tableau 72).

Les conditions structurelles analysées ont contribué à remettre en cause la capacité de l'UV à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1974.

Après une longue période marquée par la croissance et la consolidation des capacités régionales, dès 2003 les institutions valdôtaines ont été caractérisées par une

importante réduction de leurs capacités. Cette réduction est liée principalement à l'affaiblissement de l'autonomie matérielle provoquée par la contraction des ressources budgétaires régionales et par une augmentation des contraintes régulant leur usage. Ces dynamiques ont été favorisées notamment par les politiques d'austérité visant à « résoudre » la crise de la dette italienne. Cette configuration des capacités régionales a donc contribué à augmenter les coûts de la participation gouvernementale en réduisant les avantages dont bénéficiaient auparavant les principaux partis occupant des postes au sein de l'exécutif régional.

La configuration du champ politique régional est devenue progressivement moins favorable au maintien du rôle gouvernemental de l'UV parce qu'entre 2003 et 2018 la régionalisation du champ a diminué et les compétitions sont devenues de plus en plus concurrentielles.

Dès 2013 la régionalisation du champ a commencé à diminuer parce que le clivage territorial est devenu moins saillant. La diminution de l'effet structurant de ce clivage sur la configuration d'acteurs est liée à une nouvelle augmentation de la pénétration des acteurs nationaux au sein du champ valdôtain (par ex. M5S), à l'émergence d'acteurs régionaux qui politisent principalement le clivage fonctionnel (par ex. *LeAli* et *Impegno civico*) et à une contraction du camp régionaliste liée aux fusions entre acteurs (par exemple l'UV a phagocyté *Creare VdA*). En outre, il y a eu une importante réduction de la centralité du clivage territorial au sein du marché politique régional. Cette dynamique est due à la progressive incapacité de l'UV à maximiser son soutien électoral et à la grande capacité de la *Lega* et du Mouvement cinq étoiles à exploiter l'augmentation de la nationalisation du champ. Ces éléments ont donc favorisé une nouvelle croissance des coûts d'adaptations de l'UV.

Lors de cette période, il y a eu une augmentation du degré de concurrence des compétitions régionales parce que l'offre politique de l'Union est devenue de plus en plus homogène et le Mouvement a perdu sa capacité de mobilisation. De plus, la croissance de la concurrence est étroitement liée à l'émergence de nouveaux compétiteurs qui, à la différence de la période 1974-2003, ont réussi à avoir un impact majeur sur les dynamiques du champ régional. Ces éléments ont donc déclenché une remise en cause du monopole unioniste.

Les conditions stratégiques ont également contribué à affaiblir la capacité du Mouvement à consolider son rôle gouvernemental.

À partir de 2003, la capacité des unionistes à maximiser leur soutien électoral a été caractérisée par une importante contraction. Cette dynamique a été favorisée par une progressive réduction de l'hétérogénéité de l'offre partisane et par un affaiblissement de la capacité de mobilisation du Mouvement.

L'hétérogénéité de l'offre de l'UV a baissé pour deux raisons principales. L'augmentation de la centralité de l'autonomisme défensif-administratif a remplacé celle « révolutionnaire ». Cette transformation du projet politique unioniste est étroitement liée à la transition du rôle d'entrepreneur ethnique (cf. Türsan 1998) à celui de gouvernement effectué par l'UV lors de la période 1974-2003. De plus, la contraction des capacités régionales, notamment de l'autonomie matérielle, a obligé les unionistes à remplacer l'agenda de politiques publiques principalement distributives (cf. plus haut) par un nouvel agenda visant la réduction des dépenses.

L'affaiblissement de la capacité de mobilisation de l'UV est lié à la diminution de la cohésion intra-partisane. Entre 2003 et 2018, plusieurs scissions ont caractérisé la trajectoire du Mouvement en contribuant à affaiblir considérablement l'action partisane. En outre, cette baisse a été favorisée par le changement des règles du jeu provoqué par la réforme de la loi électorale régionale en l'occasion du dernier scrutin. Cette réforme a notamment modifié le dispositif du scrutin en rendant plus ardue la pratique du contrôle du vote.

La gouvernance de coalition de l'UV a été marquée par un tournant en 2018. Ce tournant est étroitement lié à la baisse du potentiel de coalition de l'Union. Le veto de la *Legha* a contribué à marginaliser les unionistes lors des négociations pour la construction d'un nouvel exécutif. Il s'agit d'un tournant important parce que pour la première fois après quarante ans l'UV n'a pas pu jouer le rôle de pivot lors des pourparlers. Cependant, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact qu'aura ce veto sur les stratégies de l'UV.

Comme les conditions précédentes, la cohésion intra-partisane a aussi favorisé une baisse de la capacité de l'UV à maintenir son rôle gouvernemental.

Lors de la période 2003-2018, l'imbrication de dynamiques coopératives et dégénératives a contribué à affaiblir la cohésion intra-partisane de l'Union Valdôtaine.

Les dynamiques coopératives ont été prédominantes parce que la trajectoire du parti a été marquée par des scissions. En effet, pendant la période considérée plusieurs factions ont quitté le Mouvement en constituant de nouveaux mouvements régionalistes : Vallée d'Aoste Vive (2005), Renouveau Valdôtain (2006), Union Valdôtaine Progressiste

(2013), Pour Notre Vallée (2017). De plus, la coopération a été encouragée par l'éclatement de scandales provoqués par l'intervention du pouvoir judiciaire au sein du champ politique régional. En 2014, plusieurs unionistes ont été impliqués dans une enquête liée à la gestion de fonds publics du groupe politique de l'UV du Conseil de la Vallée. Au contraire, la capacité de la faction de A. Rollandin à acquérir un rôle de plus en plus hégémonique en augmentant considérablement les asymétries entre factions unionistes a provoqué une importante accentuation des dynamiques dégénératives.

Tableau 72 - Remise en cause de la capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : conjonction des conditions (2003-2018)

Capacités institutions régionales	+ → -
Configuration champ politique régional	+ → -
Capacité à maximiser le soutien électoral	+ → -
Gouvernance coalition	+ → -
Cohésion interne	+ → -

Après avoir illustré la conjonction des conditions ayant caractérisé le segment 2003-2018 de la trajectoire de l'Union Valdôtaine, nous focaliserons maintenant notre regard sur le « poids spécifique » des conditions analysées. La remise en cause de la capacité de l'UV à maintenir le rôle gouvernemental acquis en 1974 a été déclenchée principalement par la réduction de la cohésion intra-partisane et par la contraction des capacités des institutions régionales (cf. Tableau 73).

La réduction de la cohésion intra-partisane en ayant provoqué plusieurs scissions (cf. plus haut) a affaibli l'action du parti en fragilisant notamment sa capacité de mobilisation. De plus, ces scissions en engendrant l'émergence de nouveaux compétiteurs ont aussi favorisé une augmentation de la concurrence au sein du marché politique régional qui a rendu la configuration du champ politique régional de moins en moins favorable. La contraction des capacités des institutions régionales a accru les coûts de la participation gouvernementale de l'UV. Après presque trente ans, les élus du Mouvement ont été forcés à modifier leur agenda politique en réduisant progressivement la centralité des politiques distributives.

La conjonction de ces éléments a eu deux conséquences principales. Avant tout, elle a progressivement érodé la capacité de maximiser le soutien électoral de l'Union en rétrécissant l'ampleur de la base électorale et en provoquant une réduction considérable de la force électorale relative du parti. En outre, elle a contribué à fragiliser la

gouvernance de coalition de l'UV parce qu'elle a affaibli le potentiel de coalition du Mouvement.

Tableau 73 - Faible capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV : « poids spécifique » de chaque condition (2003-2018)

Capacités institutions régionales	**
Configuration champ politique régional	
Capacité à maximiser le soutien électoral	
Gouvernance coalition	
Cohésion interne	**

** « Poids spécifique » majeur.

Après avoir analysé l'évolution de la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir un rôle gouvernemental, nous concluons ce chapitre en nous penchant sur les relations entre la capacité à maintenir un rôle politique significatif et la durée des succès gouvernementaux.

11.5 Capacité à maintenir un rôle politique significatif et durée des succès gouvernementaux

L'analyse de l'évolution de la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir un rôle politique significatif dans la durée a été caractérisée par deux éléments.

En premier lieu, la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes considérées ont influencé la capacité à maintenir le rôle gouvernemental du Mouvement (cf. Tableau 74). La capacité de maintien l'UV a été forte quand les institutions régionales disposaient de capacités considérables, la configuration du champ politique était favorable, les acteurs partisans étaient en mesure de maximiser leur soutien électoral et de gouverner efficacement leurs coalitions et la trajectoire partisane était marquée par la cohésion. Au contraire, des capacités régionales limitées, une configuration du champ politique « hostile », l'incapacité des acteurs de maximiser le soutien électoral du parti et de gouverner efficacement les coalitions de gouvernement et une cohésion intra-partisane fragile ont contribué à rendre faible (1949-1954 ; 1959-1966) ou à remettre en cause (2003-2018) la capacité des unionistes à conserver un rôle politique significatif.

Tout cela nous permet de comprendre que chacune des conditions analysées représente une condition nécessaire pour maintenir un rôle politique significatif. Cependant, bien que chaque condition ait influencé la capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV, nous avons remarqué qu'elles n'ont pas eu le même « poids spécifique ». La maximisation du soutien électoral s'est révélée être la condition ayant une influence majeure aussi bien directe (1949-1954 ; 1959-1966 ; 1974-2003) qu'indirecte (2003-2018). Ce résultat nous permet donc de confirmer qu'il s'agit d'une condition incontournable (Boucek 2012, 12).

Tableau 74 - Capacité à maintenir un rôle gouvernemental de l'UV: conjonction de conditions

	1949-1954	1959-1966	1974-2003		2003-2018
Capacité maintien rôle gouvernemental significatif	Faible	Faible	Forte		Remise en cause
Capacités institutions régionales	-	-	***	***	+ → -**
Configuration champ politique régional	-	-**	+	+	+ → -
Capacité à maximiser le soutien électoral	-**	-**	***	***	+ → -
Gouvernance coalition	-**	-	+	***	+ → -
Cohésion interne	-	-	***	+	+ → -**

** « poids spécifique » majeur.

En deuxième lieu, les analyses que nous avons menées nous ont également permis de comprendre que l'évolution de la capacité de l'Union Valdôtaine à maintenir un rôle politique significatif dans le temps a influencé la durée des succès gouvernementaux du Mouvement (cf. Tableau 75). En effet, les succès ont été temporaires quand la capacité de maintien du parti était faible (1949-1954 ; 1959-1966). Une capacité forte a contribué à augmenter la durée, mais également l'intensité de ce type de succès (1974-2003). Au contraire, une progressive remise en cause de la capacité de maintien a prolongé (temporairement) la durée du succès en affaiblissant son intensité (2003-2018).

Tableau 75 - Union Valdôtaine : capacité à maintenir un rôle politique significatif et durée des succès gouvernementaux

	Succès temporaire 1949-1954	Succès temporaire 195 -1966	Succès de longue période	
			Intensité + 1974-2018	Intensité -
Capacité maintien rôle gouvernemental	-	-	+	+ → -

Après avoir analysé les évolutions de la capacité à maintenir un rôle politique significatif et leur influence sur la durée des succès gouvernementaux d'un parti régionaliste, dans le prochain et dernier chapitre de cette thèse nous développerons les conclusions et nous dresserons le bilan de notre recherche.

Chapitre 12 - Conclusions

Ce dernier chapitre de la thèse représente à la fois la conclusion et le bilan de notre recherche. Afin d'apporter une contribution à la littérature consacrée aux succès des partis politiques régionalistes, nous avons analysé la dimension temporelle de ce phénomène²⁰⁵. Plus précisément, nous avons décidé d'expliquer pour quelle raison un parti régionaliste est en mesure de maintenir durablement le rôle de membre le plus puissant d'une coalition de gouvernement à l'échelon régional. Pour répondre à notre question de recherche, nous avons analysé le cas de l'Union Valdôtaine. Ce parti régionaliste italien représente un cas d'étude intéressant parce que sa trajectoire a été caractérisée par l'accès au gouvernement, par l'acquisition du rôle de membre le plus puissant du gouvernement régional, par le maintien de ce rôle sur la moyenne-longue durée et par une certaine hétérogénéité. De plus, ce cas se caractérise par une importante faisabilité due à une grande richesse de sources (cf. Chapitre 3).

Après avoir présenté les concepts et des théories sur lesquels nous avons construit le cadre théorique de notre recherche (cf. Chapitre 2), en suivant notre démarche méthodologique, tout d'abord²⁰⁶, nous avons contextualisé et reconstruit la trajectoire des succès de l'Union Valdôtaine afin d'identifier les segments sur lesquels nous avons focalisé notre regard (Chapitre 5). Après avoir franchi cette étape préliminaire, dans un premier temps nous avons analysé de manière « isolée » chacune des conditions susceptibles d'influencer la capacité d'un parti politique à maintenir un rôle gouvernemental dans le temps. Pour ce faire, nous avons analysé le corpus documentaire que nous avons constitué (pour les détails cf. Chapitre 3). Nous avons commencé par prendre en compte l'influence des capacités des institutions régionales (Chapitre 6) et de la configuration du champ politique régional (Chapitre 7). Par la suite, nous nous sommes penchés sur l'analyse de la capacité à maximiser le soutien électoral (Chapitre 8) et de l'efficacité de la gouvernance de coalition (Chapitre 9). Pour finir, nous avons étudié la cohésion intra-partisane (Chapitre 10).

Dans un deuxième temps (Chapitre 11), en étant persuadés que chacune des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes identifiées soient nécessaires, mais pas

²⁰⁵ Pour ce faire nous avons décidé d'adopter une posture « externaliste » (cf. Chapitre 1).

²⁰⁶ Avant de nous pencher sur les succès de l'UV nous avons également présenté la trajectoire socio-historique du parti (Chapitre 4).

suffisantes pour le maintien d'un rôle politique significatif, nous avons focalisé notre regard sur leur conjonction. Pour analyser la conjonction de ces conditions, nous avons mobilisé les résultats obtenus lors des chapitres précédents. Tout cela nous a permis de comprendre que les évolutions de la capacité de maintenir un rôle politique significatif de l'UV ont influencé la durée des succès gouvernementaux du parti.

Pour conclure, dans les prochains paragraphes nous illustrerons les principaux résultats de notre recherche (12.1). Ensuite, nous procéderons à la discussion des hypothèses que nous avons avancées (12.2). Pour conclure, nous effectuerons un bilan de la recherche (12.3) afin de mettre en avant ses apports, ses limites et ses perspectives.

12.1 Résultats

L'étude des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine nous a permis d'obtenir quatre principaux résultats (cf. Tableau 76).

En premier lieu, chacune des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes analysées a influencé la durée des succès gouvernementaux de l'UV. Plus précisément, l'évolution des capacités des institutions régionales a contribué à baisser ou à augmenter les coûts de la participation gouvernementale du parti. La configuration du champ politique a contribué à rendre les dynamiques du champ plus au moins favorable au maintien d'un rôle gouvernemental pour un parti régionaliste comme l'UV. La capacité des acteurs partisans à maximiser leur soutien électoral de manière prolongée a élargi ou réduit l'extension de la base électorale du Mouvement. La gouvernance de coalition de l'UV a influencé la durée des coalitions de gouvernements de l'UV et l'efficacité des réponses aux défections. La cohésion intra-partisane a renforcé ou affaibli l'action du parti.

En deuxième lieu, la recherche menée nous permet d'affirmer que la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes analysées a influencé la capacité de maintenir un rôle politique significatif de l'UV. La capacité de maintien L'UV a été forte quand les institutions régionales disposaient de capacités considérables, la configuration du champ politique était favorable, les acteurs partisans étaient en mesure de maximiser leur soutien électoral et de gouverner efficacement leurs coalitions et la trajectoire partisane était marquée par la cohésion. Au contraire, des capacités régionales limitées, une configuration du champ politique « hostile », l'incapacité des

acteurs à maximiser le soutien électoral du parti et de gouverner efficacement les coalitions de gouvernement ainsi qu'une cohésion intra-partisane fragile ont contribué à rendre faible (1949-1954 ; 1959-1966) ou à remettre en cause (2003-2018) la capacité des unionistes à conserver un rôle politique significatif.

En troisième lieu, les conditions étudiées ont eu une influence différente sur la capacité de l'UV à maintenir un rôle politique significatif. En d'autres termes, certaines conditions ont eu un « poids spécifique » majeur par rapport aux autres. Lors de la période 1949-1954, l'incapacité des unionistes à maximiser leur soutien électoral et l'inefficacité de leur gouvernance de coalition ont eu une influence plus importante par rapport aux autres conditions dans l'affaiblissement de la capacité de maintien d'un rôle politique significatif de l'UV. Au contraire, entre 1959 et 1966 la faible capacité de l'UV est due principalement à la configuration du champ politique régional et encore une fois à l'incapacité des acteurs partisans à maximiser leur soutien électoral. La forte capacité du Mouvement à garder son rôle de membre le plus puissant du gouvernement valdôtain (1974-2003) a été influencée de manière plus significative par les capacités des institutions régionales (1974-1988 ; 1988-2003), la capacité à maximiser le soutien électoral (1974-1988 ; 1988-2003), la cohésion interne (1974-1988) et la gouvernance de coalition (1988-2003). Par contre, l'affaiblissement des capacités des institutions régionales et la réduction de la cohésion intra-partisane ont eu une influence majeure dans la remise en cause de la capacité à maintenir un rôle politique significatif de l'UV (2003-2018). Il est important de souligner que ces analyses nous ont permis de confirmer que la capacité à maximiser le soutien électoral représente une condition incontournable pour le maintien d'un rôle politique significatif.

En quatrième lieu, notre recherche nous a permis de comprendre que les évolutions de la capacité à maintenir un rôle politique significatif de l'Union Valdôtaine ont influencé la durée des succès gouvernementaux du parti. En effet, quand la capacité de maintien était faible les succès gouvernementaux de l'UV ont été temporaires (1949-1954 ; 1959-1966). Une capacité forte a influencé la durée, mais également l'intensité, de ce type de succès (1974-2003). Par contre, une progressive réduction de la capacité à maintenir un rôle significatif a influencé la durée du succès en affaiblissant son intensité (2003-2018).

Tableau 76 - Principaux résultats de la recherche

Étude des succès gouvernementaux de l'Union Valdôtaine (1949-1954 ; 1959-1966 ; 1974-2003 ; 2003-2018)	1. Les conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes analysées ont influencé la durée des succès gouvernementaux de l'UV
	2. La conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes analysées a influencé l'évolution de la capacité à maintenir un rôle politique significatif de l'UV.
	3. Les conditions étudiées ont eu une influence différente sur la capacité de l'UV à maintenir un rôle politique significatif.
	4. Les évolutions de la capacité à maintenir un rôle politique significatif de l'Union Valdôtaine ont influencé la durée des succès gouvernementaux du parti.

Après avoir illustré les principaux résultats de la recherche que nous avons effectuée, dans la section suivante nous nous pencherons sur la discussion des hypothèses.

12.2 Discussion des hypothèses

À la lumière des résultats obtenus, dans cette section nous discuterons les hypothèses de recherche que nous avons avancées. En suivant notre cadre théorique (cf. Chapitre 2), nous avons émis les hypothèses suivantes :

Hp₁ – Afin qu'un parti régionaliste maintienne durablement un rôle gouvernemental à l'échelon régional les capacités des institutions régionales doivent être fortes et la configuration du champ politique doit être favorable. En outre, les acteurs partisans doivent être en mesure de maximiser leur soutien électoral et de gouverner efficacement leurs coalitions. Enfin, la trajectoire partisane doit être marquée par la cohésion intra-partisane.

Hp₂ – Au contraire, si l'une des conditions identifiées ne caractérise pas la trajectoire partisane le parti maintiendra le rôle gouvernemental acquis exclusivement temporairement (Hp_{2a}) ou bien son rôle sera remis en cause (Hp_{2b}). Dans ce dernier cas, aussi bien la durée que l'intensité de la force relative du succès pourraient diminuer plus

au moins rapidement. Cependant, encore une fois la « vitesse » de ce processus sera liée à l'imbrication des facteurs identifiés.

L'analyse du cas de l'Union Valdôtaine nous permet de confirmer l'hypothèse Hp₁ parce que comme attendu ce parti régionaliste a été en mesure de maintenir durablement un rôle gouvernemental à l'échelon régional quand les capacités des institutions régionales étaient fortes, la configuration du champ politique était favorable, les acteurs partisans ont maximisé durablement leur soutien électoral, leurs stratégies de gouvernance de coalition étaient efficaces et la cohésion intra-partisane était intense (cf. Tableau 77). De plus, dans le cas de l'Union Valdôtaine, cette conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes n'a pas exclusivement influencé la durée du succès, mais également son intensité. En effet, cette conjonction a contribué à une augmentation constante de la force relative du parti.

Tableau 77 - Hypothèse 1 et cas de l'UV

	Maintien durable du rôle gouvernemental (Hp ₁)	Cas UV (1974 - 2003)
Capacités institutions régionales	+	+
Configuration champ régional	+	+
Capacité à maximiser le soutien électoral	+	+
Gouvernance coalition	+	+
Cohésion interne	+	+

En ce qui concerne l'hypothèse Hp₂, l'étude de cas que nous avons menée nous autorise à confirmer la sous-hypothèse Hp_{2a} parce que l'Union Valdôtaine a maintenu un rôle gouvernemental temporaire quand aucune des conditions identifiées n'a eu l'influence attendue sur la capacité à maintenir un rôle politique significatif du parti. En effet, quand les capacités des institutions régionales étaient limitées, la configuration du champ n'était pas favorable, les unionistes n'ont pas réussi à maximiser leur soutien électoral, la gouvernance de coalition était faiblement efficace et la cohésion intra-partisane était

faible, le parti régionaliste valdôtain a ainsi maintenu un rôle exécutif de manière temporaire (cf. Tableau 78).

En outre, l'analyse du cas de l'Union Valdôtaine nous permet également de confirmer la sous-hypothèse Hp_{2b} parce que comme nous l'avions supposé, la progressive reconfiguration de la conjonction des conditions ayant influencé la capacité à maintenir un rôle politique significatif lors de la période 1974-2003 a provoqué une graduelle remise en cause du rôle gouvernemental acquis par le passé (cf. Tableau 78).

Tableau 78 - Hypothèse 2 et cas de l'UV

	Maintien temporaire du rôle gouvernemental (Hp _{2a})	Cas UV (1949 - 1954)	Cas UV (1959 - 1966)	Remise en cause du rôle gouvernemental (Hp _{2b})	Cas UV (2003 - 2018)
Capacités institutions régionales	-	-	-	+ → -	+ → -
Configuration champ régional	-	-	-	+ → -	+ → -
Capacité à maximiser le soutien électoral	-	-	-	+ → -	+ → -
Gouvernance coalition	-	-	-	+ → -	+ → -
Cohésion interne	-	-	-	+ → -	+ → -

Tous ces éléments nous permettent donc de considérer que la capacité d'un parti régionaliste à maintenir durablement un rôle gouvernemental à l'échelon régional est influencée principalement par la conjonction de conditions structurelles (capacités des institutions régionales et configuration du champ régional), stratégiques (capacité à maximiser le soutien électoral et gouvernance de coalition) et par la cohésion intra-partisane. Les résultats de la recherche et la discussion des hypothèses nous autorisent donc à affirmer que la conjonction des conditions mentionnées, en influençant la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle politique significatif, influence la durée de ses succès gouvernementaux.

Cependant, en raison des choix méthodologiques que nous avons effectués, notamment la réalisation d'une étude de cas, nous sommes conscients que la portée de nos résultats est limitée.

Premièrement, nous sommes convaincus que la sélection du cas d'étude doit être prise en compte. Plus précisément, deux éléments contribuent à réduire la portée de nos résultats. Avant tout, nous devons considérer la trajectoire du parti. En effet, un parti régionaliste « historique », c'est-à-dire créé lors de la première moitié du XX^e siècle comme l'Union Valdôtaine, présente plusieurs différences, notamment stratégiques et idéologiques, par rapport aux « nouveaux » acteurs régionalistes. Par la suite, nous devons tenir compte de l'autonomie régionale. En effet, évoluer dans une région caractérisée par la présence d'institutions autonomes n'est pas la même chose qu'agir dans une région marquée par l'absence de ces institutions. Cet élément contribue à influencer la marge de manœuvre des acteurs régionaux, les dynamiques du champ politique, mais surtout les stratégies et l'idéologie des partis régionalistes. En effet, nous pouvons supposer que les stratégies d'un parti régionaliste de gouvernement visant la conquête de l'autonomie pour « sa région » seront différentes de celles d'un parti qui se « limite » à défendre l'autonomie régionale, par exemple l'Union Valdôtaine. En considérant ces éléments, nous pouvons donc affirmer que notre modèle théorique nous permet d'expliquer de manière plus robuste la durée des succès de partis régionalistes « historiques » évoluant dans une région marquée par la présence d'institutions autonomes.

Deuxièmement, il est important de souligner qu'en tenant compte de toutes les « précautions » mentionnées plus haut, nous pouvons affirmer que la conjonction des conditions analysées influence la capacité d'un parti régionaliste à maintenir un rôle politique significatif dans le temps. Au contraire, nous ne pouvons pas prétendre que la conjonction des conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes ayant caractérisé les segments de la trajectoire de l'Union Valdôtaine nous permet d'expliquer la durée, mais aussi les variations de l'intensité, des succès d'autres partis régionalistes historiques évoluant dans des régions autonomes. En effet, le « poids spécifique » de chaque condition est lié aux multiples imbrications de la trajectoire partisane, du champ politique et des institutions régionales. Cet élément nous permet d'apprécier à nouveau le caractère contextuel des succès.

12.3 Bilan

Pour conclure, nous avons décidé d'effectuer un bilan à la fois réflexif et critique de notre recherche afin d'identifier ses apports, ses limites, mais également les pistes qu'elle nous permettrait d'explorer. Dans les paragraphes suivants, nous discuterons chacun de ces éléments.

Apports

La recherche que nous avons réalisée nous a permis d'apporter cinq contributions majeures à la littérature consacrée aux succès des partis politiques régionalistes.

En premier lieu, nous avons conçu une nouvelle manière d'articuler le concept de succès qui nous permet de prendre en compte la dimension diachronique de ce phénomène, c'est-à-dire sa durée. Pour ce faire, nous avons fait une distinction entre l'acquisition et le maintien d'un rôle politique significatif. À partir de cette différenciation, nous pouvons considérer le succès comme étant la capacité d'un parti politique à maintenir un rôle politique significatif acquis auparavant. Cette articulation et clarification conceptuelle nous ont permis de combler une des lacunes caractérisant l'étude des succès des partis régionalistes (cf. Chapitre 2).

En deuxième lieu, en ayant choisi de focaliser notre regard sur les succès gouvernementaux, nous avons proposé une nouvelle façon de concevoir les relations entre dimensions et types de succès. En outre, ce choix nous a permis de nuancer l'idée, très souvent implicite (cf. Chapitre 2), selon laquelle les partis régionalistes seraient principalement des acteurs *policy-oriented*. En effet, notre analyse nous a permis de constater qu'au sein du champ et des arènes régionales, un parti régionaliste de gouvernement visait avant tout le maintien de son rôle. Pour cette raison, les politiques publiques ne doivent pas être considérées comme étant le seul objectif d'un parti de la famille régionaliste. Au contraire, elles représentent l'une des rétributions à disposition de ces acteurs pour maximiser le soutien électoral. Évidemment, ces conclusions doivent être nuancées en fonction du rôle du parti au sein du champ régional, mais également en raison du niveau politique. En effet, des stratégies *policy-oriented* pourraient caractériser l'action d'un parti régionaliste de gouvernement au sein des arènes des institutions centrales (cf. par ex. Elias et Tronconi 2011a).

En troisième lieu, nous ne nous sommes pas limités à concevoir une nouvelle manière d’appréhender les succès. Nous avons également élaboré un modèle théorique qui nous permet d’expliquer la durée des succès gouvernementaux des partis régionalistes. Le modèle sur lequel nous avons construit cette thèse nous a aidés à mieux comprendre pour quelles raisons un parti régionaliste est à même de maintenir dans le temps un rôle gouvernemental à l’échelon régional. Même dans ce cas, nous avons donc réussi à apporter une contribution à la littérature consacrée aux succès des partis politiques régionalistes.

En quatrième lieu, en ayant constaté que la littérature consacrée aux succès des partis régionalistes était largement « insensible » à la durée du phénomène (cf. Chapitre 2), lors de la construction de notre modèle théorique nous avons décidé de mobiliser la littérature sur la dominance. En effet, la dominance (cf. Bogaards et Boucek 2010), tout comme l’hégémonie (cf. Magaloni 2006), peut être considérée comme étant un cas extrême de succès durable. Ce choix a été très fructueux parce qu’il nous a aidé à identifier les conditions structurelles, stratégiques et intra-partisanes permettant d’expliquer la durée des succès gouvernementaux des partis régionalistes. Ce choix nous a également permis d’offrir une contribution à la littérature sur la dominance infranationale.

En cinquième lieu, l’analyse des conditions stratégiques, notamment la capacité à maximiser le soutien électoral (cf. Chapitre 8) et la gouvernance de coalition (cf. Chapitre 9) nous ont permis de constater que la durée d’un succès gouvernemental est étroitement liée au processus de *mainstreaming* du parti. L’adoption d’une posture diachronique au détriment d’un regard typologique, nous a donc permis de comprendre que les stratégies d’un parti régionaliste de gouvernement, surtout quand il occupe le rôle de membre le plus puissant, ne sont pas différentes de celles des partis *mainstreaming*²⁰⁷.

Limites

Bien que notre recherche nous ait aidé à atteindre ces précitées contributions, elle présente toutefois des limites aussi bien conceptuelles que méthodologiques.

²⁰⁷ À ce propos cf. Bottel, Mazzoleni, et Pallaver (2016).

Premièrement, tout au long des chapitres précédents nous avons utilisé à maintes reprises le concept de rôle, toutefois sans le définir de manière ponctuelle. En raison, de la centralité de ce concept il serait important de procéder à cette clarification afin d'éviter des ambiguïtés et de préciser ces relations avec les autres concepts clés sur lesquelles nous avons construit notre cadre théorique. Nous pourrions également envisager de mieux articuler les relations entre la capacité à maintenir un rôle gouvernemental avec la durée et l'intensité des succès. Tout cela pourrait rendre l'explication des succès durable aussi bien plus claire que plus fine.

En outre, pour ce qui concerne les choix méthodologiques, nous pourrions envisager de mieux opérationnaliser la durée et l'intensité des succès. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les outils développés pour étudier la dominance (cf. par ex. Caulier et Dumont 2010; Abedi et Schneider 2010). Tout cela pourrait nous permettre de mieux objectiver la mesure des succès. De plus, afin de permettre une montée en généralité de résultats obtenus, nous pourrions effectuer une recherche en utilisant un design comparatif. Par exemple, il serait possible de comparer la capacité à maintenir un rôle politique significatif de partis régionalistes ayant des trajectoires différentes (par ex. PSdA, UDB, PNV/EAJ et SNP). Ou encore, on pourrait décider de comparer les succès d'un même ou de plusieurs partis qui agissent dans des contextes institutionnels très différents. Le dépassement de ces limites pourrait contribuer à rendre les résultats que nous avons obtenus plus robustes.

Perspectives

Malgré les limites caractérisant la recherche que nous avons réalisée, elle peut être également considérée comme étant le point de départ pour la construction d'un nouvel agenda de recherche. À ce propos, nous avons identifié quatre pistes que nous pourrions explorer.

En premier lieu, après avoir analysé la durée des succès gouvernementaux d'un parti régionaliste, nous pourrions envisager de nous pencher sur l'étude des conséquences de ce phénomène sur l'organisation partisane²⁰⁸. Cela nous permettra de consolider encore plus les liens entre étude du régionalisme et littérature généraliste des partis politiques.

²⁰⁸ À ce propos cf. Tronconi et Elias (2011a).

En deuxième lieu, en nous inspirant encore une fois de la littérature consacrée à la dominance (cf. Bogaards et Boucek 2010), nous pourrions essayer de comprendre de quelle manière les succès durables d'un parti régionaliste à l'échelon régional influencent la démocratie régionale. Ce type de questionnement nous permettra de renforcer encore plus les liens entre régionalisme politique et institutionnel (cf. par ex. Loughlin, Hendriks, et Lidström 2012).

En troisième lieu, il serait intéressant de concevoir un dispositif de recherche permettant de concilier une posture « externaliste », laquelle a caractérisé notre recherche, avec une posture « internaliste » pour appréhender le succès. Ce type d'approche nous aiderait aussi bien à expliquer qu'à comprendre ce phénomène.

En quatrième lieu, afin de consolider davantage notre modèle théorique nous pourrions imaginer de réaliser une étude comparative des succès gouvernementaux à l'échelon régional de partis appartenant à diverses familles politiques. Tout cela nous permettrait de renforcer ultérieurement les liens du régionalisme, notamment institutionnel, avec les analyses des compétitions politiques multi-niveaux (cf. par ex. Detterbeck 2012) et avec l'étude de la dominance infranationale (cf. par ex. Abedi et Schneider 2010).

Références

- Abedi, Amir, et Steffen Schneider. 2010. « Big fish in small ponds: A comparison of dominant parties in the Canadian provinces and German Länder. » In *Dominant Political Parties and Democracy: Concepts, Measures, Cases and Comparisons.*, par Matthijs Bogaards et Françoise Boucek, 77-97. London and New York: Routledge.
- Accornero, a cura di Massimo Ilardi e Aris. 1982. *Il Partito comunista italiano struttura e storia dell'organizzazione, 1921-1979.* Milano: Feltrinelli.
- Aït-Aoudia, Myriam, et Alexandre Dézé. 2011. « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane ». *Revue française de science politique* 61 (4): 631-57. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/rfsp.614.0631>.
- Albarello, Luc. 2011. *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche.* Méthodes en sciences humaines. Bruxelles: De Boeck Université.
- Albertazzi, Daniele, et Duncan McDonnell. 2010. « The Lega Nord Back in Government ». *West European Politics* 33 (6): 1318-40. <https://doi.org/10.1080/01402382.2010.508911>.
- Alonso, Sonia. 2012. *Challenging the State: Devolution and the Battle for Partisan Credibility: A Comparison of Belgium, Italy, Spain, and the United Kingdom.* Oxford: Oxford University Press.
- Ansa. 2010. « ALPE: Louvin, tappa fondamentale per movimento autonomista ». *regione.vda.it*. 3 octobre 2010. http://www.regione.vda.it/notizieansa/details_i.asp?id=86103.
- . 2015. « Fosson, tagli sanità? Forse meno di 15 mln - Valle d'Aosta - ANSA.it ». ANSA.it. 2015. http://www.ansa.it/valledaosta/notizie/2015/10/09/fossontagli-sanitaforse-meno-di-15-mln_241365bf-750a-4f7b-a6b9-ed7956ee5484.html.
- . 2017. « Nasce Edelweiss popolare autonomista - Valle d'Aosta ». ANSA.it. 8 mars 2017. http://www.ansa.it/valledaosta/notizie/consiglio/2017/03/08/nasce-edelweiss-popolare-autonomista_5737d44b-4042-44af-b3e8-6c97867ca819.html.
- . 2018a. « Comizio Uv, 10 minuti applausi per Rollandin - Valle d'Aosta - ANSA.it ». ANSA.it. 2018. http://www.ansa.it/valledaosta/notizie/2018/05/18/comizio-uv-10-minuti-applausi-rollandin_dd86fa7e-1e08-4938-8240-d863e7d238a8.html.
- . 2018b. « Uv, Pastoret in prorogatio fino a ottobre - Valle d'Aosta ». ANSA.it. 14 juin 2018. http://www.ansa.it/valledaosta/notizie/2018/06/14/uvpastoret-in-prorogatio-fino-a-ottobre_d0dd1a41-cf51-487e-a956-d3f3d2081331.html.
- . 2018c. « Uv, Erik Lavevaz è il nuovo presidente - Valle d'Aosta ». ANSA.it. 6 octobre 2018. http://www.ansa.it/valledaosta/notizie/2018/10/06/uv-erik-lavevaz-e-il-nuovo-presidente_b40b2d53-1c7d-46f7-9327-5e8fec689d5c.html.
- Ansart, Pierre. 1983. *La gestion des passions politiques.* Lausanne: L'Age d'homme.
- Argelaguet, Jordi. 2011. « Esquerra Republicana de Catalunya ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 147-70. Wien: Braumüller.
- Armand, Henri. 1972. « Les collaborationnistes "caveriani" ont trahi la Vallée d'Aoste ». *L'Union des Valdôtains (mai)*, 1972.
- ATS. 2017. « Revue de presse: le succès de la stratégie énergétique 2050 salué ». *Le Nouvelliste*. 22 mai 2017. <https://www.lenouvelliste.ch/articles/suisse/revue-de-presse-le-succes-de-la-strategie-energetique-2050-salue-672644>.

- Avanza, Martina, et Gilles Laferté. 2005. « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance ». *Genèses* 61 (4): 134-52. <https://doi.org/10.3917/gen.061.0134>.
- Bäck, Hanna, Marc Debus, et Patrick Dumont. 2011. « Who Gets What in Coalition Governments? Predictors of Portfolio Allocation in Parliamentary Democracies ». *European Journal of Political Research* 50 (4): 441-78. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2010.01980.x>.
- Barberà, Oscar. 2009. « Los orígenes de la Unión del Pueblo Navarro (1979-1991) ». *Papers. Revista de Sociologia*, n° 92 (avril): 143-69. <https://doi.org/10.5565/rev/papers/v92n0.711>.
- Bardi, Luciano. 2004. « Party Responses to Electoral Dealignment in Italy ». In *Political Parties and Electoral Change: Party Responses to Electoral Markets*, édité par Peter Mair, Wolfgang C. Müller, et Fritz Plasser. SAGE.
- Barrio, Astrid, et Oscar Barbera. 2011. « Convergència i Unió ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 75-98. Wien: Braumüller.
- Bartolini, Stefano. 1996. « Cosa é 'competizione' in politica e come va studiata ». *Rivista italiana di scienza politica* 26 (2): 209-67.
- . 2005a. « La formations des clivages ». *Revue internationale de politique comparée* 12 (1): 9. <https://doi.org/10.3917/ripc.121.0009>.
- . 2005b. *Restructuring Europe*. Oxford: Oxford University Press. <http://www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/0199286434.001.0001/acpr of-9780199286430>.
- Bartolini, Stefano, Alessandro Chiaramonte, et Roberto D'Alimonte. 2004. « The Italian Party System between Parties and Coalitions ». *West European Politics* 27 (1): 1-19. <https://doi.org/10.1080/01402380412331280783>.
- Bartolini, Stefano, et Peter Mair. 2007. *Identity, Competition and Electoral Availability: The Stabilisation of European Electorates 1885-1985*. ECPR Press.
- Basile, Linda. 2015. « A Dwarf among Giants? Party Competition between Ethno-Regionalist and State-Wide Parties on the Territorial Dimension: The Case of Italy (1963-2013) ». *Party Politics* 21 (6): 887-99. <https://doi.org/10.1177/1354068815597574>.
- Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2010. *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. 4e éd. augmentée. Grands Repères. Guides. Paris: La Découverte.
- Belloni, Frank P., et Dennis C. Beller. 1978. *Faction Politics: Political Parties and Factionalism in Comparative Perspective*. Abc-Clio Incorporated.
- Bertin, Giovanni. 2012. *Welfare regionale in Italia*. Venezia: Edizioni Ca' Foscari.
- Bétemps, Alexis. 1975. « Quelques considérations sur le nouveau gouvernement régional ». *Le Peuple Valdôtain n 80*, 1975.
- . 1985. « 7 septembre 1945 : une date à se rappeler ». *Le Peuple Valdôtain*, 23 septembre 1985.
- Bettcher, Kim Eric. 2005. « Factions of Interest in Japan and Italy: The Organizational and Motivational Dimensions of Factionalism ». *Party Politics* 11 (3): 339-58. <https://doi.org/10.1177/1354068805051781>.
- Biezen, Ingrid van, et Petr Kopecký. 2007. « The State and the Parties: Public Funding, Public Regulation and Rent-Seeking in Contemporary Democracies ». *Party Politics* 13 (2): 235-54. <https://doi.org/10.1177/1354068807073875>.
- Binel, Corrado. 1995. « Gli anni dell'elettrosiderurgia le acciaierie Cogne dalla prima

- guerra mondiale al boom economico ». In *Storia d'Italia. Le regioni dall'unità a oggi. La Valle d'Aosta.*, édité par Stuart J. Woolf, 545-91. Torino: Einaudi.
- Biorcio, Roberto. 1997. *La Padania promessa*. Il Saggiatore.
- . 2016. « The Northern League ». In *Regionalist Parties in Western Europe: Dimensions of Success*, édité par Oscar Mazzoleni et Sean Mueller, 135-51. London and New York: Routledge.
- Blérald, Philippe-Alain. 1991. « Le marché politique et les choix collectifs - Persée ». *Revue française de science politique* 41 (2): 235-63.
- Bogaards, Matthijs, et Françoise Boucek. 2010. *Dominant Political Parties and Democracy: Concepts, Measures, Cases and Comparisons*. London and New York: Routledge.
- Boiardi, Franco, et Giovanni Di Capua. 1994. *Grande enciclopedia della politica: I protagonisti dell'Italia democratica. L'Union valdôtaine, 1943/1993*. Roma: Ebe.
- Bolleyer, Nicole. 2013. *New Parties in Old Party Systems: Persistence and Decline in Seventeen Democracies*. Oxford: Open University Press.
- Bolleyer, Nicole, et Evelyn Bytcek. 2013. « Origins of Party Formation and New Party Success in Advanced Democracies ». *European Journal of Political Research* 52 (6): 773-96. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12013>.
- Bongiovanni, Bruno. 2016. *Storia della guerra fredda*. Bari: Laterza.
- Bottel, Maxime. 2012. « Far politica in Val d'Aosta ». Master dissertation, Torino: Università degli studi di Torino.
- . 2016. « How Does Profile Influence Career Ambition of the Regional Elite? The Case of the Regional Councillors in the Aosta Valley (1949 – 2013) ». In . Poznan, Poland.
- Bottel, Maxime, Oscar Mazzoleni, et Günther Pallaver. 2016. « Are Government Regionalist Parties Mainstream Parties? A Comparison of the Südtiroler Volkspartei, the Union Valdôtaine, and the Lega Dei Ticinesi ». *Contemporary Italian Politics*, juin, 1-20. <https://doi.org/10.1080/23248823.2016.1193953>.
- Boucek, Françoise. 1998. « Electoral and Parliamentary Aspects of Dominant Party Systems ». In *Comparing Party System Change*, édité par Paul Pennings et Jan-Erik Lane, 103-24. London and New York: Routledge.
- . 2009. « Rethinking Factionalism Typologies, Intra-Party Dynamics and Three Faces of Factionalism ». *Party Politics* 15 (4): 455-85. <https://doi.org/10.1177/1354068809334553>.
- . 2012. *Factional Politics*. London: Palgrave Macmillan UK.
- Bourdieu, Pierre. 1980. « L'identité et la représentation: Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 35 (1): 63-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2100>.
- . 2000. *Propos sur le champ politique*. Lyon: Presses Universitaires Lyon.
- Brancati, Dawn. 2006. « Decentralization: Fueling the Fire or Dampening the Flames of Ethnic Conflict and Secessionism? ». *International Organization* 60 (3): 651-85. <https://doi.org/10.1017/S002081830606019X>.
- . 2008. « The Origins and Strengths of Regional Parties ». *British Journal of Political Science* 38 (1): 135-59. <https://doi.org/10.1017/S0007123408000070>.
- Briquet, Jean-Louis, et Frédéric Sawicki. 1989. « L'analyse localisée du politique ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 2 (7): 6-16. <https://doi.org/10.3406/polix.1989.1392>.
- . 1998. *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*. Presses Universitaires de France.

- Bué, Nicolas, et Fabien Desage. 2009. « Le « monde réel » des coalitions, Toward the “Real World” of Government Coalition ». *Politix*, n° 88: 7-37. <https://doi.org/10.3917/pox.088.0007>.
- Buelens, Jo, et Ruth Van Dyck. 1998. « Regionalist parties in French-speaking Belgium: the Rassemblement Wallon and the Front Démocratique des Francophones ». In *Regionalist parties in Western Europe*, édité par Lieven De Winter et Huri Tursan, 51-69. London and New York: Routledge.
- Bulli, Giorgia, et Filippo Tronconi. 2011. « The Lega Nord ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 51-74. Wien: Braumüller.
- Bureau électoral RAVA. 2018. « Élections régionales 2018 ». [regione.vda.it](http://elezioni.regione.vda.it). 2018. http://elezioni.regione.vda.it/elezioni/votilista_f.aspx?idele=137&ord=1&setcar=n.
- Caciagli, Mario. 1977. *Democrazia cristiana e potere nel Mezzogiorno: il sistema democristiano a Catania*. Guaraldi.
- . 2009. *Il clientelismo politico. Passato, presente e futuro*. Di Girolamo.
- Caramani, Daniele. 2004. *The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe*. New York: Cambridge University Press.
- Cardano, Mario. 2011. *La ricerca qualitativa*. Bologna: Il Mulino.
- Caulier, Jean-François, et Patrick Dumont. 2010. « Measuring one-party dominance with voting power indices ». In *Dominant political parties and democracy: Concepts, measures, cases and comparisons*, par Matthijs Bogaards et Françoise Boucek, 45-59. London and New York: Routledge.
- Ceccarelli, Dario, Barbara Fontana, Mary Isabel, Lina Meggiolaro, et Alberto Gagliardi. 2018. « Annuario statistico regionale ». Osservatorio Economico e Sociale Regione Valle d’Aosta.
- CENSIS, éd. 1991. *Benessere e sviluppo risorse e vocazioni per il rilancio della Valle ressources et vocations pour la relance de la Vallée ricerca*. Aosta: Regione autonome Valle d’Aosta. Assessorato delle finanze.
- Ceron, Andrea. 2015. « The Politics of Fission: An Analysis of Faction Breakaways among Italian Parties (1946–2011) ». *British Journal of Political Science* 45 (1): 121-39. <https://doi.org/10.1017/S0007123413000215>.
- Cerulo, Massimo. 2009. *Un mondo (quasi) a parte: la vita quotidiana del politico di professione : uno studio etnografico*. Milano: Guerini Studio.
- Chanoux, Emile. 1972. « Organisation centralisatrice et systèmes antidémocratiques de “caveriani” ». *L’Union des Valdôtains (septembre)*, 1972.
- Charlot, Monica, et Jean Charlot. 1985. « L’interaction des groupes politiques ». In *Traité de science politique*, édité par Madeleine Grawitz et Jean Leca, 497-536. Paris: Presses Universitaires de France.
- Chastand, Jean-Baptiste - envoyé. 2017. « Au Portugal, les succès de la gauche plurielle ». *Le Monde.fr*, 27 janvier 2017, sect. International. https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/27/au-portugal-les-succes-de-la-gauche-plurielle_5070049_3214.html.
- Christiansen, Thomas. 1998. « Plaid Cymru: dilemmas and ambiguities of Welsh regional nationalism ». In *Regionalist parties in Western Europe*, édité par Lieven De Winter et Huri Tursan, 125-42. London and New York: Routledge.
- Comité Exécutif de l’UV. 1972. « Fillietroz et Cie ne font plus partie de l’U.V. » *Le Peuple Valdôtain*, 1972.

- Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine. 2018. « Communiqué de Presse ». <http://www.unionvaldotaine.org/nouvelles.asp?id=1399&cat=7&l=1&n=3324&p=1&t=2&d=>.
- Conseil de la Vallée. 1948. « PV du Conseil de la Vallée du 11 mars ». http://www.consiglio.vda.it/app/oggettidelconsiglio/dettaglio?pk_documento=25561.
- . 1954. « PV du Conseil de la Vallée du 12 mars ». http://www.consiglio.vda.it/app/oggettidelconsiglio/dettaglio?pk_documento=27048&versione=V.
- . 2007. « Rapport d'activité ». Aoste: Conseil de la Vallée.
- . 2011. « Rapport d'activité ». Aoste: Conseil de la Vallée.
- . 2013. « Proposta di legge costituzionale per la riduzione del numero dei Consiglieri regionali - Comunicato ». 22 octobre 2013. <http://www.consiglio.regione.vda.it/app/comunicatigruppi/dettaglio?id=6181>.
- . 2018a. « Consiglio Regionale della Valle d'Aosta - IV Legislatura ». 2018. <http://www.consiglio.vda.it/storia/le-legislature-dal-dopoguerra-oggi/legislatura-4>.
- . 2018b. « Consiglio Regionale della Valle d'Aosta - IX Legislatura ». 2018. <http://www.consiglio.vda.it/storia/le-legislature-dal-dopoguerra-oggi/legislatura-9>.
- . 2018c. « Consiglio Regionale della Valle d'Aosta - V Legislatura ». 2018. <http://www.consiglio.vda.it/storia/le-legislature-dal-dopoguerra-oggi/legislatura-5>.
- . 2018d. « Consiglio Regionale della Valle d'Aosta - XI Legislatura ». 2018. <http://www.consiglio.vda.it/storia/le-legislature-dal-dopoguerra-oggi/legislatura-11>.
- . 2018e. « Consiglio Regionale della Valle d'Aosta - XIV Legislatura ». 2018. <http://www.consiglio.vda.it/storia/le-legislature-dal-dopoguerra-oggi/legislatura-14>.
- . 2018f. « Consiglio Regionale della Valle d'Aosta - XV Legislatura ». 2018. <http://www.consiglio.vda.it/storia/le-legislature-dal-dopoguerra-oggi/legislatura-15>.
- Consoli, Ottorino. 1979. « Comportamento elettorale in Valle d'Aosta dal 1946 al 1978 ». Tesi di Laurea, Università degli studi di Torino.
- Cuaz, Marco. 1995. « La Valle d'Aosta fra stati sabaudi e Regno d'Italia (1536-1914) ». In *La Valle d'Aosta*, édité par Stuart J. Woolf, 266-362. Storia d'Italia. Le regioni dall'unità a oggi. Torino: Einaudi.
- Cuaz, Marco, Elio Riccarand, et Paolo Momigliano Levi. 2003. *Cronologia della Valle d'Aosta: 1848-2000*. Memoria : documenti di cultura valdostana 1. Aosta: Stylos.
- Dandoy, Régis. 2010. « Ethno-regionalist parties in Europe: a typology » 20 (2): 194-220.
- De Winter, Lieven. 1998. « Conclusion: A Comparative Analysis of the Electoral Office and Policy Success of Ethnoregionalist Parties ». In *Regionalist parties in western Europe*, édité par Lieven De Winter et Huri Tursan, 204-47. London and New York: Routledge.
- . 2006. « "In Memoriam: The Volksunie 1954-2001. Death by overdose of success" ». In *Autonomist parties in Europe: identity politics and the revival of the territorial cleavage*, édité par Lieven De Winter, Margarita Gómez-Reino Cachafeiro, et Peter Lynch, 11-46. Barcelona: Institut de Ciències Polítiques i Socials.

- De Winter, Lieven, et Huri Türsan, éd. 1998. *Regionalist Parties in Western Europe*. London and New York: Routledge.
- Delwit, Pascal. 2005a. « Les partis régionalistes, des acteurs politico-électoraux en essor? Performances électorales et participations gouvernementales ». In *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, édité par Pascal Delwit, 51-84. Bruxelles: Éditions de l'Université libre de Bruxelles.
- . , éd. 2005b. *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?* Bruxelles: Éditions de l'Université libre de Bruxelles. <http://www.editions-universite-bruxelles.be/fiche/view/2347>.
- . 2005c. « Petites patries, petits partis? Les partis régionalistes en Europe ». In *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, édité par Pascal Delwit, 7-20. Bruxelles: Éditions de l'Université libre de Bruxelles.
- Dematteo, Lynda. 2011. *L'idiota in politica: antropologia della Lega Nord*. Feltrinelli Editore.
- Democrazia Cristiana. 1959. « Riunione della Direzione Centrale (Esame delle situazioni preelettorali siciliana e valdostana. Norme regolamentari per la scelta dei candidati) ». http://www.storiadc.it/doc/1959_dc_verbali.html.
- Demuro, Gianmario, et Roberto Louvin. 2017. *Emilio Lussu Èmile Chanoux. La fondazione di un ordinamento federale per le democrazie regionali*. Le Château Edizioni.
- Désandré, Andrea. 2008. *Notabili valdostani dal fascismo al fascismo viaggio a ritroso e ritorno*. Aosta: Le château.
- . 2015. *Sotto il segno del Leone. Genesi*. Quart: Musumeci.
- Deschouwer, Kris. 2008. *New Parties in Government: In Power for the First Time*. London and New York: Routledge.
- Detterbeck, Klaus. 2012. *Multi-Level Party Politics in Western Europe*. Springer.
- Di Gialluca, Andrea. 2012. « Riforma fiscale: evoluzione e prospettive ». Mémoire de master, Rome: LUISS Guido Carli.
- Dumont, Patrick, et Lieven De Winter. 1999. « La formation et le maintien des gouvernements (1946-1999) ». *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1664: 1-59. <https://doi.org/10.3917/cris.1664.0001>.
- Duverger, Maurice. 1951. *Les partis politiques*. Colin.
- . 1980. « A New Political System Model: Semi-Presidential Government ». *European Journal of Political Research* 8 (2): 165-87. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.1980.tb00569.x>.
- Elias, Anwen. 2005. « Un succès gaspillé ? Les expériences du Plaid Cymru - le parti du Pays de Galles - à l'Assemblée nationale du Pays de Galles ». In *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, édité par Pascal Delwit, 161-78. Bruxelles: Éditions de l'Université libre de Bruxelles.
- . 2009. *Minority Nationalist Parties and European Integration: A Comparative Study*. London and New York: Routledge.
- . 2011. « Plaid Cymru ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 261-82. Wien: Braumüller.
- Elias, Anwen, et Filippo Tronconi, éd. 2011a. *From Protest to Power. Autonomist parties and the challenges of representation*. Wien: Braumüller.
- . 2011b. « Introduction: Autonomist Parties and the Challenges of Political Representation ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 1-26. Wien: Braumüller.

- . 2011c. « From Protest to Power: Autonomist Parties in Government ». Édité par Duncan McDonnell et James L. Newell. *Party Politics* 17 (4): 505-24. <https://doi.org/10.1177/1354068811400528>.
- Élie, Marie-Pierre. 2002. « L'Italie, un État fédéral? » *Revue française de droit constitutionnel*, n° 52: 749-57. <https://doi.org/10.3917/rfdc.052.0749>.
- Emanuele, Vincenzo. 2015. « Vote (de-)nationalisation and party system change in Italy (1948–2013) ». *Contemporary Italian Politics* 7 (3): 251-72. <https://doi.org/10.1080/23248823.2015.1076617>.
- Fillietroz, Joseph. 1972. « Pour l'Union Valdôtaine dans l'Union Valdôtaine ». *L'Union des Valdôtains (mai)*, 1972.
- Flanigan, William H., et Nancy H. Zingale. 1974. « Measures of Electoral Competition ». *Political Methodology* 1 (4): 31-60. <https://doi.org/http://www.jstor.org/stable/25791393>.
- Fondation Chanoux. 2003. *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*. Aoste: Fondation Emile Chanoux.
- Gabetti, Patrizia. 2012. « DIMISSIONI VIERIN: Cronaca di una tormentata giornata unionista ». [Valledaostaglocal.it](http://www.valledaostaglocal.it). 27 novembre 2012. <http://www.valledaostaglocal.it/leggi-notizia/argomenti/politica-4/articolo/dimissioni-vierin-cronaca-di-una-tormentata-giornata-unionista.html>.
- Gagnon, Yves-Chantal. 2012. *L'étude de cas comme méthode de recherche*. 2e éd.. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Gallino, Luciano. 2011. *Finanzcapitalismo*. Torino: Einaudi.
- Gaxie, Daniel. 1977. « Économie des partis et rétributions du militantisme ». *Revue française de science politique* 27 (1): 123-54. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1977.393715>.
- . 2001. *La démocratie représentative*. Paris: Montchrestien.
- . 2005. « Rétributions Du Militantisme et Paradoxes de L'action Collective ». *Swiss Political Science Review* 11 (1): 157-88. <https://doi.org/10.1002/j.1662-6370.2005.tb00051.x>.
- Genova, Carlo. 2011. « Il cerchio nello spazio. Ipotesi e strumenti per un'analisi della ri-significazione dei luoghi. » *Lexia. Rivista di semiotica*, n° 9: 193-209. <https://doi.org/10.4399/978885484516910>.
- Gerring, John. 2007. *Case Study Research. Principles and practices*. New York: Cambridge University Press.
- . 2012. *Social Science Methodology: A Unified Framework*. New York: Cambridge University Press.
- Gillo, Lorenzo. 1995. « Ceto politico e apparato burocratico dal 1946 al 1993 ». In *Storia d'Italia : le regioni dall'unità a oggi. La Valle d'Aosta*. Torino: Einaudi.
- Gomez, Peter, et Marco Travaglio. 2001. *La repubblica delle banane*. Editori riuniti.
- Goumaz, Adèle Thorens. 2017. « Pourquoi les Verts renouent avec le succès, en Suisse et en Europe ». *Une lecture verte de l'actualité politique* (blog). 3 avril 2017. <https://blogs.letemps.ch/adele-thorens/2017/04/03/pourquoi-les-verts-renouent-avec-le-succes-en-suisse-et-en-europe/>.
- Gourevitch, Peter Alexis. 1979. « The reemergence of "peripheral nationalisms": some comparative speculations on the spatial distribution of political leadership and economic growth ». *Comparative Studies in Society and History* 21 (3): 303–322.
- Greene, Kenneth F. 2007. *Why Dominant Parties Lose: Mexico's Democratization in Comparative Perspective*. New York: Cambridge University Press.
- Gribaudo, Gabriella. 1991. *Mediatori: antropologia del potere democristiano nel*

- Mezzogiorno*. Rosenberg & Sellier.
- Grofman, Bernard, et Peter Selb. 2009. « A fully general index of political competition ». *Electoral Studies* 28 (2): 291-96. <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2009.01.010>.
- Groupe Progressiste de l'UV. 1972. « La proposta del Gruppo Progressista per una nuova, grande e democratica Union Valdôtaine ». *L'Union des Valdôtains (septembre)*, 1972.
- . 1973. « Les décisions du Groupe Progressiste de l'U.V. » *L'Union des Valdôtains (janvier)*, 1973.
- Harmel, Robert, Uk Heo, Alexander Tan, et Kenneth Janda. 1995. « Performance, leadership, factions and party change: An empirical analysis ». *West European Politics* 18 (1): 1-33. <https://doi.org/10.1080/01402389508425055>.
- Harmel, Robert, et Kenneth Janda. 1994. « An Integrated Theory of Party Goals and Party Change ». *Journal of Theoretical Politics* 6 (3): 259-87. <https://doi.org/10.1177/0951692894006003001>.
- Hechter, Michael. 1977. *Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*. University of California Press.
- Hechter, Michael, et Margaret Levi. 1979. « The comparative analysis of ethnoregional movements ». *Ethnic and Racial Studies* 2 (3): 260-74. <https://doi.org/10.1080/01419870.1979.9993268>.
- Hepburn, Eve. 2009a. « Explaining Failure: the Highs and Lows of Sardinian Nationalism ». *Regional & Federal Studies* 19 (4-5): 595-618. <https://doi.org/10.1080/13597560903310378>.
- . 2009b. « Introduction: Re-conceptualizing Sub-state Mobilization ». *Regional & Federal Studies* 19 (4-5): 477-99. <https://doi.org/10.1080/13597560903310204>.
- . 2013. *New Challenges for Stateless Nationalist and Regionalist Parties*. London and New York: Routledge.
- Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Harvard University Press.
- Hooghe, Liesbet, Gary N. Marks, et Arjan H. Schakel. 2010. *The Rise of Regional Authority: A Comparative Study of 42 Democracies*. London and New York: Routledge.
- Hooghe, Liesbet, Gary Marks, Arjan H. Schakel, Sandra Chapman Osterkatz, Sara Niedzwiecki, et Sarah Shair-Rosenfield. 2016. *Measuring Regional Authority: A Postfunctionalist Theory of Governance*. Oxford University Press.
- Janda, Kenneth. 1980. *Political Parties: A Cross-National Survey*. New York: Free Press.
- Janin, Bernard. 1976. *Le Val d'Aoste: tradition et renouveau*. 2e éd. revue. Aoste: Musumeci.
- Joly-Cœur, Félix-Antoine. 2018. « Un succès né d'un lunch ». La Presse+. 30 juin 2018. http://mi.lapresse.ca/screens/b3a5ddae-56f5-4965-b418-6bbdd2542360_7C__0.html.
- Katz, Richard S., et William J. Crotty. 2006. *Handbook of Party Politics*. London and New York: SAGE.
- Katz, Richard S., et Peter Mair. 1994. « The Evolution of Party Organizations in Europe: The Three Faces of Party Organization ». *American Review of Politics* 14 (0): 593-617. <https://doi.org/10.15763/issn.2374-7781.1993.14.0.593-617>.
- . 1995. « Changing Models of Party Organization and Party Democracy The Emergence of the Cartel Party ». *Party Politics* 1 (1): 5-28. <https://doi.org/10.1177/1354068895001001001>.
- Keating, Michael. 1992. « Regional autonomy in the changing state order: A framework

- of analysis ». *Regional Politics and Policy* 2 (3): 45-61. <https://doi.org/10.1080/13597569208420848>.
- . 1997. « Les régions constituent-elles un niveau de gouvernement en Europe ? » In *Les paradoxes des régions en Europe*, édité par Patrick Le Galès et Christian Lequesne, 19-35. Recherches. Paris: La Découverte.
- . 2000. *The New Regionalism in Western Europe: Territorial Restructuring and Political Change*. London: Edward Elgar.
- . 2008. « Thirty Years of Territorial Politics ». *West European Politics* 31 (1-2): 60-81. <https://doi.org/10.1080/01402380701833723>.
- Kelley, E. W. 1968. « Techniques of Studying Coalition Formation ». *Midwest Journal of Political Science* 12 (1): 62-84. <https://doi.org/10.2307/2110155>.
- Kernalegenn, Tudi, et Romain Pasquier. 2014a. « Introduction ». In *L'Union démocratique bretonne Un parti autonomiste dans un État unitaire*, édité par Tudi Kernalegenn et Romain Pasquier, 13-17. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3397>.
- . 2014b. *L'Union démocratique bretonne Un parti autonomiste dans un État unitaire*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3397>.
- Kirchheimer, Otto. 1966. « The transformation of the Western European party systems ». In *Political parties and political development*, par Joseph LaPalombara et Myron Weiner, 177-200. Princeton: Princeton University Press.
- Kitschelt, Herbert, et Steven I. Wilkinson. 2007. *Patrons, Clients and Policies: Patterns of Democratic Accountability and Political Competition*. New York: Cambridge University Press.
- Klöti, Ulrich, Peter Knoepfel, Hanspeter Kriesi, Wolf Linder, Yannis Papadopoulos, et Pascal Sciarini. 2007. *Handbook of Swiss Politics*. Édité par Ulrich Klöti, Peter Knoepfel, Hanspeter Kriesi, Wolf Linder, Yannis Papadopoulos, et Pascal Sciarini. Zürich: NZZ Libro. <https://boris.unibe.ch/29259/>.
- Kopecký, Petr, Peter Mair, et Maria Spirova. 2012. *Party Patronage and Party Government in European Democracies*. Oxford: Oxford University Press.
- Krouwel, André. 2006. « Party models ». In *Handbook of Party Politics*, édité par Richard Katz et William J. Crotty, 249-69. London: SAGE.
- . 2012. *Party Transformations in European Democracies*. SUNY Press.
- LaPalombara, Joseph, et Myron Weiner. 1966. *Political Parties and Political Development*. Princeton: Princeton University Press.
- Lavau, Georges. 1969. « Partis et Systèmes Politiques: Interactions et Fonctions ». *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique* 2 (1): 18-44. <https://doi.org/10.1017/S0008423900024586>.
- Laver, Michael, et Kenneth A. Shepsle. 1996. *Making and Breaking Governments: Cabinets and Legislatures in Parliamentary Democracies*. Cambridge University Press.
- Le Galès, Patrick, et Christian Lequesne, éd. 1997. *Les paradoxes des régions en Europe*. Recherches. Paris: La Découverte.
- Lefebvre, Rémi, et Christian Le Bart, éd. 2015. *La proximité en politique: Usages, rhétoriques, pratiques*. Res publica. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/9681>.
- Lejeune, Christophe. 2014. *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-La-Neuve: De Boeck.
- Lemieux, Vincent. 1997. « RÉSEAUX ET COALITIONS ». *L'Année sociologique (1940/1948-)* 47 (1): 55-71.

- Lengereau, Marc. 1984a. *Une sécession manquée recherche sur les rapports entre la France et le Val d'Aoste, 1943-1952, d'après des documents d'archives français inédits*. Quart: Musumeci.
- . 1984b. *Une sécession manquée recherche sur les rapports entre la France et le Val d'Aoste, 1943-1952, d'après des documents d'archives français inédits*. Quart: Musumeci.
- Lévêque, Massimo. 1995. « La Valle d'Aosta: un modello di sviluppo economico « regione-centrico » ». In *La Valle d'Aosta*, édité par Stuart J. Woolf, 847-900. Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Torino: Einaudi.
- Levi, Margaret, et Michael Hechter. 1985. « A rational choice approach to the rise and decline of ethnoregional political parties ». In *New Nationalism of the Developed West: Toward Explanation*, édité par Ronald Rogowski et Edward A. Tiryakian, 128-46. Boston: Allen & Unwin.
- Linz, Juan José. 2000. *Totalitarian and Authoritarian Regimes*. Lynne Rienner Publishers.
- Lipset, Seymour Martin, et Stein Rokkan. 1967. *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York: Free Press.
- Loughlin, John. 2000. « Regional autonomy and state paradigm shifts in Western Europe ». *Regional & Federal Studies* 10 (2): 10-34. <https://doi.org/10.1080/13597560008421118>.
- Loughlin, John, Frank Hendriks, et Anders Lidström. 2012. *The Oxford Handbook of Local and Regional Democracy in Europe*. Oxford: Oxford University Press.
- Louvin, Robert. 1997. *La Valle d'Aosta. Genesi, attualità e prospettive di un ordinamento autonomo*. Quart: Musumeci.
- Lublin, David. 2014a. *Minority Rules: Electoral Systems, Decentralization, and Ethnoregional Party Success*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2014b. *Minority Rules: Electoral Systems, Decentralization, and Ethnoregional Party Success*. Oxford University Press.
- Lucat, Piero. 2006. *Le origini dello Statuto Speciale. Les origines du Statut Spécial. I testi, i documenti, i dibattiti. Les textes, les documents, les débats*. 4e éd. Aoste: Conseil de la Vallée Consiglio regionale della Valle d'Aosta.
- Luck, Simon, et Stéphanie Dechezelles, éd. 2015. *Voix de la rue ou voie des urnes?: Mouvements sociaux et partis politiques*. Presses universitaires de Rennes.
- Lynch, Peter. 1998. « Co-operation between regionalist parties at the level of the European Union: the European Free Alliance ». In *Regionalist parties in Western Europe*, édité par Lieven De Winter et Huri Tursan, 190-203. London and New York: Routledge.
- . 2011. « The Scottish National Party ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 233-60. Wien: Braumüller.
- Magaloni, Beatriz. 2006. *Voting for Autocracy: Hegemonic Party Survival and Its Demise in Mexico*. New York: Cambridge University Press.
- Mair, Peter, Wolfgang C. Müller, et Fritz Plasser. 2004. *Political Parties and Electoral Change: Party Responses to Electoral Markets*. London: SAGE.
- Mammoliti, Daniele. 2014. « Nasce "Creare Vda", movimento che unisce Féd, Udc e frange Pdl ». [LaStampa.it](http://www.lastampa.it/2014/06/28/aosta/nasce-creare-vda-movimento-che-unisce-fd-udc-e-frange-pdl-QGP0zjchyX7thGtagi95fM/pagina.html). 2014. <http://www.lastampa.it/2014/06/28/aosta/nasce-creare-vda-movimento-che-unisce-fd-udc-e-frange-pdl-QGP0zjchyX7thGtagi95fM/pagina.html>.
- Mannello, Antonio E. 2006. *L'Union Valdôtaine e il Federalismo. La riforma dello stato tra storia e politica del movimento autonomista*. Quart: Musumeci.

- Mano, Alessandro. 2016. « Aosta, i tagli al bilancio “uccidono” l'estate: addio a tutti i festival - La Stampa ». LaStampa.it. 2016. <http://www.lastampa.it/2016/03/31/aosta/aosta-i-tagli-al-bilancio-uccidono-lestate-addio-a-tutti-i-festival-Ev7IWibfntFOXvtPrN1JVI/pagina.html>.
- . 2018. « Chi è Elisa Tripodi, la consulente assicurativa che ha interrotto 39 anni di “doppiette autonomiste” - La Stampa ». LaStampa.it. 3 juillet 2018. <http://www.lastampa.it/2018/03/06/aosta/chi-elisa-tripodi-la-consulente-assicurativa-che-ha-interrotto-anni-di-doppiette-autonomiste-ku0gk7uAC1MzGG5ZQdppy0/pagina.html>.
- Marcoz, Oreste. 1959. *Le Peuple Valdôtain n 4*, 1959.
- Martial, Enrico. 1995. « Un dopoguerra lungo cinquant'anni. » In *La Valle d'Aosta*, édité par Stuart J. Woolf, 266-362. Storia d'Italia. Le regioni dall'unità a oggi. Torino: Einaudi.
- Martin, Pierre. 2000. *Comprendre les évolutions électorales: la théorie des réalignements revisitée*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Martinet, Enrico. 2017. « Quando la Cogne era un feudo della Dc ». LaStampa.it. 2017. <http://www.lastampa.it/2016/09/27/edizioni/aosta/quando-la-cogne-era-un-feudo-della-dc-VmFayzVRYt1HYNLzeZnFjI/pagina.html>.
- Marx, Karl, et Friedrich Engels. 2017. *Manifeste du parti communiste*. Libro.
- Massetti, Emanuele. 2009. « Explaining Regionalist Party Positioning in a Multi-dimensional Ideological Space: A Framework for Analysis ». *Regional & Federal Studies* 19 (4-5): 501-31. <https://doi.org/10.1080/13597560903310246>.
- Massetti, Emanuele, et Giulia Sandri. 2012. « Francophone Exceptionalism within Alpine Ethno-regionalism? The Cases of the Union Valdôtaine and the Ligue Savoisiennne ». *Regional & Federal Studies* 22 (1): 87-106. <https://doi.org/10.1080/13597566.2011.652094>.
- . 2013. « Italy: Between Growing Incongruence and Region-Specific Dynamics ». In *Regional and National Elections in Western Europe*, 142-61. The Comparative Territorial Politics Series. Palgrave Macmillan, London. https://doi.org/10.1057/9781137025449_8.
- Massetti, Emanuele, et Arjan H. Schakel. 2013. « Ideology Matters: Why Decentralisation Has a Differentiated Effect on Regionalist Parties' Fortunes in Western Democracies ». *European Journal of Political Research* 52 (6): 797-821. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12015>.
- Massetti, Emanuele, et Arjan H. Schakel. 2015. « From Class to Region: How Regionalist Parties Link (and Subsume) Left-Right into Centre-Periphery Politics ». *Party Politics* 21 (6): 866-86. <https://doi.org/10.1177/1354068815597577>.
- Massetti, Emanuele, et Arjan H. Schakel. 2017. « Decentralisation Reforms and Regionalist Parties' Strength: Accommodation, Empowerment or Both? » *Political Studies* 65 (2): 432-51. <https://doi.org/10.1177/0032321716644612>.
- Massicard, Élise. 2011. « Le factionnalisme comme mode d'ancrage social. Le Parti républicain du peuple à Adana (Turquie) ». *Politix*, n° 92 (janvier): 53-75.
- Mastropaolo, Alfio. 2011. « I notabili della Repubblica ». *Meridiana*, n° 70: 93-113. <https://doi.org/https://www.jstor.org/stable/23301711>.
- Mastropaolo, Alfio, et Luca Verzichelli. 2015. *Il parlamento: Le assemblee legislative nelle democrazie contemporanee*. Bari: Laterza.
- Mattina, Cesare. 2016. *Clientélismes urbains: Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Mazzoleni, Oscar. 2016. « A Regional League in Southern Switzerland ». In *Regionalist*

- Parties in Western Europe: Dimensions of Success*, édité par Oscar Mazzoleni et Sean Mueller, 152-68. London and New York: Routledge.
- Mazzoleni, Oscar, et Sean Mueller. 2016a. « Introduction: Explaining the Policy Success of Regionalist Parties in Western Europe ». In *Regionalist Parties in Western Europe: Dimensions of Success*, édité par Oscar Mazzoleni et Sean Mueller, 1-21. London and New York: Routledge.
- . 2016b. *Regionalist Parties in Western Europe: Dimensions of Success*. London and New York: Routledge.
- Meguid, Bonnie M. 2008. *Party Competition between Unequals: Strategies and Electoral Fortunes in Western Europe*. Cambridge University Press.
- Meyer, Thomas M., et Markus Wagner. 2013. « Mainstream or Niche? Vote-Seeking Incentives and the Programmatic Strategies of Political Parties ». *Comparative Political Studies* 46 (10): 1246-72. <https://doi.org/10.1177/0010414013489080>.
- Milanesio, Bruno. 1993. *La Repubblica delle fontine confessioni di un valdostano*. [S.l.]: Tipografia La Vallée.
- Ministero dell'interno. 2006. « REFERENDUM COSTITUZIONALE. Approvazione legge di modifica alla parte seconda della Costituzione ». <https://elezionistorico.interno.gov.it/index.php?tpel=F&dtel=25/06/2006&tpa=I&tp=A&lev0=0&levsut0=0&es0=S&ms=S>.
- Moser, Robert G., et Ethan Scheiner. 2012. *Electoral Systems and Political Context: How the Effects of Rules Vary Across New and Established Democracies*. Cambridge University Press.
- Müller, Wolfgang C. 2000. « Patronage by National Governments ». In *The Nature of Party Government*, 141-60. London: Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1057/9780333977330_7.
- Müller, Wolfgang C., et Kaare Strøm. 1999. *Policy, Office, Or Votes?: How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*. Cambridge University Press.
- Müller, Wolfgang C., et Kaare Strom. 2003. *Coalition Governments in Western Europe*. Oxford University Press.
- Müller-Rommel, Ferdinand. 1998. « Ethnoregionalist parties in Western Europe: Theoretical considerations and framework of analysis ». In *Regionalist Parties in Western Europe*, édité par Lieven De Winter et Huri Tursan. London and New York: Routledge.
- Nay, Olivier. 1997. *La région une institution La représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace national*. Paris: L'Harmattan.
- Omezzoli, Tullio. 2002. *Dall'archivio di Jean-Joconde Stevenin: movimento cattolico e lotte politiche 1891-1956*. Aoste: Le château. <http://www.lafeltrinelli.it/libri/tullio-omezzoli/dall-archivio-jeanjoconde-stevenin-movimento/9788887214574>.
- Ostinelli, Giovanna Gasparri. 2000. « Storia di una organizzazione sindacale autonoma di regione a statuto speciale le Syndicat autonome valdôtain des travailleurs ». Mémoire de maîtrise, Parme.
- Pala, Carlo, et Giulia Sandri. 2010. « La représentation politique des minorités linguistiques ». *Cultures & Conflits*, n° 79-80: 97-122. <https://doi.org/https://www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2010-3.htm-page-97.htm>.
- Pallaver, Günther. 2005. « The Südtiroler Volkspartei and Its Ethno-Populism ». In *Challenges to Consensual Politics: Democracy, Identity, and Populist Protest in the Alpine Region*, édité par Daniele Caramani et Yves Mény, 187-208. Wien: Peter Lang.

- . 2011. « The Südtiroler Volkspartei ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 171-94. Wien: Braumüller.
- . 2016. « The Südtiroler Volkspartei: Success through Conflict, Failure through Consensus ». In *Regionalist Parties in Western Europe: Dimensions of Success*, édité par Oscar Mazzoleni et Sean Mueller, 107-34. London and New York: Routledge.
- Panebianco, Angelo. 1982. *Modelli di partito. Organizzazione e potere nei partiti politici*. Bologna: Il Mulino.
- Pasquier, Romain. 2012. *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Pastoret, Ennio. 2017. « Le souhait pour nos 72 ans: un effort et une volonté communs ». Union Valdôtaine le Mouvement en ligne. 9 décembre 2017. <http://www.unionvaldotaine.org/nouvelles.asp?id=1396&cat=4&l=1&n=3178&p=2&t=7&d=>.
- Pavone, Claudio. 1991. *Una guerra civile. Saggio storico sulla moralità nella Resistenza*. Torino: Bollati Boringhieri.
- PDC. 2018. « Succès dans le combat contre la pénalisation du mariage ». PDC suisse. 3 juillet 2018. <https://www.cvp.ch/fr/news/2018-03-07/succes-dans-le-combat-contre-la-penalisation-du-mariage>.
- Pedersen, Mogens N. 1982. « Towards a New Typology of Party Lifespans and Minor Parties ». *Scandinavian Political Studies* 5 (1): 1-16. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9477.1982.tb00256.x>.
- Pempel, T. J. 1990. *Uncommon Democracies: The One-Party Dominant Regimes*. New York: Cornell University Press.
- Pérez-Nievas, Santiago. 2011. « The Partido Nacionalista Vasco ». In *From Protest to Power. Autonomist parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 99-124. Wien: Braumüller.
- Perrin, par les soins de] Joseph-César. 1973. *La Jeune Vallée d'Aoste Groupe d'action régionaliste*. Aoste: Imprimerie valdôtaine.
- . 1974. *La Ligue valdôtaine*. Aoste: Imprimerie valdôtaine.
- Perron, Ego. 2013. « Au travail pour l'avenir de notre Vallée d'Aoste ». *Le Peuple Valdôtain* n 12, 2013.
- Peterlini, Oskar. 1996. *Autonomia e tutela delle minoranze nel Trentino-Alto Adige: cenni di storia, diritto e politica*. Oskar Peterlini.
- Picchierri, Angelo. 1995. « Industrializzazione dipendente e classe operaia in una microregione alpina ». In *La Valle d'Aosta*, édité par Stuart Woolf. Storia d'Italia : le regioni dall'Unità a oggi. Torino: GEinaudi.
- Piccinno, Lorenzo. 2015. *C'era una volta mamma Regione. Dalla pioggia di miliardi all'«attacco all'autonomia»*. Gignod: END Edizioni Non Deperibili.
- . s. d. « » La strada verso l'Alpe VdA Today ». *VdA Today* (blog). Consulté le 8 août 2017. <http://www.vdatoday.it/2010/02/19/alpe-galletto/>.
- Pilet, Jean-Benoit. 2005. « Le Rassemblement wallon (RW) et le Front démocratique des francophones (FDF): des partis victimes de leurs succès? » In *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, édité par Pascal Delwit, 265-82. Bruxelles: Éditions de l'Université libre de Bruxelles.
- Pilotti, Andrea. 2016. *Entre démocratisation et professionnalisation: le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*. Schwabe AG.
- Ponte, Meo. 2002. « Tangenti, terremoto in Val d'Aosta - la Repubblica.it ». Archivio - la Repubblica.it. 13 décembre 2002.

- <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2002/12/13/tangenti-terremoto-in-val-aosta.html>.
- « Premier cahier blanc de l'Union Valdôtaine ». 1960.
- Présidence du Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste. 2007. *Le Conseil, coeur de la Vallée d'Aoste : libro d'oro del Consiglio regionale : 1949-2007*. Aosta: Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste.
- Prior, Lindsay. 2003. *Using Documents in Social Research*. London: SAGE.
- Proment, Emile. 1954. « Ne dispersons pas nos forces ne nous laissons pas diviser par les partis ». *Le Peuple Valdôtain* n 10, 1954.
- . 1972. « Contre les factions au sein de l'U.V. » *Le Peuple Valdôtain* n 11, 1972.
- . 1985. « L'U.V. est-elle encore un mouvement? » *Le Peuple Valdôtain* n 38, 10 octobre 1985.
- . 1993. « L'Union Valdôtaine et les partis romains ». *Le Peuple Valdôtain* n 19, 13 mai 1993.
- PS Genevois. 2018. « Résultat du 6 mai 2018: un succès rose-vert au 2ème tour de l'élection au Conseil d'État ». *Parti Socialiste Genevois* (blog). 8 mai 2018. <http://www.ps-ge.ch/2018/05/08/resultat-du-6-mai-2018-un-succes-rose-vert-au-2eme-tour-de-lelection-au-conseil-detat/>.
- Rassemblement Valdôtain. 1967. « Pourquoi a été fondé le Rassemblement ». *Rassemblement Valdôtain (organe de presse)* n 2, 1967.
- Ravinet, Pauline. 2014. « Fenêtre d'opportunité ». In *Dictionnaire des politiques publiques*, édité par Laurie Bousquet, Sophie Jacquot, et Pauline Ravinet, 274-82. Paris: Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Rayner, Hervé. 2005. *Les scandales politiques, l'opération « Mains propres » en Italie*. Paris: Michel Houdiard éditeur.
- redazione Aostaoggi. 2012. « Laurent Viérin replica a Rollandin: «migliaia di unionisti hanno disobbedito» ». *Aostaoggi.it*. 30 novembre 2012. <http://www.aostaoggi.it/2012/novembre/30novembre/news28579.htm>.
- Redazione Aostasera. 2012. « Il volontariato lancia un appello alla politica: "Basta tagli al welfare" ». *Aostasera.it*. 2012. <http://www.aostasera.it/articoli/il-volontariato-lancia-un-appello-alla-politica-basta-tagli-al-welfare>.
- Redazione ilGiornale.it. 2009. « Sorpresa, l'Union Valdôtaine vira a destra e appoggia il Pdl ». *ilGiornale.it*. 4 octobre 2009. <http://www.ilgiornale.it/news/sorpresa-l-union-vald-taine-vira-destra-e-appoggia-pdl.html>.
- Redazione LaStampa.it Aosta. 2014. « Costi della politica, inchiesta conclusa Consegnati gli ultimi avvisi di garanzia ». *LaStampa.it*. 14 février 2014. <http://www.lastampa.it/2014/02/10/edizioni/aosta/costi-della-politica-inchiesta-conclusa-consegnati-gli-ultimi-avvisi-di-garanzia-w1CiRhNSu9KbsZscS7aR70/pagina.html>.
- . 2017a. « La Valle d'Aosta ha una nuova legge elettorale, ecco cosa cambia ». *LaStampa.it*. 2017. <http://www.lastampa.it/2017/06/21/aosta/la-valle-daosta-ha-una-nuova-legge-elettorale-ecco-cosa-cambia-hB78Qa1lfnD1MyKxHE1nTM/pagina.html>.
- . 2017b. « Baccega e Lanice lasciano l'Edelweiss e fondano il gruppo consiliare Sapa ». *LaStampa.it*. 3 juin 2017. <http://www.lastampa.it/2017/03/07/aosta/baccega-e-lanice-lasciano-ledelweiss-e-fondano-il-gruppo-consiliare-sapa-FIAJ2ccRwLvm3OGTZWmiaP/pagina.html>.
- Redazione News VDA. 2013. « Universitari contro i tagli: oltre 300 firme per la

- petizione ». *News VDA da Aosta notizie di cronaca informazioni sportive, news, eventi e spettacoli della Valle d'Aosta (Gazzetta Matin)* (blog). 12 décembre 2013. <http://gazzettamatin.com/gazzettamatin/2013/12/12/universitari-contro-i-tagli-oltre-300-firme-per-la-petizione/>.
- Redazione newsvda. 2015. « Consiglio Valle: oggi Pd entra in maggioranza ». *Gazzettamatin.com*. juillet 2015. <http://www.gazzettamatin.com/news/consiglio-valle-oggi-pd-entra-in-maggioranza>.
- Riccarand, Elio. 2000. *Storia della Valle d'Aosta contemporanea: 1919-1945*. Stylos.
- . 2004. *Storia della Valle d'Aosta contemporanea, 1946-1981*. Aosta: Stylos.
- . 2010. *Storia della Valle d'Aosta contemporanea : dall'ordinamento finanziario del 1981 al federalismo fiscale del 2009*. Aosta: Stylos.
- . 2014. *Storia della Valle d'Aosta dal 1870 al 1919. Dalla Belle Époque alla grande guerra*. Musumeci Editore.
- . 2015. *Cara Giulia, ti racconto... la storia della Valle d'Aosta, 1860-2015*. Saint-Christophe: Musumeci.
- . 2017a. *Chanoux mito e realtà e altri cinque saggi lente di ingrandimento su sei momenti e personalità della storia valdostana*. Saint-Christophe: Musumeci.
- . 2017b. « La Regione autonoma Valle d'Aosta e l'evoluzione del suo ordinamento finanziario (1945-2016) ». In *Chanoux mito e realtà e altri cinque saggi*, 153-73. Saint-Christophe: Musumeci.
- Riccio, Massimiliano. 2013. « Elezioni regionali, l'UVP al lavoro con l'alleanza autonomista, democratica e progressista ». *Aostasera.it*. 2013. <http://www.aostasera.it/articoli/elezioni-regionali-luyp-al-lavoro-con-lalleanza-autonomista-democratica-e-progressista>.
- . 2015. « Creare Vda confluisce nell'Union Valdôtaine che ad Aosta acquisisce così un Assessorato ». *Aostasera.it*. 24 décembre 2015. <http://www.aostasera.it/articoli/creare-vda-confluisce-nellunion-valdotaine-che-ad-aosta-acquisisce-cosi-un-assessorato>.
- Robinson, W. S. 1950. « Ecological Correlations and the Behavior of Individuals ». *American Sociological Review* 15 (3): 351-57. <https://doi.org/10.2307/2087176>.
- Rokkan, Stein. 1999. *State Formation, Nation-Building, and Mass Politics in Europe: The Theory of Stein Rokkan : Based on His Collected Works*. Oxford: Oxford University Press.
- Rokkan, Stein, et Derek W. Urwin. 1983. *Economy, Territory, Identity: Politics of West European Peripheries*. London: SAGE.
- Rose, Richard. 1964. « Parties, Factions and Tendencies in Britain ». *Political Studies* 12 (1): 33-46. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9248.1964.tb00609.x>.
- Rose, Richard, et Derek W. Urwin. 1975. *Regional Differentiation and Political Unity in Western Nations*. London: SAGE.
- Rossini, Carolina. 2018. « Les partis politiques suisses en mutation (1991 - 2007) ». Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Roth, Antoine. 2015. « L'étonnant succès du Parti Communiste Japonais ». *Autour du Japon* (blog). 18 mai 2015. <https://blogs.letemps.ch/antoine-roth/2015/05/18/letonnant-succes-du-parti-communiste-japonais/>.
- Roux, Christophe. 2004. « Des difficultés de la contestation périphérique dans le Mezzogiorno, Abstract ». *Pôle Sud*, n° 20: 147-64.
- Salvadori, Bruno. 1978. *Pourquoi être autonomiste*. Aoste: Duc.
- Sandri, Giulia. 2011. « The Union Valdôtaine ». In *From Protest to Power. Autonomist*

- parties and the Challenges of Representation*, édité par Anwen Elias et Filippo Tronconi, 195-214. Wien: Braumüller.
- . 2012. « Ethno-linguistic Identity and Party Politics in the Aosta Valley ». *Ethnopolitics* 11 (3): 287-317. <https://doi.org/10.1080/17449057.2011.561990>.
- Sandri, Giulia, et Carlo Pala. 2009. « L'impact du processus de régionalisation sur le système politique et partisan italien ». In *L'absence de partis nationaux: menace ou opportunité?*, édité par Jean-Benoit Pilet, Jean-Michel De Waele, et Serge Jaumain, 97-124. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Sani, Giacomo. 2010. « Gli italiani e la politica: «Homo elector» ». In *Votare in Italia: 1968 - 2008. Dall'appartenenza alla scelta*, édité par Paolo Bellucci et Paolo Segatti, 40-51. Bologna: Il Mulino.
- Sartori, Giovanni. 1982. *Teoria dei partiti e caso italiano*. Sugarco.
- . 2005. *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*. Colchester: ECPR Press.
- . 2011. *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Savoie, Silvia. 2017a. « Crisi in Regione, la Stella Alpina sposa la linea del ribaltone ». *Aostasera.it*. 4 mars 2017. <http://www.aostasera.it/articoli/crisi-in-regione-la-stella-alpina-sposa-la-linea-del-ribaltone>.
- . 2017b. « Il ribaltone supera la prova dell'aula: Pierluigi Marquis è il nuovo Presidente della Regione ». 10 mars 2017. <http://www.aostasera.it/articoli/il-ribaltone-supera-la-prova-dellaula-pierluigi-marquis-e-il-nuovo-presidente-della-regione>.
- Sawicki, Frédéric. 2000a. « Les politistes et le microscope ». In *Les méthodes au concret: démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, édité par Myriam Bachir, 143-64. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2000b. *Les réseaux du Parti Socialiste. Sociologie du milieu partisan*. Paris: Belin.
- . 2001. « Les partis comme entreprises culturelles ». In *Les cultures politiques*, par Daniel Cefaï, 191-212. Politique d'aujourd'hui. Paris: Presses Universitaires de France.
- Scantamburlo, Matthias, et Günther Pallaver. 2014. « The 2013 South Tyrolean Election: The End of SVP Hegemony ». *Regional & Federal Studies* 24 (4): 493-503. <https://doi.org/10.1080/13597566.2014.911732>.
- Scheiner, Ethan. 2006. *Democracy Without Competition in Japan: Opposition Failure in a One-Party Dominant State*. Cambridge University Press.
- Schlesinger, Joseph A. 1994. *Political Parties and the Winning of Office*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Seiler, Daniel-Louis. 1994. *Les Partis autonomistes*. 2ème édition. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France.
- . 2011. *Clivages et familles politiques en Europe*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles. <http://www.editions-universite-bruxelles.be/fiche/view/2680>.
- Shefter, Martin. 1977. « Party and Patronage: Germany, England, and Italy ». *Politics & Society* 7 (4): 403-51. <https://doi.org/10.1177/003232927700700402>.
- Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste*. 1948.
- Statuts de l'Union Valdôtaine*. 1945.
- Ştefuriuc, Irina. 2009. « Government Formation in Multi-Level Settings Spanish Regional Coalitions and the Quest for Vertical Congruence ». *Party Politics* 15 (1): 93-115. <https://doi.org/10.1177/1354068808097895>.
- Stella Alpina. 2018. « La storia della Stella Alpina ». Stella Alpina (SA) - Movimento

- Politico della Valle d'Aosta. 2018. <http://www.stella-alpina.org/il-movimento/3-la-storia-della-stella-alpina>.
- Stokes, Susan C., Thad Dunning, Marcelo Nazareno, et Valeria Brusco. 2013. *Brokers, Voters, and Clientelism: The Puzzle of Distributive Politics*. New York: Cambridge University Press.
- Strmiska, Maximilian. 2002. « A Study on Conceptualisation of (Ethno)regional Parties ». *Central European Political Study Review* 4 (2-3). <http://www.cepsr.com/seps/clanek.php?ID=40>.
- Strøm, Kaare. 1990a. « A Behavioral Theory of Competitive Political Parties ». *American Journal of Political Science* 34 (2): 565-98. <https://doi.org/10.2307/2111461>.
- . 1990b. *Minority Government and Majority Rule*. Cambridge University Press.
- Strøm, Kaare, Wolfgang C. Müller, et Torbjörn Bergman. 2008. *Cabinets and Coalition Bargaining: The Democratic Life Cycle in Western Europe*. Oxford University Press.
- Swenden, W. 2006. *Federalism and Regionalism in Western Europe: A Comparative and Thematic Analysis*. Springer.
- Tarchi, Marco. 1998. « The Lega Nord ». In *Regionalist parties in Western Europe*, édité par Lieven De Winter et Huri Tursan, 143-57. London and New York: Routledge.
- Tarrow, Sidney G. 2011. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. New York: Cambridge University Press.
- Trèves, Vincent. 1999. *Entre l'histoire et la vie*. Saint-Christophe: Le château.
- Tronconi, Filippo. 2009. *I partiti etnoregionalisti: la politica dell'identità territoriale in Europa occidentale*. Bologna: Il Mulino.
- Türsan, Huri. 1998. « Introduction. Ethnoregionalist parties as ethnic entrepreneurs ». In , édité par Lieven De Winter et Huri Türsan. London and New York: Routledge.
- Union Valdôtaine. 1945. *L'Union Valdôtaine (organe de presse) n 1*, 1945.
- . 1949a. *L'Union Valdôtaine (organe de presse) n 73*, 1949.
- . 1949b. *L'Union Valdôtaine (organe de presse) n 72*, 1949.
- . 1949c. *L'Union Valdôtaine (organe de presse) n 2*, 1949.
- . 1949d. « Notre programme ». *L'Union Valdôtaine (organe de presse) n 74*, 14 avril 1949.
- . 1954a. « Le programme de l'UV ». *Le Peuple Valdôtain n 12*, 1954.
- . 1954b. *Le Peuple Valdôtain n 1*, 1954.
- . 1959a. « La décision de l'assemblée de l'U.V. pour les élections du 17 mai 1959. Une liste commune avec les autres partisans de la proportionnelle ». *Le Peuple Valdôtain n 3*, 1959.
- . 1959b. *Le Peuple Valdôtain n 4*, 1959.
- . 1963. « Le programme de l'Union ». *Le Peuple Valdôtain n 13*, 1963.
- . 1968. « Une foule innombrable et enthousiaste au Comice du Président de l'U.V. à Aoste. » *Le Peuple Valdôtain n 4*, 1968.
- . 1970. *Le Peuple Valdôtain*, 26 octobre 1970.
- . 1976. « La voie unioniste au progrès ». *Le Peuple Valdôtain n 23*, 1976.
- . 1979. « Programme élections européennes ». *Le Peuple Valdôtain n 32*, 1979.
- . 1985. *Le Peuple Valdôtain*, 23 septembre 1985.
- . 1989. « Programme élections Européennes ».
- . 1993. « L'Union d'un peuple ».
- . 1995. *Le Peuple Valdôtain*, 23 novembre 1995.
- . 2003. « Élections du Conseil de la Vallée 2003. Programme électoral. »
- . 2005a. *Le Peuple Valdôtain n 33*, 9 août 2005.

- . 2005b. *Le Peuple Valdôtain n 34*, 15 septembre 2005.
- . 2006. « Une grande alliance autonomiste ». *Le Peuple Valdôtain n 8*, 2006.
- Union Valdôtaine, Emile. 1954c. « Desertion et trahison. Les démissions des Asseseurs et des Conseillers Régionaux Démochrétiens. » *Le Peuple Valdôtain n 4*, 1954.
- Union Valdôtaine Progressiste. 1973. *L'Union des Valdôtains n 1*, 1973.
- Urwin, Derek W. 1983. « Harbinger, Fossil or Fleabite? «Regionalism» and the West European Party Mosaic ». In *Western European party systems: continuity & change*, édité par Hans Daalder et Peter Mair, 221-56. Beverly Hill: SAGE Publications.
- Van Haute, Emilie. 2005. « La Volksunie (VU) : triomphe des idées, défaite du parti ». In *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, édité par Pascal Delwit, 243-64. Bruxelles: Éditions de l'Université libre de Bruxelles.
- Van Haute, Emilie, et Jean-Benoit Pilet. 2006. « Regionalist parties in Belgium (VU, RW, FDF): Victims of their own success? » *Regional & Federal Studies* 16 (3): 297-313. <https://doi.org/10.1080/13597560600852474>.
- Vandelli, Luciano. 1997. « Regionalismo ». *Treccani Enciclopedia delle scienze sociali*. 1997. [http://www.treccani.it/enciclopedia/regionalismo_\(Enciclopedia-delle-scienze-sociali\)](http://www.treccani.it/enciclopedia/regionalismo_(Enciclopedia-delle-scienze-sociali)).
- Ventrice, Luca. 2014. « Congresso UV, Pastoret richiama l'indipendenza: "I valdostani ne hanno abbastanza di stare zitti" ». Aostasera. 28 novembre 2014. <https://www.aostasera.it/notizie/politica/congresso-uv-pastoret-richiama-lindipendenza-i-valdostani-ne-hanno-abbastanza-di-stare-zitti/>.
- . 2018a. « Spelgatti studia da Presidente della Regione. La Lega apre a dialogo con tutti, veto sull'Union ». Aostasera.it. 23 mai 2018. <http://www.aostasera.it/articoli/spelgatti-studia-da-presidente-della-regione-la-lega-apre-a-dialogo-con-tutti-veto-sullunion>.
- . 2018b. « Emily Rini lascia l'Union Valdôtaine: "Uv incapace di andare contro certi personalismi" ». Aostasera.it. 17 juin 2018. <http://www.aostasera.it/articoli/emily-rini-lascia-lunion-valdotaine-uv-incapace-di-andare-contre-certi-personalismis>.
- Vesan, Patrik. 2012. « La Valle d'Aosta: Le implicazioni politiche e finanziarie del federalismo fiscale ». *Istituzioni del federalismo: rivista di studi giuridici e politici*, n° 1: 27-62.
- Virgilio, Aldo Di, et Junko Katô. 2001. « Factionalisme, coalitions et fragmentation politique. Qu'est-ce qui a vraiment changé dans le système partisan au Japon et en Italie dans la décennie 1990 ?, Abstract ». *Revue française de science politique* 51 (4): 587-619. <https://doi.org/10.3917/rfsp.514.0587>.
- Weber, Max. 2016. *Concepts fondamentaux de sociologie*. Traduit par Jean-Pierre Grossein. Paris: Gallimard.
- Weibel, Ernest. 1971. *La création des régions autonomes à statut spécial en Italie*. Genève: Droz.
- Wimmer, Andreas, et Nina Glick Schiller. 2002. « Methodological Nationalism and beyond: Nation-state Building, Migration and the Social Sciences ». *Global Networks* 2 (4): 301-34. <https://doi.org/10.1111/1471-0374.00043>.
- Woolf, Stuart. 1995. *La Valle d'Aosta*. Storia d'Italia : le regioni dall'Unità a oggi. Torino: Einaudi.
- Zanotto, André. 1960. *Un épisode de l'absolutisme royal contre le Conseil des Commis*. Aoste: Duc.
- . 1968. *Histoire de la vallée d'Aoste*. Aoste: Tourneuve.

- . 2006. « Il lungo cammino verso lo Statuto d'Autonomia ». In *Le origini dello Statuto Speciale. Les origines du Statut Spécial. I testi, i documenti, i dibattiti. Les textes, les documents, les débats.*, édité par Piero Lucat, 4e éd., 9-94. Aosta: Conseil de la Vallée Consiglio regionale della Valle d'Aosta.
- Ziblatt, Daniel. 2006. *Structuring the State: The Formation of Italy and Germany and the Puzzle of Federalism*. Princeton University Press.
- Zublena, Manuela. 2006. « Un tournant décisif pour la politique valdôtaine ». *Le Peuple Valdôtain* n 8, 2006.

Annexes

Conseil de la Vallée : résultats électoraux et sièges occupés (1949 - 2018)

Élections régionales 1949

Liste	n voix	% voix	Sièges	
UV - DC	17085	43.64	UV	15
			DC	13
Bloc socialiste progressif « Vallée d'Aoste » (PCI - PSI)	12996	33.20	PCI	3
			PSI	4
Regroupement régional « Vallée d'Aoste »	2582	6.60	0	
Gruppo Democratico Italiano	6486	16.57	0	

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 1954

Liste	n voix	% voix	Sièges	
Union Valdôtaine	16246	29.20	1	
Concentration des partis démocratiques (DC - PLI - PSDI)	22623	40.66	DC	21
			PLI	2
			PSDI	1
Union démocratique autonomiste valdôtaine (PCI – PSI)	16766	30.14	PCI	3
			PSI	6

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 1959

Liste	n voix	% voix	Sièges	
« Lion rampant » (UV - PCI - PSI)	30176	51.43	UV	18
			PCI	3
			PSI	4
Concentration des partis démocratiques (DC - PLI - PSDI)	28498	48.57	DC	7
			PLI	1
			PSDI	2

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 1963

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	12930	20.42	7
DC	23695	37.42	13
PCI	15374	24.28	9
PSI	3170	5.01	2
PSDI	1628	2.57	1
PLI	3136	4.95	2
LIGUE	2077	3.28	1
UDV ^a	634	1.00	0
MSI	682	1.08	0

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aUnion démocratique valdôtaine.

Élections régionales 1968

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	11237	16.67	6
DC	25467	37.78	13
PCI	13742	20.39	7
PSU	6954	10.32	4
PSIUP	1560	2.31	1
PLI	3765	5.59	2
RV	3627	5.38	2
PRI	525	0.78	0
MSI	533	0.79	0

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 1973

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	8081	11.55	4
DC	14980	21.40	7
PCI	13638	19.49	7
PSI	5975	8.54	3
PSDI	1409	2.01	1
PLI	2052	2.93	1
RV	1149	1.64	1
PRI	904	1.29	0
MSI-DN	1452	2.07	1
DP	15643	22.35	8
UVP	4707	6.73	2

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 1978

Liste	n voix	% voix	Sièges
DC	15723	21.24	7
UV	18318	24.75	9
PCI	14442	19.51	7
PSI	2648	3.58	1
PSDI	1543	2.08	1
PLI	1318	1.78	1
PRI	1395	1.88	1
MSI-DN	949	1.28	0
DP	8702	11.76	4
UVP	2316	3.13	1
AS ^a	1960	2.65	1
ROS ^b	389	0.53	0
AR ^c	976	1.32	0
EV ^d	559	0.76	0
DPROL	1454	1.96	1
DN ^e	205	0.28	0
ACV ^f	1118	1.51	1

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aAutonomie socialiste ; ^bRassemblement ouvrier socialiste ; ^cAlternative radicale ; ^dÉcologie valdôtaine ; ^eDémocratie nationale - Constituant de droite ; ^fArtisans et commerçants valdôtains.

Élections régionales 1983

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	20495	27.10	9
DC	15973	21.12	7
PCI	13567	17.94	6
PSI	5902	7.80	3
PSDI	2418	3.20	1
PLI	2264	2.99	1
PRI	1905	2.52	1
MSI-DN	1474	1.95	1
Fédération DP-UVP	7891	10.43	4
ACV ^a	1239	1.64	1
NSIN	1661	2.20	1
ZONE FRANCHE	852	1.13	0

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aArtisans et commerçants valdôtains.

Élections régionales 1988

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	26960	34.20	12
DC	15319	19.44	7
PCI	10953	13.90	5
PSI	6541	8.30	3
PSDI	1263	1.60	0
PLI	1259	1.60	0
PRI	1732	2.20	1
MSI-DN	1381	1.75	1
ADP	8667	11.00	4
ACV ^a	348	0.44	0
NSIN	1955	2.48	1
ZONE FRANCHE	413	0.52	0
VRI ^b	734	0.93	0
UA ^c	1295	1.64	1

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aArtisans et commerçants valdôtains ; ^bVerts indépendants - Radicaux fédéralistes ; ^c Union Autonomiste (*Union Piemontèisa*).

Élections régionales 1993

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	30312	37.27	13
DC	12091	14.87	5
PDS-GV	6987	8.59	3
PSI	3132	3.85	1
APA	3234	3.98	2
ADP-PRI	5247	6.45	2
PRC	2817	3.46	1
PVdA	3527	4.34	2
VERDI	5816	7.15	3
LN	6176	7.59	3
LA	603	0.74	0
MSI-DN	1390	1.71	0

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 1998

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	33311	42.57	17
AUT	10044	12.83	5
DS-GV	6455	8.25	3
FED	7561	9.66	4
IV ^a	828	1.06	0
PVdAO ^b	5323	6.80	3
PRC	3760	4.80	0
FI	5088	6.50	3
UWV ^c	569	0.73	0
LN	2653	3.39	0
IEZ ^d	425	0.54	0
AN	2237	2.86	0

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aIndépendantistes valdôtains ; ^bPour la Vallée d'Aoste avec l'Olivier ; ^cUnion Walser Valdôtains ;

^dInsieme - Ensemble - Zusammen.

Élections régionales 2003

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	35297	47.23	18
SA	14817	19.83	7
DS-GV	7248	9.70	4
AV ^a	3539	4.74	0
DV ^b	346	0.46	0
AVdA ^c	5897	7.89	3
CDL	7041	9.42	3
UWV ^d	277	0.37	0
IEZ ^e	265	0.35	0

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aAlé Vallée ; ^bDroite valdôtaine ; ^cL'Arc-en-ciel - Vallée d'Aoste ; ^dUnion Walser Valdôtains ;

^eInsieme - Ensemble - Zusammen.

Élections régionales 2008

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	32618	44.39	17
SA	8370	11.39	4
PD	6840	9.31	3
FED	4536	6.17	2
AVdA ^a	4122	5.61	0
VDV-RV	9169	12.48	5
PDL	7826	10.65	4

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aL'Arc-en-ciel - Vallée d'Aoste.

Élections régionales 2013

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	24121	33.47	13
SA	8824	12.25	5
PD	6401	8.88	3
FED	1572	2.18	0
PDL	2960	4.11	0
LE ALI	622	0.86	0
M5S	4773	6.62	2
UVP	13843	19.21	7
ALPE	8943	12.41	5

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

Élections régionales 2018

Liste	n voix	% voix	Sièges
UV	12265	19.25	7
SA – PNV - Area Civica	6792	10.66	4
PD	3436	5.39	0
<i>Lega Vallée d'Aoste</i>	10872	17.06	7
Centre droite VDA ^a	1862	2.92	0
UVP	6750	10.59	4
M5S	6652	10.44	4
ALPE	5733	9	3
<i>Impegno Civico</i>	4806	7.54	3
MOUV	4545	7.13	3

Source : Bureau électoral – Région Autonome Vallée d'Aoste.

^aFI - FDI.

Observations réalisées

- ❖ Foire de Saint Ours (janvier 2012)
- ❖ Fête des sections de l'UV (février 2012)
- ❖ Séances du Conseil de la Vallée (mars 2012 ; avril 2012 ; juillet 2013)
- ❖ Permanence des conseillers régionaux (avril 2012)
- ❖ Soirée-débat organisé par une section de l'UV (avril 2012)
- ❖ Rendez-vous Valdôtain (UV) (juin 2012)
- ❖ Permanence du président de la région (juillet 2012 ; août 2012)
- ❖ Fête des Saints Georges et Jacques (juillet 2012 ; 2013)
- ❖ Foire d'été (août 2013)
- ❖ Congrès ALPE (octobre 2013)
- ❖ Congrès de l'UV (novembre 2013)
- ❖ Constituante valdôtaine (janvier 2015)

Entretiens réalisés

Nous avons classifié le profil des acteurs interviewés en fonction de la position occupée au sein du champ politique régional, de l'appartenance partisane et de la classe d'âge au moment où s'est déroulé l'entretien. Nous n'avons pas précisé le genre des acteurs afin de mieux garantir l'anonymat des élues et militantes rencontrées. Pour construire cet « échantillon », nous avons utilisé la technique de la boule de neige tout en essayant de diversifier les accès au terrain.

- ❖ Militant UV, under 35 (février 2012)
- ❖ Ancien élu régional DC, over 60 (février 2012)
- ❖ Élu régional ALPE, 36-44 (février 2012)
- ❖ Militant UV, 36-44 (mars 2012)
- ❖ Ancien élu régional DP, over 60 (mars 2012)
- ❖ Élu communal UV, under 35 (mars 2012)
- ❖ Élu communal UV, under 35 (mars 2012)
- ❖ Militant UV, 45-59 (avril 2012)
- ❖ Militant UV, 36-44 (avril 2012)
- ❖ Élu communal ALPE, over 60 (avril 2012)

- ❖ Élu communal UV, 45-59 (avril 2012)
- ❖ Militant UV, under 35 (avril 2012)
- ❖ Militant UV, 36-44 (avril 2012)
- ❖ Élu régional ALPE, 45-59 (mai 2012)
- ❖ Élu régional UV, 45-59 (mai 2012)
- ❖ Militant UV, over 60 (mai 2012)
- ❖ Ancien élu régional DS-GV, over 60 (mai 2012)
- ❖ Élu régional PDL, 45-59 (mai 2012)
- ❖ Élu régional SA, over 60 (juin 2012)
- ❖ Élu régional FED, 45-59 (juin 2012)
- ❖ Élu régional UV, 45-59 (juillet 2012)
- ❖ Élu régional PD, 45-59 (juillet 2012)
- ❖ Militant ALPE, 45-59 (juillet 2012)
- ❖ Élu régional M5S, 45-59 (juillet 2012)
- ❖ Élu régional UV, over 60 (août 2012)
- ❖ Militant ALPE, 45-59 (mars 2014)
- ❖ Militant UV, over 60 (mai 2014)
- ❖ Ancien élu régional UV, 45-59 (juin 2014)
- ❖ Ancien élu régional UV, over 60 (juin 2014)